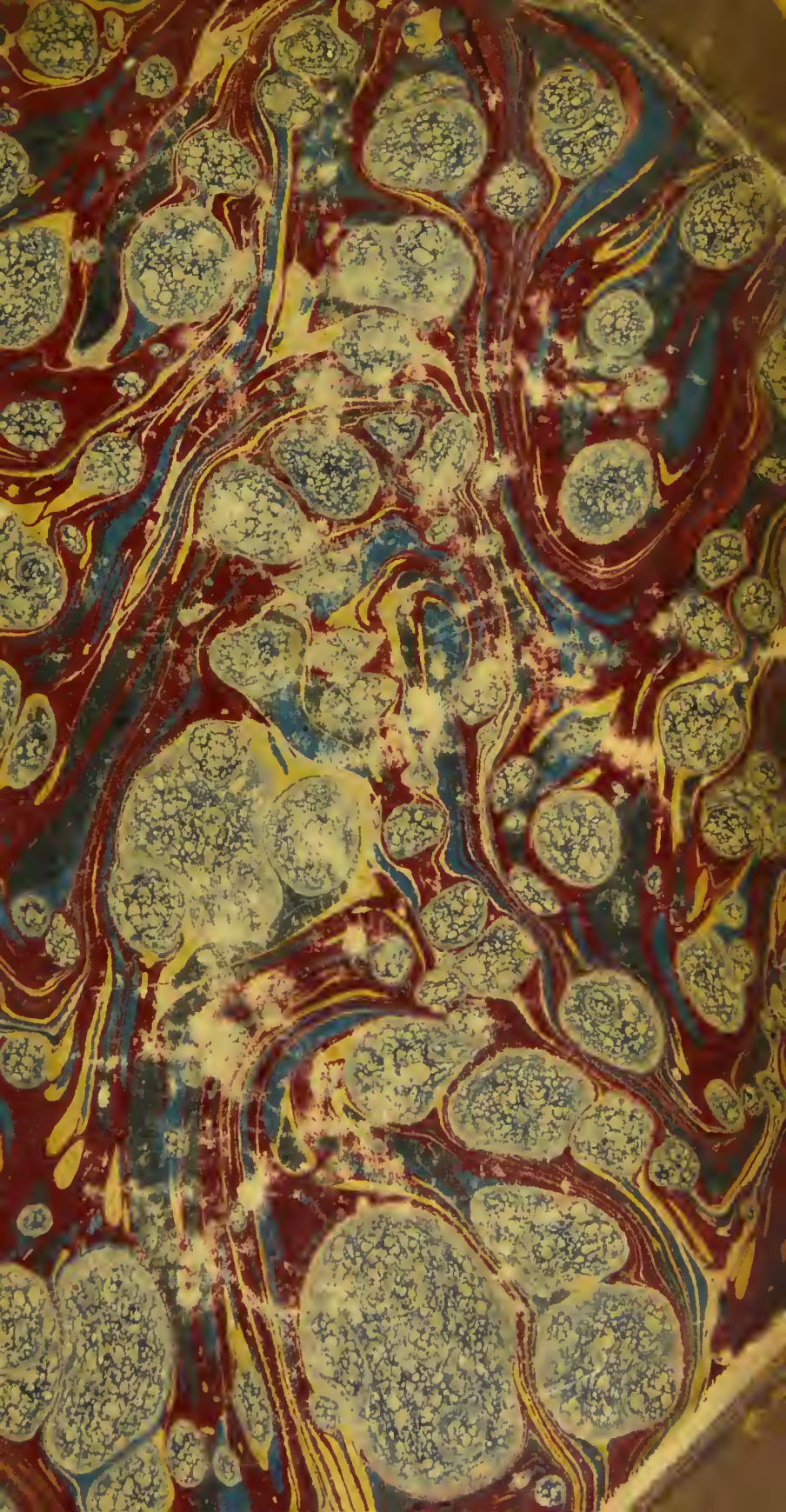

19/n

938/B (901)

Pol Gro
21/-

This Book is the property of

THE WELLCOME PHYSIOLOGICAL

RESEARCH LABORATORIES,

BROCKWELL HALL,

HERNE HILL, LONDON, S.E.

Anyone finding and returning it to the above address will be handsomely rewarded.

MÉMOIRE

SUR

LES DIVERSES CONFORMATIONS

DES CHEVAUX

DESTINÉS AU SERVICE DES ARMÉES,

SUIVI

DE QUELQUES NOTIONS SUR LES HARAS;

COURONNÉ par l'Académie Royale des Sciences de Prague, dans sa séance du Janvier 1808;

Par PIERRE NOYÈS de Mirepoix, département de l'Ariége, Vétérin, (Médecin vétérinaire) anciennement breveté et pensionné par le Roi et par les États du pays de Foix; Ex-Médecin vétérinaire en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales; Membre titulaire de la Société de Médecine-Pratique de Montpellier; de la Société d'Agriculture de l'Hérault; Membre correspondant de la Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie de Toulouse; de la Société de Médecine de Marseille, etc., etc., etc.

A MONTPELLIER,

DE L'IMPRIMERIE DE FONTENAY-PICOT.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

A MONSIEUR LE CHEVALIER DE HÖGELMÜLLER,

Ci-devant premier Lieutenant au Département des Haras militaires du Royaume de Hongrie, Membre honoraire de plusieurs Sociétés savantes.

J. J.

MONSIEUR,

L'acceptation de la Dédicace que j'ai eu l'honneur de vous proposer de mon Mémoire, suffirait seule, sans doute, pour lui donner quelque célébrité, s'il n'avait déjà été accueilli par une société savante; et cette Dédicace que vous n'acceptez, dites-vous, Monsieur, qu'en dépit de tout ce que votre modestie y trouve à redire, ajoute encore un nouveau lustre à mon faible travail.

A qui mieux que vous, Monsieur,

pouvais-je dédier cet Ouvrage ? Organe principal d'une Académie qui a la gloire d'avoir proposé la plus belle des questions sur l'Hippiatrique, en choisissant un sujet bien digne de fixer l'attention du Gouvernement, puisqu'il traite de la conformation des Chevaux de guerre, cette partie si essentielle des forces dans les armées ; versé dans la connaissance profonde de cet animal si précieux et si utile à l'homme ; entouré à cet effet de la confiance d'un Monarque, juste appréciateur des talens et du vrai mérite, vous avez été en Allemagne ce qu'a été Bourgelat en France à l'égard des Haras.... Je dois donc me glorifier, Monsieur, que vous ayez eu pour agréable l'hommage que je vous ai fait ; et l'illustre Académie de Bohême verra certainement avec plaisir *et* satisfaction *votre Nom à la tête de l'Ouvrage qu'elle a déjà couronné.*

Je suis avec respect,
Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

NOYÈS.

PROLÉGOMÈNES.

L'ACADÉMIE Royale des Sciences de Prague, désirant étendre et propager la connaissance intime des Chevaux, et notamment de ceux employés pour les divers services des armées, ouvrit à cet effet, dans sa séance du 9 Mai 1806, un concours où elle proposa un prix pour la meilleure solution de la Question conçue en ces termes :

« Quelles sont les défectuosités apportées en » naissant, ou contractées plus tard, qui, d'après » des principes anatomiques, physiologiques et » mécaniques, rendent le Cheval de selle, de » trait et de bât, absolument impropre au ser- » vice militaire? et quelles sont les défectuosités » qui n'excluent pas cette aptitude au service? ».

Cette Académie, non moins désireuse d'avoir de bons renseignemens sur les causes de l'abâtardissement des Che-

vaux de race, sur l'état des Haras, etc. avait demandé qu'on joignît au Mémoire sur la Question précitée,

1.° Une spécification exacte et fondée en principe des défauts de race auxquels sont sujets les Chevaux du pays habité par l'Auteur;

2.° Un état exact et spécifié des Haras de ce même pays;

3.° Une courte exposition de la nature des encouragemens et des obstacles qu'y a éprouvés l'éducation des Chevaux pendant le cours d'un siècle.

Ce travail sera en conséquence divisé en deux parties. La première partie, qui traitera exclusivement de la Question principale, sera divisée en plusieurs Questions; la deuxième, qui fera mention des défauts de race des Chevaux, et où l'on trouvera aussi des renseignemens sur les Haras, et sur tout ce qui y a rapport, sera divisée en trois chefs; enfin, quelques observations et quelques

préceptes sur la Ferrure, cette partie si essentielle de la Chirurgie vétérinaire, que j'ai cru n'être pas déplacés ici, et qu'au contraire l'Académie verrait avec plaisir, termineront l'Ouvrage.

Je crois devoir prévenir le Lecteur que l'Académie Royale des Sciences de Prague, en me faisant annoncer qu'elle avait couronné mon Mémoire, me fit demander le consentement pour le livrer à l'impression; mais je ne pus satisfaire alors à ses désirs, attendu que je n'ignorais pas qu'il contenait quelques incorrections et quelques lacunes que je n'avais pu remplir, le temps m'ayant manqué. Par surcroît de malheur, je fus atteint d'une Ophtalmie dangereuse, qui me priva de la vue pendant les deux mois dont j'aurais pu profiter pour le corriger. Actuellement j'ai employé le temps que j'ai pu dérober à mes occupations pour revoir mon Mémoire, le corriger et l'augmenter, et je ne

doute pas que l'Académie ne le voye maintenant avec bien plus de satisfaction.

MÉMOIRE

COURONNÉ

PAR L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES DE PRAGUE,

SUR LA QUESTION SUIVANTE:

« Quelles sont les défectuosités apportées en naissant, ou » contractées plus tard, qui, d'après des principes anatomi- » ques, physiologiques et mécaniques, rendent le Cheval de » selle, de trait et de bât absolument impropre au service » militaire ? et quelles sont les défectuosités qui n'excluent pas » cette aptitude au service ? »

Ubi audierit buccinam dicit, vah ! procul adoratur bellum, exhortationes ducum et ululatus exercitûs.

Job, Lib. . . . Cap. xxxix.

Pour que la solution de cette question ne laisse rien à désirer, ou du moins pour la traiter avec plus d'ordre et de méthode, je la diviserai en plusieurs sections. Je commen-

cerai, 1.° par analyser, mais succinctement, le service militaire, afin qu'ayant une connaissance exacte de ses différentes branches ou parties, on puisse mieux leur appliquer les moyens les plus convenables d'exécution, et par conséquent relatifs à chacune d'elle. 2.° Je donnerai le tableau du cheval parfait, qui, à la vérité, est extrêmement rare, qui n'existe peut-être pas, mais qui, s'il n'existe pas, doit néanmoins avoir existé; car il doit en avoir été du cheval comme de l'homme. Le premier homme a été sans contredit une créature parfaite; eh! pourrait-on raisonnablement supposer qu'il fût sorti imparfait des mains du Créateur? 3.° Je tracerai le portrait du beau cheval, c'est-à-dire, de celui qui approche le plus de la perfection par ses belles proportions, et qui, sous ce rapport, pourrait être propre à tout genre de service. Je discuterai dans cette question si, malgré que la beauté, ainsi que je le ferai sentir, constitue ordinairement la bonté, il n'est pas nécessaire, pour cette dernière condition, qu'il existe dans les organes internes une véritable relation entr'eux, comme celle qui doit exister entre les organes ou parties externes, pour constituer la beauté; et si encore il ne doit pas y avoir une véritable correspondance entre tous les organes, tant internes qu'ex-

ternes, entr'eux et réciproquement, ou du moins entre la plupart d'entr'eux. 4.° Je ferai quelques observations sur les divers tempéramens. 5.° Je donnerai la description du véritable cheval de selle, de trait et de bât. 6.° J'entrerai dans l'énumération des vices de conformation, soit naturels, soit acquis, qui excluent absolument les chevaux de tout service. 7.° Je ferai connaître les imperfections avec lesquelles ils peuvent être employés plus ou moins avantageusement; et je démontrerai avec évidence que, parmi le grand nombre des vices de conformation qui règnent chez eux, il y en a beaucoup plus de relatifs que d'absolus. Je terminerai par l'application de quelques corolaires, malgré que, dans le corps de l'ouvrage, il en figurera quelqu'un de loin en loin.

PREMIÈRE PARTIE.

PREMIÈRE SECTION.

Service militaire.

Une armée peut être comparée à un état policé. Comme dans celui-ci, on y emploie des chevaux de selle, de trait et de somme ; et chaque genre de service éprouve encore des modifications qui seront détaillées ci-après. C'est donc véritablement un second état, mais toujours subordonné au chef suprême de la nation de laquelle il fait partie.

Rigoureusement parlant, les chevaux ne fournissent jamais, en quel temps et en quel lieu qu'ils soient employés, qu'à deux genres de travail, qui sont porter et tirer; et quant au premier de ces travaux, un cheval pourrait être, tantôt cheval de bât ou de

somme (1), et tantôt cheval de selle.

Il est encore une troisième espèce de travail de somme, la selle établissant la première, et le bât la seconde : c'est l'action de porter des brancards; et ces chevaux se prennent plutôt parmi ceux de selle et de bât, que parmi ceux de trait.

L'action de porter des charges ou fardeaux, est toujours une action lente, et doit être la plus lente de toutes; c'est-à-dire que les chevaux assujettis à ce travail ne vont jamais que le pas, et ne peuvent, sans s'exposer à des accidens plus ou moins graves (2), sortir de cette allure pour en prendre une plus précipitée, à moins d'un besoin urgent; et dès-lors cette augmenta-

---

(1) Le cheval de bât ne diffère de celui de somme que par le mot; celui-ci porte son fardeau, ou à nu, ou sur une bardelle, tandis que celui-là le porte fixé sur son bât : ainsi cheval de bât ou de somme est à-peu-près la même chose.

(2) Les accidens qui résultent ordinairement de l'accélération trop long-temps soutenue de la marche des chevaux de somme, sont des inflammations de poitrine et sur-tout d'entrailles, des efforts de reins, des engorgemens inflammatoires, et plus ou moins douloureux dans les articulations inférieures des membres, dans les tendons fléchisseurs des pieds; d'où résultent des claudications plus ou moins fortes, et plus ou moins difficiles à guérir, etc.

tion de vitesse dans la marche, ne peut être que de courte durée.

Les chevaux les plus employés à la guerre, étant les chevaux de selle, c'est aussi par eux que je débuterai; et si les bornes de ce Mémoire me le permettaient, je pourrais, pour ainsi dire, les diviser en classes, en ordre, en genres et en espèces : mais ces détails étant trop longs, je me contenterai de faire connaître en peu de mots leur service actuel et journalier, ainsi que leur conformation respective.

Il est essentiel de savoir que, dans le service militaire, les chevaux de selle sont et doivent être même plus ou moins fins et plus ou moins communs, plus ou moins gros et plus ou moins dégagés, puisqu'ils doivent servir pour la grosse cavalerie, pour les dragons, pour la cavalerie légère, dite chasseurs et hussards, pour les divers officiers de marque, etc. On comprend d'après cet exposé que le cheval du cavalier doit différer du cheval de l'officier, le cheval de celui-ci du cheval du commandant, etc. etc. Les chevaux des officiers seront cependant plus beaux, et auront un peu plus de taille que ceux de troupe; ceux des adjudans généraux seront sur-tout très-nerveux et très-vifs, mais obéissans et point ombrageux.

Outre les chevaux de selle ci-dessus men-

tionnés, on emploie encore à la guerre des chevaux de bât et des chevaux de brancard, ces derniers répondant aux mulets de litière, autrefois tant employés relativement au manque des grandes routes; on se sert aussi de chevaux de trait plus ou moins grands, plus ou moins étoffés, et d'une masse plus ou moins lourde, qu'on emploie pour la grosse artillerie, et qui peuvent être mis en parallèle avec les chevaux de roulage sur les grandes routes; l'artillerie légère est servie par des chevaux dégagés, plus fins, et qui peuvent être comparés par leur plus ou moins de légéreté et de finesse aux chevaux de carosse ou de cabriolet; on se sert encore pour le trait des chevaux qui tiennent le milieu entre les premiers et les seconds, quant à la finesse, mais qui néanmoins sont plus petits que les derniers : ce sont les plus universellement employés pour les vivres, l'ambulance, les charrois, et ils peuvent être mis en opposition avec nos chevaux de chariot de taille moyenne, si fréquemment employés pour nos besoins journaliers, chez les petits propriétaires surtout. D'après les détails dans lesquels nous venons d'entrer, nous avons trouvé plusieurs espèces de chevaux de somme. L'âge de tous ces chevaux doit être de 6 à 10 ans.

« Il est essentiel, a dit Bourlegat, que le cheval

» cheval de troupe (c'est en parlant du
» cheval de cavalier et de dragon) soit sus-
» ceptible d'obéissance, de souplesse et de
» légéreté, relativement aux manœuvres
» qu'il doit exécuter, et auxquelles il n'est
» que trop prouvé qu'il ne peut suffire dans
» un âge tendre. Les secours de l'art abso-
» lument limités aux mouvemens dont il
» est tenu, et bornés d'une autre part à ce
» que le cavalier et le dragon doivent sa-
» voir eux-mêmes, seront toujours utiles au
» bien du service, sur-tout lorsque les prin-
» cipes donnés seront étroitement renfermés
» dans le cercle des actions dont ces diffé-
» rens corps doivent être chargés. »

Le cheval de cavalier doit être de la taille de quatre pieds neuf pouces à quatre pieds onze pouces ; celui de dragon aura deux pouces de moins : ils doivent être bien membrés. Les chevaux de chasseur seront de la taille de quatre pieds cinq pouces à quatre pieds sept pouces ; ceux de hussard seront de deux pouces de moins. Ils doivent être aussi bien membrés, et plus ou moins bien proportionnés, ainsi que je le démontrerai plus bas. Quant aux chevaux de chasseur et de hussard, on s'attachera à la vivacité et au nerf, plutôt qu'à la beauté.

Le service militaire exige quelquefois encore que la cavalerie porte en croupe des

fantassins pour une expédition inattendue ; on doit alors choisir, pour les corps qui peuvent être chargés de ces fonctions, des chevaux bien étoffés, qui ne soient pas longs de corps, qui aient beaucoup de mouvemens et sur-tout beaucoup de reins ; ce que l'on reconnaîtra facilement en leur mettant un pesant fardeau sur le dos, et en les faisant ainsi reculer chargés. S'ils reculent librement et facilement, ce seront de bons chevaux ; si au contraire ils ont de la peine à reculer, qu'ils quittent la ligne droite pour en décrire une oblique, qu'ils se traversent, qu'ils se croisent, qu'ils traînent leurs jambes, notamment celles de derrière, au lieu de les lever librement l'une après l'autre pour rejeter le fardeau sur la jambe portante, ce seront de mauvais chevaux pour ce genre de service.

DEUXIÈME SECTION.

Cheval parfait (1).

Le cheval ayant été fait pour l'homme, la nature a dû le douer de toutes les qua-

(1) Voyez les proportions du cheval par Bourgelat dans les *Élémens de l'art vétérinaire, traité de la conformation extérieure du cheval*, etc. ; seconde partie : du choix des chevaux, etc.

lités qui doivent rendre son service précieux. En un mot, il aura été un cheval parfait ; et ce n'est que dans les dégénérations, suites ordinaires de la servitude, et dans le peu de soin et d'attention que l'on a apportés dans la multiplication de son espèce, que l'on a trouvé des individus quelquefois indignes de la nature, en même temps que les diverses espèces de chevaux, je veux dire les diverses conformations ; et ce sont précisément ces conformations vicieuses (1) en apparence, plutôt qu'en réalité, que l'homme a su tourner à son profit, en choisissant pour tel ou tel genre de travail, le cheval conformé de telle ou de telle manière, tant il est vrai qu'il n'y a rien d'absolu dans la nature, et qu'il faut savoir tirer parti de tout : heureux encore quand on sait en tirer de ses propres fautes.

Nous devons donc raisonnablement penser que le cheval, qui est après l'homme une des plus belles, pour ne pas dire la plus belle production du Créateur, est sorti de ses mains avec toutes les perfections requises, c'est-à-dire que toutes ses parties, tant internes

(1) On doit entendre par conformation vicieuse celle d'un cheval trop bas ou trop haut, trop mince, enfin un cheval très-malfait.

qu'externes, ont été dans une relation si intime les unes avec les autres, et avec le tout, que la bonté a dû être incontestablement inséparable de la beauté ; et malgré qu'alors, c'est-à-dire, dans les premiers temps, les chevaux n'aient été que des chevaux de somme, je veux dire employés uniquement à porter l'homme et des fardeaux, ils auraient été également aptes à tirer, d'après ce que nous venons de dire de la régularité de leurs formes, et par conséquent de la juste répartition des forces dans les agens qui doivent en être principalement pourvus; car la beauté encore une fois, qui dérive autant de la proportion et de la relation exactes des parties (externes cependant) les unes avec les autres, et avec le tout qu'elles composent, que de l'unité et de l'harmonie qui règnent entr'elles, et lesquelles consistent dans l'exactitude et la justesse de leurs proportions; cette beauté, dis-je, doit constituer aussi la bonté.

D'après le tableau succinct que je viens d'exposer, un beau cheval devrait être un bon cheval; il a dû être ainsi dans les premiers siècles, et peut-être l'est-il encore en Arabie, ainsi que nous le verrons plus bas, parce que la race n'a pas ou presque pas dégénéré; mais chez nous, je veux dire en Europe, les dégénérations ayant également

apporté dans les organes internes une altération, comme dans les organes externes, et quelquefois encore plus, nous ne pouvons reconnaître la bonté intrinsèque de cet animal, que par l'usage que nous faisons de lui, tandis que la beauté est de suite du ressort des yeux ; mais encore une fois, on trouvera toujours les meilleurs chevaux parmi les plus beaux, c'est-à-dire, parmi ceux qui approchent le plus des proportions; car par beau cheval on ne doit pas entendre un grand cheval, mais un cheval bien fait, soit petit, soit grand (1).

Le terme de cheval parfait ne doit et ne peut pas même être pris à la rigueur, puisqu'il n'existe point d'animal parfait, et que le cheval a dû courir la chance de tous les êtres organisés, qui, par l'état de domesticité ou de contrainte, se sont écartés et s'écartent journellement de l'état de nature. Cette flétrissure de la servitude ou de la gêne, s'observe jusques dans les plantes qui embellissent notre séjour.

L'homme qui commande à tout, qui dis-

---

(1) Comme cette acception paraît trop rigoureuse, nous passerons le terme de joli cheval, quand il s'agira d'un cheval petit, mais bien fait, et l'on ne peut pas passer le terme de beau cheval à une grande masse, si elle n'est pas proportionnée.

pense tout, à qui tout est soumis, et que le Créateur laisse planer, pour ainsi dire à son gré, selon ses désirs, ses besoins ou ses caprices, a porté dans tous les germes l'empreinte de la décadence et de l'imperfection, en abusant du pouvoir que l'Être-Suprême avait mis en ses mains; et cet homme, si fier de ses prérogatives, créateur à son tour dans bien des circonstances, après avoir deviné, pour ainsi dire, les œuvres de son Dieu, ou anticipé sur elles, esclave ensuite, et aussi à son tour, de ses vices et de ses passions dont il est sans cesse le jouet, malgré qu'il ne veuille point le croire, propage sans s'en apercevoir ou sans vouloir l'avouer) parce que son amour-propre ou son orgueil en souffrirait) tous les maux tant moraux que physiques.

En conséquence nous n'appellerons cheval parfait, et nous ne devons entendre par tel, que celui dans la conformation extérieure duquel nous trouverons, non-seulement les plus belles proportions qui, ainsi qu'il a été dit, et comme Bourgelat l'a dit peut-être le premier, en constituant la beauté, annoncent ordinairement, non-seulement la bonté, mais encore la souplesse, la docilité, la franchise, l'obéissance; qualités néanmoins qui ne peuvent être dues qu'à l'intégrité des organes internes, et à leur rela-

tion entr'eux et avec les organes externes.

Mais encore une fois si, d'après l'axiome reçu, il n'y a point d'animal parfait, il n'y aura pas non plus de cheval parfait, et quand nos besoins journaliers exigeront que nous en employons, nous les prendrons comme nous les trouverons, en nous attachant néanmoins, dans leur choix, à ceux qui s'écarteront le moins possible des proportions, et en qui les défauts de conformation, soit naturels, soit acquis, seraient légers, et ne pourraient point préjudicier au service pour lequel nous les destinons.

TROISIÈME SECTION.

Tableau du beau Cheval.

Nous devons entendre par un beau cheval celui qui approche le plus des proportions qu'on lui a assignées, et dont il ne peut s'écarter plus ou moins, sans être plus ou moins défectueux, et par conséquent plus ou moins dédaigné; car, lorsque nous passons à cet animal certaines tares, c'est que nous ne pouvons point révoquer en doute qu'il n'existe réellement en lui plusieurs espèces de défauts et de perfections; mais ces vices et ces qualités que nous ferons connaître bien clairement, sont relatifs

au service auquel ces animaux semblent destinés par leur mode de conformation ; et l'on verra d'abord que ces beautés, en même temps que ces imperfections, ne sont nullement absolues, puisque tel défaut dans ce cheval sera une qualité dans tel autre, *et vice versâ*, le cheval de selle étant différemment conformé que celui de bât, celui-ci différant encore du cheval, etc., etc., etc.

Un beau cheval sans doute peut être propre à la selle, au bât, au brancard, à la charrette, au carosse, etc., puisque nous avons dit que la beauté, résidant dans la convenance et le rapport des parties, ne peut guère exister sans être accompagnée de la bonté; mais on trouverait aujourd'hui peu de chevaux qui pussent remplir ces diverses espèces de service.

Ce n'est pas néanmoins que le cheval de selle ne pût tirer comme celui qu'on nomme particulièrement cheval de trait; que celui-ci ne fût propre à porter, etc.: mais le service que l'on retirerait du travail, ainsi dispensé de ces chevaux, ne répondrait nullement à nos vues, attendu que ces animaux ne seraient pas à leur place. J'entrerai là-dessus dans des détails qui ne laisseront rien à désirer.

Bourgelat qu'on ne saurait assez citer, et qui a dit que, « dans le genre des chevaux

» qui tirent et qui portent des fardeaux, il » en est de plus ou moins fiers, et de plus » ou moins grossiers, » ne fait presque pas mention du cheval de bât; il dit seulement qu'il doit avoir beaucoup de reins. Cependant il y avait alors bien plus qu'aujourd'hui où l'on a pratiqué tant de grandes routes, même sur des montagnes, des pays où les chevaux de bât et de somme étaient les seuls employés relativement au manque de ces mêmes grandes routes.... Les mulets desquels je parlerai plus bas, partagent aussi les travaux dans les pays montueux et trop escarpés ; quelquefois ils y sont employés seuls, comme ailleurs les chevaux.

Pour qu'un beau cheval soit bon, il est entendu qu'il doit jouir d'une bonne santé ; mais cette santé néanmoins ne peut être jamais ou presque jamais absolue dans une machine aussi compliquée que l'est la machine animale. Tous les organes, ces agens merveilleux par le concours libre desquels tout est si bien réglé, soutenu, défendu, aidé, l'équilibre si bien observé, tant dans les actions que dans les réactions, ne présentent pas toujours cette intégrité qui, en caractérisant la force et le courage, contribue essentiellement à cette unité et à cette harmonie, qui annoncent encore la grâce et l'élégance, même dans des masses plus ou

moins lourdes. Mais, quoiqu'ils ne présentent pas toujours cette intégrité requise, il suffit qu'elle existe pour la plupart du temps, et notamment dans ceux essentiels à la vie, afin que le calme qui en est le résultat, subsiste pendant plus ou moins long-temps ; et c'est ce calme que l'on doit regarder comme l'indice de la santé, ou comme la santé elle-même.

Ce n'est pas néanmoins que les vices des organes internes, je veux dire leur imperfection quant à leur trop ou trop peu de volume, à leur trop ou trop peu de force trusive, sécrétoire, excrétoire, etc., puissent rester long-temps cachés; leurs lésions s'annoncent assez tôt à l'extérieur par des phénomènes plus ou moins frappans; et c'est de ces phénomènes bien étudiés, bien calculés et bien saisis, que l'homme doit tirer ses conséquences.

De même que nous avons observé que, pour faire un beau cheval, il fallait que toutes les parties externes fussent dans un rapport parfait, non-seulement les uns avec les autres, mais aussi avec le tout qui en résulte; parce que cette correspondance établit l'unité et l'harmonie qui règnent entre elles, et qui, en constituant la beauté, annoncent ordinairement la bonté; que celle-ci néanmoins n'est reconnue que par l'usage

que l'on fait de l'animal, tandis que celle-là est du ressort des yeux : de même nous devons dire que, pour caractériser également la bonté, il faut que les organes internes soient dans une relation intime, non-seulement les uns avec les autres pour que leurs fonctions ne soient point altérées, troublées, etc. qu'au contraire elles s'exécutent librement, et avec les conditions requises, mais encore que ces mêmes organes soient en relation avec les organes externes.

Si par exemple, comme il sera démontré plus bas, une tête et une encolure trop volumineuses doivent fatiguer les jambes de devant, de même nous devons concevoir qu'un foie trop volumineux, outre qu'il sécrétera trop de bile, laquelle donnera une trop grande âcreté au sang, tiraillera encore plus ou moins fortement le diaphragme par sa trop grande pesanteur, etc. Si les reins sécrètent trop d'urine, la vessie peut être plus ou moins surchargée par le poids de ce liquide; d'où il peut résulter divers accidens. Si les yeux fournissent trop de larmes, elles ne pourront point être toutes reçues par le canal lacrymal. Si, dans une raréfaction extrême de sang, l'organe cutanée sur-tout ne se prête pas à recevoir une partie de ce sang, tant par la capacité et la souplesse de ses vaisseaux propres, que par la dispo-

sition et l'intégrité de ceux qui doivent exhaler au-dehors les particules alors superflues de ce liquide, qui auraient été en bien moins grande quantité sans cette raréfaction. Si encore, par une cause quelconque, ce même organe cutanée est crispé, serré, etc., et que le reflux du sang et des humeurs ne soit pas de suite repompé pour regagner le torrent de la circulation, il en résultera des maux plus ou moins graves, et souvent la perte de l'animal. Si l'estomac est trop volumineux en comparaison des intestins, outre qu'il incommodera les viscères voisins de lui, ou par pression latérale, ou par son propre poids, c'est qu'encore ces mêmes intestins ne pourront point recevoir, sans être plus ou moins surchargés ou irrités, les alimens que ce viscère leur enverra, attendu que les animaux qui ne calculent jamais les alimens qu'ils prennent par leur qualité, mais bien par leur quantité, mangent jusqu'à ce que leur estomac est totalement rempli ; et les maux qui peuvent en résulter, sont d'autant plus graves alors, que ces alimens dont ils se seront repus, contiendront, sous un très-petit volume, beaucoup de parties nutritives. Cela arrive, par exemple, de l'emploi des fourrages artificiels, du sainfoin principalement, lorsque l'hiver et le printemps ont été extrêmement secs

et froids, au point que toutes les plantes n'ont pas atteint le tiers de leur grandeur ou de leur volume ordinaire. J'ai vu en pareil cas se manifester des inflammations de poitrine, et notamment des apoplexies (1).

Si les vaisseaux sanguins ne sont pas en rapport avec le cœur; que ce viscère pêche par trop de capacité et par trop de ton, il leur enverra trop promptement et trop précipitamment une trop grande quantité de sang à-la-fois ; comme aussi l'abord ou le retour de ce fluide dans ses cavités, serait trop subit et peut-être même trop considérable, s'il pêchait lui-même par un état contraire, et les vaisseaux sanguins par trop de ton et trop de force. Dans le premier cas, il peut arriver des stases, des stagnations, des varices, des anévrismes; dans le second, des polypes dans le cœur, etc.

On verra encore plus clairement, par les faits suivans, la relation qui existe entre

---

(1) On donne toujours, quoique très-improprement, le nom de *vertigo* à l'apoplexie des chevaux, quoiqu'elles diffèrent essentiellement l'une de l'autre ; celle-ci est plus commune dans les pays chauds, où il n'y a presque que des fourrages artificiels. On n'a vu après le cheval, que la chèvre sujette à ces deux maladies ; mais le plus souvent elles ont été traumatiques, ou de pures affections comateuses.

les organes internes et les organes externes.

La compression du cerveau près du nerf optique, ou la compression particulière de ce nerf par une cause quelconque, occasionnera la cécité ; mais cette cécité ne sera que momentanée, c'est-à-dire qu'elle ne durera qu'autant que la pression existera : car la compression cessant, le nerf optique reprendra ses fonctions, et la faculté de vue sera recouvrée. La ligature des nerfs, même des gros vaisseaux artériels, tant internes qu'externes, suppriment, pour ainsi dire, ou arrêtent tout-à-coup le mouvement des membres dans lesquels ils se distribuent ; mais ces mêmes membres reprennent leur action, aussitôt que l'interception du fluide nerveux ou artériel cesse, et qu'un nouvel afflux de ces fluides vient au contraire les ranimer.

Personne n'ignore la relation intime qui existe entre les poumons et les jambes, celles de devant sur-tout ; relation bien merveilleuse, dont le praticien tire un grand parti dans les maladies qui attaquent l'organe pulmonaire.

Quelle relation merveilleuse n'existe-t-il pas encore entre l'organe cutanée et la plupart des organes internes !

Ce court exposé suffit sans doute pour démontrer la correspondance des parties les

unes avec les autres, tant intérieurement qu'extérieurement et réciproquement, de même que la nécessité de cette correspondance.

QUATRIÈME SECTION.

Des Tempéramens.

On observe parmi les chevaux des tempéramens forts, faibles, robustes, délicats; des tempéramens sanguins, bilieux, nerveux, etc., etc.; ce qu'on ne voit pas dans les autres espèces d'animaux.

Les chevaux d'un tempérament doux, ont en général un poil plus ou moins fin, des yeux, pour ainsi dire, étincelans, mais où sont peintes cependant la douceur, la franchise, la docilité, et par-dessus tout encore, une annonce de sociabilité et même de reconnaissance qu'ils manifestent déjà par anticipation, pour peu qu'on les caresse. Leur peau est plus ou moins fine, les vaisseaux sanguins un peu apparens, sans être trop durs : ils sont ordinairement d'un embonpoint séduisant; ils ne sont guère ombrageux; ils ne cherchent jamais à se mordre, à sentir, à ruer, ni à se dérober leur nourriture, sur-tout l'avoine. Ces sortes de chevaux, qui sont presque toujours dans

le genre des chevaux de selle, et de la taille de quatre pieds huit pouces à quatre pieds dix pouces, bien faits d'ailleurs et bien proportionnés, de l'âge de 6 à 8 ans, sous poil bai ou noir, seraient de vrais chevaux d'officiers de marque.

D'autres sont plus fins encore, mais la plupart sont colères; il faudrait presque toujours aller au-devant d'eux; ils n'oublient jamais un mauvais traitement (1); ils sont vindicatifs. « On ne doit jamais, a dit » Bourgelat, user de rigueur envers eux; » il est toujours dangereux de les irriter. » Cet homme, justement célèbre, rapporte

---

(1) Deux mulets de litière d'un ancien évêque de Lombès, ci-devant Gascogne, dévorèrent et dépecèrent par morceaux le muletier, après avoir brisé à coups de pieds son cabinet de planches où il était couché, parce que ce muletier les avait excédés de fatigue, et en outre maltraités à grands coups de fouet, attendu qu'ils s'opiniâtraient à s'arrêter dans un endroit où ils avaient coutume de faire halte en venant de porter leur maître. Ces mulets ne passèrent outre que parce qu'ils furent bien fustigés : aussi le pauvre conducteur paya-t-il bien cher le mauvais traitement qu'il leur fit essuyer.

On a vu encore dans les journaux que le cheval d'un médecin dévora et mutila, à coups de pieds et à coups de dents, le domestique de la maison; mais on n'a pas assez détaillé l'événement.

« qu'il

« qu'il a vu un cheval maltraité et estra-
» passé dans les piliers d'un manége, refuser
» tout aliment solide pendant quelques
» jours; mis ensuite à une charrette, s'obs-
» tiner à demeurer comme immobile, et
» y mourir accablé de coups.

» Il a vu encore un cheval d'Espagne
» des plus nerveux, devenu si fort ennemi
» de l'homme, par suite des contrariétés qu'il
» avait éprouvées de la part de quelques
» enfans, que qui que ce fût ne pouvait
» l'aborder. On avait construit autour de
» lui une loge dans laquelle il était ren-
» fermé. Il faisait mille efforts pour l'abattre
» à coups de pieds dès qu'il apercevait une
» personne. On jetait des chiens, des mou-
» tons dans cette loge, auxquels il ne
» faisait aucun mal; on y faisait entrer,
» en reculant, des jumens qu'il y servait
» avec ardeur et avec fruit; on descendait,
» par un trou pratiqué au plancher, tous
» les alimens nécessaires à sa subsistance:
» il parvint à détruire les planches épaisses
» et fermement attachées, qui formaient
» l'enceinte de l'espèce de prison à laquelle
» il avait été condamné; il parut tout-à-
» coup dans une cour, dont deux ou trois
» personnes sur lesquelles il allait fondre et
» se jeter, se sauvèrent heureusement; et
» on se vit obligé, dans l'impossibilité où

» les gens les plus hardis étaient de l'arrêter » et de le prendre, de le tuer à coups de » fusil. »

Les yeux de ces sortes de chevaux sont la plupart du temps plutôt hagards que vifs et étincelans ; ils annoncent une espèce d'indocilité ; leur pouls est dur, petit, embarrassé plutôt que développé ; leurs déjections sont, pendant plus ou moins de temps, dures, noirâtres, comme aussi quelquefois trop détrempées. Ces sortes de chevaux sont robustes, nerveux, et je présumerais volontiers que, quoique naturellement disposés à être vicieux, parce que leurs fibres plus ou moins tenues, sont douées de plus ou de moins de rigidité et d'irritabilité ; ils ne le sont quelquefois autant, que parce qu'ils ont été trop brutalisés, qu'on a employé la contrainte et la gêne dans le temps où il fallait user de ménagement et de douceur. Si donc on les étudiait avec attention, qu'on n'exigeât d'eux que ce qu'ils peuvent faire, qu'on les conduisît peu-à-peu et par degrés au but où l'on se propose de les faire arriver, qu'on les prévînt, qu'on les caressât, tant de la main que de la parole, en leur faisant comprendre cependant qu'on ne les craint point, car ils le connaissent fort bien, on en tirerait d'excellens chevaux de guerre pour des

officiers supérieurs ; s'ils avaient sur-tout la taille, l'âge et la robe des précédens.

Pour venir à l'appui de ce que je viens de dire, écoutons encore Bourgelat :

« L'éloignement de la sujétion et de la » contrainte ne naît pas toujours d'un mau- » vais fond. Une timidité naturelle, qu'il » serait dangereux de confondre avec ce » qu'on doit réellement appeler mauvaise » volonté, y a souvent beaucoup de part, » ainsi que le défaut de raisonnement dans » des hommes qui, ayant demandé indis- » crétement à l'animal ce qu'il ne peut ni » ne sait, sont parvenus à le rebuter, à le » révolter et à en pervertir le caractère. Il » est aisé de se persuader que la timidité » doit s'évanouir à mesure que la modé- » ration et la douceur capteront la con- » fiance, et que l'animal trop craintif ac- » querra insensiblement l'habitude des » actions et des objets. Il est certain aussi » que celui qui ne sait pas, doit être ins- » truit par des personnes qui sachent elles- » mêmes se faire entendre de lui ; et à » l'égard du cheval, dont l'obstination a son » principe dans une véritable impuissance, » occasionée par la mauvaise conformation » de quelques-unes de ses parties, ou par » des vices dans la construction totale, il » s'agit de rechercher les effets des unes ou

» des autres de ces imperfections, relati-
» vement à telle ou telle action, pour n'exi-
» ger ensuite que celles qui n'ont pour
» lui rien d'impossible. Le vrai défaut de
» courage, ou la mauvaise volonté réelle
» réside donc dans l'intérieur de l'animal,
» et se montre au-dehors par tous les signes
» qui annoncent la malignité, la poltron-
» nerie, l'ardeur superflue, etc., etc. L'œil
» couvert en est un indice; mais la preuve
» la moins suspecte est celle d'une opiniâ-
» treté constante à se retenir et à borner
» ses mouvemens sous lui, quelque effort
» que l'on puisse faire pour le solliciter à un
» développement, par le moyen duquel il
» embrasserait franchement le terrein, etc. »

D'autres sont faibles, mous, craintifs; leur peau, dans l'endroit où les vaisseaux sont apparens, est plus ou moins flasque, fade; leurs allures sont mal cadencées, peu ou point trides; on leur remarque une espèce de nonchalence, d'insensibilité; leurs oreilles sont plus ou moins basses, les muscles de ces parties sont rarement en action; leur queue n'est jamais portée en trompe; si, par un stimulus quelconque, elle est levée, elle retombe de suite par son propre poids, et semble collée aux fesses : nulle action par conséquent dans les muscles moteurs de cette partie, et moins encore dans

les releveurs. Ils marchent en traînant les pieds, et pour ainsi dire machinalement, au point qu'ils semblent être toujours sur le penchant de leur chute : ils ne se souviennent presque de rien. De tels chevaux sont à rejeter.

Il en est d'autres qui paraissent concentrés, pensifs, s'il est permis de parler ainsi : on dirait qu'ils dorment toujours ; cependant certains d'entre eux semblent sortir de cette espèce de léthargie pour manifester quelque méchanceté, comme de ruer, de mordre, etc.

D'autres sont modérés, phlegmatiques jusqu'à un certain point ; on voit dans la plupart de tous ces divers tempéramens, les fluides être tantôt en raison directe, tantôt en raison inverse des solides ; et de cette diversité de constitutions dérivent sans doute ces nuances si frappantes dans ces animaux, quant à leur plus ou moins de finesse ou de grossièreté, à leur instinct, à leur sensibilité ou insensibilité, à leurs divers caprices, etc., etc., etc.

Les chevaux d'un tempérament sanguin, ont toute l'habitude du corps plus ou moins spongieuse et lâche : le système des solides ne présente point de rigidité ; au contraire, il se prête trop facilement à l'impression des liquides, notamment du sytême vasculaire ; et comme en général ils sont grands

mangeurs, si on contente leur appétit, ils deviennent plus ou moins lourds, selon qu'ils sont plus ou moins disposés à la pléthore; aussi ne sont-ils guère capables d'un service prompt et d'un peu de durée, etc.

CINQUIÈME SECTION.

CONFORMATIONS DIVERSES.

Cheval de Selle.

Le cheval que l'on destine pour la selle, doit être moins court et moins ramassé que le cheval de bât, mais plus court et plus ramassé, quoique développé, que le cheval de trait; celui-ci devant être plus ou moins long et plus ou moins développé, relativement à cette partie du service à laquelle on le destine. Le cheval de selle doit être le plus développé de tous, avec le plus de reins.

Le cheval de selle sera de l'âge de 6 à 8 ans, même un peu plus. S'il était trop jeune, c'est-à-dire, de 3 à 4 ou 5 ans, il est impossible qu'il pût exécuter les différentes manœuvres auxquelles le cheval de guerre est assujetti. Il sera de la taille de quatre pieds sept pouces à quatre pieds dix à onze pouces, ou cinq pieds tout au plus; du

reste, c'est selon le cavalier; il sera bien proportionné. Entr'autres qualités, on recherchera une tête qui ne soit point trop chargée, sur-tout de ganache et de mâchoires; car alors cette partie est mal attachée, c'est-à-dire qu'elle ne garde pas une direction plus ou moins verticale: au contraire, elle se porte en avant; et ces sortes de chevaux ont ordinairement la bouche dure. Les têtes bien attachées, au contraire, tombent presque perpendiculairement, et l'angle qui résulte de l'encolure et de la mâchoire, est un angle plutôt aigu qu'obtus: ces têtes semblent encore n'être purement que suspendues, tandis que les autres paraissent être clouées et chevillées, en quelque façon, à l'encolure.

Quand je dis que le cheval de selle sera bien proportionné, j'entends que toutes ses parties seront dans un juste rapport les unes avec les autres. Il ne sera pas sur-tout bas du devant; car alors ses extrémités antérieures, qui sont le point d'appui du levier que le cheval représente, seraient plus ou moins fatiguées, non-seulement par la puissance qui, dans ce cas, se trouve accidentellement plus grande, mais aussi par le rejet sur elles (les extrémités) d'une partie du poids de la résistance, qui est l'arrière-main (1), et qui,

(1) De même que l'on a divisé l'homme en tête,

pour ne pas se laisser surmonter par la puissance, en fait à son tour l'office. Ce vice de conformation sera plus grave encore s'il est compliqué du trop grand volume de la tête et de l'encolure, puisqu'il nécessitera des efforts multipliés et très-souvent répétés de la part de la résistance, pour s'opposer aux efforts de cette même puissance ; et ces jambes auront alors à supporter, de plus que dans un cheval chez qui ce défaut n'existerait point, l'excès du poids pris dans l'arrière-main. Ces mêmes jambes donc, qui se trouvent comme entre deux puissances *alternatives ou opposées*, représentent, si l'on veut, des mâts de vaisseau, perpétuellement pressés par les haubans aussi opposés; ce qui ne doit pas manquer d'en hâter plus ou moins promptement la destruction et la ruine. L'encolure ne sera non plus ni trop mince, ni trop longue, ni trop courte, ni trop épaisse ; elle sera rouée, c'est-à-dire qu'elle fera l'arc ; elle sera plus ou moins tranchante et peu fournie de crins : il sera beau du devant, bien ouvert, mais non chargé d'épaules ; car alors il serait plus ou moins

---

en tronc et en extrémités, de même on a divisé le cheval en avant-main, en corps proprement dit, et en arrière-main.

lourd, et plus ou moins pesant à la main. La bouche sera bonne, mais plutôt un peu dure que trop sensible ; ce dernier défaut étant pire que le premier pour le cheval de guerre, les bouches extrêmement fines ne convenant que dans les chevaux de maître, de manége ou de véritables écuyers. Autrement les barres sont de suite abîmées. Les jambes seront larges (1) et minces, le tendon détaché, les genoux plats en devant ; on les appelle alors genoux effacés (2) ; les jarrets larges, creux, exempts de capelets et de vessigons ; les pieds bons et proportionnés ; car il y a des chevaux qui les ont trop volumineux, et d'autres trop petits, ce qui établit des vices plus grands qu'on ne l'imagine. Il sera nerveux, souple, léger, obéissant, point ombrageux ; un véritable aplomb régnera dans ses jambes ; il reculera librement ; il ira également de côté, etc. Voici ce que dit Bourgelat, en parlant des chevaux de guerre :

« Le choix du cheval de guerre n'a que » trop souvent coûté la vie à celui qui l'a

---

(1) La largeur des jambes des chevaux se prend de l'avant à l'arrière.

(2) Le genou du cheval répond au carpe de l'homme, et le jarret au tarse.

» fait ou pour qui il a été fait imprudem-
» ment et sans lumières. La taille des che-
» vaux consacrés à cet usage, ne doit être
» ni trop élevée, ni trop petite ; il est rare
» de trouver de l'agilité et de la légéreté
» dans une grande machine; et d'autre part,
» outre le désavantage qu'il y a de com-
» battre sur un petit cheval, il est cons-
» tant qu'il ne résistera jamais à la fatigue
» comme un cheval d'une certaine hauteur.
» Le poil en doit être obscur, principa-
» lement s'il est destiné à monter un offi-
» cier de marque. Il faut qu'il soit bien
» proportionné, bien traversé, beau du de-
» vant, bien ouvert et non chargé d'épaules,
» puisqu'alors il serait pesant, paresseux et
» lent dans ses actions. La tête et l'encolure
» en doivent être bien conformées, la bou-
» che belle, et l'appui à pleine main, afin
» qu'il obéisse assez promptement, sans
» cependant être effarouché de quelques
» mouvemens irréguliers de cette partie, qui
» ne seraient pas extraordinaires, même de
» la part d'un homme de cheval, dans le
» moment du combat. La jambe en sera
» bonne, les pieds excellens et non dérobés ;
» car un semblable défaut serait une raison
» d'exclusion. Il sera uni ; il aura de la
» souplesse, de la sensibilité, de l'adresse
» et du courage, et une liberté entière à

» toutes mains, soit au pas, soit au trot, » soit au galop ; actions qu'il doit exé- » cuter avec facilité et promptitude. Il sera » docile aussi au partir de la main, et sus- » ceptible d'un retour facile à un galop » écouté, ainsi qu'au trot et au pas : il » connaîtra les jambes ; il fuira librement » les talons ; et lorsqu'il sera arrêté, il ne » témoignera aucune inquiétude, et sera » comme immobile à la même place. Il » importe encore qu'il ne redoute aucun » des objets qui peuvent frapper son ouïe » ou sa vue ; qu'il ne craigne ni le feu, » ni l'eau ; qu'il ne soit point vicieux en- » vers les autres chevaux ; qu'il n'ait point » d'ardeur ; qu'il soit d'un bon et facile en- » tretien, etc., etc. »

Il paraît que ce tableau est celui d'un cheval d'officier, j'entends de lieutenant, de capitaine, de commandant, etc. ; malgré que dans ceux de troupe, c'est-à-dire, de cavalier et de dragon, il leur demande encore bien des qualités.

Cheval de Bât.

Nous avons dit que le cheval de bât est en général un cheval commun ou grossier, pris néanmoins dans le genre des chevaux de selle ; on voit pourtant et assez

souvent des chevaux servant au bât, qui sont plus fins que certains qui servent à la selle, et qui ne le cèdent en rien pour la force aux chevaux communs ou grossiers.

Je crois devoir faire observer en passant que la finesse des jambes des chevaux, qui est une marque caractéristique de la finesse de l'individu, est due plutôt à l'état même de la peau, dont le tissu est extrêmement serré aux extrémités sur-tout, qu'au moindre volume des muscles et des tendons de ces parties; ceux-ci, à la vérité, sont également moins gros, parce qu'ils ne sont point aussi garnis de vaisseaux, ou que leurs vaisseaux ont un diamètre bien plus petit, et néanmoins suffisant pour la libre circulation des liquides; mais la peau surtout est mince, dure, quoique souple, ne se prêtant pas facilement à l'impulsion des liqueurs, dans des mouvemens violens ou après de longues fatigues, et assez élastique pour revenir sur elle-même, lorsqu'elle a été distendue ou trop dilatée : cette peau fait alors l'office d'une gaîne très-forte, qui tient en respect toutes les parties qu'elle renferme, en ne leur permettant aucune déviation. Ce sont sans contredit les jambes les plus solides. La peau du reste du corps, participant des qualités que nous avons trouvées dans les jambes, y fait les mêmes

fonctions. Le poil y est également très-fin, le tissu cellulaire très-serré, les mailles plus solides, plus élastiques ; ce qui fait que les muscles de la respiration sur-tout, sont tenus en respect, de même que ceux du dos, des lombes, etc., etc. Les jambes grosses, au contraire, ont les muscles et les tendons plus volumineux, parce qu'ils sont trop abreuvés de sang et de diverses humeurs ; la peau sur-tout est plus ou moins épaisse, parce qu'elle est plus ou moins infiltrée, peu ou point élastique ; aussi fait-elle sur les muscles et les tendons, et sur ces derniers principalement, l'office d'une gaîne lâche, qui se prête au moindre effort exercé sur elle. Aussi ces sortes de jambes sont-elles toujours plus ou moins garnies de longs poils comme du crin, à leur partie postérieure, depuis le pli du genou et le jarret en bas ; et les chevaux plus ou moins sujets à cette maladie, qu'on appelle eaux aux jambes. La grosseur prodigieuse de ces parties, dans cet état maladif est due, pour la plus grande partie, à l'épaisseur de la peau, qui a quelquefois près de deux pouces d'épaisseur, et qu'on prendrait pour un lard qui a commencé de rancir, ainsi qu'on s'en est assuré par la dissection. Les tégumens communs participent un peu de cette mollesse ou laxité, et en général ces

chevaux ne sont pas d'un bon service. Les chevaux fins ne sont jamais sujets à cette maladie.

Le véritable cheval de bât sera court de corps, par la raison que plus un bras de levier est court, plus il a de force pour résister au poids dont il est chargé. Il sera de la taille de quatre pieds cinq pouces à quatre pieds huit pouces, tout au plus; s'il était plus haut, on le chargerait difficilement, attendu que le harnais, déjà haut par lui-même, ajouterait encore à sa hauteur, surtout s'il était neuf. Il sera bien membré, bien traversé, bien gigoté, mais plutôt nerveux que trop étoffé; on s'attachera principalement à la bonté et solidité de ses jambes et de ses pieds. Des pieds mauvais sont un grand défaut dans les chevaux de bât, attendu qu'étant presque toujours employés dans des pays montueux, escarpés, hérissés de troncs d'arbres, de racines, de roches, etc., ils sont plus sujets à se déferrer, et leur ongle s'abîmerait de suite; ce qui les mettrait sur la litière plus ou moins de temps. Il pliera bien, et ses jarrets seront surtout bien coudés : avec cette conformation (des jarrets), il percutera facilement dans les montées par l'avantage qu'auront les pieds de derrière d'être plus près du centre de gravité, et le transport de la masse en

avant, qui s'exécute alors avec aisance, sera en raison de la plus ou moins grande détente de ces mêmes colonnes postérieures. Les descentes ne lui coûteront pas beaucoup non plus, attendu la facilité qu'il aura de s'accroupir ou de s'asseoir en quelque façon, quand il descendra, et de rejeter de cette manière, sur son arrière-main, une partie du fardeau qui se serait porté indubitablement en avant, et qui n'aurait pas manqué de fatiguer les épaules et les articulations inférieures des jambes de devant. On ne s'attachera pas aux qualités de sa bouche; le mors de bride qui, dans le cheval de selle, est un levier engagé, comme l'a dit Bourgelat, entre deux points opposés de résistence, qui sont les barres et la barbe, porte ici plutôt sur la commissure des lèvres que sur les barres, attendu qu'il n'y a point de gourmette, et que les mors de ces sortes de chevaux sont toujours horisontaux : souvent ils sont en bois. La colonne dorsale n'ira jamais en contre-bas; quand elle ferait un peu l'arc, ce ne serait que mieux. Il sera, autant que faire se pourra, dans un parfait aplomb; il ne sera pas bas du devant, ni sous lui (1); il sera bien ouvert, sans être

(1) Un cheval est dit sous lui, quand les pieds de

trop chargé d'épaules; il aura beaucoup de reins; ses côtes seront plutôt un peu rapprochées du haut que trop écartées, afin que le bât puisse être mieux assujetti : les chameaux et les dromadaires ne sont si propres à porter des fardeaux, que par l'arqûre plus ou moins prononcée de leur dos, et par le rapprochement de leurs côtes à leur union ou articulation avec l'épine dorsale, d'où résulte un angle plus ou moins aigu (2).

Les chevaux, dont les côtes sont en quelque façon en anse à panier, dont l'épine dorsale est de niveau, ou presque de niveau avec elles, reçoivent très-difficilement l'application du bât : ce harnais glisse alors de part et d'autre, malgré la précaution que l'on prend de serrer extraordinairement les sangles, lesquelles ne peuvent pas manquer, dans cette circonstance, de gêner plus ou moins la respiration, en comprimant la poi-

---

devant quittent la perpendiculaire pour se porter en arrière, c'est-à-dire, sous la poitrine; ils sont alors trop près du centre de gravité, et l'animal est presque toujours sur le penchant de sa chute.

(2) On voit que tous les arcs qui restent encore de l'ancienne architecture, notamment des Romains, contiennent bien moins de degrés que les arcs d'aujourd'hui; aussi voyons-nous de temps en temps s'écrouler ces espèces de voûtes qu'on a voulu appeler hardies, et qui ont été bien dignes de ce nom.

trine

trine qui, malgré la sage prévoyance de la nature d'avoir établi son grand axe du sternum à l'épine dorsale par deux points extrêmement solides, comme le sont ces parties, ne reste pas que de se ressentir plus ou moins de cette compression forcée. Dans les chevaux chez qui les côtes sont si élevées ou renflées, et chez qui par conséquent l'axe latéral-horizontal, ou petit axe, se trouve presque aussi grand que l'axe vertical, ou grand axe, les poumons doivent être plus ou moins génés, et la respiration plus ou moins pénible par l'inverse, en quelque façon, des axes de la poitrine. Les sangles trop serrées occasionnent encore, sous le sternum, des callosités qui dégénèrent bientôt en ulcères plus ou moins graves, et qui mettent ces animaux hors d'état de servir pendant plus ou moins de temps, par l'impossibilité où l'on est de pouvoir leur assujettir le bât, à cause de ces blessures. Ces ulcères sont, sur-tout en été, le foyer d'une vermine plutôt désagréable cependant que dangereuse.

Malgré que ces sortes de chevaux ne soient destinés à n'aller qu'au pas, sur-tout lorsqu'ils sont chargés, ils doivent néanmoins trotter librement et près de terre; afin que, s'il arrivait quelque cas urgent où l'on fût obligé de les faire trotter, leurs jambes ne seraient pas autant fatiguées par une

trop grande élévation de la masse. Ces cas sont rares à la vérité ; on ne pourrait les répéter trop souvent sans exposer ces animaux à des affections plus ou moins graves, soit externes, soit internes, quelque belle et bonne conformation qu'ils eussent d'ailleurs ; et cette allure précipitée ne dure alors que quelques minutes, de temps en temps : on les fait trotter plus longtemps et plus souvent, quand ils ne sont pas chargés ; et on ne fait pas mieux pour cela, à moins, encore une fois, d'être extrêmement pressé. De tels chevaux, quand ils sont bien choisis, semblent nager en trottant ; leur masse s'élève peu de terre, et leur fardeau paraît ne faire, en quelque sorte, qu'un seul et même corps avec le leur.

Ces chevaux ne doivent pas être délicats en ce qui concerne le manger et le boire : ils doivent sur-tout supporter la soif plus facilement que la faim ; car les voituriers, dans les longues marches principalement, parent facilement à celle-ci, par la précaution qu'ils ont de porter avec eux un peu de foin, dont ils mettent de temps en temps quelques poignées dans leurs gueulards ou sachets.

Il est un deuxième genre de travail de somme proprement dit ; c'est l'action de

de porter des brancards ; c'est-à-dire, ces espèces de litières ou voitures sans roues, sur lesquelles on transporte les militaires, ou malades, ou blessés, qui ne pourraient pas supporter d'être transportés sur une charrette ou voiture, sans courir le danger d'aggraver leur maladie. Ces brancards sont encore principalement consacrés aux pays montueux, escarpés, etc. On ne s'en sert guère en plaine que pour les cas précités.

Les chevaux destinés à ce genre de travail, sont pris parmi les chevaux de bât, et comme eux ils doivent avoir les jarrets bien coudés : ils n'en diffèrent ordinairement, quand ils sont bien choisis, que parce qu'ils sont un peu plus longs de corps, et par l'allongement des vertèbres lombaires ; allongement qui donne principalement à celui de derrière plus d'empire sur le fardeau, lors d'une montée, par l'avantage qu'il a de voûter le dos en contre-haut : il soulage encore dans une descente, par une espèce de bercement ou de vacillation, favorisé par l'extension et le jeu desdites vertèbres, celui de devant, qui doit s'accroupir et non se bercer, et qui, sans cela, recevrait trop de poids sur son avant-main.

On ne trouve point aussi facilement parmi ces chevaux les divers degrés de finesse que

l'on observe parmi les chevaux de trait, et moins encore ceux que l'on remarque dans le nombre des chevaux de selle.

Cheval de Trait.

Le cheval de trait doit être différemment conformé que le cheval de bât : il faut qu'il soit plus long de corps ; et quoiqu'il y ait plusieurs espèces de chevaux de trait, on ne trouve pas chez eux ces modifications et ces nuances si tranchantes, relativement au degré de finesse, comme dans les chevaux de selle.

Le terme de cheval de trait semble consacré aux chevaux de charrette, de guimbarde ; car on appelle chevaux de chaise, ou de cabriolet et de carosse, d'autres chevaux de trait, à la vérité, mais qui sont beaucoup plus fins en même temps, et plus légers. Les premiers sont des chevaux lourds, plus ou moins grands, mais ne devant jamais outrepasser cinq pieds deux pouces, parce qu'il serait difficile de trouver alors une grosseur qui répondît à la hauteur.

Les premiers ne vont jamais qu'au pas ; les autres au contraire observent rarement cette allure, mais trottent presque toujours, et galoppent même de temps en temps. Un attelage de chevaux de carrosse diffère encore d'un attelage de chevaux de cabriolet, en

ce que parmi ceux-ci, comme l'a fort bien observé Bourgelat, le bricolier fournit à un galop raccourci, tandis que le chèval du brancard trotte allongé, librement et diligemment.

Le cheval de charrette sera donc de la taille de quatre pieds huit pouces à cinq pieds deux pouces, tout au plus : il sera long de corps; ce qui lui donnera beaucoup d'empire sur le fardeau qu'il devra traîner, par l'avantage qu'il aura d'embrasser plus de terrein à chaque pas : cette longueur de corps, sur-tout si elle est favorisée par l'extension des vertèbres lombaires, infiniment plus mobiles que les vertèbres dorsales, facilite à ces sortes de chevaux le moyen de voûter l'épine en contre-haut, lors d'une grande résistance de la part du fardeau ; car alors le rapprochement des quatre pieds du centre de gravité, notamment de ceux de devant, commence par tenir en respect ce même fardeau, qui cède néanmoins dans l'instant à l'allongement du corps, opéré principalement par la détente des jambes de derrière, lesquelles chassent alors la masse en avant : mais cette détente qui accélère ou favorise le transport de la masse en avant, les mettrait bientôt sur le penchant de leur chute, si ce même fardeau ne fournissait lui-même un moyen de parer à cette même chute

par une nouvelle résistance qu'il oppose, et que ces animaux trouvent sur le collier ; alors le développement de leurs jambes de devant, que nous avons dit être plus ou moins près du centre de gravité, relativement à l'arqûre du corps, finit de les en garantir (de cette même chute), en embrassant plus ou moins précipitamment un nouveau morceau de terrein, et ainsi successivement.

Le cheval de charrette sera épais, très-ouvert de devant, ce qui supposera un grand poitrail ; les muscles pectoraux seront bien proportionnés ; il aura les épaules bien charnues, l'encolure forte, mais non pas pendante : ce qui, dans les chevaux entiers sur-tout, fait qu'elle présente des plis plus ou moins forts, qu'elle se gerce, que ces animaux sont sujets à une maladie psorique en cet endroit, qu'on appelle (cloux vieux), et qui est quelquefois bien difficile à détruire. Enfin, il présentera une masse plus ou moins énorme, pour pouvoir ébranler, quand il se jettera sur le colier, le fardeau qu'il a à traîner. De tels chevaux cependant doivent, avec cette conformation colossale, être proportionnés autant qu'il est possible : car, quoiqu'ils soient différemment conformés que les chevaux fins, il sont susceptibles de proportions ; et

comme l'a dit Bourgelat, « l'animal peut » être épais et court; il peut avoir une taille » déliée et médiocre, une taille haute et » avantageuse, et être exactement propor- » tionné : il peut y avoir mêmes propor- » tions, et cependant variété dans les » figures. » Ses jambes garderont l'aplomb autant que possible, sur-tout celles de devant; car, lorsque les genoux sont en dedans, les chevaux sont dits panards, et les genoux, genoux de bœuf : ce qui fait que ces animaux ne sont jamais aussi solides. Ce défaut, en outre, existe rarement sans que le coude ne soit trop rapproché du sternum, et par une suite presque inséparable, sans que le thorax ne soit plus ou moins étroit. Des genoux en-dehors constituent ce qu'on appelle des chevaux cagneux; mais ce défaut est extrêmement rare, en même temps que plus préjudiciable, comme celui des jambes trop en avant, ce qui est l'opposite d'un cheval qui est sous lui. On voit par là combien la nature, non moins prévoyante dans la structure du corps des brutes que dans celle de l'homme, veille également à leur conservation, en s'opposant constamment à tout ce qui peut dégrader son œuvre, puisque en tout et partout on voit les défauts capitaux infiniment plus rares que ceux qui ne sont que légers.

On fera encore attention aux pieds, qui, dans ces sortes de chevaux étant plus ou moins plats, seront rejetés, s'ils étaient combles (1), sur-tout encore si l'on n'est pas à portée d'avoir de bons maréchaux.

Je crois devoir donner une description particulière du cheval de limon ou de brancard, qui doit être considéré en quelque façon comme l'ame d'une charrette. J'aurais également bien des choses à dire du cheval de devant, qui est le vrai auxiliaire du limonier, sur-tout dans les attelages de quatre ou cinq bêtes; mais ces sortes d'équipages n'étant point employés aux armées, je me bornerai au premier.

Le cheval de limon ou de brancard doit approcher davantage des véritables proportions; il sera plus haut que les autres, parce qu'il sera aussi haut que long (2); il aura par conséquent le garrot très-élevé, le poitrail grand et charnu; il sera très-ouvert,

---

(1) On appelle pieds plats, ceux dont la sole est au niveau des parois du sabot; et pieds combles, ceux dont la sole dépasse plus ou moins ces mêmes parois; c'est-à-dire, dont la sole est plus ou moins bombée.

(2) La hauteur du cheval se prend du garrot à terre; et la longueur, de la pointe du bras à la pointe de la fesse inclusivement.

ce qui annoncera l'amplitude du thorax, bien capable de défendre et garantir les poumons de l'effet des secousses plus ou moins vives, et plus ou moins continuellement portées sur les côtes par le brancard de la charrette, dans des mouvemens désordonnés de cette partie, par suite des cahotages, soit de la part des ornières, des pierres, de l'inégalité des chemins, de divers heurts du moyeu contre des murs ou autres corps résistans, etc. Sa colonne dorsale ne sera point pliée en contre-bas ; il aura surtout beaucoup de reins ; ses jarrets seront bien évidés, bien coudés ; ce qui, dans les descentes, soulagera ses extrémités antérieures : l'aplomb (1) de ses jambes sera sur-tout

---

(1) Les jambes de devant peuvent pécher par six défauts d'aplomb ; savoir, 1.° si le cheval est arqué, alors le genou est, comme nous l'avons dit, en avant, et la jambe décrit une courbe plus ou moins prononcée ; 2.° si ce genou est trop en arrière ; 3.° si l'animal est panard ; 4.° si l'animal est cagneux ; 5.° si l'animal est sous lui ; 6.° s'il a les pieds trop en avant. Les jambes de dérrière sont réputées n'être pas d'aplomb quand les chevaux sont jarretés, ou qu'ils ont les jarrets en-dehors, ou droits sur leurs jarrets. Ce défaut-ci est plus important qu'on ne pense, attendu que la commotion des quadrupèdes est plutôt une percussion qu'une progression, et que, dans ce dernier défaut, au lieu de chasser

de rigueur. Ce cheval, en un mot, sera en quelque sorte un cheval parfait.

Voilà donc les véritables chevaux de trait qui conviennent pour la grosse artillerie. Quant à l'artillerie volante ou légère, on emploiera les chevaux que nous avons désignés être propres au carrosse, à la chaise et au cabriolet, et qui sont des chevaux plus ou moins allongés, plus fins, d'une moins grande et grosse stature.

Une autre coupe de chevaux un peu plus petits que les derniers, est très-employée dans les armées pour les charrois des vivres, pour toutes sortes de transports militaires : ceux de l'artillerie volante seront sur-tout les plus nerveux, lestes, légers, et auront un degré de finesse de plus que les autres. D'après ce court exposé, on ne peut pas révoquer en doute qu'il n'y ait dans le service militaire, ainsi qu'il a été déjà démontré, plusieurs genres de chevaux de selle, 1.° pour la grosse cavalerie ; 2.° pour les dragons, pour les chasseurs, pour les hussards, pour les officiers, et sur-tout pour les officiers supérieurs. Nous avons trouvé aussi divers genres de chevaux de trait, et deux seulement de chevaux de somme.

---

le devant, le derrière est au contraire entraîné par lui ; ce qui doit fatiguer extraordinairement les épaules.

APLOMB.

On a dû s'apercevoir, par ce qui a été dit plus haut, que le défaut d'aplomb est plus préjudiciable dans les jambes de devant que dans celles de derrière, malgré que celles-ci soient chargées de la percussion de la masse.

Le défaut d'aplomb sera d'autant plus préjudiciable que les membres seront plus déviés. L'on voit s'établir ici des angles contre nature, que l'on peut désigner sous les noms de grands angles, petits angles, angles externes, angles internes, etc.

Les colonnes qui soutiennent l'édifice, sont composées, comme l'on sait, de plusieurs pièces osseuses, posées uniquement les unes sur les autres, et dont les extrémités présentent des enfoncemens et des protubérances, qui se répondent et qui se reçoivent réciproquement pour établir ces espèces d'articulations que l'on a désignées sous le nom d'articulations par charnière; chaque membre n'en ayant qu'une par genou (l'épaule pour le train de devant, le fémur pour le train de derrière), qui est supérieure à toutes les autres, et d'où dépend particulièrement la translation de la machine. Si ces pièces osseuses, qui sont maintenues en place par diverses attaches, s'écartent de

leur direction naturelle dans un sens quelconque, il résultera de cette déviation, qui est alors une imperfection, que ces mêmes pièces, ne reposant pas sur toute la base qui leur a été départie, s'useront et se refouleront dans l'endroit du contact, d'abord par le propre poids de l'animal, et plus encore si on le charge. Cependant ces mêmes pièces ne souffriront pas autant que les ligamens et les muscles situés à l'opposite du frottement, puisqu'ils seront dans une action continuelle et forcée, pour s'opposer au resserrement des grands angles et à l'ouverture des petits.

Supposons, par exemple, un cheval panard ; vice qui reconnaît quelquefois pour cause l'étroitesse du thorax, et par une suite nécessaire, le serrement du coude contre le sternum, mais principalement la déviation du genou en-dedans. La partie inférieure du cubitus sur-tout ne portera, en quelque façon, que sur la moitié plus ou moins de cette surface du côté externe, et ne comprimera de même que la moitié à-peu-près de la surface supérieure du plan que présente la première rangée des os du genou : d'où doit résulter nécessairement deux angles ; savoir, un angle qu'on pourra appeler petit angle, angle interne, angle extrêmement aigu ; et l'autre

le grand angle, angle externe, angle extrêmement obtus, qui est formé par la jambe elle-même. Dans cet état de choses, les ligamens internes seront tiraillés, les muscles, aussi internes, entreront plus souvent et plus fortement en contraction pour s'opposer à l'écartement des os, sur-tout encore si, comme il arrive assez souvent, les attaches de ces muscles et leurs terminaisons ne sont point fixées sur des points assez saillans pour augmenter l'angle d'inclinaison.

Ce qui a été dit des chevaux, doit être applicable aux mulets : ils sont employés pour les mêmes usages, excepté pour la cavalerie. Les mulets (s'entend mules et mulets) sont plus sobres ; ils ont plus d'haleine; ils craignent bien moins la chaleur : c'est peut-être la raison pour laquelle on les emploie de préférence dans les pays chauds; mais aussi sont-ils moins francs que le cheval pour donner un coup de collier, ou pour porter un fardeau extraordinaire, mais de courte durée. Le cheval affronte le danger; il travaille jusqu'à s'excéder de fatigue. Le mulet est plus vicieux, sur-tout les mulets entiers ; ils sont plus poltrons, infiniment têtus : ce qui a nui plus d'une fois au service militaire.

SIXIÈME SECTION.

Vices de Conformation.

Je présumerais volontiers que les vices de conformation que les chevaux apportent en naissant, sont plus préjudiciables, quoique cependant moins nombreux, que ceux qu'ils contractent par la servitude. Je vais, autant qu'il sera en mon pouvoir, les énumérer tous.

Les vices de conformation que les chevaux apportent en naissant, sont :

1.° Une tête plus ou moins volumineuse, sur-tout chargée de ganache, de mâchoires, des yeux trop petits, et des nazeaux trop peu ouverts ;

2.° Une encolure plus ou moins mince renversée et longue, ou plus ou moins courte et épaisse ;

3.° Le trop peu de saillie des apophyses épineuses des premières vertèbres dorsales, qui constituent cette partie qu'on appelle le *garrot*, dont la beauté réside dans l'élévation et le tranchant ;

4.° L'épine dorsale plus ou moins voûtée en contre-bas ;

5.° L'arqûre de jambes de devant (1),

(1) Un cheval arqué est dit aussi frassicourt.

la déviation des genoux, soit en-dedans, soit en-dehors ;

6.° L'évasement du bassin par-devant, c'est-à-dire, un trop grand écartement entr'eux des os des îles ;

7.° La petitesse des jarrets, leur plénitude et leur construction plus ou moins droite ;

8.° La brièveté des jambes de devant ;

9.° La petitesse ou étroitesse du thorax ;

10.° La petitesse du ventre ;

11.° Le trop d'amplitude du thorax ;

12.° Le trop d'amplitude du ventre ;

13.° D'être rampins ou pinçarts, c'est-à-dire, de n'appuyer sur le sol que de l'extrémité de la pince des pieds de derrière ;

14.° D'être plus ou moins bas du devant, sous eux, ou d'avoir les pinces des extrémités antérieures trop en avant ;

15.° D'être plus ou moins ensellés ;

16.° D'être plus ou moins jarretés ;

17.° D'avoir les pieds trop petits ou trop grands.

Une tête trop volumineuse doit fatiguer l'encolure à laquelle elle est attachée ; et ce défaut sera d'autant plus grave que l'encolure sera trop longue. Ces têtes sont ordinairement mal attachées (1), et les chevaux

(1) Voyez, dans ce qui a déjà été dit à ce sujet, les inconvéniens des têtes mal attachées.

sont sujets aux fluxions et aux maux d'yeux.

Le trop peu d'ouverture des nazeaux est encore un défaut sur lequel on passe trop facilement l'éponge, parce qu'on n'en connaît pas la conséquence. Comment veut-on, en effet, que la respiration soit libre et aisée, s'il n'entre pas dans les poumons une assez grande quantité d'air pour les dilater ? Et comment veut-on encore que la santé ne soit pas plus ou moins altérée par le moindre travail de l'individu, lorsque la respiration, cette belle et admirable fonction de l'économie animale, ne sera pas dans sa parfaite intégrité ? Il arrivera dès-lors que la circulation du sang sera plus ou moins en défaut, puisqu'elle doit être toujours en proportion directe avec elle : les canaux aériens applatis, affaissés, ne permettront point aux vaisseaux sanguins de se dilater assez pour recevoir le sang qui leur est envoyé par l'artère pulmonaire, etc. Cet état, sans nuire essentiellement à la vie, doit miner peu-à-peu la santé, et déterminer, dans un espace de temps plus ou moins court, ou plus ou moins long, mais toujours relatif au travail auquel on soumet les animaux, des vices qui étonnent par leur gravité, et dont on cherche la cause ailleurs que dans les organes de la respiration.

Une encolure mince, longue et plus ou moins

moins renversée, ne convient nullement pour un cheval de selle; car, outre qu'elle prive l'animal de toute grâce, elle fausse encore la main du cavalier, par la sensibilité de la bouche, qui est quelquefois extrême : aussi le cheval, pour se soustraire à la douleur que lui cause la pression du mors, soit par une main indiscrète, ou parce qu'il sera mal embouché, plie le cou à droite et à gauche, s'encapuchonne, sur-tout si la tête est encore trop longue.

Le trop de brièveté de cette partie (de l'encolure), sur-tout si, comme il arrive assez souvent, il est compliqué du trop d'épaisseur, intercepte le sentiment qui doit exister entre la bouche du cheval et la main du cavalier, principalement s'il est mal embouché; et ces encolures sont toujours roides.

Une encolure mince, longue, horizontale, est toujours plus ou moins fatiguée pour le soutien de la tête, parce que son trop peu d'épaisseur provient, non du moindre nombre des muscles, mais bien de leur moindre volume, relativement à la plus petite quantité des fibres qui entrent dans leur structure; ceux-ci étant alors, de toute nécessité, plus ou moins perpétuellement en contraction pour résister au poids, sur-tout encore si la tête est trop grosse, comme il arrive quelquefois, ne peuvent qu'être plus

ou moins tiraillés et fatigués. Le ligament cervical est aussi plus ou moins tiraillé à son tour, principalement si le garrot est peu élevé, parce que c'est aux premières apophyses épineuses des vertèbres dorsales qu'il a son attache fixe; et dès-lors touchant presque, et sur-tout de base à base, la colonne cervicale, que nous devons regarder ici comme un mât plus ou moins incliné, il fait l'office de haubans, et n'a aucun pouvoir sur lui, ou du moins très-faible, etc., etc. Les extrémités antérieures peuvent encore être fatiguées par la puissance qui résultera du prolongement du bras de levier, etc. Aussi Bourgelat a dit : « Son avantage (en parlant du ligament cervical) est plus » grand dans la fonction dont il est chargé, » lorsque le garrot est plus élevé, parce » que la base de la colonne résultant des » vertèbres cervicales, est plus éloignée du » point de l'attache de ce ligament aux » apophyses épineuses des vertèbres dorsales, » et qu'il doit être considéré comme fai- » sant l'office de *haubans* qui maintiennent » les mâts des vaisseaux, et qui les affer- » missent. »

Et plus bas : « Que si l'encolure est droite, » c'est-à-dire que si les vertèbres cervicales, » en partant de leur base, sont déterminées » sur-le-champ en avant et dans une direction

» plus ou moins horizontale, alors il faudra » les envisager comme un mât plus ou » moins incliné, qui fatiguerait plus ou » moins ses *haubans*, sans parler des incon- » véniens que nous venons de décrire, et » qui résulteraient encore de l'extension du » bras de levier. »

Le trop peu d'élévation ou de saillie des premières apophyses épineuses des vertèbres dorsales, est encore un grand défaut; car, outre les désavantages dont nous venons de faire mention, et qui privent l'animal de toute grâce, cet état facilite singulièrement à l'individu les moyens de se blesser à cette partie, parce que les garrots bas sont évasés, plus ou moins ronds, épais et charnus; la selle s'y porte toujours dessus (1).

L'épine dorsale plus ou moins voûtée en contre-bas, constitue cet état par lequel on désigne un cheval *enselle*. Il prive l'animal de la force dont il jouirait, si cette colonne osseuse était horizontale. Cet état accroît encore prodigieusement et presque continuellement la contraction des muscles de cette partie, qui font tout ce qu'ils peuvent pour s'opposer à ce que le poids (j'entends

(1) Les réactions sont encore plus ou moins dures dans un cheval bas du devant.

ici seulement le propre poids de cette colonne) ne la porte davantage en contre-bas. Ces mêmes muscles seront encore plus fatigués quand l'animal portera un fardeau, quelque léger qu'il soit. De tels chevaux ne sont que de parade, s'ils sont de race, parce que l'encolure, qui semble s'élever perpendiculairement du garrot d'où elle sort, couvre, pour ainsi dire, le cavalier qui semble enseveli à moitié dans l'animal. Alors plus que jamais, ainsi qu'il a déjà été remarqué, l'homme paraît ne faire qu'un seul et même individu avec le cheval. « Mais, a dit Bourgelat, un trait de beauté, » acheté aux dépens d'une qualité essentielle, » ne la compense point, et n'en est qu'un » appas plus trompeur. » Comment, en effet, un cheval ainsi construit pourrait-il porter des fardeaux, s'il était du genre des chevaux grossiers ? car, outre la fatigue que doivent éprouver continuellement les muscles dorsaux, comme nous l'avons déjà observé, pour parer à l'affaissement de cette colonne, d'autant plus voûtée en contre-bas, qu'elle portera un plus grand fardeau, cet état diminuera encore la capacité de l'abdomen, altérera sa configuration, de même que celle du thorax, et forcera ainsi les viscères contenus dans ces deux cavités, notamment ceux de l'abdomen, à se loger

où ils pourront ; et dès-lors les uns iront du côté du bassin, où ils seront gênés par les os qui le composent ; et les autres, en refoulant le diaphragme vers la poitrine, iront gêner les poumons, le cœur, etc. ; d'où peuvent naître des accidens plus ou moins graves.

L'arqûre des jambes sera plus ou moins grave selon que l'animal sera peu nerveux, ou d'une faible constitution. Ce défaut sera moins grand, si les muscles extenseurs des jambes sont bien prononcés, et qu'ils aient leurs attaches et leurs terminaisons sur des points bien saillans.

L'évasement du bassin favorise ou détermine ce défaut qu'on désigne sous le nom de chevaux jarretés : et si à ce défaut, comme je l'ai vu souvent, est jointe l'étroitesse du thorax, l'animal est incapable du plus léger service, et doit être condamné à la voirie.

Les chevaux *jarretés*, ou *crochus*, ou *clos du derrière*, ont les pointes de leurs jarrets en-dedans, qui, non-seulement se touchent dans l'état de repos, mais s'appuient plus ou moins fortement l'une contre l'autre ; et dans l'action, ces parties s'écorchent par le frottement continuel qu'elles exercent l'une sur l'autre, au point d'établir des plaies plus grandes que des écus de six

livres, et d'autant plus difficiles à guérir qu'elles se renouvellent par le moindre exercice de l'individu. Ces chevaux sont totalement à rejeter : en outre, ils traînent les jambes, au lieu de les lever ; ils se bercent continuellement dans leur marche, en jetant alternativement, tantôt à droite, tantôt à gauche, le poids de leur corps. Comment, en effet, pourraient-ils avoir les mouvemens de ces extrémités bien libres et bien ordonnés, puisque les cavités cotiloïdes, d'où dépend principalement le mouvement, et par une suite nécessaire, la principale cause de la percussion, sont trop écartées de la ligne de direction du centre de gravité ? On n'a qu'à jeter un coup-d'œil sur le cheval ainsi conformé, ou sur son squelette, pour se convaincre de suite de ce que je viens d'avancer.

La petitesse des jarrets est encore un grand défaut, sur-tout si ce vice est compliqué de leur peu de courbure. C'est de la belle conformation de ces parties que dépend principalement la percussion, de même que la conservation de l'avant-main, puisqu'alors les extrémités postérieures étant rigoureusement le point fixe, la machine est portée ou chassée librement en avant ; au lieu que, dans le cas de mauvais jarrets, le derrière devient en quelque façon le point mobile, et le devant est obligé de

le traîner, au lieu d'être chassé par lui. On en voit un exemple dans les lièvres, qui ne courent si rapidement et si long-temps que par la grande courbure de leurs jarrets.

Les jarrets trop coudés constitueraient aussi un défaut, qui serait que la pince des pieds de derrière étant trop près du centre de gravité, l'animal serait réputé être sous lui du derrière; ce qui rendrait plus difficile la percussion, fausserait l'équilibre et priverait le cheval de la grâce qui doit accompagner toutes ses actions, par un bercement plus ou moins prononcé du train de derrière, etc.; mais ce cas est si rare qu'il n'en existe peut-être pas un sur mille.

La brièveté des jambes de devant est aussi plus ou moins préjudiciable, non-seulement parce que ces parties doivent être fatiguées par le rejet sur elles d'une partie du poids de l'arrière-main, mais aussi parce que la poitrine de ces animaux peut quelquefois souffrir de l'avancement, ou pour mieux dire, de la chute sur le diaphragme des viscères de l'abdomen. Ces inconvéniens seront encore plus graves, si l'animal est sous lui, si la cavité de l'abdomen n'est pas assez ample, etc. Un cheval, bas du devant et court du corps, sera toujours d'un mauvais service, parce qu'il sera

presque continuellement sur le penchant de sa chute.

Le défaut d'amplitude du thorax est sans contredit le vice le plus capital ou le plus préjudiciable de ceux que les chevaux apportent en naissant (ce défaut ne pouvant jamais, ou presque jamais, être dû à la servitude); car, outre la gêne de la respiration, sur laquelle je reviendrai un peu, malgré que j'en aie déjà parlé à l'article des nazeaux trop peu ouverts, ces chevaux ayant, en conséquence de ce vice de conformation, les coudes serrés contre la poitrine, et par une suite nécessaire, trop près de la ligne de direction du centre de gravité, ne sont doués, ni de force, ni d'adresse ; les pinces de devant se portent en-dehors : ce qui fait qu'ils se coupent plus ou moins fortement, puisqu'en cheminant ils décrivent une courbe plus ou moins grande, au lieu de porter leurs jambes en avant et directement.

Le défaut d'amplitude du thorax est donc un vice incurable ; car, outre les inconvéniens que nous avons décrits, en parlant des nazeaux trop peu fendus, ces mêmes inconvéniens sont ici plus aggravés, attendu la gêne qu'éprouvent toujours et constamment les viscères contenus dans cette cavité. On peut remédier à l'étroitesse des nazeaux, en les leur fendant, comme cela se pra-

tique quelquefois ; et il y a même des pays où c'est une mesure générale pour les chevaux destinés à aller à la découverte : mais il en est tout autrement ici ; nul remède curatif ne peut trouver son application pour cet état : on ne peut que le pallier par un repos absolu et par l'hygiène. Que faire alors d'un tel animal, qu'on ne peut même pas garder pour luxe et pour parade, puisqu'il cesse d'être beau par ce vice capital de conformation? Ces animaux ne sont susceptibles d'aucun travail pénible ; ils sont toujours plus ou moins maigres, secs et exténués. Et comment pourraient-ils, en effet, acquérir de l'embonpoint, lorsque les poumons, qui sont, comme l'on sait, le principal organe de la sanguification, par lesquels sont rendues méables les particules des alimens, par lesquels les molécules chileuses sont broyées, sont changées, affinées, si je peux m'exprimer ainsi, pour pouvoir enfiler les tuyaux fins, déliés, et aller réparer toutes les déperditions qui se font, tant à l'intérieur, par la transudation des viscères, etc., qu'à l'extérieur, par la transpiration insensible, etc., etc. Cependant l'on voit tous les jours des connaisseurs, ou soi-disant tels, accorder leurs suffrages à de pareils chevaux, parce qu'ils leur ont paru plus légers, plus lestes, etc. ;

mais ils ont été de suite convaincus de leur mauvais choix, par le premier travail qu'ils en ont exigé, et auquel ces animaux n'ont pu résister en aucune manière. L'étroitesse du thorax s'oppose encore au développement des poumons; et des poumons trop petits annoncent de suite la faiblesse de l'individu, parce que ces organes influent singulièrement sur l'organisation musculaire.

Un ventre trop petit peut être préjudiciable au développement du fœtus dans les femelles; dans le cheval au contraire, cet état passe pour une qualité, parce que l'animal est plus léger.

La trop grande capacité de la poitrine rend les chevaux plus ou moins lourds, lents dans leurs différentes allures; car l'on sent bien que l'articulation du bras avec l'épaule étant trop éloignée de la ligne de direction du centre de gravité, ne peut déterminer que d'une manière embarrassée, le mouvement et l'action des articulations qui lui succèdent dans le membre. Ces animaux sont encore gros mangeurs (toutes les fonctions s'exécutant parfaitement); aussi sont-ils pour la plupart pléthoriques : mais ils sont courageux, robustes, forts, etc.; et de tels chevaux doivent avoir la préférence pour le trait.

Le défaut d'amplitude du ventre doit

nécessairement amener la gêne des viscères que cette cavité contient ; et les fonctions de ces viscères seront plus ou moins lésées ou en défaut, selon le degré de pression, et selon la qualité du viscère comprimé.

Un ventre plus ou moins volumineux nuit à un cheval de selle, parce que les viscères qu'il contient, n'ayant jamais éprouvé aucune gêne, ont pris un accroissement plus ou moins considérable, sur-tout si l'animal, étant poulain, a trouvé une bonne et abondante nourriture. Outre que ces chevaux sont plus ou moins lourds, ils sont de plus exposés à devenir poussifs.

Le défaut d'être rampins ou pinçarts, devient quelquefois incurable, quand ce vice est négligé dans son principe ; et comme ce vice ne peut être détruit ou pallié que par une ferrure analogue et bien raisonnée, j'en parlerai en son article.

Les chevaux bas du devant ne peuvent être guère d'un bon service, excepté pour le trait, de même que ceux qui sont sous eux. On sent bien, ainsi qu'il a été dit, que la fatigue de ces jambes doit être en raison de la gravité de ces deux défauts par l'augmentation, quoiqu'accidentelle, de la puissance.

Les chevaux, qui ont les pinces antérieures trop en avant, ne peuvent guère

entamer du terrein, et le derrière est nécessité à un plus grand jeu des muscles de l'arrière-main et des dorsaux, particulièrement pour opérer la percussion; mais ce dernier défaut est extrêmement rare, comme celui de l'anticipation des pinces postérieures sur le centre de gravité.

Le défaut d'être ensellé est plus ou moins préjudiciable, comme celui d'être plus ou moins jarreté, et d'avoir les pieds ou trop petits ou trop grands. Dans le premier de ces deux derniers cas, l'animal n'ayant pas assez de base, ne sera pas si stable. Dans le second, il peut être plus ou moins lourd, et en outre sujet à se couper (1).

Il y a des vices qui peuvent être héréditaires, comme la ponsse, la fluxion périodique sur les yeux, certaines exostoses, etc.

Certains de ces vices s'effacent avec l'âge: d'autres s'atténuent : d'autres s'aggravent et

---

(1) Outre que les chevaux chez qui les pieds sont extrêmement volumineux, ont les jambes plus ou moins fatiguées, non-seulement par la masse du sabot, mais encore par l'addition du poids résultant du fer, sur-tout si le maréchal a favorisé l'accroissement de la corne, en mettant un fer qui ne la comprime pas, et qui ne présente pas une vraie résistance à la force du piston; c'est que, outre cela, les chevaux sont fort sujets à broncher, etc.

accompagnent l'individu jusqu'à la mort ; quelquefois ils la hâtent.

Les vices de conformation que les chevaux contractent par la servitude, ou dans les pâturages sont :

1.° De devenir droits sur leurs jarrets, principalement lorsqu'ils pâturent sur des terreins trop montueux et inégaux. Les mâles y sont encore plus sujets, s'ils pâturent avec les femelles, parce que, pour peu qu'ils se sentent d'amour, ils font leurs efforts pour les sauter, et très-souvent, pour les suivre, ils font plusieurs pas sur leurs pieds de derrière seulement ; d'autrefois ils se renversent en arrière à la suite de cette attitude qu'on appelle *pointes* ;

2.° De devenir arqués, soit pour un travail trop long-temps continué ou trop fatigant, sur-tout si l'animal y est soumis trop jeune ; soit quand, dans les pâturages, on leur attache les jambes de devant avec celles de derrière, soit du même côté, soit diagonalement : on sent bien que les os étant tendres, peuvent se refouler aisément dans l'endroit du contact ;

3.° D'avoir les jambes engorgées, ou d'humeurs par un trop long repos, ou par un trop grand séjour dans les pâturages humides et marécageux ; car ce n'est pas seulement l'eau dans laquelle ils sont presque

continuellement pour chercher leur nourriture, qui contribue ou dispose à ce vice, mais encore les herbes elles-mêmes qui sont trop abreuvées, et qui ne contiennent que peu de principes nutritifs sous un grand volume: ces herbes en outre sont fades, insipides, etc. Le séjour plus ou moins continuel dans l'eau, favorise encore un accroissement plus ou moins grand de leurs sabots, leur évasement, et, par une suite nécessaire, l'exubérance de la sole au niveau des parois du sabot, et quelquefois au-delà; ce qui constitue les pieds plats et combles. Les jambes s'engorgent encore par la stagnation et l'épaississement de l'humeur qui lubrifie les tendons, à la suite des grandes et continuelles fatigues; cet état étant quelquefois tel que les tendons fléchisseurs, notamment des jambes de devant, n'ont presque pas de jeu, ce qui ne peut provenir alors que de l'exhalation ou dissipation des parties les plus tenues et les plus déliées de l'humeur tendineuse, parce que les parois des graines des tendons, ayant été portées par une trop grande distension au-delà du terme de leur élasticité, n'ont pu reprendre leur ton et leur ressort pour revenir sur elles-mêmes, et réagir sur l'obstacle qui les a surmontées;

4.° De devenir droits sur leurs boulets; ce qu'on appelle être *bouletés*: ici les tendons

fléchisseurs se sont raccourcis ou racornis, et les extenseurs ne leur ont pas opposé assez de résistance. Les ligamens articulaires ont été aussi trop distendus. La partie inférieure du canon (1) ne repose pas de toute sa base sur la partie supérieure de l'os du paturon ; celui-ci se porte plus ou moins en arrière par sa partie inférieure, ou demeure dans une direction à-peu-près droite, au lieu que, dans l'état naturel, il devrait former avec la verticale un angle de quarante-cinq degrés. Un cheval bouleté est absolument hors de service ;

5.° De devenir pinçarts, sur-tout à l'écurie, quand ils trouvent à loger leurs pieds dans l'intervalle des pavés;

6.° D'avoir des suros aux jambes;

7.° D'être affectés de la fluxion périodique aux yeux : ce que l'on désigne par le terme vulgaire de *la lunatique*, de *cheval lunatique* ;

8.° D'avoir des vessigons et des capelets (2);

---

(1) Le canon est cet os qui est au-dessous du genou et du jarret, et qui forme une grande partie de la jambe de l'animal.

(2) On appelle vessigons des tumeurs plus ou moins molles ou plus ou moins dures, qui occupent le creux des jarrets, c'est-à-dire, l'espace qui règne entre le calcaneum, la partie inférieure du

9.° D'être privés de l'accroissement de la croupe et de l'encolure, quand on les châtre trop jeunes.

La servitude afflige encore les chevaux d'exostoses à presque toutes les articulations inférieures de leurs membres, quelques-unes de ces articulations étant quelquefois tout-à-fait ankilosées. Les vertèbres lombaires et dorsales s'exostosent aussi très-souvent, soit par cause externe, soit par cause interne, mais plus souvent par celle-ci:

De devenir tiqueurs (1), et d'avoir de trop grands sabots.

---

tibia, et le tendon qu'on appelle dans l'homme, le tendon d'Achille. On appelle vessigon simple, quand il n'y en a qu'un, soit en-dedans, soit en-dehors; vessigons chevillés, quand il y en a un de part et d'autre. Le capelet est une tumeur du même genre, reconnaissant, pour la plupart du temps, les mêmes causes que les vessigons, située sur la pointe du jarret, c'est-à-dire, sur le calcaneum.

(1) Il y a plusieurs espèces de tic; le plus commun est celui qui porte les chevaux à appuyer les dents sur les bords de la mangeoire: ce qui use plus ou moins promptement les dents, suivant que la mangeoire est de bois ou de pierre. D'autres tiquent sur la longe ou sur d'autres corps. Il y á des chevaux qui tiquent en l'air; d'autres en émeusant avec leur tête. Il s'en trouve qui ont un tic qu'on appelle le tic de l'ours, parce qu'en effet ils se bercent de droite

La

La castration avant l'âge de 3 ans surtout, encore y en a-t-il qui la pratiquent avant 2, donne lieu à des imperfections qui n'auraient jamais existé, si on avait attendu à ne couper les poulains qu'à l'âge de 4 ou 5 ans; et si l'on voit tant de mauvais chevaux par-tout, maigres (1), sans

---

à gauche et de gauche à droite, s'appuyant tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre; mais ce bercement n'a lieu que dans le train de devant.

On a prétendu, et on le croit assez généralement encore, que le tic fait maigrir les chevaux, en ce que, dit-on, ils perdent, dans l'action de cette mauvaise habitude (ceci doit s'entendre de l'appui des dents incisives sur la mangeoire), une plus ou moins grande quantité de salive; il y en a qui perdent aussi de l'avoine, parce que, quand ils en ont pris une bouchée, et qu'ils viennent à tiquer, il en tombe toujours par terre. J'ai vu pourtant beaucoup de chevaux tiqueurs plus gras et mieux portans que ceux qui étaient à côté d'eux, nourris et pansés de la même manière. Cependant je regarde cette mauvaise habitude comme un vice; et un cheval, qui n'a que peu d'heures pour manger et pour se reposer, doit nécessairement maigrir avec ce vice.

(1) Je dois relever ici une erreur de M. Huzard, qui dit que les chevaux hongres sont plus gros que les chevaux entiers; et il donne, pour fortifier son opinion, la comparaison des coqs avec les chapons: mais cette comparaison est absolument infirmée et même détruite, quand on examinera les équipages

encolure et sans croupe, c'est qu'on les a châtrés trop jeunes : car si on ne peut pas révoquer en doute que la castration s'oppose aux progrès de la formation de l'encolure et de la croupe, pourquoi la privation des testicules ne peut-elle pas influer également sur l'organe pulmonaire, sur l'organisation musculaire, etc. ? Les coqs, privés de ces organes, ne chantent plus, ou ne font entendre qu'une voix peu sonore et très-rauque. Les chevaux châtrés hennissent moins fortement que les chevaux entiers ; mais il y a moins de différence que parmi les coqs. Voyez encore ces hommes, ou plutôt ces créatures innocentes qu'un luxe barbare autant que raffiné, qu'une cupidité déshonorante autant que peu réfléchie,

---

des charrettes sur les grandes routes. S'il y a un cheval hongre avec deux ou trois chevaux entiers, ce sera toujours celui-là qui sera le plus maigre. Qu'on se transporte à Paris au bureau des diligences, rue des Victoires, où il n'y a que des chevaux entiers, on y verra tous ces chevaux gras à lard, parce qu'ils sont tous, ou presque tous entiers ; et s'il y en a quelqu'un de maigre, c'est parce qu'il est hongre. Qu'on examine encore les étalons, même après leur monte, ils ont toujours un embonpoint plus ou moins séduisant. En un mot la castraction, du moins quant aux chevaux, dispose plutôt à la maigreur qu'à l'embonpoint.

qu'une servitude humiliante autant qu'outrageante, ont privé de ces organes, seuls témoins de la virilité; voyez-les, dis-je, comme ils sont craintifs, peu robustes, peu entreprenans, n'étant homme qu'en apparence; et cette voix si recherchée, et qui est la cause unique de l'état honteux de la plupart de ces misérables, entendez comme elle n'offre que des accens féminins, encore plus foibles, et qui ne peuvent être que du goût des ennemis du genre humain.

Seront exclus de tout genre de service militaire :

Les chevaux qui vont l'amble;

Ceux dont la capacité du thorax serait trop petite;

Les chevaux arqués (1), comme ceux qui auraient le défaut opposé, c'est-à-dire, en qui les genoux seraient en quelque sorte creux;

Ceux dont la capacité du thorax serait trop petite, attendu qu'outre les inconvéniens déjà mentionnés, ce vice de conformation la porte à se couper plus ou moins fortement, au point que le sang coule quelquefois jusques sur le paturon, et que les

(1) On entend par cheval arqué celui dont les genoux se portent en avant.

sabots en sont plus ou moins teints à force de se toucher; on n'admettra pas non plus ceux qui se couperaient beaucoup, malgré qu'ils ne fussent point trop serrés des côtés: ce qui serait une preuve certaine de la faiblesse de la machine et des membres particulièrement.

On rejettera également ceux dont la colonne dorsale serait trop voûtée en contre-bas; qui auraient les jambes engorgées; qui seraient affectés de suros trop près des tendons ou des articulations, ou trop douloureux; qui seraient trop jarretés, ou en qui les jarrets seraient petits, droits et tarés de vessigons et de capelets; comme aussi ceux qui seraient bouletés, encastelés (1),

(1) On appelle encastelure le rapprochement des talons l'un contre l'autre; car on dit du pied du cheval le talon de dehors, le talon de dedans, ou simplement le talon. Il arrive quelquefois aussi que le sabot est serré dès sa naissance; mais il l'est toujours davantage en bas qu'en haut: alors ses parois ou quartiers, au lieu de présenter une obliquité comme dans les pieds ordinaires, tombent perpendiculairement et rentrent même en-dedans, sur-tout en talon. Dans ces sortes de pieds, la fourchette est peu volumineuse, et c'est ce qui favorise en grande partie ce vice, qui fait boiter plus ou moins fortement l'animal.

Ce défaut est naturel ou accidentel; dans ce dernier cas, il est occasioné par la maladresse ou igno-

extrêmement arqués; ceux dont les pieds seraient trop combles, trop petits, trop évasés, cerclés (1), douloureux ou trop dérobés (2); ceux qui seraient extrêmement pinçarts : ce qui les met à tout instant en danger

---

rance du maréchal, qui aura trop creusé les talons et rogné la fourchette ; il est moins préjudiciable que le défaut naturel, puisqu'il se guérit ordinairement en ne touchant jamais ni aux talons, ni à la fourchette : il n'en est pas de même du vice naturel qui exige quelquefois de grandes opérations.

Les chevaux fins, dont le sabot est petit, haut, étroit, allongé, aride, y sont plus sujets ; les chevaux d'Espagne y ont sur-tout plus de disposition que les nôtres : les mulets n'en sont pas non plus exempts.

(1) Les pieds cerclés sont ceux en qui on observe des élévations en forme de cordons de deux à trois lignes, et qui ceignent le sabot en forme de cercle ; cet état fait souvent boiter l'animal, parce que la partie interne de ces espèces de cordes ou cercles, qui fait aussi un peu de saillie en-dedans, comprime le corps caneléé : d'où doit résulter une douleur plus ou moins vive, qui est annoncée par la claudication.

(2) On nomme pieds dérobés, ceux dont les quartiers ou parois, tant internes qu'externes, s'éclatent facilement, et quelquefois au point qu'ils ne peuvent presque pas supporter les lames des clous. Il faut être extrêmement versé dans la connaissance du pied du cheval pour remédier à ce défaut, qui est quelquefois si considérable qu'il a eu tenu des chevaux sur la litière les mois entiers.

de s'acculer par la flexion trop précipitée de l'os de la couronne sur le paturon, ou pour mieux dire, par la trop grande flexion du pied qui semble, dans ce moment, ne tenir presque pas au reste de la jambe, au point qu'on en a vu dont la partie antérieure du sabot était plus ou moins usée, de même que la couronne, à force de servir de point d'appui sur le sol. Dans le repos, le dessous du pied est presque continuellement en-dehors.

On n'admettra pas non plus les chevaux dont l'avant-bras serait trop court; car, par une suite nécessaire de conformation, ils doivent avoir le canon plus long pour suppléer à la briéveté du cubitus, et alors le canon, qui est la partie du membre la plus mince, étant trop longue, sera incontestablement plus faible, et l'individu ne peut pas être d'un grand service : les mouvemens de ses jambes de devant seront plus brillans à la vérité, parce que l'articulation du genou étant plus haute, l'extrémité du membre sera bien plus relevée à chaque flexion; mais tombant de plus haut, cette partie sera plus ou moins promptement ruinée.

Les chevaux maigres, trop étroits de boyaux, ceux en qui la moindre action détermine une espèce de diarrhée ou une copieuse déjection de matières stercorales,

dont le séjour dans le corps aurait encore fourni à la matière des nutritions ; ceux qui seraient affectés de la pousse, de la fluxion périodique sur les yeux, parvenue au dernier degré, ce qui n'est pas alors fort éloigné de la cécité, sur-tout si la fluxion est sur les deux yeux, seront également exclus.

On bannira du service militaire, pour la selle :

Les chevaux aveugles ; ceux qui seraient arqués, soit qu'ils tiennent ce vice de naissance ou de la servitude, malgré que, dans le dernier cas, il est plus préjudiciable ; ceux qui auraient le défaut opposé ; ceux qui auraient les jarrets trop droits, étroits, ronds et trop pleins; les chevaux poussifs ; ceux qui seraient atteints de la fluxion périodique sur les yeux; qui auraient des suros ou trop douloureux, ou trop près des tendons et des articulations ; qui seraient trop ensellés ; qui auraient un effort de reins, dont la capacité du thorax serait trop étroite : ce qui les rend très-serrés du devant, et borne extrêmement le jeu de leurs épaules; dont l'encolure, en partant du garrot, serait plus ou moins horizontale ou basse; ceux en qui cette partie, de même que la tête, serait trop volumineuse.

Ceux dont les pieds seraient trop volumi-

neux ou trop petits, trop plats, combles, trop dérobés; qui seraient trop jarretés, extrêmement pinçarts; qui seraient sous eux, ou trop bas du devant; qui auraient une encolure trop mince et trop flexible; qui auraient un ventre trop volumineux; ceux en qui il n'existerait aucune liberté dans les épaules, seront aussi mis au rebut.

On doit encore exclure de ce service ceux qui vont l'amble; qui sont trop ombrageux; ceux qui mordent, qui ruent; ceux qui sont extrêmement délicats sur le boire et sur le manger; ceux qui seraient couronnés (1); ceux qui ne savent pas galoper, de même que ceux dont le trot sur-tout est trop précipité ou trop tardif, attendu que les chevaux de troupe donnant ensemble, ne doivent présenter en quelque façon qu'une seule et même masse.

On voit par cette dernière observation que l'accélération ou la lenteur du trot, qui doit être une raison d'exclusion pour le

---

(1) On appelle chevaux couronnés, genoux couronnés, les chevaux en qui ces parties sont affectées, ou de cicatrices, ou qui offrent une plus ou moins grande quantité de poils blancs, mais semés clair, dont la peau en cet endroit est plus ou moins épaisse, et presque calleuse; ce dernier cas démontre évidemment que les chevaux tombent assez souvent.

cheval de selle à la guerre, ne le serait pas pour un cheval de particulier; ce qui démontre clairement que ces vices ou défauts, comme beaucoup d'autres, ne sont pas absolus.

La surdité devrait être encore une raison d'exclusion pour tous les genres de service militaire, à moins que l'animal qui en serait affecté, ne fût doué de beaucoup d'instinct, qu'il fût sensible aux différentes aides, que sa vue fût des meilleures, et qu'il se trouvât d'ailleurs d'une très-bonne constitution.

Les chevaux rétifs, ceux qui se cabrent, qui reculent, qui se défendent des éperons, ou simplement de leur approche, à coups de pieds et même à coups de dents, qu'ils dirigent sur les jambes du cavalier, seront totalement à rejeter.

On bannira de même les chevaux trop ouverts du devant; ce qui suppose une poitrine trop large, qui fait que ces chevaux ont trop d'épaules, un trop grand poitrail; ce qui les rend plus ou moins lourds, sur-tout pour le galop.

Seront aussi exclus ceux qui auraient la bouche extrêmement sensible, attendu qu'ils seraient dans le cas de renverser le cavalier par les pointes plus ou moins droites, et plus ou moins promptes et précipitées, lors d'un coup de main mal appliqué sur les rennes.

Seront exclus pour chevaux de bât et de brancard :

Les chevaux aveugles; ceux qui auraient un effort de reins; qui auraient la poitrine trop serrée ou trop évasée; en qui la colonne dorsale serait voûtée en contre-bas; qui auraient les pieds trop évasés, trop plats, combles, encastelés, dérobés, trop petits; qui seraient trop longs de corps; qui auraient des jarrets droits, petits ou tarés de vessigons et de capelets, ceux qui étant bien ferrés se couperaient (1); qui, sans être bas

(1) Avant de rejeter un cheval qui se coupe, il faut faire bien attention à sa construction, sur-tout de son devant, ensuite à la ferrure; car il y a des chevaux bien conformés qui se coupent : ce qui ne peut provenir, à moins d'une débilité extrême de toute la machine, que de la maladresse ou de l'ignorance du maréchal qui aura laissé déborder le fer en-dedans, ou qui n'aura pas rogné plus ou moins verticalement le quartier interne qui avait trop de propension à se porter en talus, sur-tout quand les pieds sont naturellement trop évasés, l'obliquité devant être plutôt en-dehors qu'en-dedans; car, toutes les fois que les quartiers de dedans s'évasent par une cause quelconque, leur bord ou leur partie inférieure étant plus près de la ligne de direction du centre de gravité, le pied qui se dégage de terre pour embrasser du terrein, atteindra plus facilement et frottera plus ou moins fortement le membre portant. On remédie à cela par une bonne ferrure. J'en parlerai ailleurs. Des rivets extrêmement longs font couper aussi le cheval.

du devant, n'auraient pas beaucoup de garrot, ou en qui cette partie serait trop charnue et évasée; ceux qui seraient arqués par la servitude ; qui seraient trop pinçarts ; ceux qui seraient couronnés.

Seront rejetés du service militaire pour la charrette :

Les chevaux dont la poitrine serait extrêmement serrée, qui se couperaient très-fort; dont la colonne épinière aurait souffert quelque forte secousse, contusion ou distension, ce qui s'annonce par la vacillation du train de derrière, et qui constitue ce qu'on appelle vulgairement *tour de rein*, *effort de reins*, parce qu'en effet les muscles et les ligamens des vertèbres lombaires infiniment plus mobiles en tout sens que les vertèbres dorsales, sont plus sujets à être tiraillés, distendus, etc.

Ceux qui seraient trop étroits de boyaux, qui seraient trop courts et trop hauts de corps ; ceux qui auraient de trop mauvais pieds, dont le cubitus serait court et ses muscles trop peu prononcés, le canon extrêmement long, les pieds très-volumineux, comme il arrive ordinairement en pareil cas, et quelquefois combles et dérobés. De tels chevaux mériteraient d'être conduits à la voirie : un particulier même ne pourrait pas en tirer parti, et ils lui seraient bientôt à

charge, parce que le service qu'il en retirerait ne compenserait pas la nourriture et les autres dépenses, puisque ces chevaux-là ne pourraient travailler que peu d'heures de la journée.

On ne rejettera pas pour cheval de selle :

Celui qui serait un peu serré du thorax, pourvu qu'il ne se coupât pas, n'en sera que plus léger, sur-tout s'il est nerveux ;

Celui dont l'encolure et la tête seraient un peu volumineuses, pourvu qu'il soit bien d'aplomb, et sur-tout qu'il ait la bouche bonne ;

Celui qui serait ensellé, mais pas trop, pourvu que le garrot fût haut et tranchant, et que l'encolure, en sortant de là, s'élevât plus ou moins perpendiculairement ;

Celui dont l'encolure sera mince, pourvu que la bouche ne soit pas trop sensible ;

Celui qui serait un peu jarreté, pourvu qu'il ne se coupât pas ;

Celui qui ayant le ventre un peu volumineux, sera de constitution plutôt sèche qu'humide: ce que l'on reconnaîtra par son plus ou moins de vivacité, par le manque de gros poils aux jambes, par leur largeur, par le détachement du tendon (1), et en-

(1) On entend par tendon détaché, l'écartement plus ou moins sensible du tendon fléchisseur des

core plus par l'uni et le brillant de son poil ;

Celui qui serait borgne, si l'on était bien assuré que la perte de l'œil a été occasionée par une cause externe plutôt que par une cause interne ;

Celui qui serait un peu arqué, mais de naissance, pourvu qu'il fût nerveux ;

Celui qui serait un peu jarreté, mais dont les pointes des jarrets à leurs parties internes ne se toucheraient pas l'une contre l'autre ;

Celui qui serait couronné, mais d'un genou seulement : ce qui suppose que c'est un accident particulier occasioné par un faux pas, sur-tout encore si les genoux sont effacés, et que la peau ne soit ni trop dure, ni calleuse, ni boursouflée, comme cela arrive aux chevaux qui tombent souvent.

On pourra admettre pour cheval de bât :

Celui qui, sans être court de corps, sera cependant assez étoffé, et aura l'épine dorsale, sinon un peu voûtée, du moins horizontale et tranchante ;

Celui qui sera jarreté, pourvu que les pointes de ses jarrets ne s'excorient pas en

---

quatre pieds, ou plutôt des tendons appelés sublime et profond, ou perforé et perforant, ces tendons alors paraissant ne pas toucher au canon.

marchant par le trop grand frottement de l'une contre l'autre ;

Celui dont l'encolure sera horizontale, et même penchée, pourvu qu'il ne soit pas sous lui, ni bas du devant ;

Celui qui serait un peu rampin ou pinçart, pourvu qu'on ne vît pas de marques qu'il a marché avec la partie antérieure du sabot ;

Celui qui serait serré du devant, pourvu qu'il ne se coupât pas ;

Celui qui ne serait que borgne, pourvu qu'on fût assuré que l'œil qui lui reste fût bien bon, et qu'il a perdu l'autre par cause externe plutôt que par cause interne.

On pourra employer pour chevaux de trait :

Ceux qui seraient bas du devant, droits sur leurs jarrets, un peu bouletés, sous eux, dont les jambes seraient un peu arquées, les genoux couronnés : ce qui arrive aux chevaux qui ont beaucoup d'ardeur pour tirer ; dont l'encolure serait horizontale, même penchée ; qui seraient pinçarts ; qui auraient un ventre plus ou moins volumineux ; qui seraient même beaucoup ensellés, pourvu que ce défaut ne fût pas accompagné de trop de ventre ;

Ceux qui seraient aveugles, pourvu qu'ils

fussent bien constitutés d'ailleurs, et sur-tout que l'ouïe fût bonne ;

Ceux qui seraient serrés du devant, qui se couperaient, mais de temps en temps seulement ; en général les chevaux de trait n'ont pas besoin d'approcher autant de la perfection comme les chevaux de selle, de bât et de brancard.

On voit par l'énumération, qui vient d'être faite des vices de conformation, soit naturels, soit acquis, que certains, mais le plus petit nombre, sont absolus, essentiellement préjudiciables, tandis que les autres ne sont que relatifs, et alors de peu d'importance.

Mais quand j'ai dit que l'on pourrait employer pour tel ou tel service un cheval avec telle ou telle tare, je suppose qu'après avoir choisi, on n'en aura pas trouvé d'autre, ou plutôt qu'on ne peut pas trouver de cheval sans défaut ; et quand j'ai été moins rigide pour les chevaux de trait, c'est que ceux-ci ne portant aucune espèce de fardeau, leur chute, s'ils venaient à tomber, ne pourrait être suivie d'autre accident que du mal qu'ils pourraient se faire eux-mêmes en tombant.

L'exemple que je vais rapporter, convaincra sans doute les esprits les plus éloignés de notre opinion.

J'ai avancé que l'inaptitude au service dépendait plutôt du mauvais choix que l'on faisait d'un cheval, que de certains vices de conformation naturels ou acquis, qui sembleraient l'en exclure.

En effet, je suppose que j'aie besoin de trois chevaux, un pour la selle, un pour le bât et un pour le trait. On me les présente. Le premier, sur lequel je fixe mes regards, est arqué sous lui, et un peu long de corps : il n'est pas des mieux faits ; mais il est passable, et sa bouche est bonne. Le second est très-court, très-ramassé ; il a une mauvaise encolure, et n'a pas de bouche ; il a de plus ses jambes de derrière trop droites. Le troisième enfin est extrêmement long de corps ; il a la colonne dorsale voûtée en contre-bas, une encolure renversée (1) ; il est bas du devant ; il a les pieds plats et très-évasés : ces chevaux, qui sont à-peu-près de la même taille, du même âge (car ils ne sont ni vieux, ni jeunes), un peu maigres, doivent, au premier aspect, me paraître trois rosses, soit que je les examine ensemble ou séparément. Je trouve dans tous des défauts notables, qui doivent me les faire rejeter ;

(1) Une encolure est dite renversée, quand elle imite plus ou moins celle du chameau.

cependant

cependant j'en ai un besoin urgent, et je n'en trouve pas d'autres dans le moment. Je reviens à eux ; je les examine de nouveau, et leurs défauts ont grossi, au lieu de diminuer dans le peu de temps que j'ai cessé de les voir. Je me décide cependant, et je les achète ; parce que j'y suis forcé. Je les confie aux gens qui doivent les conduire : on les met au travail ; et, dès le troisième jour, on vient me dire que l'un d'eux, celui de la charrette, met près de deux heures pour parcourir un chemin qu'un autre parcourrait à-peu-près dans une heure ; que celui que l'on avait mis au bât, est tombé sous le fardeau, et s'est bien blessé. On ne veut plus monter celui qui avait été destiné pour la selle, parce qu'il bronche à tout instant, et qu'il est tombé même plusieurs fois. Après tout, on ne veut plus conduire ces chevaux, et on en veut d'autres : j'ai beau faire des représentations et engager à la patience ; tout est inutile. Je me fais amener ces animaux, et je trouve que le peu de travail qu'ils ont fait les a déjà abîmés, non-seulement de fatigue, mais de blessures. Je les examine avec attention ; j'analyse leurs défauts, ainsi que le travail auquel on les a soumis. Après de mûres réflexions, et après avoir invoqué les secours de l'art, je

me suis convaincu qu'aucune de ces trois bêtes n'avait été mise à sa place. En effet, on avait mis à la charrette le plus court, qui n'a ni jarrets, ni encolure, qui est trop ramassé, et qui n'a pas non plus de bouche. On avait employé pour le bât celui qui est arqué, sous lui et un peu long de corps; et enfin on avait fait servir pour la selle le troisième, qui est extrêmement long de corps, qui a la colonne dorsale voûtée en contre-bas, etc. J'ai donc changé ces trois chevaux; j'ai destiné et placé pour le bât le second; j'ai mis à la selle le premier, et le troisième à la charrette. Mes vues ont été passablement bien remplies, et autant qu'elles pouvaient l'être dans cette conjoncture, parce que, manquant de chevaux, j'ai été obligé de prendre ceux que j'ai trouvés; et après avoir mûrement réfléchi sur leurs défauts, j'ai dit : quoique le premier soit arqué, sous lui, un peu long de corps, il a cependant la bouche bonne, et est arqué de naissance; il ne peut donc convenir qu'à la selle, parce que le cavalier aura soin de tenir bride en main, de se porter en arrière, en gagnant le fond de la selle dans de légères descentes, et de mettre pied à terre, quand les descentes seront trop rudes. Le second, qui est très-court, qui n'a pas de bouche, etc., ne

pouvant nullement convenir à la charrette, trouvera sa place pour le bât, malgré qu'il ait les jambes de derrière trop droites, c'est-à-dire, malgré que ses jarrets ne soient pas assez coudés ; mais il est ramassé, etc. Ces qualités, qui seraient ailleurs des défauts, lui donnent un avantage bien réel pour porter des fardeaux.

Le troisième enfin, qui est trop long de corps, etc., ne pouvant nullement convenir, ni au bât, ni à la selle, servira avec plus d'avantage pour la charrette, parce que, n'ayant ni fardeau, ni cavalier à porter, le bras du levier résultant de l'excessive longueur du corps, n'en souffrira nullement; et comme il est encore bas du devant, et qu'il peut broncher et même tomber, ses chutes, si elles ont lieu, ne seront point suivies d'accidens aussi graves, tant par rapport à lui que pour le fardeau qu'il aurait porté, s'il eût été mis à ce genre de travail.

Le hennissement du cheval est encore un point trop essentiel pour le passer sous silence ; et cependant personne n'y fait attention.

Si l'étroitesse du thorax gêne, et l'organe pulmonaire, et les autres viscères de la poitrine, si cette gêne est la source de certains vices dans les viscères des autres

cavités, relativement à l'imperfection de la circulation du sang, les résultats ne peuvent être que le défaut de développement de certains de ces viscères, par le défaut de sécrétions et d'excrétions, etc., etc., etc.

Une belle poitrine ne contribue donc pas peu à l'énergie du hennissement. Cette voix du cheval, qui suppose, quand elle est belle et sonore, et l'intégrité de l'organe dans lequel cette faculté se produit, et l'ensemble des facultés vitales qui concourent à la déterminer, fait voir, dans la plus grande évidence, que l'altération de cette faculté est, ainsi que l'a dit un savant, une preuve d'une lésion analogue, soit dans ses propres organes, soit dans l'activité des forces vitales.

Le cheval, sans avoir les sons de sa voix aussi sensibles et aussi marquans que les sons de la voix de l'homme, a quelquefois des hennissemens forcés, traînans; il en manifeste aussi de plaintifs, de gais et de colères; il en fait entendre de temps en temps de modulés. Ils sont tous plus ou moins significatifs, sur-tout ceux du désir et ceux du plaisir. En un mot, un cheval qui hennit fortement, faiblement, modérément, et cela dans la même émission, est, sans contredit, un bon cheval, quand bien même il serait laid; car il pourrait être plus ou

moins cornu (1), n'avoir pas une belle encolure, ni une belle tête, etc. Mais toutes ces modifications (de sa voix) sont un indice non-équivoque de la perfection de sa santé, et sur-tout de la bonne conformation de son larynx, de sa poitrine, etc.

Quand j'ai dit que le cheval était, après l'homme, la plus belle production du Créateur, je me suis étayé sur sa figure particulièrement (2), la plus distinguée de celles de tous les autres animaux; car si le visage de l'homme est l'image du cœur, comme on le dit ordinairement, c'est autant par la diaphanéité de sa peau, que par l'état de ses yeux; mais le cheval n'ayant point sa peau transparente, y supplée par

---

(1) On entend par cheval cornu, celui dont les os des îles sont plus ou moins saillans; ce qui rend la croupe plus ou moins laide : mais cette difformité est presque toujours une qualité, puisque la grande saillie de ces os, en éloignant les muscles et les ligamens qui y sont attachés de l'axe du mouvement, leur donne plus de force par l'augmentation de l'angle d'inclinaison.

(2) Par le terme de figure, je n'entends pas parler de sa face, comme chez l'homme, mais de son port, de son extérieur, de sa contenance; et de même que Tournefort a désigné la figure des plantes, ou leur port, *habitus plantarum*, de même je désignerai la figure ou port du cheval, *habitus equi*.

un regard qui ne le cède presque en rien à celui de l'homme. On ne peut pas dédaigner non plus ses qualités internes : et, si j'osais, je dirais que le cheval a quelquefois du moral.

De même que parmi les hommes on en voit de fins, de communs et de grossiers; de même l'on voit parmi les chevaux ces diverses nuances aussi sensibles ; ce qu'on ne trouve point dans les autres classes d'animaux. Qu'on les examine, ces classes d'animaux, en commençant, si l'on veut, par le chien, qui est presque toujours et presque par-tout la compagne de l'homme. Prenez une espèce quelconque : celle du levrier, par exemple ; rassemblez 20 ou 30 au plus de ces animaux du même âge et de la même taille ; mettez-les d'abord tous ensemble ; examinez-les ensuite l'un après l'autre ; comparez-les les uns aux autres; faites-les courir ; faites-les arrêter : que votre œil exercé à retenir leurs diverses allures et leur figure, en note déjà quelques-uns qu'il aura distingués. Voyez-les de nouveau ; retenez bien votre choix ; séparez-vous d'eux pour quelques instans ; revenez à votre inspection, vous ne retrouverez plus ceux sur lesquels vos regards s'étaient arrêtés avec assez de complaisance ; ils sont confondus pour vous avec les autres : et si vous

persistez à continuer de noter les nuances pour retrouver et vous assurer de votre choix, vous dédaignerez bientôt les individus qui naguère avaient eu vos suffrages, pour les accorder à ceux que vous aviez peut-être regardé avec le plus d'indifférence. Abandonnez cette espèce ; prenez celle du mâtin, du braque, etc., vous n'obtiendrez pas des résultats plus satisfaisans : vous verrez toujours les mêmes nuances à-peu-près, les mêmes conformations, les mêmes allures, le même poil ou la même soie, la même figure (*habitus*) ; nul point piquant de noblesse ne charmera vos regards, tandis qu'il vous serait impossible de rassembler une vingtaine de chevaux du même âge, de la même taille, du même poil, sans en distinguer parmi eux de plus ou moins fins, ou communs, qui, une fois peints à vos yeux, ne s'effaceraient plus de votre mémoire, etc. Mais on se demandera peut-être quel est l'animal le plus esclave ? L'état de domesticité contribue-t-il à ces différences ? Outre que cette question ne peut point trouver ici sa place, c'est qu'elle est encore difficile à résoudre ; et de même que le chien, qui a, comme l'a dit Buffon, un esprit d'emprunt, le cheval, à son tour, a emprunté ou plutôt reçu de l'homme bien des qualités, quand la mesure des

leçons a été en un juste rapport avec ses forces et son intelligence. Aussi il a fallu un génie supérieur et presque plus qu'humain, pour faire exécuter à ce quadrupède ces airs de manége si admirables, en même temps que surprenans, et qu'aucune autre espèce d'animaux du monde ne peut exécuter; mais c'est réservé aux chevaux de selle et de race : et s'il faut en croire les voyageurs, il n'y a aucun pays comme l'Arabie, où les chevaux soient aussi fins et aient autant d'instinct. Aussi est-ce cette race sur-tout qui ennoblit les haras de l'Europe, pour les chevaux de selle. Cela n'est pas surprenant, parce que c'est la première race des chevaux de l'univers; c'est d'elle que les princes et les grands de l'Europe tirent les chevaux qui ornent leurs écuries. Les Arabes vivent en quelque façon en société avec leurs chevaux, couchent pêle-mêle avec eux, sans aucune crainte; car ils savent très-bien que ces animaux ne se coucheraient jamais, s'ils appréhendaient de blesser ou de gêner quelqu'un qui serait couché à côté d'eux (1); ils leur parlent et se font entendre,

(1) Dans l'automne de 1777, un étalon arabe, qu'on appelait César, était à l'école vétérinaire d'Alfort, destiné pour saillir les jumens. Il avait sa loge dans l'écurie, ou hôpital des blessés. La police de

ne les fatiguent jamais trop, ne les mettent au travail que peu-à-peu, et quand ils sont

---

cette école était telle alors que, toutes les nuits, deux élèves étaient de garde, tant pour soigner les chevaux les plus malades, que pour surveiller les autres, en cas qu'ils se détachassent, qu'ils s'entre-ruassent, etc., les palefreniers étant couchés. Une nuit où j'étais de garde, mon camarade me pria de le laisser reposer, après que nous eûmes fait notre ronde, ou visite de tous les hôpitaux; il se coucha dans la loge de César, et à son côté, en observant de se tapir ou de se coller, en quelque façon, le long de la cloison de la loge. Je me mis à lire sur le lit d'un palefrenier qui était absent cette nuit-là, qui était vis-à-vis la loge de ce cheval. Un peu après minuit, quand cet animal eut mangé, je m'aperçus, par hazard, qu'il voulait se coucher; mais mon camarade ayant écarté en dormant son bras et sa jambe gauches, il l'examina, après avoir néanmoins essayé de s'accroupir; il se releva et continua de manger: il tenta de nouveau de se coucher, se collant et frottant même le mur avec ses côtes, s'accroupissant de nouveau jusque près du sol, mais il se relevait ensuite: enfin il serra avec son museau le bras de mon camarade près de son corps. Il restait la jambe à serrer; il tenta d'y aller avec la tête; mais il ne le put, étant attaché trop court: il l'examina de nouveau en le flairant. Enfin, voyant cet animal dans l'impatience, ou le besoin de se coucher, et étant très-satisfait de l'avoir vu agir de la sorte, je l'attachai au bout de sa longe pour voir ce qu'il ferait: il alla sentir la cuisse et la jambe, fit même semblant de les serrer contre le

ce qu'on appelle bien noués, c'est-à-dire, à l'âge de 6 à 7 ans. Enfin ils les traitent, pour ainsi dire, comme leurs semblables. Aussi ces chevaux arrivent-ils à une extrême vieillesse, et exempts pour la plupart d'infirmités.

D'après tout ce qui vient d'être dit, il n'est aucun animal dont le caractère, si je puis

---

corps; mais il ne l'exécuta pas, se remit à sa place, et tenta de nouveau de se coucher. Il se serait écorché peut-être les côtes contre le mur, si je n'eusse éveillé mon camarade, à qui je racontai ce qui venait de se passer. Il ne bougea pas tant que je parlai à mon camarade. Nous lui parlâmes ensuite tous deux; il nous écouta avec beaucoup d'attention, et même avec complaisance; et dès que nous nous fûmes retirés, il se coucha, après avoir néanmoins jeté les yeux sur nous, comme pour nous dire adieu, ou pour nous demander la permission de se coucher.

Il lui est arrivé d'autres fois à-peu-près le même fait; comme aussi de ne pas oser se relever quand quelqu'un dormait à côté de lui; car on a observé que, quand on ne dormait pas, il ne se gênait point.

La grandeur de la loge et la quantité de paille qu'on tenait sous cet étalon, engageaient plus d'une fois les élèves à se coucher auprès de lui : on lui parlait souvent; et quand on a dit qu'il connaissait lorsqu'on dormait, je pense que c'est plutôt quand il ne voyait pas remuer, et qu'il n'entendait point parler.

me servir de cette expression, approche le plus de celui de l'homme que le cheval. Le Créateur l'a fait uniquement pour lui. En effet, un homme à cheval paraît ne faire en quelque sorte qu'un seul et même individu : les volontés du cavalier sont transmises au cheval d'une manière enchanteresse ; celui-ci les prévient même souvent. Ainsi, force, noblesse, courage, docilité, obéissance, oubli quelquefois de soi-même, etc.; voilà les qualités de ce précieux animal, qui partage avec son maître, ainsi que l'a dit Buffon, les fatigues de la guerre, et la gloire des combats (1).

Nous devons donc le regarder comme l'animal le plus parfait après l'homme ; et peut-être a-t-il encore, sur le chef-d'œuvre du Créateur, la supériorité relativement au mode de ses proportions géométrales (2).

Quoique je n'aie nullement fait mention des jumens, il est entendu qu'elles sont sujettes aux mêmes vices de conformation que les chevaux; mais un des principaux, et qui leur est très-commun, c'est celui d'être basses du devant : elles ont encore

---

(1) Voyez encore ce qu'a dit du cheval le grand naturaliste français.

(2) Proportions géométrales du cheval déjà citées.

assez souvent trop de ventre ; mais ce dernier défaut n'est pas aussi préjudiciable que le premier, sur-tout s'il est accompagné d'un garrot rond et charnu. Ces jumens alors ne peuvent servir que pour le trait.

Cependant les jumens sont aussi bonnes que les chevaux ; je croirais même leur constitution meilleure que celle du cheval hongre ; et si on leur préfère les chevaux pour la troupe, c'est sans doute parce que, quand elles entrent en chaleur, elles ne mangent pas, ne font que hennir, et ne sont guère capables d'aucun service.

En France, on ne souffre aucun cheval entier presque nulle part, moins encore dans la troupe, parce qu'en général ils sont méchans : je crois cependant qu'on pourrait les élever comme ceux qu'on a châtrés, en prenant toutefois plus de peine : aussi serait-on bien dédommagé de cette peine en ayant des chevaux infiniment plus robustes, plus sobres, plus légers, et surtout moins ombrageux. Les chevaux entiers vivent plus que les chevaux hongres.

SECONDE PARTIE.

L'ACADÉMIE avait désiré, ainsi qu'il a été dit, que le Mémoire fût accompagné,

1.° D'une spécification exacte et fondée en principe des défauts de race auxquels sont sujets les chevaux du pays habité par l'auteur ;

2.° D'un état exact et spécifié des haras de ce même pays ;

3.° D'une courte exposition de la nature des encouragemens, et des obstacles qu'y a éprouvés l'éducation des chevaux pendant le cours d'un siècle.

Trois chefs composeront cette seconde partie, qui sera terminée par un aperçu sur la ferrure.

PREMIER CHEF.

Défauts de Race.

Il n'est aucun pays où, avec autant de

moyens qu'a eus la France dans tous les temps et sous tous les rapports possibles, il se soit toujours trouvé aussi peu de chevaux et avec autant de dégénération, notamment depuis plus d'un siècle. L'on doit sentir déjà que cela a été la faute du gouvernement. Oui sans doute, et je suis forcé de le dire : il en a été de l'administration des haras comme de tant d'autres administrations, où la plupart des agens ne sont point à leur place, et plus souvent encore incapables d'en gérer aucune. Je ne chercherai pourtant pas ici à détracter les administrateurs, en les accusant de cupidité ou de concussion; mais il n'en est pas moins vrai que la cause de l'abâtardissement de nos belles races de chevaux, doit leur être attribuée par l'ignorance ou la négligence qu'ils ont apportée dans leur gestion, et plus souvent encore par ces deux vices à-la-fois. Souvent aussi des chefs insoucians ont pu se laisser gagner par des subalternes rusés et avides de gain, et, sans s'en apercevoir, ils ont ainsi compromis la richesse de la nation.

L'administration des haras est, sans contredit, l'administration la plus importante d'un état bien policé; elle influe sur le service militaire, sur le commerce, sur l'agriculture, sur l'économie rurale et domestique, sur les arts, sur la navigation

des canaux et des rivières, enfin sur le luxe. Il en est donc des chevaux de luxe comme des autres productions nationales somptueuses qu'un homme aisé doit se donner, parce que tout bon citoyen doit se faire honneur de sa fortune, en se procurant de beaux chevaux, des bijoux, des domestiques, etc. Eh ! que deviendraient tant de milliers de bras employés dans les diverses manufactures, si les riches, au lieu d'y aller dénouer le cordon de leurs bourses, le serraient au contraire, et entassaient leurs trésors ?

L'administration des haras, quand elle est négligée, est donc très-préjudiciable à la patrie ; elle peut contribuer à sa ruine, sur-tout ayant des guerres à soutenir, par l'importation des chevaux qu'elle est alors obligée de se procurer, même à grands frais, parce qu'on trouve par-tout, et surtout en pareil cas, des gens qui vous rançonnent ; il arrive même, par des circonstances qui ne peuvent point trouver place ici, qu'on ne peut avoir que des chevaux médiocres, qui, n'étant point acclimatés, reçoivent une secousse plus ou moins vive, soit de la part de la température atmosphérique, soit de la part des alimens, tant solides que liquides, et quelquefois de tous ensemble ; et cela peut contribuer, dans une

affaire décisive, à compromettre le salut de la nation ; au lieu que nos haras nationaux, s'ils avaient été bien dirigés, auraient été dans le cas de fournir des chevaux à nos voisins, après avoir pourvu nos troupes.

Les chevaux indigènes, quand ils sont bien proportionnés, sont infiniment supérieurs aux étrangers, parce qu'étant acclimatés, ils sont à l'épreuve de toute influence.

Les haras ont été toujours mal administrés en France : et outre que cette nation a mis une parcimonie condamnable dans l'achat des étalons et des jumens, c'est qu'elle a sans cesse et sans attention, protégé et placé dans cette administration des gens qui ne se connaissaient, ni en chevaux, ni en aucune manière de les gouverner. Comment, en effet, un officier de cavalerie, sans aucune connaissance d'anatomie ni de physiologie, qui à peine connaissait la robe d'un cheval, pouvait-il décider des qualités intrinsèques d'un étalon qu'il voyait pour la prémière fois ? Il suffisait qu'il le trouvât beau, pour qu'il fût adopté : et combien en a-t-on refusé qui, achetés ensuite, et en cachette par des particuliers, ont donné les plus belles productions ; tandis que la plupart de celles qui résultaient des étalons reçus ou approuvés par les inspecteurs des haras, etc., leur étaient

étaient très-inférieures. Il sortait annuellement, soit de chez des seigneurs, soit de chez des particuliers, de bien plus beaux chevaux, et en plus grand nombre, en proportion des étalons, que des haras nationaux.

En 1779, il y avait, dans les écuries du roi et du comte d'Artois, deux chevaux de selle de toute beauté, nés à Bellesta, ci-devant Haut-Languedoc, au pied des Pyrénées, une des terres du duc d'Estissac, et dont ce seigneur avait fait présent à ces princes. On pourrait encore citer une infinité d'exemples pareils.

Il s'est trouvé cependant parmi les inspecteurs des haras de bons connaisseurs et désintéressés, qui auraient rendu de grands services à la chose publique; mais malheureusement leurs pouvoirs ont été trop bornés; et par une fatalité qui semble planer sur toutes les administrations, s'il y a un homme probe, vigilant et actif, il est éloigné de son poste, et souvent disgracié.

Tous ceux qui ont écrit sur les haras, se sont appesantis, avec juste raison à la vérité, sur le peu de soins et d'attention que l'on a apportés dans le choix des étalons et des jumens; mais ils se sont tus, ou presque tus sur l'éducation de l'élève, sans faire attention que la négligence ou le mépris de

cette éducation, était la source d'une infinité de vices qu'on ne peut plus ensuite corriger. Ce qu'ils ont dit des jumens n'approche pas non plus du but. Ils ont laissé de côté des qualités assez essentielles, pour ne s'occuper que de qualités pour la plupart superficielles et de nulle importance.

La France a toujours été un état riche : elle a, dans certaines provinces, des pâturages qui ne le cèdent en rien à aucune autre nation ; et ces diverses provinces ou départemens, qui ne sont pas tous égaux pour la température, étaient faits pour fournir des chevaux de tout genre de service, depuis les plus fins et les plus déliés, jusqu'aux plus grossiers et aux plus lourds ; car on ne peut pas ignorer que le climat et la nourriture influent beaucoup sur l'individu, sur-tout lorsque cette nourriture est consommée sur les lieux mêmes, soit dans les pâturages, soit à l'écurie. Il y a des pays sans doute qui possèdent une nourriture pour les chevaux, en quelque façon privilégiée. En Espagne, par exemple, l'orge en grain et sa paille forment la principale et la meilleure nourriture des chevaux de cette nation ; au lieu qu'en France, on préfère l'avoine à ce grain, et la paille sert pour les bœufs et les vaches, parce que les chevaux la rebutent. On ne pourrait

pas nourrir, en France, ni ailleurs, un cheval d'Espagne avec la paille d'orge et l'orge en grain, ainsi qu'on le fait dant ce royaume, sans qu'on ne s'aperçût bientôt d'une altération plus ou moins sensible dans l'individu. « Une personne, dit » Bourgelat, qui, ne voulant admettre » aucune distinction relative aux divers » pays en ce qui concerne les qualités des » productions végétales, et s'obstinant à » nourrir un b au cheval espagnol avec » de l'orge, sous le prétexte qu'il était ha- » bitué plutôt à ce *grain* qu'à l'*avoine*, se » trouvera forcée d'y renoncer, après l'avoir » vu attaqué d'une fourbure des plus vio- » lentes, et telle que l'occasionnerait l'*avoine* » elle-même à tout cheval qui en mange- » rait inconsidérément. »

Feu M. le marquis de Gudanes a porté plus loin que cela ses expériences ou sa curiosité. Il avait un superbe cheval espagnol qu'il nourrit pendant près d'une année avec de l'orge et sa paille, qu'on allait chercher en Espagne, dans le village même où ce cheval était né. Il faut dire que la terre de Gudanes est sur les Pyrénées, et qu'il n'y avait qu'une douzaine de lieues à-peu-près de la demeure du cheval, au lieu de sa naissance. Cependant il avait été transplanté du midi au nord de la montagne qui

séparait ces lieux, en même temps que les deux royaumes. Malgré cette précaution, ce cheval commença à n'être pas autant en vigueur au bout d'une année. On abandonna cette nourriture, qui revenait d'ailleurs très-chère. On le mit au foin, à la paille et à l'avoine, mais par gradation à ce dernier grain, parce qu'on lui donna encore pendant quelque temps de l'orge pour la moitié de sa ration ; et cet animal se refit dans moins de deux mois, et devint un des plus beaux chevaux qu'on eût vu depuis bien long-temps.

Les chevaux suisses, francomtois, hollandais, ne sont à leur tour si massifs, avec des pieds plats, etc., que par rapport à l'influence de la nourriture, qui est extrêmement abondante, plus ou moins aqueuse. Le climat influe aussi à son tour sur ces individus.

Un grand vice qui a régné encore dans les haras, a été de ce qu'on n'a pas éloigné pour les générations futures les premiers-nés, soit mâles, soit femelles, parce que sans doute ces individus avaient annoncé quelque chose : aussi a-t-on été étonné assez tôt que leurs productions leur aient été très-inférieures, et que ces mêmes individus soient devenus à leur tour tout-à-fait méconnaissables. On les a rejetés alors, à la

vérité, mais malheureusement ils avaient commencé par abâtardir la race.

Les premiers-nés doivent être bannis des haras, sans aucun égard et sans distinction de sexe, quelque belle ou plutôt quelque séduisante que soit leur structure. Qu'on examine tous les animaux, en commençant par l'homme, on verra que les cadets l'emportent infiniment en belle conformation sur les aînés.

On a également permis trop légèrement, et sans se livrer à aucune réflexion, les accouplemens incestueux, soit entre frères, soit de père à fille, et de fils à mère. De pareils accouplemens ne doivent être tolérés qu'autant que ces individus seraient de toute beauté et de race pure (1), ou qu'on serait dans une disette de beaux mâles et de belles femelles; et encore s'apercevra-t-on bientôt combien les vues ont été bien peu

---

(1) Les accouplemens incestueux, même de race pure, ne peuvent réussir que dans le climat propre de cette race, ou dans un autre climat absolument analogue. C'est vainement qu'en Suisse, et dans là ci-devant Franche-Comté, l'on voudrait tirer race de deux individus arabes ou espagnols. L'air, la nourriture, le sol, les dénatureront bientôt; et à la troisième, et peut-être même dès la deuxième génération, ils seraient méconnaissables.

remplies, malgré que ces individus annonçassent des qualités plus qu'ordinaires. Qu'on examine la production des mariages entre proches, encore que les deux époux soient passablement bien conformés, leurs descendans ne seront pas de même : ils dégénéreront; et cette dégénération s'accroît avec une rapidité étonnante. Je connais, par exemple, certains villages où tous les habitans sont presque tous parens les uns des autres. Aussi on n'y voit ni beaux hommes, ni belles femmes; et dans ces mêmes lieux, on voit que les individus qui y ont été importés, soit mâles, soit femelles, ont donné des productions bien supérieures à celles du pays, quoiqu'alliés avec des citoyens du lieu. Les cultivateurs, les jardiniers, ne changent-ils pas de semences? Quand ils ne le font pas, ils s'en trouvent mal.

On peut m'opposer, mais non pas avec beaucoup de fondement, que, pour conserver la race des moutons d'Espagne, on les a toujours unis entre eux à quel degré de consanguinité qu'ils se soient trouvés. Ceci n'infirme point mon opinion : c'est comme si l'on accouplait en France ou ailleurs deux chevaux arabes avec deux jumens de même nation; les poulains qui en résulteraient, seraient sans doute supé-

rieurs à ceux qui naîtraient de l'accouplement de ces deux individus étrangers avec deux individus du pays, quelque beaux qu'eussent été ces derniers individus. On pourra allier avec avantage et ensemble les nouveaux-nés, s'ils se rencontrent mâle et femelle, ou bien avec le père ou la mère, s'ils sont du même sexe : on pourra de plus, et avec le même avantage, accoupler ensemble les fruits incestueux jusqu'à la troisième ou quatrième génération ; mais la consanguinité se perd déjà à cette époque ; et ces animaux, tout en conservant le type originel, laissent pourtant apercevoir qu'ils ne sont pas nés en Arabie. On doit alors, pour en tirer plus de parti, les allier avec des individus du pays, mais bien choisis et qui approchent de leur race, ou de toute autre belle tige, comme espagnole, navarrine, italienne, etc.

Un mauvais accouplement nuit essentiellement à la conservation de la race : ainsi il faut toujours associer un bel étalon à une belle cavale, et sur-tout qu'elle approche autant que possible de la race de l'étalon qui a été choisi : sans cela, les vues de l'amélioration que l'on veut opérer ne seront point remplies.

On a quelquefois aussi trop compté sur les mâles seuls, en négligeant les femelles ;

et l'on s'est écarté ici du principe des Arabes, qui comptent au contraire la noblesse de leurs chevaux par les femelles, et non par les mâles ; mais ils n'ont pas tout-à-fait raison : aussi cette nation vend-elle facilement des mâles, et jamais les femelles. Ne pourrait-on pas croire que c'est parce que les femelles sont plus dociles ; qu'elles leur donnent, quand ils ont sevré leurs poulains, du lait qui leur sert, non-seulement de nourriture, mais dont ils tirent du fromage, et sur-tout un esprit qui est fort du goût de ces Orientaux ? ou bien encore parce qu'ils auraient trop de mâles et pas assez de femelles, pour en tirer des productions, puisqu'un étalon peut saillir 20 ou 30 jumens ? Du moins telle serait mon opinion.

Quoiqu'il en soit, on a attaché de tout temps en France trop peu d'importance dans le choix des jumens ; et celles sur lesquelles on a fait tomber ce choix, en étaient très-souvent indignes. On a toujours donné la préférence aux jumens effilées, haut montées, hautes du devant, étroites de boyaux (ceci s'entend pour les chevaux de selle), parce qu'avec cette conformation, elles étaient élégantes; et on ne faisait pas attention que la capacité de leur ventre, déjà peut-être trop peu considérable pour loger les viscères qui y étaient contenus, ne pouvait

pas permettre au fœtus de se développer et de prendre tout l'accroissement nécessaire : que les jumens un peu ventrues et un peu basses du devant, que l'on a rejetées, auraient été sans doute pour la plupart bien dignes d'être saillies. Une jument un peu basse du devant (et elles le sont presque toutes), atteint plus facilement l'herbe qu'elle doit pâturer : cette conformation, qu'on dit être vicieuse, est au contraire, selon moi, une qualité. Qu'on suive toutes les jumens les unes après les autres, on en trouvera au moins les trois-quarts plus ou moins basses du devant, tandis qu'on ne trouvera pas le quart des chevaux qui aient ce défaut. La nature n'a-t-elle pas eu ses vues en les formant ainsi ? Du moins on est en droit de le croire ; car, outre qu'elles atteignent plutôt l'herbe qu'elles doivent pâturer, c'est que leur fœtus peut se loger mieux à son aise dans le ventre, et ne souffrir aucune gêne de la part des os du bassin, sur lesquels il pourrait venir heurter de temps en temps, quand il a pris un grand accroissement ; et c'est ce qu'il pourrait faire plus facilement quand la mère est haute du devant, et sur-tout quand elle a peu de ventre. Qui sait, au reste, si ce n'est pas une des causes principales de la plupart des avortemens ?

Je vais répondre d'avance à une objection qu'on peut me faire, relativement à la petitesse du ventre, que l'on a regardée comme une qualité (l'on s'imagine sans doute qu'on va m'opposer les femelles des lièvres, des chiens levriers, etc.), en disant que ces animaux ont la peau infiniment plus extensible que celle de la jument, et que la matrice, que l'on pourrait regarder avec assez de fondement comme étant de même nature que le derme, puisqu'on pourrait suivre celui-ci lorsqu'il se réfléchit et qu'il commence à former le vagin; la matrice, dis-je, se prête, de même que les tégumens communs, au développement du fœtus. Ces femelles encore restent couchées la plupart du temps, et mangent dans cette attitude, au lieu qu'il n'est pas commun de voir des jumens pleines, manger toutes couchées; j'en ai vu cependant, mais dans des prairies assez fourrageuses, rester couchées une partie du jour, et manger l'herbe qu'elles avaient pu atteindre autour d'elles, en pirouettant en quelque façon sur le côté qui reposait à terre. Mais que pourra-t-on m'objecter quand je préférerai une jument basse du devant, à une jument trop haute? Le poulain, dans une jument basse du devant, se portera plutôt vers le diaphragme que vers le bassin, où il aurait pu heurter; et si la

poitrine est ample, les poumons, ni les autres viscères logés dans cette cavité, ne souffriront nullement du peu du refoulement du diaphragme sur elle. Si l'on s'opiniâtre à vouloir des jumens trop hautes, s'entend toujours du devant, je leur opposerai la girafe, qui est obligée de s'agenouiller ou d'écarter extraordinairement ses jambes de devant, lorsqu'elle veut boire ou pâturer, malgré qu'elle ne pâture que très-rarement, et quand elle ne trouve pas des branches d'arbre ; ce qui démontre évidemment que la nature a prévu les obstacles qu'éprouverait cet animal pour chercher sa nourriture, en le plaçant dans un pays extrêmement fourrageux, mais sur-tout couvert d'arbres dont il peut facilement atteindre les branches.

J'ai devers moi, sur cet article, un exemple, qui seul en vaut mille. En 1788, un particulier de la ville d'Ilhe, en Roussillon, avait une assez belle jument qu'il mettait souvent à une petite charrette, par besoin, et qui cependant aurait fait une belle jument de selle : elle était néanmoins un peu basse de devant, et un peu ventrue. On lui avait refusé, l'année d'auparavant, de la lui faire saillir par un des douze étalons qui étaient à Perpignan, et sur lequel il avait jeté son choix. Cet homme, à qui j'avais soigné une autre bête, me pria de

voir s'il ne serait pas possible, avant que cet étalon, qu'il me désigna, partît pour la montagne, où il allait faire sa monte, de la faire saillir : je lui avançai tout bonnement qu'il n'y avait nulle difficulté, et je lui dis de l'amener un tel jour. Il l'amena effectivement ; mais l'écuyer le refusa net, et avec opiniâtreté. Il n'eut pas plus d'égard, quand je l'en priai en ma qualité de médecin vétérinaire, et sur-tout étant chargé du soin des étalons. Je me crus autorisé à faire à cet écuyer des observations sérieuses qu'il rejeta absolument. Le particulier était au désespoir, attendu que la jument était bien en chaleur. Je lui suggérai alors une supercherie que voici :

Il devait partir dans deux jours trois étalons pour aller faire la monte, du nombre desquels était celui qu'il désirait. Je lui conseillai de s'arranger en conséquence avec les personnes qui conduisaient les étalons à leur destination. En effet, il alla faire attendre, par un ami affidé, les étalons à sept ou huit lieues de Perpignan ; et enfin il parvint à faire saillir sa jument par l'étalon qu'il avait tant désiré. Elle retint de ce seul accouplement. Elle donna un poulain qui devint superbe, et que cet homme vendit entier, et très-cher, au commencement de 1792.

On peut voir par cette observation que la brièveté des jambes de devant de la jument, et un peu trop de volume du ventre, ne nuirent point au fruit, puisqu'il fut des plus beaux; et ces défauts, j'entends ceux de la mère, si on veut les appeler tels, contribuèrent sans doute, d'une manière toute particulière, au développement de ses formes, et, par une suite nécessaire, à sa bonté.

L'on s'est généralement convaincu en France, sans doute comme ailleurs, que, lorsqu'on veut régénérer une race, il faut commencer par se procurer de bons mâles, et ensuite, s'il est possible, de bonnes femelles; car, quoique celles-ci ne soient considérées en quelque sorte que comme la terre dans laquelle on enfouit la graine, il n'en est pas moins vrai qu'il faut faire un bon choix de cette terre, puisque toutes les terres ne sont pas également bonnes pour recevoir toutes les graines, et c'est de leur bon choix que dépend principalement la réussite de l'opération. On a plusieurs exemples de cette vérité, depuis que nous avons introduit chez nous des béliers espagnols. Les premiers métis ont été un peu plus beaux que la race commune: mais ils n'ont pas égalé les pères; et les productions ont été plus belles encore, quand aux béliers déjà acquis on a associé des brebis du même

pays: les productions alors se sont très-rapprochées de leurs souches.

Revenons encore sur la structure des jumens.

J'ai dit plus haut que presque toutes les jugemens étaient basses du devant, et qu'il y avait au contraire très-peu de chevaux qui le fussent; enfin, et c'est incontestable, il y a moins de chevaux bas du devant, que de jumens qui aient cette partie du corps relevée. La nature n'a-t-elle pas eu ses vues en formant ainsi les jumens? et ne pourrait-on pas présumer, avec assez de fondement, que, si quelqu'une se trouve haute comme quelque cheval bas, c'est qu'elle a été contrariée? Et qui sait encore si, dans ce cas, ces individus n'ont pas, par une cause quelconque, et par nous inextricable, changé de sexe au moment de leur formation? Je m'arrête là.

La nature semble avoir dit à l'homme, pour qui le cheval a été fait, de se servir pour sa monture des jumens hautes du devant, et qui n'ont point de ventre; elles seront plus lestes, plus élégantes; il sera mieux en selle: les réactions ne seront pas aussi dures; et de laisser pour la production celles qui ont du ventre, qui sont basses du devant: elle pâtureront plus commodément, et le ligament cervical ne

sera pas autant tiraillé. Le fruit qu'elles porteront sera plus à son aise dans leur ventre ; il y trouvera moins de gêne pour son accroissement. Ainsi, plus de nourriture d'un côté, point de contrainte de l'autre ; voilà les deux points essentiels d'une gestation avantageuse.

On dira donc alors qu'il faut toujours chercher de grosses jumens basses du devant, très-ventreuses ; cela dépend de la production qu'on veut obtenir. On sent bien qu'on ne peut pas associer à un étalon fin et léger une jument lourde ; le fruit sera plus ou moins informe et décousu, c'est-à-dire qu'il participera de l'un et de l'autre, etc. Mais quand j'ai voulu qu'on donnât un bel étalon à cette jument d'Ilhe, quoique un peu basse du devant et un peu ventrue, c'est que j'ai reconnu qu'elle était de la race à-peu-près de l'étalon, et presque aussi fine que lui ; car on ne l'avait rejetée que par rapport aux deux vices précités, qui ont été au contraire deux qualités.

Le défaut de race de nos chevaux a toujours dépendu du peu de soin et d'attention que l'on a apportés aux choix des deux pères, notamment aux choix des femelles ; car, quant aux étalons, comme ils étaient si peu nombreux en comparaison des cavales, on s'en procurait, ou de l'Es-

pagne, ou de l'Italie, ou de l'Arabie, etc. Mais comme, quant à ces derniers, on n'a jamais voulu y mettre le prix; on n'a eu que des étalons médiocres, qui, associés encore avec des cavales médiocres, ont donné des productions inférieures à eux-mêmes; au lieu que si on avait associé à cet étalon arabe, quoique médiocre, une jument limousine par exemple, ou navarrine, de belle structure, et dont quelque ascendant aurait été arabe, l'on aurait fait au moins un pas vers l'amélioration, et plus bel aurait été l'étalon, plus belle aurait été la production. Il a été dit plus haut, en parlant des moutons espagnols, qu'on ne les a accouplés entr'eux pendant long-temps, que pour conserver la pureté de leur race, et l'on n'a éloigné sans doute les consanguins et les utérins, que quand ces individus se sont écartés de la perfection. Si on avait fait ainsi à l'égard de nos chevaux; si l'on avait accouplé les individus les plus parfaits de la race qu'on voulait conserver, on aurait bientôt été convaincu du succès de cet appareillement parfait, par l'arrivée des belles productions; si donc, pour conserver une race pure, on est obligé d'appareiller les individus les plus parfaits de cette race, à plus forte raison, pour la réparer, devra-t-on faire un choix très-scrupuleux

des

des sujets que l'on veut croiser, non-seulement par ce qu'ils sont eux-mêmes, mais par ce qu'ont été leurs ascendans, tant mâles que femelles.

La ruine de nos haras, et l'avilissement de nos belles races, doivent être plutôt attribués sur-tout, depuis 1780, à l'importation des chevaux anglais : et il ne peut pas entrer dans ma tête comment les administrateurs des haras pouvaient se figurer que l'Angleterre, cette nation si envieuse des productions d'autrui, et si jalouse de conserver, pour nous rançonner peut-être, la supériorité qu'elle a sur toutes les autres nations dans l'art d'élever et de perfectionner les races des animaux domestiques, leur cédât de beaux chevaux, et sur-tout pour le prix médiocre que la France s'est toujours obstinée à y mettre, malgré qu'on tînt à Londres et ailleurs des agens pour ces acquisitions.

Les Anglais, à la vérité, ont de superbes chevaux qu'ils tirent de l'Arabie ou de la Barbarie, et qui leur donnent de belles productions ; mais la manière dont ils les exercent ou les travaillent, ruine leurs membres, notamment leurs épaules : aussi savent-ils se défaire de ce qu'ils ont de médiocre, pour garder ce qu'ils ont de plus beau; et c'est précisément les étalons rebutés

en Angleterre, la plupart serrés du devant, avec très-peu de jeu aux épaules, droits sur leurs jarrets, etc., qui étaient achetés pour nos haras, et qui ont si bien abâtardi nos races ; ces étalons, issus encore pour la plupart de mauvais métis, pouvaient-ils faire autrement ?

Une chose à laquelle on ne fait pas encore assez d'attention dans le choix des étalons et des jumens, c'est la conformation de leurs jambes.

Tout étalon qui sera bas du devant, dont les jarrets seront droits, pleins, etc., en un mot, qui n'aura pas les qualités que nous avons exigées pour qu'un cheval soit réputé beau, sera rejeté ; car il ne manquerait pas de transmettre à ses descendans ses vices de conformation, et notamment ceux de ses jambes : et quant aux jumens, si ses parties étaient trop fines et tarées, elles souffriraient plus ou moins par la pesanteur de leur ventre, lorsqu'elles approcheraient du terme du part, et elles seraient obligées de rester souvent couchées, etc. ; ce qui serait dans le cas de leur nuire, ainsi qu'au poulain, sous plusieurs rapports que je puis bien me dispenser de citer ici.

Une autre considération non moins importante, c'est qu'il ne faut jamais écarter des haras, avant l'âge de quatre ans, un

individu qu'on sait être de race, quoiqu'il ne paraisse pas bien beau les deux ou trois premières années ; car, tout comme on a vu des poulains de six à dix-huit mois, et même à deux ans, être de la plus grande espérance, devenir en quelque façon méprisables à l'âge de quatre ou cinq ans; de même aussi on a vu des poulains presque informes, et qu'on n'a gardés que parce qu'on n'a pas trouvé à les vendre, se développer tout d'un coup, et faire l'admiration des connaisseurs.

Vices dans l'Éducation des Poulains.

Le défaut de liberté parmi ces jeunes individus, est une des causes principales qui s'opposent au développement de leurs formes. On ne devrait jamais attacher un poulain avant l'âge de trois ans ou trois ans et demi : cela n'empêcherait pas que, quoiqu'étant dans les écuries, même dès l'âge le plus tendre, comme cela se pratique dans certains haras, on ne les approchât pour les caresser, leur faire lever les pieds afin d'y frapper dessous, leur manier la queue à sa naissance, leur passer des sangles autour du corps, leur mettre un filet dès l'âge de trois ans, et le leur laisser les heures entières, etc.; enfin pour les préparer

peu-à-peu, et sans aucune espèce de contrainte, à une domesticité aussi peu pénible pour eux qu'avantageuse pour l'homme. Dans le temps rigoureux de l'hiver, par exemple, où l'on est obligé de les laisser dedans, ne pourrait-on pas leur donner à manger poignée par poignée, et ne la leur donner même qu'après qu'ils auraient passé par toutes ces épreuves? Il faut à ces jeunes animaux un exercice naturel; ils savent bien se reposer, quand ils sont fatigués d'avoir bondi ou sauté, ou de s'être provoqués à la course, comme c'est assez souvent la coutume chez eux, ainsi qu'à sauter des fossés.

On a bien senti les inconvéniens de les laisser toujours dedans, sans les exercer, puisqu'on les fait trotter à la longe, dans l'idée que cet exercice leur donnera de la force et de l'agilité; mais on se trompe à cet égard. Cet exercice, souvent peu mesuré à l'étendue de leurs forces, est pour l'ordinaire le principe de la ruine de leurs jambes et de leurs épaules; d'ailleurs cet exercice, ou plutôt ce travail, est toujours le même: souvent on y soumet un poulain qui est incommodé; et quand bien même il ne le serait pas, il suffit qu'on use envers lui de contrainte, pour que cela lui soit préjudiciable. Rapportons pour un moment l'éducation sur les hommes.

Qu'on compare l'enfant d'un artisan avec l'enfant d'un bourgeois, on verra combien celui-là l'emporte sur celui-ci en force et en adresse : les gens de la campagne l'emportent encore sur tous. La nature, comme l'a dit un savant, donne la force et la noblesse ; l'art ou l'éducation ne donne que la grâce et l'élégance : et que seraient enfin les enfans des citadins aisés, si leurs parens ne les faisaient apprendre à danser, à faire des armes, à monter à cheval, etc. ; exercice qu'ils donnent plutôt par luxe et par ton, que par un bon principe d'éducation, mais qui ne reste pas que de rendre le corps plus ou moins robuste. Un exemple que je vais rapporter, convaincra de ce que j'avance.

En 1787, M. de la Houlière, gouverneur du château de Salces, en Roussillon, eut, d'une assez belle jument, une pouliche qui promit de suite beaucoup ; elle était née en juillet, et par conséquent un peu tard ; elle fut bien nourrie jusqu'au commencement de février suivant, époque où elle se sevra d'elle-même, et sans qu'on s'en aperçût. On mit alors un licol à cette bête ; mais cet état de contrainte la chagrina, parce qu'elle se fatiguait pour s'en débarrasser, au point qu'elle en devint malade. On m'envoya chercher : je lui trouvai un peu de fièvre, que

je ne sus d'abord à quoi attribuer ; mais après l'avoir bien observée, et l'avoir vue débattre, s'agiter, tirer sur sa longe, sauter, etc., je ne balançai pas à assurer que son incommodité lui venait de s'être tourmentée étant attachée; car, quand les animaux sont malades, ils sont ordinairement plus tranquilles : je la fis mettre en liberté, en lui ceignant autour du cou la longe de son licol. Cela l'inquiétant encore, je le lui fis ôter en entier; je ne lui donnai qu'une bouteille d'oxicrat édulcoré avec du miel, et un lavement, et elle fut guérie. Je la quittai le lendemain ; elle allait fort bien. On l'attacha de nouveau quelques jours après, et elle se livra à des mouvemens désordonnés qui lui firent du tort : on la mit en liberté comme auparavant, et elle guérit sans lui rien faire. Comme on tenait beaucoup à cette bête, on me consulta sur ce qu'on avait à faire à son égard ; et je conseillai à M. de la Houlière et à M. d'Aubermenil, son gendre, de l'envoyer à la montagne avec leur troupeau de moutons. On s'y résolut, non sans peine, et on l'emmena ; mais au bout de deux ou trois mois cette pouliche se perdit, et on crut que les loups l'avaient mangée. Effectivement ces animaux en avaient dévoré une à-peu-près comme elle; on en fut très en peine, et

moi sur-tout, qui étais la cause qu'on l'y avait envoyée. Au bout de neuf à dix mois, comme on y pensait le moins, on écrivit à M. de la Houlière qu'on avait trouvé une pouliche qui, à la vérité, ne ressemblait pas à la leur, mais qui était du même âge, et qui n'avait pas de maître. On l'envoya chercher, et je fus appelé aussitôt qu'elle fut arrivée. Presque tout le village la reconnut à sa tournure, à sa finesse et surtout à celle de sa tête; mais je ne la reconnaissais pas, tant elle était maigre, le poil terne, manquant encore en certains endroits où il paraissait qu'elle avait été écorchée ou blessée; elle avait très-peu grandi; son œil était néanmoins très-vif. On la laissa pendant quelque temps dans une grande remise, sans être attachée et en pleine liberté; on la faisait sortir de temps en temps au-dehors du village; mais, crainte de la perdre, ou qu'elle portât du dommage aux récoltes, on se décida à la laisser dans ladite remise sans être attachée; on lui donnait à manger avec la main; on faisait entrer de temps en temps d'autres bêtes de toute espèce pour lui tenir compagnie. On lui mit un licol à l'âge de deux ans; souvent même on le lui tirait : on l'accoutuma à se laisser lever les pieds, à se laisser manier, etc. Enfin cette bête n'avait

que trois ans qu'elle était de la plus grande espérance. La révolution vint, et je la perdis de vue; mais je pense qu'elle n'aurait jamais été telle, sans cet état de liberté dont elle jouit pendant les neuf à dix mois qu'elle resta à la montagne.

Une négligence encore dans l'éducation des poulains, c'est le peu d'importance que l'on attache à l'inspection de leurs pieds, c'est-à-dire, de leurs sabots. Il n'est pas rare de voir qu'un des quartiers se porte extraordinairement en-dehors ou en-dedans, dans une très-grande obliquité, tandis que l'autre tombe perpendiculairement et rentre même dans le pied, comme pour suivre l'autre quartier, qui le tire toujours à lui. La déviation de ces pieds, qui arrive plus souvent à ceux de derrière, au quartier de dedans qu'au quartier de dehors, et qui leur donne presque la forme d'un pied d'oie, leur deviendrait très-préjudiciable si on ne rognait pas cet ongle perpendiculairement, et à mesure qu'il se dévie de nouveau. Il est arrivé que des poulains ont été tout-à-fait estropiés, parce qu'on a négligé de corriger ainsi ce vice de leurs sabots, en les ferrant comme leur pied le demandait. Je parlerai du fer propre à ces pieds, dans l'article de la ferrure.

Je terminerai ce chef par dire que, pour

avoir une bonne race de chevaux, n'importe celle que l'on veut conserver ou améliorer, il faut que chaque espèce soit dans le pays qui lui convient le mieux, parce qu'il est entendu que cette espèce a été transplantée. Ainsi, par exemple, le cheval arabe, qui est d'un pays plus ou moins sec et plus ou moins chaud, dégénérera promptement dans un pays marécageux, froid, et dont les pâturages seront gras et très-abondans, malgré que nous devons attribuer sa dégénération plutôt à la qualité du sol qu'à la température atmosphérique. Par la même raison, des chevaux de ce dernier climat s'abâtardiront bientôt dans un pays sec, élevé, dont les pâturages sont rares et peu succulens; et si l'on veut s'obstiner à les y laisser, on n'aura bientôt qu'une race rabougrie, qui peut-être avec le temps pourrait s'améliorer en reprenant peu-à-peu son type naturel, parce qu'on ne peut pas penser que les premiers chevaux aient été grands et gros, comme certains que l'on voit aujourd'hui; mais toujours aura-t-on perdu un temps précieux qu'on aurait pu mieux employer.

On s'est moins attaché à la qualité du sol qu'à la quantité du fourrage, parce qu'on a voulu avoir beaucoup de chevaux, sans se mettre en peine de ce que seraient un jour

ces animaux. La Normandie ayant offert en conséquence une grande ressource en nourriture, on a voulu y faire venir des chevaux fins, en y plaçant les plus beaux étalons qu'on a pu se procurer : mais ce but a été manqué ; car, après les premières générations, les chevaux, quoique assez bien faits, ont eu leurs jambes plus ou moins grosses, et couvertes de gros poils; et à peine a-t-on trouvé un cheval distingué sur vingt : il faut néanmoins ajouter qu'on a empoisonné la Normandie de chevaux anglais déjà dégénérés. La Grande-Bretagne même, malgré les soins qu'a cette nation, la plus industrieuse du monde, de ne rien négliger pour la conservation des belles productions nationales en tout genre, se trouverait bientôt dépourvue de beaux chevaux, si elle n'en renouvelait pas souvent la race par l'importation des chevaux arabes, barbes, tartares, persans, etc.

Si nous réfléchissons un peu sur la quantité immense de chevaux qui entourent le séjour de l'homme, nous verrons que chaque pays a les siens, c'est-à-dire, des chevaux d'une stature particulière, même à des distances peu considérables. La Normandie et le Poitou, qui se touchent, en offrent un exemple, et tant d'autres pays qu'il est inutile de citer.

La nature a toujours eu ses vues ; elle n'a jamais été en défaut. Judicieuse et juste dispensatrice des secours pour les besoins de l'homme, elle a placé sur chaque point du globe que cet homme a choisi pour sa demeure, ce qui peut lui être nécessaire. Elle a donné le renne au Lapon ; à l'Africain, le chameau ; au Péruvien, le lama ; à l'Indien, l'éléphant, etc. En Europe, et surtout en France où les travaux ruraux et les transports ont lieu par les chevaux et les bœufs, mais principalement à l'aide des premiers, elle les a aussi plus multipliés ; la Franche-Comté, la Suisse, etc. ont des chevaux plus ou moins lourds, etc. De quelle utilité, par exemple, pourraient être dans un pays bas, marécageux, plus ou moins boueux, des chevaux fins ? D'aucune, ou du moins d'une bien faible. Leurs jambes, relativement à leurs pieds plus ou moins petits, s'enfonceraient dans la boue sans pouvoir presque les retirer ; tandis que les chevaux du pays au contraire, quoique plus lourds et avec des pieds très-volumineux, mais qui présentent une grande surface, ne s'enfoncent pas autant, et relèvent plus facilement leurs jambes, puisque le trou que font leurs pieds est trop évasé pour que la boue ou la terre comprime leurs jambes comme elle ferait à l'égard des che-

vaux dont les pieds sont petits; car, dans ces derniers, quoique les jambes soient fines, les pieds sont encore plus petits en comparaison que dans les autres chevaux. Les chevaux lourds à leur tour ne seraient que d'une très-faible utilité dans des pays montueux, escarpés, etc.

DEUXIÈME CHEF.

État des Haras de la France (1).

Les haras ont été nuls, ou presque nuls jusqu'à présent, en France, parce qu'ils avaient été anéantis à la révolution; mais le gouvernement, qui a senti l'importance de ces établissemens, s'occupe de les créer de nouveau, et il a commencé à

---

(1) Par le terme de haras, on devrait entendre, comme l'a dit Bourgelat, et ainsi qu'on le trouve dans presque tous les dictionnaires, l'assemblage d'un certain nombre de chevaux entiers, et des jumens pour en tirer race, y perpétuer l'espèce, et y élever des productions jusqu'au moment où elles auraient acquis la force nécessaire pour le service auquel on les destine; mais on se sert encore de cette expression pour désigner la distribution d'un certain nombre d'étalons confiés à certaines personnes pour suivre les jumens du canton.

établir quelques étalons dans la ci-devant Normandie, à Tarbes, à Pau, etc. Il y en a douze à Perpignan, depuis le mois de novembre 1807, dont dix espagnols, un arabe, et un qu'on dit limousin, mais qui ne l'est pas de père et de mère : il semble plutôt normand. En général, ces douze étalons sont assez médiocres, et ils ne répondent pas au gouvernement auquel ils appartiennent. On assure que le haras de Pompadour commence de nouveau à être mis sur pied; mais je crois que de long-temps nous n'aurons de beaux chevaux en France, parce que je me suis aperçu que la nouvelle administration ne vaudra pas plus que l'ancienne, c'est-à-dire que ceux qui y occupent ou qu'on voit qui y occuperont les premières places, ne se connaîtront pas plus en chevaux, et en la manière de les gouverner, que les anciens.

Il y a de plus deux ou trois haras particuliers, et quelques étalons çà et là, que des propriétaires entretiennent tant bien que mal pour le saut des jumens; et la plupart de ces propriétaires n'y trouvant même pas tout-à-fait leur compte, ont abandonné cette branche d'industrie. Ces étalons ne sont pas beaux. (Je ne parle ici que du ci-devant Haut-Languedoc et comté de Foix, où il n'y a jamais eu que des éta-

lons pour donner des productions propres à la selle et au bât; et je pense qu'il en est ainsi des autres départemens de la France.) Comment pourrait-on trouver un bel étalon, puisque la révolution les a tous détruits? A peine trouve-t-on de loin en loin quelque individu qui ait recouvré de ses ascendans, plus ou moins éloignés, quelques qualités que ses père et mère n'avaient même pas.

Dans le ci-devant Haut-Languedoc et le Roussillon, tous les gros propriétaires ont conservé un haras qui ne mérite guère ce nom, et qui est composé de 20 à 30 jumens, avec un seul étalon; mais c'est uniquement pour battre le blé pendant l'été: cela fait, ces animaux, qui sont jumens, poulains et pouliches, sont remis aux pâturages jusqu'à l'année suivante. Il y en a qu'on fait ferrer pour faire ce travail, et déferrer quand il est fini : sans cela, leur ongle croîtrait trop et leurs jambes en souffriraient.

Presque tous ces chevaux sont plus ou moins communs, ou rabougris, en ce que les propriétaires n'y attachent aucune considération, et il leur importe peu qu'ils soient laids ou beaux, parce que, disent-ils, ils ne feraient pas plus de travail pour cela; sur quoi cependant ils pourraient se

tromper, attendu que plus un cheval approche des proportions, meilleur il doit être. Ces propriétaires entendent donc mal leurs intérêts, puisque c'est toujours la même race qui se perpétue; ils ont soin seulement, quand l'étalon commence à se faire vieux, c'est-à-dire, quand il a acquis cinq à dix ans, de garder le plus beau poulain qui, à l'âge de quatre ans, remplace l'étalon qu'on vend alors, ou qu'on fait châtrer; au lieu que s'ils faisaient seulement un sacrifice pour avoir un bel étalon, sans même renouveler les jumens, parce que cela serait trop dispendieux, ils s'apercevraient bientôt que, dans le nombre des poulains et pouliches que cet animal donnerait, il s'en trouverait de bien plus beaux que dans l'espèce existante, qui dégénère sans discontinuer. Cette dégénération est d'autant plus inévitable que, malgré la jalousie et la surveillance de l'étalon qui abîme, à coups de pieds et à coups de dents sur-tout, le premier poulain qu'il voit s'approcher d'une jument et sur-tout d'une pouliche (1), il s'en trouve toujours quelqu'un

(1) On est souvent obligé de tirer du haras les poulains de trois ans, parce que, se sentant de la force, ils résistent souvent à l'étalon, et il est arrivé plus d'une fois que l'un des champions est mort après

qui n'aura pas quelquefois plus de deux ans, et qui, écarté de la troupe avec quel-

---

des combats sanglans et trop souvent réitérés ; mais la victoire reste ordinairement à l'étalon, soit qu'il ait réellement plus de force, soit que son adversaire le craigne pour l'avoir vu toujours au-dessus de lui, et en avoir été même plus d'une fois maltraité. J'ai vu un de ces étalons dans un haras de M. le président d'Anglada, en Roussillon, furieux de jalousie de ce qu'un poulain était toujours avec une pouliche, le saisir un jour avec ses dents par le milieu du dos, et le terrasser presque à l'instant. Il ne se releva plus ; il eut dans la journée tout le train de derrière paralysé, et mourut le quatrième jour. Ce poulain était maigre à la vérité, et le dos et les côtes couverts de cicatrices tant vieilles que récentes, provenant des morsures de l'étalon. Il est arrivé aussi que deux forts poulains ont tué un étalon ; et à son tour un poulain, s'il restait avec l'étalon, serait vainqueur après avoir été vaincu.

Voyez encore nos coqs de basse-cour, qui relèguent les poulets ou jeunes coqs dans un coin, après les avoir maltraités avec leur bec et leurs ergots, et qui sont battus à leur tour par ceux qu'ils ont tant de fois terrassés.

Je puis encore rapporter les *Observations de M. Moreau-de-St.-Méry sur le Taureau*, insérées dans les *Instructions* rédigées par MM. Chabert, Flandrin et Huzard, ann. 1791, pag. 305.

« J'ai remarqué dans les colonies, a dit ce savant, » et notamment à la Martinique, que sur chaque » habitation où il existe des bestiaux, il y a parmi » les taureaux un taureau principal, qui domine sur

que

que pouliche, parce que l'étalon l'aura peut-être dédaigné, la couvre avec fruit, d'où il

---

» tous les autres, et que, par cette raison, les Nè-
» gres nomment *maître de savanne* ou de l'enclos.
» A son aspect, les autres se retirent, les vaches lui
» conservent leurs faveurs, ou du moins elles sont
» obligées de fuir sa présence, si elles veulent lui
» être infidèles, sans faire courir de risque à l'amant
» favorisé. C'est un sultan qui donne despotiquement
» des lois, et qui prétend régner sans partage; mais
» la nature incite les autres taureaux à lui disputer
» l'empire. Dès que l'âge des désirs est arrivé, dès
» que l'amour, cette passion tumultueuse, s'al-
» lume dans le cœur d'un taureau, son courage s'é-
» veille, et il commence à s'irriter de l'espèce d'as-
» servissement où veut le tenir le chef du troupeau.
» Déjà il se place sur son passage, et semble affecter
» de ne se déplacer qu'avec lenteur à son approche;
» bientôt il ne recule qu'en murmurant; enfin un
» jour arrive, que, plein de rage, il lui présente les
» armes menaçantes qu'il a reçues de la nature. Cet
» excès d'audace enflamme de colère le maître de
» savanne, qui fond en furieux sur le téméraire qui
» ose ainsi le braver. Accoutumé aux combats, fier
» de sa domination, il mugit et répand l'effroi parmi
» tout le troupeau, qui, immobile et consterné,
» fixe les combattans, et semble attendre ce que le
» sort va décider. Dans cette lutte, le plus souvent
» inégale, le jeune taureau plus impétueux qu'a-
» droit, s'épuise en vains efforts, et bientôt il est
» réduit à éviter, par la fuite, la mort dont il fini-
» rait par être puni. Le vainqueur dédaigne de le
» poursuivre; et glorieux d'avoir encore affermi son

ne peut résulter qu'une mauvaise production ; ajoutez à celà les pouliches de deux

---

» empire, il se contente de tenir loin de lui le » vaincu, et d'annoncer par sa contenance orgueilleuse, qu'il est digne du rang où sa force l'a porté. » Il semble que le troupeau affecte même de lui » renouveler ses hommages, et de paraître satisfait » de l'avoir vu triompher.

» Cependant, le taureau que son courage a abusé, » nourrit toujours dans son sein une haine qu'aigrit » encore l'aspect de la génisse dont il brûle de faire » la conquête. Il s'essaie contre les autres taureaux, » et dans ces jeux, images des combats, il prend une » plus juste idée de ses forces ; il apprend à en faire » l'emploi ; et lorsqu'il ne peut plus endurer le souvenir de sa défaite, il brave de nouveau l'auteur de » sa honte, et cherche à la venger.

» Qui pourrait décrire les coups redoublés et dangereux que se portent ces deux rivaux, qui se disputent le pouvoir absolu ? Les échos retentissent de » leurs rauques et durs mugissemens ; au bruit que » cause le choc de leurs cornes aiguës, on peut juger de l'impétuosité de leurs attaques. Cent fois » la victoire les trompe tous les deux ; leurs bouches » écument de rage et de chaleur. Tantôt s'opposant » réciproquement leurs têtes, ils se roidissent l'un » contre l'autre, jusqu'à ce que l'avantage du terrein, » un faux mouvement ou une espèce de colère de » l'inutilité de cette tentative, en force un ou même » tous les deux à reculer ; tantôt se jetant l'un sur » l'autre avec élan, ils semblent chercher à se pénétrer les flancs de ces pointes qui chargent leurs » têtes ; mais le moment fatal est arrivé ; les années

ans, et même plus jeunes, qui sont couvertes par l'étalon, et qui retiennent quel-

---

» ont trahi l'espoir de ce chef superbe, qui croyait
» son empire aussi durable que son existence. L'ardeur
» de la jeunesse, en secondant les vœux de son en-
» nemi, lui assure la victoire. Etrange et doulou-
» reuse vicissitude ! Ce tyran auquel tout obéissait,
» il n'y a qu'un moment, commence à éviter les coups
» dont l'accable son rival. Le croira-t-on, il recourt
» à la ruse pour ne plus combattre ; il recule,
» hélas ! il fuit. Il est déjà au milieu du troupeau,
» où il cherche à cacher son déshonneur et son
» dépit impuissant.

» Pendant qu'il abandonne ainsi le premier rang où
» le sort l'avait mis, celui qui le remplace reçoit
» à son tour les vœux et les félicitations de ses nou-
» veaux sujets. Encore agité par la colère dont son
» cœur vient de brûler, elle perce à travers la joie
» que lui donne son nouveau succès. Il élève sa tête
» altière, comme pour chercher celui qu'il a défait,
» et déclarer qu'il le bannit de sa présence. Tout
» annonce que son empire sera aussi absolu que ce-
» lui de ses prédécesseurs ; et s'il s'adoucit en aper-
» cevant sa génisse chérie, ce n'est pas sans mani-
» fester qu'il prétend la posséder sans partage.

» Tandis qu'il s'enorgueillit ainsi de son triomphe,
» et que son ardente jalousie lui fait des ennemis
» qui doivent lui ravir un jour le pouvoir dont il est
» si fier, cherchons le vaincu.

» C'est dans les lieux où il peut se flatter d'éviter
» les regards courroucés de son rival, qu'il se tient
» triste et consterné. La douleur qui l'assiége, et
» qu'aiguise le souvenir de ses beaux jours, le maigrit

quefois. Si donc, pour commencer, on faisait l'acquisition d'un bel étalon, cet animal pourrait avec les jumens passables, car il y en a toujours quelqu'une qui a de la figure et un peu plus de taille que les autres, donner des productions supérieures à celles qui existent ; et dans cinq à six ans par exemple, le haras pourrait être amélioré, sur-tout encore si on changeait d'étalons pour saillir les jumens qui ont déjà été améliorées, et l'on pourrait vendre tous les ans, trois, quatre, cinq et six poulains ou pouliches, et remonter tout-à-fait le haras.

La nature ne perd jamais ses droits, du

» et le dessèche ; son œil s'affaiblit : on y voit le dé-
» sespoir, et la mort en est bientôt le terme. Utile
» et laborieux animal ! pourquoi la nature t'a-t-elle
» accordé, comme à l'homme, la faculté de te res-
» souvenir du passé, et de sentir des regrets qui
» causent ton trépas ?

» Ce trépas est si certain pour les taureaux qui ont
» cessé d'être *maîtres de savanne*, que les propriéé-
» taires, avertis par les gardiens du troupeau, ne
» manquent pas de s'en défaire aussitôt. L'homme
» alors, moins cruel que la nature, les prive de la
» vie, à l'aide d'un couteau fatal ; et la chair de cet
» animal, victime de ses passions, va porter dans le
» sang de l'homme un suc propre à nourrir des pas-
» sions encore plus funestes. »

moins par sa faute ; quoique soumise en quelque façon au pouvoir et aux caprices de l'homme, elle fait toujours ses efforts pour réparer ce qu'on lui a enlevé. J'ai vu dans certains de ces haras des productions, tant mâles que femelles, l'emporter en beauté et en grandeur sur leur père et mère, et l'on n'aurait pas dit que ces productions leur devaient le jour, si on n'en avait pas été certain.

J'ai vu, il y a deux ans, dans le ci-devant comté de Foix, un poulain de deux ans et demi, qui a étonné bien du monde, et moi aussi, tant par sa taille que par la régularité de sa conformation, et qui était pourtant issu de père et mère médiocres. Mais ces productions, rares à la vérité, cesseront d'étonner l'observateur, lorsqu'il se rappellera que la nature ne fait jamais mauvais ni laid, que lorsqu'elle est absolument contrariée, puisqu'elle revient quand elle peut, sur elle-même, et se met en garde contre tout ce qui peut l'opprimer ou la contraindre ; mais, par un fatalité infiniment préjudiciable, du moins quand au moment présent, c'est que, quand quelque propriétaire a un poulain distingué, il le fait couper même trop jeune, afin de le vendre aux gens aisés, comme cheval de selle, ou le garde pour lui. Le même vice,

ou cette mauvaise coutume, doit sans doute avoir encore lieu pour certains chevaux de trait dans d'autres départemens, pour en tirer des chevaux de carrosse ou de cabriolet ; et si, en attendant que les haras soient bien en activité, le gouvernement ne prend pas des mesures pour arrêter le mal dans sa source, nous n'aurons de long-temps en France de beaux chevaux dans aucun genre.

Les haras, ainsi qu'il a été dit, furent supprimés en France, au commencement de la révolution. Jusqu'à cette époque, ou du moins depuis plus d'un siècle (1), il y avait plusieurs espèces d'administrations. Je vais rapporter ce qu'on trouve dans un petit ouvrage in-8.°, intitulé : *Instruction sur l'amélioration des chevaux en France, rédigée par M. Huzard* ; j'y ajouterai quelques observations qui me sont propres.

État des Haras et des Étalons sous l'ancienne Administration.

Les étalons, dans toute l'étendue du

(1) Malgré les soins que je me suis donnés pour me procurer les renseignemens nécessaires, afin de satisfaire l'académie, je crains qu'il ne reste encore quelque chose à dire à ce sujet.

royaume, étaient sous trois états différens; savoir, en haras appartenant au gouvernement, comme, par exemple, le haras de Pompadour, et le haras du roi en Normandie; en étalons royaux, dont les gardes-étalons étaient chargés conditionnellement et en étalons approuvés, c'est-à-dire, que des particuliers avaient achetés de leurs deniers, et avaient obtenu de l'inspecteur l'agrément de faire monter les jumens qu'il leur désignait.

Il y avait encore dans certains pays d'état des étalons, comme en Bretagne, dans le comté de Foix, etc.

La généralité de Paris avait, à Asnières, sur le bord de la Seine, un dépôt central, dans lequel étaient conduits les étalons achetés chez l'étranger ou dans les provinces, et destinés à aller remonter les haras dans divers points du royaume. Ce dépôt pouvait contenir et entretenait annuellement quarante étalons : on y déposait aussi les jumens destinées à la reproduction et à la répartition.

Le Soissonnais avait quinze étalons royaux et soixante étalons approuvés.

L'Artois pouvait en avoir une soixantaine.

La Champagne avait quatre-vingt-douze étalons royaux, et soixante-un approuvés (1).

(1) La Champagne pourtant, dit M. Lafosse,

Le Berry, le Bourbonnais et l'Orléanais, n'avaient que quinze étalons répartis, et cent douze approuvés. Il avait été formé à Chambord un haras par le maréchal de Saxe. Il s'y faisait d'excellens chevaux de troupe légère. Ce haras fut vendu après la mort du maréchal.

La Normandie avait quarante-un étalons dans le haras du roi à Hyems, quatre-vingt-neuf étalons répartis, et cent cinquante-deux appartenant aux gardes.

Le Maine, la Tourraine, la Beauce et le Perche, n'avaient que trente-six étalons répartis, et soixante appartenant aux gardes.

La Bretagne, comme pays d'état, n'avait pas de tableau de ses étalons à l'administration générale; mais on sait qu'il y avait un dépôt de quatre étalons à Nantes. On peut fixer par approximation le nombre des étalons répartis à quarante, et celui des étalons approuvés, au moins à cinq cents.

Le Poitou avait un haras de quinze étalons à Fontenay-le-Comte, cent étalons répartis, et soixante-quatorze approuvés; il possédait aussi une assez grande quantité d'étalons

---

dans son dictionnaire d'hippiatrique, au mot *haras*, pouvait porter quatre cents étalons; et il croit qu'ils y étaient effectifs.

baudets, pour la propagation des mulets.

L'Aunis et la Saintonge avaient dix-huit étalons répartis, et quarante-sept approuvés.

L'Anjou n'en avait que dix-sept des premiers, et quinze des seconds.

Le Limousin et l'Auvergne avaient un haras à Pompadour, dans lequel soixante-huit étalons étaient entretenus, cent soixante-six répartis, et cent quatre approuvés.

Le Périgord n'avait que huit étalons royaux, et cinq appartenant aux gardes ; il possédait en outre quelques baudets.

La Bigorre avait un haras à Tarbes, où l'on entretenait dix étalons, quinze répartis chez les gardes-étalons, et vingt-un approuvés.

Le Béarn avait douze étalons dans un haras à Pau, et quarante-neuf approuvés.

La Navarre, dont les chevaux jouissaient d'une bonne réputation, et si bien méritée, n'avait qu'un petit haras de six étalons à Apath. Cette race est aujourd'hui, puisque la race limousine est presque entièrement détruite, celle qui conserve le plus le type originel, malgré que, dans le temps de la guerre contre l'Espagne, les chevaux de luxe particulièrement, aient été mis en réquisition, et qu'on ait châtré tous les chevaux entiers. Il existe encore aux environs de St.-Sulpice-de-Lezat, petite ville du département de la

Haute-Garonne, une race de chevaux navarrins, qui s'est conservée, dit-on, à la faveur d'un seul cheval entier, que le propriétaire à qui on l'avait requis à l'âge de quatre ans, enferma dans une petite cave où il le garda environ deux années ; et je ne doute pas qu'un cheval qui m'a appartenu, et dont il sera question dans la suite, ne descendît de celui-là.

L'Agénois et le Condomois ne possédaient que huit étalons royaux, et dix-neuf approuvés ; ils avaient aussi des baudets.

La généralité d'Auch n'avait que soixante-quatorze étalons approuvés.

Le Rouergue possédait douze étalons dans un haras à Rhodez, un seul étalon royal, et huit appartenant aux gardes.

Le Roussillon avait aussi un haras de douze étalons à Perpignan, et seulement six étalons approuvés.

Le pays de Foix n'avait que six étalons royaux ou répartis.

Le Lyonnais n'avait que huit de ces étalons, et seulement trois approuvés.

Le Dauphiné avait, à Yeben, un petit haras de quatre étalons, vingt répartis, et soixante-dix approuvés.

La Franche-Comté avait aussi un petit dépôt de quatre étalons à Besançon, trente-deux répartis, quatre cent vingt-huit ap-

prouvés. Cette province était une de celles où l'éducation des chevaux était très-active.

La Bourgogne possédait quarante - cinq étalons répartis, appartenant aux états, et cent dix approuvés, appartenant aux gardes. Il y avait un haras à Dienay.

La Lorraine avait à Rosières un haras qui entretenait cinquante étalons : il avait été formé en 1767. Les Trois-Evêchés, Metz, Toul et Verdun en avaient un à Annoucel, où il y avait quarante étalons.

La Basse-Alsace en avait un de quarante-huit à Strasbourg ; et elle avait de plus cent quarante-un étalons approuvés.

Cet état de situation n'avait pas toujours été le même; un dépôt avait été établi à Tonnerre pour cette partie de la généralité de Paris, et le dépôt central d'Amiens avait été transporté à Claye dans le château du directeur général. Un dépôt avait été placé à Watrouville dans l'évêché de Verdun, un à Savalbe dans la Lorraine, un à Niort dans le Poitou; mais le nombre des étalons n'était pas augmenté, et il résulte du détail dans lequel on vient d'entrer, qu'il y en avait dans les différens dépôts de haras 365 ; que 811 répartis appartenaient à l'administration ou aux états, et que le plus grand nombre, 2124, étaient des propriétés particulières.

Ainsi, d'après les derniers recensemens faits au commencement de 1789, le total général des étalons reconnus, répartis ou approuvés, employés à la reproduction, était de 3300.

Outre ces établissemens, ou plutôt ces étalons qui appartenaient au gouvernement, et qui étaient sous la surveillance de l'administration générale des haras, différens propriétaires avaient encore des haras particuliers. Le marquis de Polignac en avait formé un à Chambord, qui a fourni, dit-on, des chevaux d'une assez jolie figure, mais que la faiblesse de leurs reins et de leurs jarrets faisait *défendre* sous le cavalier. Il est sorti de celui qu'avait le prince de Monaco à Thorigny, des chevaux de selle de la plus grande vitesse. MM. de Voyer-aux-Ormes, de Rougé, Bouchet-Lagetière dans le Poitou, d'Escars, de Jumilhac, Decous en Limousin, et quelques autres en avaient qui jouissaient de la réputation de fournir de bons chevaux; mais comme il a été dit précédemment, ces établissemens particuliers, qui n'étaient pas liés immédiatement à l'agriculture, étaient plus dispendieux qu'utiles : une partie fut abandonnée par les propriétaires; la révolution acheva de détruire les autres.

Il y avait à l'école vétérinaire d'Alfort

quatre étalons; deux pour monter les jumens de selle; et deux autres, un anglais et un normand, pour donner des chevaux de carrosse. C'étaient des étalons royaux de toute beauté; il a été déjà parlé de l'un des premiers.

Il y avait encore dans bien d'autres endroits, et notamment en Languedoc, beaucoup d'étalons qui appartenaient à des particuliers, et qui n'étaient que pour produire des chevaux de selle et de bât. Quelques-uns seulement du côté de Toulouse, de Saint-Gaudens, de Rabastens, de Muret, etc. étaient un peu plus grands et un peu plus étoffés, et ont donné, avec des jumens qui leur ont été bien appareillées, des chevaux de trait de moyenne taille, assez fournis, mais ayant de la finesse, du nerf et de la légéreté. Ces chevaux auraient également fait de vrais chevaux d'escadron pour les dragons.

La province de Languedoc se suffisait à elle-même pour les chevaux fins. Les environs de Revel, de Sorrèze, de Mirepoix, etc. ont fourni de beaux chevaux de selle; St.-Sulpice-de-Lezat, et les environs jusqu'à cinq à six lieues de Toulouse, ont eu de tous les temps une race qui venait de la Navarre,

et qui, quoique dégénérée quant à la forme particulière aux chevaux de ce pays, n'en a pas été moins belle et moins bonne. En octobre 1803, il a été acheté à la foire de St.-Sulpice, par M. Audibert de Béziers, deux chevaux dont un était extrêmement fin, très-nerveux, et avait de superbes mouvemens. La même année, un de mes amis m'en céda un acheté à une autre foire dudit St.-Sulpice, qui était superbe à 4 ans; il avait 4 pieds 9 à 10 p. Je le vendis 21 louis seulement, parce qu'il m'embarrassait, n'ayant pu me défaire de ma monture ordinaire. L'officier de chasseurs à qui je le vendis à Montpellier, en resusa- 50 louis trois ou quatre mois après. Il était bien dommage qu'on l'eût châtré; car il aurait fait un des plus beaux étalons qu'on eût vu depuis long-temps.

J'ai déjà parlé ailleurs des belles productions de Bellesta. Enfin, le voisinage des Pyrénées a conservé de temps immémorial une superbe race de chevaux, sans poils aux jambes, lestes et sur-tout très-nerveux.

Le comté de Foix, outre les étalons dont il a été question, possédait encore chez les particuliers des étalons du pays, qui ne le cédaient en rien aux étalons du gouvernement. La foire de Tarascon était avanta-

geusement connue pour les chevaux de selle ; les Toulousains, plus voisins, venaient y acheter tous les ans de jolis chevaux : aujourd'hui ce pays est bien déchu de son ancienne réputation.

Presque tous les propriétaires aisés du Roussillon avaient un étalon et trois ou quatre jumens. Ces étalons étaient des chevaux de trait, qui tenaient le milieu entre les chevaux fins et les gros chevaux de tirage, et qui avaient très-peu de poils aux jambes; ce qui ferait croire que leurs ascendans devaient avoir été des chevaux fins, qui avaient communiqué à leur postérité leurs qualités avec une taille plus avantageuse, sans doute relativement à l'abondance de la nourriture qui se trouve dans ce pays ; mais ce n'est que dans la partie basse du Roussillon qu'on appelle *la Salanque*, qu'on trouve cette bonne et abondante nourriture, au point qu'il y a des hivers, quand ils sont doux, où les chevaux passent une grande partie de la nuit aux pâturages.

Voici leur situation.

Dans ce pays, les propriétaires savent, et ils ont mieux su encore se passer de mules pour leurs travaux d'agriculture. Ils ont pour la plupart, ainsi qu'il a été dit, trois jumens et un étalon qui ne les désire guère qu'au printemps; souvent même elles

le recherchent les premières. Il les féconde ordinairement toutes : aussi, dans le courant de l'année, lorsque ces propriétaires font des charrois, ou pour eux, ou pour autrui, il n'est pas rare de voir deux ou trois poulains suivre la charrette. Le cheval va toujours au limon; il ne manifeste presque jamais aucun désir amoureux; il est appareillé la plupart du temps sans distinction avec une jument pour labourer. Ces propriétaires ont le soin de garder un beau poulain, quand il se rencontre tel pour servir d'étalon, et pour remplacer le père quand il est vieux, ou même plutôt s'ils voient que le jeune sujet le surpasse en qualités.

Ces gens-là s'attachent à renouveler de temps en temps les jumens, mais jamais l'étalon quand il est beau; de cette manière, ils se remontent eux-mêmes : à la vérité, leurs travaux peuvent quelquefois en souffrir un peu, lorsque les jumens sont prêtes à mettre bas, ou qu'elles viennent de pouliner; mais c'est peu de chose en comparaison des bénéfices qu'ils retirent des productions de leurs bêtes, et de l'argent qu'ils seraient obligés de débourser pour acheter des mules ou des chevaux.

La révolution, et sur-tout la guerre contre l'Espagne, ont porté un grand coup à cette province, relativement à cette partie économique.

économique. Au reste, aucun particulier n'a jamais eu d'étalon fin ; car, outre qu'on ne l'aurait pas permis, c'est que les douze étalons royaux d'une part, et les six de l'autre, étaient plus que suffisans pour fournir des chevaux de selle pour les besoins de la province, et même des environs. Il est sorti aussi de chez ces particuliers des poulins, qui, coupés avant le développement de l'encolure et de la croupe, ont donné des chevaux de selle très-passables, et qui ont quelquefois surpassé ceux issus des étalons royaux. Je viens d'être informé très-exactement que la jument d'Illre, dont il a été fait mention plus haut, provenait de l'accouplement d'une jument de ces particuliers avec leur étalon.

Il y a eu aussi de tout temps, puisqu'elle existe encore, une race de chevaux qu'on appelle *Camargues*, ou *de Camargues*, du nom d'une petite île formée à l'embouchure du Rhône. On prétend que ces chevaux tirent leur origine des chevaux arabes que les Maures importèrent dans le temps. Ces chevaux, qui sont en haras à demi-sauvages, plus ou moins nombreux, et à l'instar de ceux dont j'ai déjà fait mention, ne servent qu'aux mêmes usages ; on en tire cependant quelques-uns de temps en temps pour les usages domestiques, qui prouvent

bien qu'ils sont d'une race supérieure à celle des autres haras ; une raison encore plus convaincante , c'est que cette race ne dégénère pas , ou presque pas. L'ancien gouvernement , dit M. Poitevin , payeur de la neuvième division militaire , dans ses judicieuses *observations sur les chevaux camargues* , « fut si pénétré de l'importance » de l'établissement d'un haras de cette » race, que Louis XV chargea , en 1755 , » Desportes , capitaine de carabiniers , d'en » établir un dans cette île. Il a fourni , » continue le même auteur , des chevaux » assez distingués par leur forme et leur » bonté , pour être placés dans les écuries » du roi ; mais ce nouvel établissement » ne dura pas long-temps. »

On a vu , par l'état de consistance des haras , qu'il n'y avait que trois mille trois cents étalons qui , pouvant produire au *maximum* , quinze poulins ou pouliches , chacun, auraient donné un total de quarante-neuf mille cinq cents individus.

De ce nombre, une grande partie , notamment ceux des haras de Normandie , était de forte taille , et servait pour le carrosse et le cabriolet, ou pour la grosse cavalerie. Il faut encore tirer de ce total les femelles , que l'on gardait pour la reproduction ; il faut prélever de plus les individus qui mou-

raient, soit dans les 1.ère, 2.ème, 3.ème ou 4.ème années; les avortemens, les jumens qui mouraient pleines: car je passe sous silence les poulins de rebut, si on voulait encore les tenir en compte, parce que je suppose qu'il n'y en avait pas. Enfin, après un calcul plus rigoureux, nous ne trouverions pas peut-être trente-six mille chevaux par année. Donc le gouvernement a dû dépenser des sommes énormes pour sa cavalerie, tandis que, si les haras avaient été bien administrés, il aurait eu de meilleurs chevaux et plus d'argent dans ses coffres, parce qu'il y en serait entré, au lieu d'en sortir.

Le haras qui jouissait de la plus grande réputation, était celui de Pompadour, le plus considérable de la France. Il n'y avait que des chevaux fins. On y voyait, en 1779, des étalons, élèves dudit haras, qui étaient de toute beauté, mais trop peu; il y avait quelques étalons arabes, ou échappés tels, des étalons navarrins, espagnols et normands: mais relativement à l'importance de ce haras, les individus offraient encore de la médiocrité; et si l'administration des pères et mères d'une part, et l'éducation des élèves de l'autre, eussent été bien entendues, cet établissement, que la renommée avait annoncé à toute l'Europe,

était fait pour porter à la France, sinon un revenu très-considérable, du moins de quoi la défrayer des dépenses que d'autres haras moins productifs, à la vérité, mais que l'honneur de la nation commandait impérieusement de soutenir, lui faisaient supporter. Tous ces beaux étalons, si importans pour la conservation de la race, ont été pillés ou sacrifiés; et on n'en trouve presque aucun vestige.

Le haras du roi, en Normandie, a fourni, nonobstant des chevaux de carrosse de moyenne taille, supérieurs en leur genre, des chevaux de cavalerie et de dragons, mais encore de bons chevaux de maître, des chevaux assez fins et d'un modèle parfait. En 1777, Bourgelat eut ordre d'en choisir quatre, propres à la selle, dont Louis XVI fit présent au roi d'Espagne. Ces chevaux restèrent quelques jours à l'école vétérinaire d'Alfort, où ils firent l'admiration d'un grand nombre d'amateurs et de connaisseurs, qui venaient de Paris et des environs tout exprès pour les voir.

Les étalons du roi, en Roussillon, servaient pour le manége d'une monte à l'autre. Ces étalons, dont la résidence était à Perpignan, ainsi qu'il a été dit, étaient envoyés dans les environs pour servir les

jumens. Ces pays qu'on appelait la Sardaigne française, le Capta, le Mont-Louis, etc., ont donné des productions superbes, et qui ont étonné les grands connaisseurs. En 1785, un de ces douze étalons, qui n'avait que cinq ans, et qui était issu d'un cheval limousin et d'une jument de la Sardaigne, ne le cédait en rien à aucun de la troupe, et l'emportait sur le père par la taille ; car il était le plus grand de tous : il paraissait être d'une force terrible ; il avait quatre pieds neuf pouces au moins. Les autres étalons étaient normands, espagnols, navarrins, limousins, ou un échappé arabe.

TROISIÈME CHEF.

De la nature des encouragemens, et des obstacles qu'a éprouvés en France l'éducation des chevaux.

Jamais gouvernement n'a si mal entendu ses intérêts sur cette branche en quelque façon de la prospérité publique : jamais il n'a pu, ou su, ou voulu ouvrir les yeux sur ses propres fautes, et voir combien les autres nations qui nous rançonnaient journellement, en nous vendant chèrement les chevaux dont nous avions un besoin pres-

sant, et que nous allions chercher chez elles en plus ou moins grand nombre, étaient supérieures à nous par cette branche de l'industrie ; tandis que la France, si elle avait voulu, en encourageant une infinité de propriétaires qui auraient eu un goût décidé pour élever des chevaux, et de qui le goût se serait encore, non-seulement accru, mais serait passé chez leurs concitoyens, en voyant les bénéfices réels et réitérés que leurs productions leur auraient donnés annuellement ; la France, dis-je, aurait fourni des chevaux à ses voisins, après avoir gardé pour elle ce qu'elle aurait eu de meilleur. Elle l'a fait dans un temps ; mais ce temps a été malheureusement de trop courte durée, et je ne sais si jamais il reviendra.

Colbert, ce vertueux citoyen, ce grand ministre, cet homme immortel, dont le génie vaste autant que sublime saisissait tout et ne laissait rien échapper de ce qui pouvait contribuer à la gloire du roi, et à la grandeur de l'état ; ce second Sully, mais plus grand encore, puisque, à l'exactitude et à l'ardeur qu'avait pour le travail ce vrai patriote, cet ami de Henri, il joignit des vues plus étendues pour la grandeur du souverain et le bonheur des peuples ; Colbert, dis-je, rétablit non-seulement les haras,

mais contribua à la multiplication des chevaux, en encourageant tous les propriétaires par des gratifications qui répondaient et surpassaient même l'amélioration qu'ils avaient commencé d'opérer. Mais cette régénération ne fut qu'éphémère, parce qu'il mourut trop tôt. Le règne de Louis XV n'apporta pas non plus une grande amélioration dans cette partie administrative, malgré que Bourgelat eût été nommé commissaire général des haras du royaume, par le ministre Bertin (1), qui mérite bien

---

(1) Feu M. de Bertin était du Périgord ; il fut d'abord intendant du Roussillon et comte de Foix, ensuite intendant de Lyon ; de là lieutenant général de police à Paris, et enfin ministre des finances. Ce fut à Lyon qu'il connut Bourgelat ; c'est là qu'il sut apprécier les talens de cet écuyer célèbre, lesquels ne se bornèrent pas à l'équitation, puisqu'en la cultivant toujours, il sut tirer l'art vétérinaire du néant. Les écoles vétérinaires doivent leur existence à ces deux hommes immortels. Bourgelat n'aurait pu, sans Bertin, exécuter ses vastes projets, parce qu'en fait de sciences, et sur-tout d'une science pareille, il fallait de l'argent avec de la protection. Bertin, autant patriote que grand administrateur, assigna des fonds à Bourgelat, quand il fut fait ministre ; mais on peut lui reprocher d'avoir été un peu trop parcimonieux relativement à l'importance de l'établissement des écoles vétérinaires, qui devaient un jour faire le bonheur de tous les peuples de

une place dans le temple de mémoire, à côté des Sully et des Colbert; et les haras n'eurent point cette importance qu'on était en droit d'attendre du génie et du patriotisme d'un homme tel que Bourgelat, 1.° parce que les fonds, qui furent pourtant augmentés étaient toujours inférieurs au besoin; 2.° parce que les intendans se contrecarraient quelquefois avec les inspecteurs; et 3.° enfin parce que Bourgelat mourut trop tôt (en 1778.)

Loin donc que les haras aient été utiles à la France, ils lui ont été au contraire à charge; et elle se serait mieux trouvée de n'en avoir jamais eu, et d'acheter au contraire chez l'étranger les chevaux dont elle aurait eu besoin: je veux dire les chevaux

---

l'Europe: sans doute il voulait économiser le trésor royal. Bertin quitta le ministère en 1780; mais avant de le quitter, il fit placer, à la demande des élèves, par l'organe de deux d'entr'eux qui furent députés vers lui à cet effet, et qu'il présenta à sa majesté, le buste de Bourgelat à l'école d'Alfort, dans la salle des concours. « Au milieu de la partie des gradins » qui fait face aux fenêtres, est un monument de la » munificence royale, accordé par le roi à l'école, » en 1780, à la sollicitation de monseigneur Bertin, » ministre et secrétaire d'état. Sur un fût de colonne » décorée d'ornemens de cuivre doré en or moulu, » s'élève un buste de marbre blanc de Claude Bour-

fins et de race, attendu qu'il a été prouvé sans réplique que les chevaux qui provenaient des haras, coûtaient plus du double

---

» gelat, écuyer, instituteur des écoles vétérinaires. On » lit sur le pié-douche du buste, ces mots : *Artis* » *veterinariæ Magister* : MAITRE EN L'ART VÉTÉRI- » NAIRE; et au-dessous, sur une table de marbre blanc, » attachée sur la colonne, l'épigraphe suivante :

Cl. Bourgelat, equiti,
Ob institutam
Artem veterinariam
Discipuli memores
Annuente Rege
Posuere,
Anno M. DCC. LXXX.

L'an 1780,
Avec l'agrément du Roi,
Ses élèves
Ont érigé ce Buste
A la mémoire
De Claude Bourgelat, écuyer,
Instituteur des Ecoles
Vétérinaires.

» On a placé, au bas de cette inscription, deux » B liés ensemble, premières lettres des mots Bertin, » Bourgelat, symbole parlant de l'estime particulière » que ce ministre a toujours eu pour le génie res- » taurateur de l'art vétérinaire. Ce monument est dû » au ciseau de M. Boizot, sculpteur, membre de » l'académie royale de peinture et de sculpture. » *Extrait de l'Almanach vétérinaire, in-12.* 1782.

qu'ils ne valaient, et qu'on ne les vendait même, quand il arrivait qu'on les vendait, que comme chevaux de luxe.

L'éducation des chevaux n'a jamais été encouragée en France, malgré les dépenses énormes où le gouvernement était obligé d'entrer pour l'achat des chevaux en temps de guerre, et malgré qu'on ait été convaincu qu'il n'y avait, ni assez d'étalons, ni assez d'établissemens de haras. C'eût été peu encore que cette éducation n'eût pas été encouragée, si on n'avait pas mis d'entraves aux personnes que des vues patriotiques, en même temps que leur goût ou leur intérêt, avaient porté vers ce genre d'industrie.

Il était défendu à tous propriétaires de jumens d'aller ailleurs que dans leur arrondissement pour les faire saillir. Malgré ces défenses, il y a eu des propriétaires qui ont eu plus d'une fois le courage, voyant que l'étalon ou les étalons dont ils étaient obligés de se servir, ne valaient rien, et étaient absolument inférieurs à leurs jumens, sous presque tous les rapports, d'acheter un étalon dont ils se servaient en cachette ; mais avec le temps, ils ont été tous forcés d'y renoncer et de vendre leur étalon, ou de le faire couper, pour ne pas courir le risque d'être condamnés, les uns de nouveau, les autres pour la première fois, à une amende plus

ou moins considérable, et à la confiscation de l'étalon, ainsi que cela est arrivé plus d'une fois. Les administrateurs des haras, ou leurs agens, ont eu encore la bêtise ou la cruauté de faire couper des étalons saisis, au lieu de les garder pour en tirer race; mais ils auraient eu honte sans doute d'une telle conduite, et ils ont sacrifié ainsi à leur caprice, à leur intérêt et à leur ignorance, l'intérêt particulier en même temps que l'intérêt général. Aussi cette conduite, absolument despotique, tyrannique même, au lieu d'encourager des particuliers aisés à se procurer de belles jumens, les en a au contraire tout-à-fait dégoûtés; et ils n'achetaient à la fin que des jumens plus ou moins mal conformées, qu'ils savaient qu'on rejetterait quand ils les auraient présentées pour les faire saillir, afin de les donner de suite au baudet: ils tiraient plus de revenu de cette manière, attendu qu'à six mois environ, ils vendaient, s'ils voulaient, une mule (les mulets se vendant ordinairement un tiers ou un quart de moins) autant qu'ils vendaient auparavant un poulain de deux ans, issu des étalons royaux ou approuvés, leurs jumens étant pour la plupart belles, ou du moins très-passables, et qu'on aurait eu soin de refuser, si elles eussent été informes. En faisant saillir ainsi leurs jumens par des

baudets, et en vendant leurs productions à six mois, quand ils le jugeaient à propos, ils ne couraient pas la chance de perdre un poulain à l'âge d'un ou de deux ans, ainsi que cela est arrivé, et trop souvent par une gourme hâtive.

La plupart des gardes-étalons, et certains inspecteurs, n'étaient pas assez connaisseurs, ni assez pénibles pour entrer dans les détails au moyen desquels ils auraient décidé des qualités d'un individu. Un trait de beauté d'un étalon ou d'une jument, a été souvent la source d'une pépinière de défauts, attendu que ce trait de beauté a été si séduisant qu'il a absolument fasciné leurs yeux, qui, une fois éblouis par ce qu'ils avaient vu de beau, ou cru voir de tel, n'ont pu ou voulu peut-être convenir de beaucoup d'autres défauts, dont les plus légers sans doute auraient suffi pour les faire rejeter.

Voilà en grande partie, si non en totalité, la cause de la dégénération, de la perte de nos races, et la cause de la moindre quantité de chevaux en tout genre, et de la diminution de la fortune de certains propriétaires qui auraient vendu au gouvernement, dans le cas de remonte, et en temps de guerre sur-tout, des chevaux de tout genre, plus ou moins beaux, et en plus ou

moins grand nombre. L'intérêt général et l'intérêt particulier auraient été ainsi conciliés sous des rapports si solides, que l'abondance s'en serait suivie plus ou moins rapidement, et d'une manière plus ou moins solide et durable.

Je terminerai par rapporter un passage qu'on trouve dans l'instruction sur l'amélioration des chevaux, déjà citée.

« On ne connaît pas assez, on n'a pas » assez répété aux Français ce qu'un excel- » lent écuyer anglais écrivait au fondateur » des écoles vétérinaires en France. Je ne » conçois pas, disait lord *Pembroke* à » *Bourgelat*, quelle est la fureur que les » Français ont pour nos chevaux, quand » je vois vos belles races normande, limou- » sine, navarrine, etc. Son manége, et » ceux de quelques autres écuyers anglais, » également distingués, étaient montés en » chevaux français.

» On n'a pas observé que tous les Ban- » quiste, les Bate, les Asteley, les Hyam, » les Franconi, et autres, qui ont fait faire » aux chevaux toutes sortes d'exercices, et » de tours de force, n'ont presque généra- » lement que des chevaux français; et qu'ils » ne trouvent dans aucune autre race » étrangère cette souplesse de mouvement, » cette liberté d'épaules et de jambes, né-

» cessaires à ces sortes de chevaux, et qui » caractérisent particulièrement nos races. »

En voilà sans doute assez pour prouver la bonté de nos chevaux, et le rédacteur de cette instruction le fait suffisamment sentir ; mais, suivant moi, le cheval d'Espagne est, non-seulement le plus beau cheval de l'Europe, mais aussi celui qui a le plus de noblesse, le plus de mouvemens, celui dont les jambes, admirablement construites, présentent, plus qu'aucune autre race de chevaux, ces angles alternes que, dans ses différentes allures, il rend plus ou moins aigus, et d'où il résulte que la réaction ne se fait pas sentir au cavalier d'une manière dure et désagréable, comme cela a lieu à l'égard de la plupart des chevaux français, même fins.

Ce rédacteur, M. Husard, a dit pourtant, mais après tant d'autres, et sur quoi tout le monde est d'accord, que, pour avoir de beaux chevaux en France, il fallait faire saillir nos jumens limousines et navarrines, quelques-unes mêmes normandes, par des étalons arabes, barbes, espagnols. Donc les plus beaux chevaux de France, s'entend les chevaux de selle, ne sont pas tout-à-fait des chevaux français, puisqu'à la cinquième génération, même à la quatrième, ils ont déjà presque perdu le type originel,

au lieu que les chevaux d'Espagne se conservent depuis plusieurs siècles (1), et ils se conserveront sans doute jusqu'à la fin du monde.

Le cheval d'Espagne est donc le plus beau cheval de l'Europe, sur-tout le cheval d'Andalousie ; il a beaucoup de ressemblance avec le cheval africain et le cheval arabe, desquels il doit descendre incontestablement, et principalement depuis que les Maures, qui passèrent les mers avec leurs chevaux, se rendirent maîtres d'une grande partie de l'Espagne. L'Andalousie sur-tout, où ils durent d'abord s'arrêter après avoir passé le Guadalquivir, et qui leur plut tant, fut, plus que tout autre pays, habité par eux. Cette belle province ne paraît guère différer, par sa température atmosphérique, de l'Arabie ; toutefois elle est plus fertile en toutes sortes de productions végétales : aussi tous les chevaux y sont plus gras et mieux moulés que dans le reste de l'Espagne ; leur croupe est ronde (2). Enfin tout est

---

(1) Les chevaux d'Espagne avaient une grande réputation à Rome ; ceux que César y amena, ne firent qu'ajouter au crédit des autres.

(2) En 1790, me trouvant à Madrid, je fus étonné de voir, dans les écuries du roi, douze étalons qui venaient d'*Aranjuez*, et qui ne le cédaient en

marqué dans cette province au coin de la beauté, de l'élégance et de la force ; hommes, femmes, chiens, les taureaux mêmes, feraient trembler des lions.

Le cheval espagnol est très-élégant ; il est plus grand en général que les chevaux d'outre-mer, malgré qu'il y ait une race en Andalousie, qui est petite, quoique très-belle : sa race ne dégénère point ; les Espagnols n'ont pas besoin, pour la conserver, des chevaux de l'Europe ou des autres parties du Monde, parce qu'ils savent accoupler ensemble les individus les plus beaux. Ce cheval est toujours et par-tout le même : une tête plus ou moins busquée, un peu longue, un peu forte des mâchoires, mais très-bien attachée ; des oreilles grandes, une encolure très-passable, et très-souvent belle, toujours avec le coup de hache (1),

---

rien à la plus belle race normande : ajoutez à cette tournure la finesse de leurs jambes, le poli de leurs poil, etc.

(1) On appelle coup de hache une dépression plus ou moins sensible à la naissance de l'encolure près du garot, qui ressemble à une coche que feraient sur le champ d'une planche un peu épaisse deux coups de hache, l'un à droite, l'autre à gauche, et qui auraient emporté un morceau de bois à-peu-près triangulaire ou en coin.

et chargée de beaucoup de crins, une belle poitrine, la côte bien faite; le garot haut et tranchant, la croupe un peu pointue ou croupe de mulet, les os des îles ordinairement saillans; ce qui dénote cet état qu'on appelle cornu ou cheval cornu. Cette conformation de la croupe et des hanches, plutôt défectueuse en apparence qu'en réalité, n'a pas lieu dans tous les chevaux de ce pays, puisque j'ai dit plus haut que les andalous étaient d'un modèle parfait ou presque parfait, malgré que les chevaux cornus valent bien les autres, dans quel pays qu'ils se trouvent; mais une des marques caractéristiques inaltérables, même dans les chevaux dégénérés, est la finesse de leurs jambes, absolument dénuées de poil, n'en ayant qu'une très-petite touffe qui se termine en crochet recourbé sur le paturon, et qui embrasse l'ergot (1) dans sa base, et le dérobe à la vue; le tendon

(1) L'ergot est cette espèce de corne molle et spongieuse qui est à la partie postérieure-inférieure des boulets; elle est de même nature et de même consistance que la châtaigne, qui est aussi une espèce de corne, de figure allongée, plus ou moins saillante, et qui occupe la partie inférieure et interne des avant-bras, et la partie supérieure et interne des canons des jambes de derrière.

détaché; le sabot petit, et allongé : ils vivent très-long-temps, et c'est sans doute parce qu'on ne les soumet au travail qu'après leur parfait accroissement.

Ce n'est pas néanmoins que l'accouplement d'un cheval arabe avec une jument espagnole, ne dût donner de belles productions; il est certain qu'elles devraient surpasser les productions nationales; mais, encore une fois, ayant de beaux chevaux, et l'espèce ne dégénérant point, les Espagnols n'ont pas besoin de croiser leurs belles races avec des individus exotiques.

De la Ferrure.

J'ai pensé que quelques observations et et quelques prétextes sur la ferrure, cette partie si essentielle de la vétérine (1), ne seraient pas déplacés ici, et que l'académie ne serait pas fâchée de les connaître.

Cette partie a été et est encore malheureusement trop négligée : elle tire cependant à des grandes conséquences. On arme, sans

---

(1) Voy. essai sur la création de deux mots ou termes techniques; savoir, un pour la médecine des animaux; et l'autre pour celui qui exerce cette science. Montpellier, in-8.°, 1807. Ces deux termes sont *vétérin*, *vétérine*.

aucune attention, le pied de l'animal du premier fer qu'on trouve sous la main ; de sorte que beaucoup de maréchaux font le pied du cheval comme est le fer, au lieu de faire le fer comme est le pied (1). Il faut dire aussi que ces gens-là ne sont pas obligés de savoir que la méthode de la ferrure, ainsi que l'a dit Bourgelat, porte sur les fondemens inébranlables de plusieurs vérités anatomiques, philosophiques et mécaniques.

Le bien du service exige donc que les chevaux soient entretenus bien ferrés. Pour peu que le pied soit long, il faut le rogner ; et quand les clous sont usés, il faut les renouveler, en en logeant de nouveau dans les mêmes trous, et sans abattre du pied, s'il n'est pas long ; car il y a des chevaux qui usent beaucoup plus les uns que les autres : alors on choisit des clous qui aient les lames un peu plus grosses, afin qu'elles remplissent mieux les trous qui sont déjà faits. Enfin, toutes les six semaines, au plus tard, les chevaux doivent

(1) Les exceptions à cette règle sont extrêmement rares ; elles se bornent principalement aux chevaux pinçarts, et à ceux dont les pieds sont absolument déviés en-dedans ou en-dehors.

être ferrés, ne fût-ce que pour rogner leurs ongles.

La ferrure doit être analogue à chaque espèce d'animal, et de plus relative au genre de travail auquel il est destiné.

EXEMPLE.

Ferrure des Chevaux de selle.

Les chevaux de selle seront ferrés plus ou moins juste, en observant cependant que si quelqu'un avait les pieds trop petits, il faudrait laisser déborder le fer en-dehors, sur-tout afin de donner à ce pied la base nécessaire pour que l'animal fût plus ferme et plus stable (1).

Si au contraire il se trouvait des pieds trop évasés, il faudrait les ferrer extrêmement

---

(1) Il y a des chevaux qui ont un pied plus petit que l'autre, notamment de devant. Il faut nécessairement alors adapter au pied petit un fer de la même grandeur que celui du pied opposé, et le laisser déborder, sur-tout dans les endroits où la paroi du sabot a moins d'obliquité. De cette manière, l'animal reposera sur deux bases égales; et cette méthode favorisera tout doucement l'accroissement ou le développement du pied. Ce fer, au reste, n'aura presque pas d'ajusture.

juste en observant d'étamper les fers très-maigres, c'est-à-dire, très-près de la rive externe, afin de pouvoir rogner la corne tout à l'entour ; on donnera encore à ces fers un peu plus d'ajusture qu'à l'ordinaire, en la prolongeant même jusqu'auprès des talons. On comprend aisément que cette augmentation d'ajusture exerce une pression plus forte que si le fer n'avait pas cette ajusture, et que par conséquent cette compression s'oppose à l'abord des sucs nourriciers, en diminuant ou affaiblissant les effets de la force du piston. Dans un pied trop petit, au contraire, on ne doit donner presque point d'ajusture ; comme aussi on devrait diminuer leurs trous de deux ou au moins d'un.

Ferrure des Chevaux de trait.

Les chevaux de trait seront ferrés plus ample que ceux de selle, à moins qu'un cheval n'eût les pieds trop grands et trop évasés. Alors il serait ferré très-juste à tour de pied, à peu de chose près, comme le cheval de selle en pareil cas.

On a encore la mauvaise méthode de mettre des pinçons aux pieds de derrière, sans faire attention que cette méthode prive les chevaux de l'avantage de se cramponner en quelque façon à terre, lors d'une grande

résistance de la part du fardeau. Cette pratique est plus supportable dans les pieds de devant de ces chevaux courts et colossaux, qui buttent sans cesse et qui ébranlent les lames des clous.

Ferrure des Chevaux de bât.

Les chevaux de bât seront ferrés encore un peu plus ample que ceux de trait ; la pince du fer sera saillante au moins d'un demi-pouce, et relevée à proportion ; les deux étampières en pince auront entr'elles, pour les grands fers, de vingt à vingt-quatre lignes d'intervalle, et en diminuant jusqu'à quinze ou seize pour les petits.

Les fers de derrière seront à l'ordinaire ; la pince sera également saillante, mais pas autant relevée. Cette manière de relever la pince des fers, et d'écarter les trous à ceux de devant, met le cheval à l'abri de heurter contre les corps qui dépassent le niveau du terrein, et de broncher par conséquent. Comme ces chevaux vont ordinairement par des chemins raboteux, hérissés de troncs d'arbres, de racines, etc., on pourra genetter les fers de devant, et on fera déborder davantage la pince aux fers de devant seulement ; et plus la pince débordera, plus elle sera relevée.

Si un cheval avait les pieds trop petits, ainsi qu'il arrive quelquefois, il faut laisser déborder le fer tout autour du pied, notamment en-dehors. Si malheureusement le cheval venait à se couper, on le ferrera juste en-dedans, mais en laissant déborder en-dehors ce que l'on aura retranché en-dedans ; enfin, il faut donner à cet animal autant de base qu'il convient, pour qu'il puisse travailler à son aise, et qu'il soit ferme sur son appui.

On s'aperçoit assez tôt de l'avantage de cette méthode, et deux ou trois ferrures pareilles suffisent pour remédier à ce vice: toutefois est-on obligé pendant quelque temps, et jusqu'à ce que le pied sera bien d'aplomb, de laisser déborder plus ou moins le fer en-dehors, et à ferrer juste en-dedans.

Dans ces sortes des déviations des pieds, les boulets se portent plus ou moins en-dehors, et les ligamens externes sont plus ou moins fortement tiraillés ; ici les angles contre-nature que présente cette partie de la jambe, sont l'inverse de ceux que présent les genoux en-dedans.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES PRINCIPALES

DE CE MÉMOIRE.

DÉDICACE, ... *pag.* 3.

Prolégomènes et division de l'ouvrage. p. 5 *et* 9.

PREMIÈRE PARTIE.

1. SECT. *Service militaire*, . . . *p.* 13.
2. SECT. *Cheval parfait*, ... *p.* 18.
3. SECT. *Tableau du beau cheval*, . *p.* 23.
4. SECT. *Des tempéramens*, . . . *p.* 31.
5. SECT. *Cheval de selle*, ... *p.* 38.
   — *de bât*, ... *p.* 43.
   — *de trait*, ... *p.* 52.
6. SECT. *Vices de conformation* . . *p.* 62.

SECONDE PARTIE.

1. CHEF. *Défauts de race*, . . . *p.* 109.
   Vices dans l'éducation des poulains, ... *p.* 131.
2. CHEF. *Etat des haras de la France*, *p.* 140.
3. CHEF. *De la nature des encouragemens et des obstacles qu'éprouve en France l'éducation des chevaux*, *p.* 165.
   De la ferrure, . . . *p.* 178.
   Ferrure des chevaux de selle, *p.* 180.
   — *de trait*, . . . *p.* 181.
   — *de bât*, . . . *p.* 182.

AVIS DU LIBRAIRE.

L'absence de l'Auteur à l'armée d'Espagne, lors de l'impression de son ouvrage, ayant donné lieu à un assez grand nombre de fautes, nous allons relever les plus essentielles.

Page vj, lig. 18 : Questions ; *lisez* sections.
10, 7 : d'elle ; *lis.* d'elles.
24, 9 : après le mot cheval *ajoutez* de trait.
30, 9 : faculté de vue ; *lis.* de la vue.
31, 25 : à sentir, à ruer ; *lis.* à s'entre-ruer.
54, 14 : proportionnés ; *lis.* prononcés.
Ibid. 21 : cloux ; *lis.* roux.
57, 28 : la commotion ; *lis.* locomotion.
78, 22 : tenues ; *lis.* ténues.
Ibid. 23 : graines ; *lis.* gaînes.
80, 28 : en emeusant ; *lis.* en encensant.
81, 28 : gros ; *lis.* gras.
83, 24 : la ; *lis.* les.
102, 16 : au ; *lis.* ou.
127, 10 : ventreuses ; *lis.* ventrues.
140, 26 : suivre ; *lis.* servir.
143, 8 : cinq ; *lis.* neuf.
165, 2 : Capta ; *lis.* Captsi.
167, 14 : comte ; *lis.* comté.
170, 3, *supprimez* que.
178, 16 : prétextes ; *lis.* préceptes.
180, 12, après le mot sur-tout, *ajoutez* une virgule (,)
182, 3 : courts ; *lis.* lourds.
Ibid. 11 : étampières ; *lis.* étampures.
Ibid. 27 : devant ; *lis.* derrière.

TABLEAU

DES

MALADIES AIGUËS

ET CHRONIQUES,

QUI AFFECTENT LES BESTIAUX DE TOUTE ESPECE.

Ouvrage couronné par la Société Royale de Médecine de Paris, en 1780.

Par M. DEVILLAINE, Correſpondant de la même Société.

Sola experientia docet ea quæ
Proſunt, quæque nocent.
GAL. Lib. I.

A NEUCHATEL,

De l'Imp. de FAUCHE Fils ainé, FAVRE & Comp.

M. D. CC. LXXXII.

AVANT-PROPOS.

LA médecine des animaux, pendant long-tems n'a été exercée, que par des empyriques ou des villageois; le vrai médecin n'osoit s'en occuper, le peuple étoit son juge & lui en faisoit un crime; mais la raison a détruit le préjugé. Aujourd'hui le maître de l'art s'honore de cette science, & son étude devient un de ses devoirs à remplir.

Que je serois heureux si j'avois acquitté un des miens dans cet ouvrage que je présente à l'agricole, & qu'il fût pour lui une ressource dans les différentes maladies qui affectent son bétail! Ma récompense seroit dans ma satisfaction, comme ma gloire a été dans le suffrage qu'a bien voulu m'accorder la société royale de médecine, dont j'ai l'honneur d'être correspondant.

Cette illustre société, en couronnant mes travaux, a daigné me pardonner les fautes que l'on commettra toujours avec aussi peu de mérite que j'en ai; j'espere que le public aura

la même indulgence. Je n'ai point cherché à briller par les beaux termes, je ne l'aurois pas pu; j'ai tâché de répandre des instructions, & d'indiquer des moyens curatifs à la portée du laboureur; si j'ai réussi, il est moins honteux de dire que mon style n'est que simple & vrai. A le bien prendre, j'ai tout simplifié, jusqu'aux remedes que j'emploie, & j'ai cru que l'on n'auroit pas à m'en faire un reproche. Lorsqu'il s'agit de guérir, qu'importe qu'une formule soit chargée ou non; celles que je propose quoique simples & communes, pour la plupart, offriront cet avantage; il suffit de les appliquer avec justesse & discernement.

Enfin, je me suis attaché à rendre la méthode curative de chaque maladie aussi claire & aussi facile que mes connoissances me l'ont permises; en cela, j'ai prévu que l'homme de la campagne ne seroit pas si étourdi dans la distribution de ses remedes. Quiconque lira dans mes intentions, sera convaincu sans doute que j'aurois voulu faire pour le mieux encore, s'il avoit dépendu de moi.

TABLEAU
DES
MALADIES AIGUES.

PREMIERE PARTIE.

DE L'ÉTRUME.

L'ÉTRUME eſt une indiſpoſition qui affecte ſubitement tout le genre nerveux de l'animal, à en juger par le ſperme, & l'évétiſme de toutes les parties du corps. Cette indiſpoſition arrive enſuite de quelque événement qui l'agite, qui le met en mouvement & le fourvoie contre ſon inſtinct.

Symptomes.

Dans cet état l'animal tremble, ſe plaint & ſoupire. Il eſt lourd & appeſanti. Il ne

ment ſon corps qu'avec embarras. Quelquefois il y a dyſpnée, & la déglutition eſt à la gêne. Souvent les naſeaux enflent, ainſi que les yeux & l'anus. L'animal tombe encore en convulſion, & l'on diroit à le voir qu'il va périr. Quelque tems après il ſe releve, alors il paroît triſte ; mais il rentre néanmoins dans l'ordre naturel, & même ſans aucun ſecours. Il n'y a pas de jour dans les gros troupeaux qu'on ne l'obſerve.

Pratique inutile de bien des gens dans le cas dont il s'agit. (1)

Ici bien des gens croient que les bêtes ont ſous la langue une veſſie remplie d'eau ; dans cette perſuaſion ils la leur tirent & l'écorchent avec les ongles ; pour moi je n'en ſens pas la néceſſité, & je penſe, au contraire, que ceux qui ſe ſoumettent à cette pratique, n'ont d'autre mérite que celui de tourmenter l'animal ; ils feroient bien mieux de l'abandonner à la nature ; le plus ſouvent elle eſt triomphante, & l'on gagneroit de tout attendre d'elle & de ſes ſoins.

(1) Cette pratique eſt auſſi inutile que celle d'introduire dans les conduits naſeaux des bêtes, un bâton en pointe qui occaſione des éroſions & des déchiremens. C'eſt également un abus de piquer en mille endroits les oreilles d'un animal, à deſſein d'obtenir le dégorgement d'un cerveau qui n'eſt point engorgé ; mais la force de l'habitude entraîne ; l'homme de la campagne n'entend pas volontiers raiſon,

Méthode curative.

Cependant ſi l'on ſe rencontroit auprès de ces animaux, la ſaignée eſt très-indiquée. L'on parviendroit encore à les ſoulager, au moyen d'un parfum de quelque eſpece qu'il ſoit, comme de papier, de corde, de linge, &c. allumés, pourvu que ce ne ſoit point des ſubſtances d'une odeur dangereuſe.

Si l'on veut pouſſer plus loin ſes ſcrupules, l'on pourra employer des boiſſons délayantes & rafraîchiſſantes, juſqu'à des lavemens; mais je n'approuve pas que l'on preſcrive une diete rigoureuſe, puiſqu'il eſt démontré que la plupart des bêtes guériſſent en ne prenant aucune précaution.

L'on prétend que les cornes des animaux ſe détachent, pour peu qu'elles ſoient ébranlées par un agent externe; afin d'éviter cet inconvénient, l'on peut tenir les bêtes à l'écart & à une certaine diſtance de la crêche, des murailles, &c.

DU CHARBOUGLION.

Symptomes.

Cette maladie a beaucoup de rapport avec la fluxion catharale. Elle ſe déclare les premiers jours par une tête peſante, les cornes plus chaudes que dans l'état naturel, les yeux rouges & larmoyans, la langue ſeche, la bouche enflammée, la membrane mu-

queuſe tuméfiée, un tremblement, l'horripilation, la diarrhée, l'innapétence, &c.

Le troiſieme & quatrieme jour de la maladie, les yeux deviennent ternes & chaſſieux. Il paroît par les naſeaux un écoulement d'une humeur ſemblable à du blanc d'œuf, enſuite plus épais, & bientôt ſanguinolent, purulent & fétide. L'animal perd la vue tout-à-fait; la fievre augmente, les extrémités deviennent froides, la diarrhée ſe met de la partie; enfin l'animal périt de conſomption dans un laps de tems aſſez court.

Inſpection anatomique.

L'ouverture de la tête a montré des ulceres plus ou moins grands, plus ou moins ſanieux à la membrane pituitaire; ſur-tout dans la partie qui revêt les ſinus, les enfractuoſités des os fronteaux & pariétaux. L'arriere-bouche étoit parſemée de petits boutons comme des aphtes, dont une partie étoit ulcérée; la dure-mere, ainſi que les parties qui l'avoiſinent, étoient dans un état de phlogoſe; les inteſtins étoient comme émaciés.

Cauſes du charbouglion.

Les cauſes du charbouglion ſont de deux eſpeces; les unes prochaines, les autres éloignées. Les cauſes prochaines ſont des levains acrimonieux qui vicient & épaiſſiſ-

ſent la lymphe au point de l'embarraſſer dans ſes couloirs.

Les cauſes éloignées ſont les évacuations ſupprimées, comme la diarrhée, les urines, la tranſpiration, &c.

Méthode curative.

Les petites ſaignées réitérées & pratiquées à la queue, m'ont paru plus favorables qu'ailleurs; elles ont toujours appaiſé la gravité des ſymptomes.

On fait faire un grand uſage des délayans nitreux, & quelquefois anti-putrides, tant en breuvage qu'en gargariſme.

Pluſieurs fois par jour on expoſe la tête de l'animal à la douce vapeur de l'eau; ſauf enſuite d'en venir aux ſuffumigations déterſives mitigées & même à de plus actives, ſuivant la circonſtance.

On pourra donner avec ſuccès un lavement, tantôt émolient, tantôt laxatif.

La ſuppuration artificielle dans cette maladie eſt très-avantageuſe. Elle occaſione une dérivation ſalutaire, ſur-tout ſi la maladie eſt longue, & que l'animal tombe dans l'atrophie & le maraſme.

Je ne me ſuis ſervi que d'eau roſe pour les yeux. Il eſt eſſentiel de les préſerver des injures de l'air.

On fait obſerver la diete la plus ſévere, & l'on donne pour toute nourriture une décoction de farine de ſeigle & d'orge, ſous la forme d'une bouillie bien peu conſiſtante.

DU TACHET.

Le tachet eſt dérivé d'une tache noire, gangreneuſe, qui ſurvient à l'animal dans différentes parties du corps, ſoit intérieures, ſoit extérieures.

Sans doute, avant que les ſymptomes effrayans ſe déclarent, les animaux ſentent une douleur ſourde & brûlante dans la partie qui eſt prête d'être mortifiée; mais malheureuſement ils n'en donnent aucun indice.

Si le mal eſt à l'intérieur, les bêtes ſont fort expoſées, & le plus ſouvent les remedes que l'on adminiſtre ſont infructueux. On le reconnoît à l'abattement conſidérable des animaux. Leur pouls eſt foible & intermittent. Ils ont des moiteurs. Quelquefois les extrêmités ſont froides. Ils rendent des urines tirant ſur le brun. Ils éprouvent une diarrhée colliquative; enfin, en apparence ils n'ont ni mouvement ni ſenſation.

Mais c'eſt à l'extérieur que le tachet s'exerce le plus fréquemment. Il commence toujours par une tumeur ſimple qui devient enſuite emphyſémateuſe. Pour peu que vous la preſſiez elle rend une crépitation ſemblable à celle d'un morceau de parchemin que l'on froiſſe. Elle augmente par degrés, & ſi l'on n'y prend garde, que le mal ne ſoit pas combattu dès l'origine, l'humeur gagne toute la maſſe, l'enflure devient univerſelle, l'animal eſt alors monſtrueux.

La tumeur s'empare-t-elle d'une jambe

ou d'une cuiſſe, les bêtes ne marchent qu'en boitant. Si elle établit ſon ſiege, & ſi elle occupe à la fois pluſieurs endroits du corps, les bêtes ne ceſſent de ſe plaindre; elles voudroient toujours être couchées.

Celles qui ſont les victimes de ce mal, ſont rigoureuſement frappées de la gangrene. A leur ouverture elles exhalent l'odeur la plus puante. Leur chair eſt livide & noirâtre, dans un état preſque de macération.

Le peuple a des idées ſur la cauſe de cette maladie; je n'eſſayerai pas de les combattre. Certains admettent qu'un animal la contractera en flérant les débris d'un autre animal qui avoit été la proie du loup; pluſieurs ſoutiennent qu'une bête l'acquerra en s'arrêtant ſur la foſſe d'une autre bête qui ſeroit périe d'une maladie peſtilencielle, en reſpirant des exhalaiſons pernicieuſes; telle eſt l'opinion de nos laboureurs: j'haſarderai la mienne.

A le bien prendre, la cauſe immédiate de cette maladie vient de la ſtaſe des liquides, de l'épaiſſiſſement du ſang, de ſa viſcoſité & de ſon degré de malignité.

La cauſe médiate eſt une ſéroſité acrimonieuſe retenue dans la maſſe ſanguine par la ſuppreſſion des tranſpirations; elle eſt propre à former des engorgemens, des obſtructions & des dépôts; je l'imagine.

La diminution, la ſuppreſſion & la répercutation des ſueurs, ſont une des cauſes prédiſpoſantes; à ce ſujet je n'omettrai pas

de donner des éclairciſſemens ; j'entre en matiere.

1°. Le tachet a lieu en automne plus qu'en toute autre ſaiſon. L'athmoſphere alors varie davantage. Nous avons de froides matinées, des ſoirées d'une fraîcheur dangereuſe, des gelées ou des roſées pendant la nuit, ſouvent des chaleurs pendant le jour ; ces alternatives influent ſur les corps ; il ſeroit aiſé de la rendre palpable.

2°. Les bêtes ſont chaſſées aux pâturages, l'on n'examine pas s'il y a encore de la roſée, ſi l'herbe eſt gelée à ſa pointe, ſi la pluie eſt froide & abondante.

3°. Les bœufs quittent la charrue, on ne les bouchonne ni on ne les eſſuie ; ſur-le-champ on les envoie brouter l'herbe. On les conduit hardiment aux abreuvoirs à des fontaines ; quoique baignés de ſueur on les laiſſe au grand air ; cette habitude eſt d'autant plus meurtriere, que les animaux paſſent ſubitement du chaud au froid, & que ce contraſte eſt la ſource des incommodités de toute eſpece.

Ceux dont la conſtitution eſt délicate, ſi on ne les ménage pas, ſont les premiers offenſés. Auſſi les geniſſes & les vaches ne réſiſtent pas comme les taureaux & les bœufs ; elles ſont bien plutôt priſes, elles ſuccomberont même plutôt ; l'expérience le démontre.

Quant au traitement, il faut qu'il ſoit interne & externe.

D'abord rien ne preſſe plus que d'ouvrir la tumeur; mais cette opération engage à des ſoins; je dirai en quoi ils conſiſtent.

1°. Il eſt bon d'avoir un aide qui pince la peau de ſon côté, tandis que vous la pincez du vôtre. Il eſt alors plus facile de faire une ſection; les raſoirs, les biſtouris, les canifs ſont les inſtrumens réſervés à cela.

2°. L'on ſcarifiera juſqu'au vif, & l'on retranchera tout ce qui ſeroit en pourriture, ſi l'on veut éviter plus de déſordre.

3°. L'on n'a pas plutôt établi quelques plaies que l'on eſt dans la coutume d'en frotter les bords avec les doigts ou le manche plat d'un couteau; de cette maniere nos villageois donnent une iſſue aſſez prompte aux humeurs; du moins ils ſe le perſuadent.

4°. La ſuppuration ne ſauroit être trop long-tems entretenue. Afin de la ſoutenir on introduit dans les plaies des porreaux & du ſel; l'on panſe matin & ſoir régulierement; cette méthode eſt familiere à chacun; elle eſt ſuivie du plus brillant ſuccès.

Pour préparations internes nos laboureurs cueillent une poignée d'hélébore noir, ils le lavent avec le vinaigre, le mettent bouillir enſuite avec l'eau commune, à la doſe de trois chopines juſqu'à réduction d'une pinte. Ils verſent cette décoction toute froide dans la bouche de l'animal; celui-ci eſt violemment tourmenté du remede; n'importe, c'eſt le moment où l'on ſe félicite. Je me

tais sur les qualités de cette décoction purgative, & je me contente d'observer que les excrémens dont elle force l'expulsion sont d'une fétidité surprenante, & que la couleur en est très-noire. Je n'imagine pas comment dans un état d'érétisme & de phlogose, l'on ose compter sur l'usage de telles drogues; que l'on n'attende pas que je fasse de si-tôt l'éloge de cette pratique!

Les apozemes composés avec les racines & les feuilles de chicorée & d'oseille, les racines de scorsonere, la scolopendre & le polypode méritent notre confiance; relativement aux indications que l'on doit remplir.

Les lavemens de même sont indispensables; je les choisis dans la classe de ceux qui temperent & qui ouvrent le ventre sans exciter le moindre tumulte.

Je n'ignore pas qu'il est des purgatifs à placer; j'insiste au contraire sur leur recommandation; mais je veux préalablement que le calme les ordonne; ils ne sont salutaires qu'à ce prix-là.

Il est peu de maladies, en un mot, où les antiputrides, comme le vinaigre & le camphre, tant intérieurement qu'extérieurement, conviennent mieux.

L'on ne parle pas de saignées, elles sont absolument funestes. Elles ne font qu'augmenter la prostration des forces, & donner beaucoup plus d'empire à la mortification.

Le retour de l'appétit est le signe le plus

flatteur. Les bêtes ſont garanties lorſqu'elles ruminent à leur aiſe, & ſur-tout ſi elles ont un air de gaieté; il n'y a donc plus de riſques alors d'en venir aux alimens que l'on retranche avec raiſon pendant que les accidens ſe ſoutiennent. (1)

DE LA BOUCLE.

La boucle eſt une petite veſſie qui vient à la langue des bœufs & des vaches. Elle eſt rarement plus groſſe qu'une noiſette; ſa couleur eſt rouſſâtre, & quelquefois d'un rouge aſſez livide.

Au ſentiment des uns, les bêtes acquérent ce mal pour avoir mangé d'une herbe vénimeuſe; d'autres penſent qu'il a une cauſe ſpontanée, & que cette cauſe eſt priſe dans l'altération du ſang & des liqueurs; cette réflexion me ſemble la plus raiſonnable.

Symptomes.

Quoi qu'il en ſoit, il s'annonce par le

(1) Cette maladie eſt contagieuſe; l'on doit prendre des précautions pour que les bêtes qui en ſont atteintes, ne communiquent pas avec celles qui ſeroient ſaines. La prudence exige encore que l'on enfouiſſe bien avant dans la terre les animaux qui en meurent, & même de les dépoſer loin des villages, dans un endroit où les bêtes ne puiſſent point avoir d'accès.

L'opérateur qui ſcarifie & taille de leur cuir, s'expoſe de tremper ſes doigts dans le ſang ou le pus des bêtes, s'il a une coupure, une plaie quelques ſuperficielles qu'elles ſoient. Il faut qu'il lave avec ſoin les inſtrumens dont il s'eſt ſervi, & que ſur la pointe ou le tranchant, il ne reſte rien de l'humeur cauſtique à laquelle il a donné jour.

dégoût, l'accablement & la triſteſſe ; l'animal bien loin de regarder le râtelier, baiſſe toujours la tête ; il refuſe les alimens, il ne rumine plus : c'eſt par où les gens s'apperçoivent de cette dangereuſe affection.

L'on doit y remédier avec inſtance ; les bêtes courent trop de riſques lorſqu'on s'oublie ou qu'on ſe néglige ſur le traitement.

Curation.

D'abord l'on creve cette véſicule, & l'on ſe ſert à cet effet des doigts ou d'un biſtouri. L'on frotte enſuite avec de la terre ou du vinaigre la tumeur dont on a fait l'ouverture. L'on obſerve dans ce moment que les bêtes n'avalent pas leur ſalive, on les empêche même de boire ; car l'humeur ſeptique pourroit de l'eſtomac ſe répandre dans le ſang, lui communiquer ſa qualité pernicieuſe & décider une gangrene générale.

Cependant ſi le pus ou le ſang qui ſort de cette tumeur, ſi quelques portions de cette boucle avoient été avalées, l'on voit que l'animal gonfle, & que ſon ventre ſe tend comme un ballon. Ici l'on ſe hâte ſans crainte, l'on a recours au lait ; plus on en eſt prodigue, plus l'on aide l'animal ; l'on eſt ainſi parvenu à en dérober quelques-unes à la mort.

Nos villageois n'étendent pas davantage leur méthode curative ; je ne ſuis pas leur approbateur ; j'eſtime qu'il eſt d'autres directions

rections à ſuivre; elles ſont fort ſimples aſſurément.

1°. Les bêtes ſont atteintes d'un mal qui procede de l'épaiſſiſſement & de l'âcreté des humeurs; rien de ſi néceſſaire que de les corriger.

2°. Les bêtes ſont atteintes d'un mal qui procede d'un excès d'humeurs; rien de ſi important que de les évacuer.

L'on remplit la premiere condition au moyen des boiſſons délayantes & rafraîchiſſantes. La décoction de gramen où l'on ajoute du cryſtal minéral, le petit lait encore ſuffiront d'autant mieux, que la nourriture des bêtes conſiſtera en herbes vertes & rafraîchiſſantes également.

L'on ſatisfait à la ſeconde condition par des purgatifs appropriés; celui-ci convient à tous égards.

Feuilles de ſéné.	2 onces.
Tamarin.	6 onces.
Sel d'epſon.	2 onces.

Faites cuire le tout dans deux livres d'eau; après demie heure d'ébullition, vous coulerez pour une potion du matin.

L'augure eſt favorable ſi les animaux ſont moins triſtes & abattus. Ils entrent en convaleſcence lorſqu'ils deſirent des alimens. S'ils mangent de bon appétit & s'ils ruminent, l'on doit les diriger ſuivant la coutume lorſqu'ils ſont en ſanté.

DU FÉLIN.

Symptômes.

Dans le félin les animaux ſont triſtes & pareſſeux; les forces leur manquent totalement. Leurs jambes ſont ſi débiles qu'elles plient ſous le poids du corps, & s'il s'agit de les élever à la hauteur d'un demi-pied, comme de paſſer le ſeuil d'une porte, très-ſouvent ils ne le peuvent pas.

Les cornes & les oreilles des bêtes ſont froides. Leur poil ſe noue, il eſt couvert d'ordures; les bêtes ne le lechent plus. Inſenſiblement leur appétit ſe perd; malgré cela elles ruminent, à moins que le mal ne ſoit à ſon comble.

Cet état n'eſt accompagné que d'un léger mouvement de fievre. Le ſommeil des animaux n'eſt point interrompu; les fonctions du ventre s'exécutent ſuivant l'habitude: au contraire, il ſurvient preſque toujours une diarrhée qui eſt propice ſi elle ne dure pas trop, ou ſi on l'arrête prudemment.

Lorſque cette évacuation ſe ſoutient & que les remedes ne la domptent pas, les bêtes maigriſſent à vue d'œil; elles tombent bientôt dans un maraſme affreux, au point que la maladie devient chronique; elle ſe termine ordinairement par la mort. Cependant je la mets dans la claſſe des maladies aiguës; je me ſuis aſſuré qu'il périſſoit beaucoup plus de bêtes en quinze jours qu trois

ſemaines qu'il n'en mourroit après avoir traînées long-tems.

L'ouverture des animaux ne décele aucun ravage dans la poitrine. La plupart des viſceres du bas-ventre n'ont point reçu d'atteinte, & ſi l'on reconnoît du déſordre, c'eſt ſeulement au canal inteſtinal où l'on rencontre quelquefois des excoriations & des ulceres. Il n'en eſt pas de même des articulations des cuiſſes & des jambes; la ſynovie eſt fort épaiſſe; ſa conſiſtance imite le blanc de lard; ſa couleur eſt du plus beau jaune.

Cauſes du félin.

L'on attribue la cauſe du félin aux alimens dont les bêtes ſe nourriſſent aux pâturages dans un tems où l'on eſſuie des pluies froides & continuelles. L'eau par ſa trop grande fraîcheur y contribue; il eſt encore le réſultat d'un air trop vif & trop animé; un vent du nord qui ſoufflera ſur un animal dans l'étable l'occaſione pareillement.

Traitement.

L'on a deux méthodes pour vaincre cette maladie, & bien entendu que l'on commence par la moins ſalutaire. Du premier mot l'on fait la ligature des oreilles avec une petite corde de chanvre ou de laine. L'on ſerre de toutes ſes forces; la compreſſion excite bientôt de l'enflure; alors on

ſcarifie la partie engorgée avec un raſoir ; l'on donne lieu à l'écoulement d'une eau limpide. Cet écoulement ſera long-tems entretenu ſi vous garniſſez de feuilles de lierre terreſtre une poche de drap qui ſert à loger l'oreille. Les feuilles de lierre ſont attractives & tiennent les plaies humides ; la poche préſerve des injures de l'air ; par cette précaution les mouchetures ne ſe deſſechent pas & ne ſe cicatriſent pas ſi promptement.

Les gens qui débutent ainſi, ne s'imaginent guere qu'ils ne vont pas à la ſource du mal ; après tout, je ſuis témoin qu'ils ont préſervés des bêtes en ſuivant ce ſeul procédé.

Mais les métayers vigilans n'héſitent pas d'accomplir l'autre méthode ; elle roule ſur l'indication de détruire le levain morbifique, de favoriſer le dévoiement qui eſt l'ouvrage de la nature, & de le réprimer lorſqu'il accable les animaux.

1°. L'on n'a ſouvent beſoin que d'une décoction de deux onces de ſéné, de quatre onces de tamarin, de demi-once de ſel de glaubert & d'une cuillerée de miel pour une chopine de véhicule. Souvent la guériſon dépend de ce purgatif. Les bêtes ne tardent pas d'avoir de l'appétit ; on le réveille en donnant matin & ſoir un picotin de pouſſe (1) mêlé de deux poignées

(1) La pouſſe eſt cette partie hétérogene, ou cette

d'avoine; à midi une croûte de pain ſaupoudrée avec le ſel; pour breuvage de l'eau où l'on jette de la farine de ſeigle.

2°. Le cours de ventre eſt une criſe; vous le laiſſez continuer deux ou trois jours; après quoi il diminue; mais l'on ne doit pas conſerver ſa tranquillité s'il perſiſte; les bêtes tomberoient bientôt dans l'épuiſement.

L'on ſe dépêche de purger, à moins que la foibleſſe ne ſoit trop grande.

Six onces de tamarin dans une chopine d'eau, quatre onces de manne, demi-once de rhubarbe en poudre que l'on ajoute dans la colature; tel eſt le purgatif ſur lequel je compte le plus.

Je cherche enſuite à modérer le dévoiement par l'uſage des tiſanes avec la mie de pain & la gomme arabique. (1)

3°. Lorſque j'ai fait valoir ces reſſources, s'il ne ſe rallentit pas, je prépare un opiat que je donne au poids d'une once matin & ſoir.

Opiat.

Prenez une livre de bon quinquina, ni-

---

eſpece d'enveloppe qu'on rejette au moment même où l'on vanne le bled.

(1) Ou le décoctum album ſuivant, tiré de la pharmacopée de Paris.

Prenez de la corne de cerf demi-once, de la mie de pain blanc deux onces; faites cuire légérement dans ſix livres d'eau commune. Si l'on veut, l'on ajoutera deux gros de cannelle.

tre purifié demi-quarteron, extrait de genievre deux onces, triturez bien le tout, & compoſez un opiat avec ſuffiſante quantité de ſirop de capillaire.

La thériaque, la confection d'hyacinthe, le diaſcordium offrent leur avantage; on les délaie indifféremment dans le vin ou une décoction de verveine ou de mille-feuille.

L'avoine, l'orge & les lentilles ſont les alimens les plus utiles, lorſque la maladie eſt terminée. La décoction de ces ſemences tiendra lieu de nourriture pendant que les accidens regnent.

La chaleur des cornes & des oreilles, moins de triſteſſe, d'affaiſſement & de malpropreté, une apparence d'appétit, ce ſont là les phénomenes d'une heureuſe convaleſcence.

DU GUIGNET.

On nomme guignet une eſpece d'inflammation qui ſurvient à une des parties latérales de la ſubſtance cérébrale, ou de la pie & dure-mere; quelquefois aux deux enſemble.

Symptômes.

Les animaux attaqués de cette maladie ont de tems à autre des mouvemens convulſifs; pouſſent avec force & violence du côté où le mal eſt fixé. Ils ne mangent que par intervalles & peu à la fois; ils ne ru-

minent que très-rarement. La conjonctive, ainſi que les vaiſſeaux ſanguins parſemés ſur la cornée opaque, ſont rouges & enflammés de ce même côté ſeulement ; le pouls eſt fort élevé & aſſez régulier néanmoins.

Cauſes.

Souvent la cauſe de cette maladie eſt accidentelle ; car elle peut très-bien venir d'un coup appliqué ſur les os du crâne, ou d'une chûte qu'auroit faite l'animal ; le ſoleil en dardant ſes rayons peut même y donner lieu. Mais le plus ſouvent la cauſe eſt eſſentielle ; elle doit être priſe alors dans l'abondance des liqueurs, & ſpécialement dans la viſcoſité d'une humeur qui engorge & diſtend les membranes du cerveau.

Curation.

Les ſaignées réitérées dès les premiers jours, les délayans nitreux, les lotions des quatre membres ſont d'une néceſſité abſolue. Les ſetons ſont très-utiles. L'on fait obſerver la diete, & l'on choiſit un régime convenable. Les lavemens émolliens ſont d'une grande efficacité. L'on purge lorſque les ſignes d'inflammation ont diſparu. A l'extérieur, ſur toute la tête, l'on peut appliquer des linges trempés dans un mêlange de décoction de fleurs de ſureau & d'eau végéto-minérale.

DE LA MISSE.

L'on entend par le mot de missе, une maladie inflammatoire qui survient à la rate.

Signes qui annoncent cette maladie.

Les premiers symptômes n'annoncent que tard cette maladie ; car l'animal qui en est affecté boit, mange, rumine, & toutes ses fonctions s'operent comme s'il se portoit bien. C'est seulement lorsque les bêtes sont dans le plus grand danger, au moment de périr qu'elles se couchent, battent du flanc, & éprouvent de terribles convulsions.

Ne doutons pas au reste que dès le principe, l'animal ne sente une douleur & une pesanteur au flanc gauche ; de sorte que si en le comprimant avec la main l'on voit l'animal se retirer & se plaindre, si l'on s'apperçoit qu'il ne peut se tenir couché de ce côté, s'il lui arrive de tousser profondément, & sur-tout lorsqu'il mange, l'on a lieu pour lors de soupçonner un embarras dans le viscere dont il s'agit ; tels sont les signes les moins équivoques.

L'ouverture des bêtes montre que le volume de la rate est des plus considérables. On la trouve gorgée d'un sang noir, & sa substance emprunte la même couleur. Ses adhérences sont parsemées de taches livides & gangreneuses.

Cauſes.

Les cauſes de cette maladie ſont l'embarras du ſang dans la rate. D'une part elles ſont occaſionées par la plénitude & l'épaiſſiſſement du ſang ; de l'autre par la fatigue, l'exercice tumultueux, le défaut de boiſſon, la ſuppreſſion des ſueurs, le froid aigu que l'on fait eſſuyer aux animaux.

Traitement.

Le traitement, ſi l'on connoît le mal de bonne heure, doit commencer par des ſaignées proportionnées à l'âge, au tempérament & à la pléthore. Je les déſapprouve lorſque le mal eſt avancé.

Les délayans, les adouciſſans, les rafraîchiſſans, & les tempérans ſont enſuite les remedes dont on fait un grand uſage. Le petit lait, les décoctions de gramen & de piſſenlit, les infuſions de ſcolopendre, d'aigrimoine & de polypode ſont les boiſſons familieres & les plus importantes auxquelles on ajoute du nitre, de la crême de tartre, ſuivant l'indication que l'on a. Le grand point, en un mot, c'eſt d'atténuer & de diviſer toute la maſſe, de la rendre plus fluide & plus ſubtile.

Les alimens, à ſuppoſer que la ſaiſon le permette, conſiſtent en feuilles de laitue, de vigne, de chicorée ſauvage, &c. Mais en hiver que l'on n'a pas cette commodité, l'on emploie la farine de ſeigle, l'orge, l'a-

voine, l'épautre, &c. L'abſence & la préſence de la fievre, ſon degré de force, reglent pour la quantité de ces différentes ſubſtances nutritive; il eſt à propos de les retrancher quelquefois, & de leur ſubſtituer ſimplement l'eau blanchie avec la farine de ſeigle ou d'orge.

L'on donne des lavemens émolliens & laxatifs, & l'on eſt dans le cas de les répéter.

M. Courtoi, artiſte habile, (1) indique la méthode ſuivante pour préſerver les bêtes de cette maladie. Il conſeille de pratiquer de tems à autre des ſaignées; de faire conduire les animaux à des ſources d'eau pure & courante, afin de les mieux inciter à boire; de les rafraîchir dans le tems des grandes chaleurs avec des herbes fraîches, du ſon mouillé; de les purger avec des purgatifs doux; de les ménager pour le travail; de les bouchonner s'ils ont chaud, & de les garantir du froid ſi la ſaiſon eſt rigoureuſe. Telles ſont les précautions que l'on a priſes au Charbony & au Châtel blanc, deux communautés où cette maladie fit l'année derniere beaucoup de ravages. Tous les animaux qui ont été ainſi prévenus n'ont pas ſouffert la moindre atteinte, & tous les particuliers qui n'ont pas voulu s'y ſoumettre ont eſſuyé des pertes plus ou moins conſidérables.

(1) Qui fait ſa réſidence à Nozeroi, petite ville de Franche-Comté.

Il eſt une autre maladie de la rate occaſionée par un coup de bâton, un coup de pierre, ou un coup de cornes qui porteroient ſur ſa région. L'on voit que les animaux qui ſont dans ce cas-là chancellent, battent du flanc, s'appuient ſur leurs quatre jambes en les élargiſſant beaucoup, baiſſent leur tête, la poſent preſque à terre, ouvrent la bouche, tirent la langue, & tombent quelquefois ſans pouvoir ſe relever. Sur le grand nombre il en périt lorſque le coup a été violent; mais d'ailleurs la plupart ne ſouffrent que très-peu de minutes, ſe relevent d'eux-mêmes & rentrent dans l'ordre naturel; le plus ſouvent l'on n'a pas beſoin de les ſecourir.

En attendant il eſt une infinité de gens qui croient que l'animal ſuccomberoit s'ils ne pratiquoient pas l'opération ſuivante. Elle eſt peut-être inutile; mais néanmoins je n'ai pas vu qu'il en ſoit réſulté rien de diſgracieux.

Premiérement il s'agit d'ouvrir la bouche de l'animal, & de lui déſerrer les deux mâchoires. On lui ſaiſit enſuite la langue & on la retire en dehors juſqu'à ce qu'il ſe releve; c'eſt l'affaire d'une minute. Il arrive ſouvent qu'on a de la peine à ſaiſir la langue, parce qu'elle ſe trouve comme repliée en arriere, & qu'elle eſt très-enfoncée dans la bouche; l'on pare à cette difficulté en portant ſes doigts juſqu'à l'entrée de

l'œſophage; l'on ne doit pas craindre d'y mettre de la force.

DU LOUVET.

Cette maladie eſt encore des plus communes dans le pays que nous habitons. Elle attaque indiſtinctement les bœufs, les vaches & les taureaux; nous avons cru remarquer encore qu'elle étoit eudémique.

Symptômes.

Les animaux qui en ſont atteints perdent plus ou moins les forces, prognoſtic qui fait juger que la maladie ſera plus ou moins grave. L'on apperçoit une eſpece de tremblement dans les chairs ou les muſcles des bêtes. Elles ont l'épine & le train du dos fort roides. Leur reſpiration eſt fréquente & laborieuſe; le battement des arteres eſt très-irrégulier; les vaches n'ont point de lait; elles ne ruminent point non plus que les bœufs; toutes ces bêtes ſont extrêmement mornes & triſtes; l'appétit leur manque totalement; elles ont une indifférence marquée pour tout ce qu'on leur préſente.

Le deux ou le trois l'on découvre une tumeur ſur l'habitude du corps, tantôt ici, tantôt là; mais plus ordinairement au poitrail ou au col. C'eſt cette tumeur qui fait qu'on appelle cette maladie louvet.

Quelle eſt ſa nature? Il paroît qu'elle ſe rapproche beaucoup de celle de l'authran

ou du charbon; la promptitude avec laquelle elle tourne en gangrene nous l'annonce; c'eſt au point que l'on n'a pas le tems quelquefois de placer des ſecours.

Cauſes.

La cauſe de cette maladie eſt vraiſemblablement un ſang trop épais & trop exalté, une lymphe trop viſqueuſe & trop âcre.

Curation.

Ainſi, les délayans nitreux & anti-putrides adminiſtré au grand lavage ſont d'une efficacité reconnue. L'eau de ſon, l'eau d'orge blanchie avec la farine de ſeigle, ſervent de nourriture. L'on a recours à des lavemens ſimples ou émolliens; mais l'on ne parle point de ſaignées, & je ſuis de l'avis de ceux qui prétendent qu'elles ſont contraires dans cette maladie.

Par exemple, l'on emploie de profondes ſcarifications afin de diviſer complétement la tumeur, & l'on applique deſſus les maturatifs les plus forts auxquels on aſſocie l'euphorbe, la ſemence de moutarde, les cantharides, &c. lorſque l'on appréhende un retour ſubit des humeurs. L'on a ſoin de purger & de bien choiſir le moment; c'eſt encore un moyen de prévenir les funeſtes métaſtaſes.

L'on approprie les étables; l'on n'y ſouffre point de vieilles littieres, de fumiers;

ni d'égouts ; l'on purifie l'air en brûlant du genievre, de l'écorce de ſapins.

DES TRANCHÉES ET COLIQUES.

Symptômes.

Lorſque les bêtes ſont dans les douleurs de tranchées & de coliques, elles ne ceſſent de remuer, de s'agiter & de ſe plaindre. Elles ſe levent & ſe couchent à chaque inſtant, quittent une place pour en reprendre une autre, alongent leur cou, étendent les cuiſſes & les jambes & les tiennent roides, comme ſi elles alloient périr. Enſuite elles ne mangent qu'à certains intervalles où la douleur s'appaiſe ; leur ventre bruit beaucoup ; elles ſuent tantôt plus tantôt moins, ſuivant la durée & la violence du mal, les efforts qu'il occaſione aux animaux.

Cauſes.

Les variations dans la température de l'air, le chaud, le froid & l'humide en contraſte, conduiſent aſſez communément dans cette maladie. La tranſpiration ſe ſupprime, les humeurs refluent de la circonférence au centre ; ſi elles ſe jettent ſur l'eſtomac & ſur les inteſtins, leurs tuniques ſont tiraillées ; c'eſt le plus ſouvent comme les coliques auront lieu.

Des laboureurs ſont diſpoſés à croire qu'elles peuvent être ſuſcitées par des ſubſtances mal-propres, comme du foin & de

la paille que les rats auroient coupés ou ſalis par leur ſicute ou leurs urines. Je doute ſi cette idée ne porte point à faux; car nous ſavons tous que les animaux diſtinguent à merveille les alimens qui ſont altérés d'avec ceux qui ne le ſont pas; bien plus, qu'ils ſe laiſſeroient avoir faim plutôt que de toucher à du fourrage gâté, ou ayant une odeur déſagréable quelconque.

Cette maladie eſt fort vive; l'on s'en aſſure à la maniere dont les bêtes ſe tourmentent. Celles qui périclitent prouvent combien l'inflammation des inteſtins a été rigoureuſe. Le plus ſouvent on les trouve gangrenés, leurs vaiſſeaux gorgés d'un ſang noir & corrompu; d'autrefois ils auront ſouffert de fortes diſtenſions; tout eſt proportionné au volume d'air qu'ils contiennent. Le quatrieme eſtomac renferme auſſi des flattuoſités; ſes tuniques ne ſont pas toujours entieres, ainſi que les boyaux; l'on voit qu'elles ont été expoſées à des déchiremens.

Les premiers remedes que l'on applique à ce mal fâcheux, ſont preſque toujours les brûlots de toute eſpece, le vin, l'eau-de-vie & les compoſitions pharmaceutiques les plus incendiaires. C'eſt un miracle lorſqu'on parvient à convertir les eſprits là-deſſus.

Cependant ſi les tranchées ſe déclarent chez un animal que l'on a beaucoup fatigué par les ouvrages, ſi cet animal eſt échauffé

qu'on le reconnoiſſe à la rougeur de ſes yeux, la couleur de ſes urines, la dureté de ſes matieres fécales, &c. je penſe que toutes les poudres cordiales du monde ſeroient contraires à ſon état; en conſéquence je propoſe la méthode qui ſuit; elle eſt fort différente de celle de nos laboureurs.

Méthode curative.

D'abord l'on commencera par une ſaignée à la veine du cou, & l'on tirera une livre & demie ou deux livres de ſang. Une heure après l'on adminiſtrera un lavement, compoſé de feuilles de violettes, de laitue, de bon-henry & de mauve; on le répétera même toutes les quatre heures juſqu'à ceſſation des douleurs.

En boiſſon, je preſcris une ſimple décoction de gramen & de nymphea dans laquelle je comprends du cryſtal minéral, à doſe aſſez foible.

De tems à autre, je fais préſenter de l'eau blanchie avec la farine d'orge; je préſume bien de la guériſon des bêtes, ſi elles boivent cette eau avec avidité.

D'ordinaire les tranchées cedent à ce traitement. Je donne enſuite à l'animal deux ou trois jours de repos, ſans ceſſer pour cela de combattre la chaleur; après quoi je finis par un doux purgatif.

Mais ſi les tranchées ne touchent point à une cauſe inflammatoire, qu'elles ſoient le produit d'un amas d'humeurs crues & indigeſtes,

indigeſtes, la ſaignée bien loin d'être miſe en jeu, ne pourroit être que très-préjudiciable. C'eſt bien plutôt le cas d'en venir à des remedes qui évacuent. L'on débutera fort à propos par un lavement de la ſorte.

Prenez feuilles de ſéné une once, catholicum double, même quantité. Le ſéné infuſera dans deux livres d'eau bouillante; l'on paſſera la liqueur au travers d'un linge; l'on délayera enſuite le catholicum.

Que le lavement termine les douleurs ou non, je ne me borne pas à cette ſeule pratique, & je trouve qu'il eſt prudent de nettoyer l'eſtomac avant d'employer l'orviétan & la thériaque comme l'on fait. J'ai donc recours à deux onces de ſéné, deux onces de ſel d'epſom, jalap en poudre ſix gros, dans une livre de décoction émolliente.

D'après ces précautions l'on ſe confiera, ſi l'on veut, aux remedes opiatiques; il eſt même utile de s'en ſervir pour calmer les tranchées ſi elles perſiſtoient.

L'on eſſaie premiérement la muſcade, la thériaque, l'extrait de genievre. &c.

Ou bien l'on brûle les coques de dix à douze noix: lorſqu'elles ſont bien enflammées, on les jette dans une chopine de vin chaud; le tout infuſe un inſtant, puis on le fait prendre à l'animal.

J'en ai vu qui recueillent la pouſſiere que l'on trouve dans l'intérieur des vieilles peaux

de caillet ; (1) il faut qu'elle ſoit à la doſe d'un plein dez à coudre ; on la jette dans une demi-écuellée d'eau douce ; on fait avaler ce mêlange d'une ſeule fois.

Si l'on manque de cette pouſſiere, on la remplace avec un morceau de la peau de caillet qu'on laiſſe bouillir une minute ou deux dans l'eau ; l'on donne aux bêtes la colature ; il ſuffit d'une demi-écuellée de cette boiſſon.

L'animal n'eſt pas plutôt délivré de ſes douleurs qu'il mange. Pour toute nourriture l'on garnira ſon ratelier de bon foin, & on le laiſſera manger à ſon appétit.

TRANCHÉES OCCASIONÉES PAR LA RARÉFACTION.

Accidens.

Les animaux dans cet état ont le ventre tendu & ſonore ; ils ſe couchent, ſe levent & s'agitent ; mais principalement lorſque les vents ſont ſur le point de ſortir ; après leur exploſion, les bêtes ſe tranquilliſent un peu ; il en eſt qui ſuent ; leur appétit eſt entiérement ſupprimé ; le ventre eſt libre ; quant aux urines, quelquefois elles coulent avec peine.

Curation.

Les ſtomachiques en breuvage & en la-

(1) L'on appelle peau de caillet l'eſtomac de veau, ou bien la préſure de veau.

vement paroiſſent ici convenir : telles ſont les feuilles de laurier, les fleurs de camomille & de mélilot avec le criſtal minéral, ſi l'inflammation n'eſt point à craindre. (1) Dans ce dernier cas, l'animal éprouveroit des douleurs plus vives & plus aiguës ; l'on auroit ſûrement lieu de ſoupçonner des matieres âcres & irritantes ; pour lors les tempérans, les adouciſſans, les ſédatifs, les antiſpaſmodiques, comme l'eſprit de ſel, celui de nitre, les gouttes anodines, la poudre tempérante de Stalh deviendroient de véritables carminatifs.

Si enſuite de ces remedes, le mal, bien loin de céder, augmente, & que le ventre ſoit diſtendu au point de ſuffoquer l'animal, il faut promptement pratiquer une ouverture avec le troquard, à deux pouces de la derniere fauſſe-côte, & deux pouces de l'extrémité de la premiere vertebre lombaire du côté droit. Huit vaches que M. Courtois a opérées de cette maniere, ont été très-bien guéries. Il fait toujours obſerver aux animaux un grand régime ; il les purge à pluſieurs récidives avant de leur permettre des alimens.

DES TRANCHÉES ROUGES.

Accidens.

Les tranchées rouges ne ſont qu'une in-

(1) Elle a ſouvent lieu dans cette maladie.

flammation des inteſtins; cette eſpece de tranchées eſt la plus douloureuſe & la plus dangereuſe. Les chevaux y ſont plus ſujets que tout autre animal. Ils annoncent cette maladie par des actes de fureur; ils voudroient pouvoir ſe tuer, ſe précipiter & s'aſſommer. Ils ſe jettent par terre de leur hauteur ſans plier les jambes. Ils ont beaucoup de fievre; leur fiente eſt noire, par crotins & quelquefois enduite d'une humeur glaireuſe ſemblable à de la mouſſe. Les urines du même jet ſont claires dans le commencement, enſuite un peu rouges, & ſur la fin épaiſſes & enflammées. Les extrémités froides, la ceſſation prompte & ſubite des douleurs, un refus conſtant de toute eſpece d'alimens, la ſueur ſont des ſymptomes évidens de mort.

Traitement.

Les remedes propres & indiqués dans cette eſpece de tranchées qui vient d'une cauſe inflammatoire, ſont: 1°. les ſaignées réitérées, les lavemens émoliens & nitreux, les tempérans, les calmans, (1) les lotions de toute la capacité du ventre avec l'eau tiede acidulée.

Les mucilagineux en lavemens ſont encore très-recommandables. L'on doit re-

(1) Les émulſions tirées des quatre ſemences froides ou des amandes douces, ſont le meilleur tempérant & le meilleur calmant que l'on puiſſe ſe procurer dans cette circonſtance.

tenir les animaux, & les fixer ſur une bonne litiere, crainte que par leur agitation ils ne s'abyment. L'on évitera avec ſoin l'uſage des ingrédiens qui échaufferoient trop, ou bien l'on coûrt les riſques de faire dégénérer l'inflammation en gangrene; celle-ci eſt un effet aſſez ordinaire des maladies inflammatoires chez tous les animaux.

DES TRANCHÉES OCCASIONÉES PAR LES VERS.

Signes qui caractériſent cette maladie.

Accidens.

Si à la ſuite des tranchées qui tourmentent les animaux, l'on s'apperçoit qu'ils rendent des vers parmi leurs matieres, l'on a tout droit de conjecturer que les vers ſont le produit de la maladie. Dans ce cas les animaux ont l'haleine puante; leur appétit eſt déréglé; ils dépériſſent à vue d'œil; leur ventre eſt volumineux; ils ſont toujours en mouvement à peu près comme ſi les mouches les excitoient par leurs piquures; ils remuent tantôt les pieds de devant, tantôt ceux de derriere & tantôt la queue; ils changent ſouvent de place; tels ſont les ſignes ſur leſquels on ſe trompera le moins, & dont on peut tirer les meilleures inductions.

Curation.

Quand on a des ſûretés ſur le caractere

de cette maladie, il faut l'attaquer par l'usage des amers. L'aloës, le mercure doux, l'absynthe, la coralline, le semen-contra sont d'excellens anthelmintiques ; l'huile d'olive & le suc de citron mêlangés ont également une propriété reconnue.

Comme il importe ensuite de remédier au vice des digestions, l'on purge si-tôt que les tranchées sont appaisées.

DES ALIMENS PRIS EN TROP GRANDE QUANTITÉ.

Quoique cette indispositon soit plus ordinaire aux hommes qu'aux animaux, il arrive pourtant que ces derniers, après une diſette trop grande des alimens, mangent avec voracité des substances qu'ils trouvent de leur goût, se gorgent à un tel point qu'ils éprouvent des mal-aises, des indigestions même accompagnées de tranchées & de coliques.

Accidens.

L'on ne se méprendra pas sur une indisposition de cette espece, si l'on fait attention au ventre des animaux qui est extrêmement rempli, de même que leurs flancs. Ils ont la respiration un peu contrainte ; quelques-uns se plaignent, se couchent & se levent ; ils paroissent plus lourds, plus pesant & plus paresseux ; ils rendent des matieres fécales très-liquides ; elles ont une odeur de vin qui se seroit aigri.

L'exercice, la promenade, les boiſſons aqueuſes ſuffiſent d'habitude. La diete & quèlques lavemens, voilà tout ce qu'il faut. Ce procédé ſans doute n'ira pas de pair avec les conſeils de certaines gens qui préconiſent la ſaignée & les purgatifs; mais il a ſon mérite à tous égards, & il vaut bien ces remedes que l'on vante pour toutes ſortes de coliques; ſecrets dont les débiteurs ne connoiſſent ni l'eſſence ni les vertus. Qu'on leur demande une explication? ils vous répondrons par ces termes: c'eſt un ſecret; tout eſt dit: l'on ne raiſonne pas contre les choſes myſtérieuſes.

DE LA CONSTIPATION.

La conſtipation eſt regardée comme une maladie d'entrailles. Les vaches, les bœufs & autres animaux ruminans y ſont fort enclins; c'eſt ce que le public appelle être enfermé dans les feuillets.

Accidens.

La vache ou le bœuf conſtipé eſt quatre, ſix, huit & même dix jours ſans aller du ventre. Les premiers jours il donne quelques ſignes de coliques; bientôt il tombe dans un état d'inquiétude & de plus grandes ſouffrances; il fait d'inutils efforts pour fienter; les tégumens ſont chauds; le pouls eſt élevé; les yeux ſont enfoncés; le ventre eſt dur, tendu comme un ballon. L'animal n'a point d'appétit; il boit peu, & ſeulement ce qu'on lui donne par force; ſur la

fin de la maladie, la bouche eſt ſeche & puante; les extrémités deviennent froides; le pouls eſt véloce & à peine ſenſible; l'animal s'affoiblit; il ſe tient toujours couché, & périt tranquillement.

Cauſes.

Traitement.

Il n'eſt pas douteux que cette maladie dépend d'une cauſe inflammatoire; par conſéquent les ſaignées ſont, les premiers jours, très-importantes; on les accompagne des délayans & des relâchans en boiſſons. Les lavemens ne ſauroient être trop multipliés. On les préparera ſimples d'abord; enſuite l'on pourra, ſuivant le beſoin, les rendre laxatifs par une infuſion de manne ou de caſſe, depuis un quart juſqu'à une livre.

En continuant ce procédé, l'animal doit fournir des matieres noires, fétides, ſanguignolantes, & ſouvent glaireuſes. A ces matieres ſuccédera une diarrhée qui diminue le volume du ventre; enfin l'appétit reviendra, la rumination, &c. La guériſon ne tardera pas d'être obtenue.

L'on ſe modérera ſur la quantité des alimens dans cette circonſtance. Si l'on donne du foin, il faut qu'il ſoit mouillé; mais j'aimerois mieux que l'on n'employât que des herbes vertes & rafraîchiſſantes à petite doſe; du ſon, de la farine de ſeigle ou d'orge débroyés dans l'eau.

DU PISSEMENT DE SANG.

Le piſſement de ſang épargne bien peu de bêtes à cornes. (1) Les bœufs & les vaches l'auront à tout âge ; les veaux même en ſont attaqués, ſur-tout ceux que l'on envoie déjà aux pâturages. Le mois de mai eſt la ſaiſon de rigueur pour cette maladie ; il paroît qu'elle eſt plus rare en hiver, en été & en automne.

Symptomes.

Les animaux qui en ſont attaqués éprouvent une grande chaleur, principalement le long de l'épine du dos. Dans cet endroit leur poil s'hériſſe, & il eſt rude au toucher. La fievre eſt très-forte ; les flancs ſont dans une extrême agitation ; la conſtipation eſt de la partie ; d'ailleurs les bêtes boivent & mangent encore ; de ce côté-là l'on ne jugeroit pas qu'elles ſoient retenues par le moindre obſtacle ; les urines coulent ſouvent ; les animaux néanmoins les rendent avec efforts. Les vaches ont encore du lait les premiers jours du mal ; inſenſiblement elles en fourniſſent très-peu ; ſa couleur ne s'efface point, mais ſa qualité s'affoiblit ; il perd infiniment de ſa ſaveur & de ſa douceur.

---

(1) Je n'entends pas parler des moutons & des chevres, qui ſont cependant des bêtes à cornes ; elles n'éprouvent jamais cette maladie.

Cauſes.

M. Bourgeois prétend que les feuilles de chêne, d'orme, &c. cauſent cette maladie; je ſuis dans la même perſuaſion; en effet, le piſſement de ſang eſt très-commun ici où la plupart de nos pâturages ſont en taillis d'orme & de chêne. (1)

Curation.

Fauſſes pratiques de quelques villageois.

Mais s'il eſt d'autres cauſes, nous n'avons pas pouſſé plus loin nos recherches, & notre début eſt toujours celui de la ſaignée quand il eſt queſtion de traiter les animaux; nous la faiſons indifféremment à la poitrine ou bien au col; elle eſt toujours médiocre. Là-deſſus quelques payſans font avaler des grenouilles vivantes; ils ont grand ſoin que les bêtes ne les écraſent pas ſous leurs dents; car à leur eſtimation le remede ſeroit infructueux; voilà comme l'on s'aveugle dans les campagnes! Par bonheur c'eſt le petit nombre qui ſe voue à ce préjugé; les autres ſe comportent avec plus de ſageſſe; ils demandent au moins s'ils ne ſavent pas; en conſéquence les animaux ſont dirigés ſuivant les principes qu'on inculque; la réuſſite eſt preſque toujours le fruit des bons conſeils.

Les boiſſons qu'on leur prépare dans la

(1) La feuille d'épine blanche produit de pareils effets.

force des accidens ſont adouciſſans. Tantôt l'on emploie l'eau blanchie avec la farine d'orge, tantôt l'on admet les infuſions de graine de lin ou de guimauve; c'eſt dans un ſens l'équivalent.

Les lavemens à cette même période ſont adminiſtrés avec avantage.

Par ces ſecours la grande chaleur diminue, l'inflammation tombe, & ſouvent le piſſement de ſang ſe réduit à très-peu de choſes; lorſque l'on en eſt à ce point, & ſpécialement ſi le ventre eſt libre, j'abandonne tous délayans & tous antiphlogiſtiques; je leur ſubſtitue des aſtringens; l'on ne regardera pas ſous quelle forme ils ſeront preſcrits.

L'aigremoine, le plantain, l'ortie-grieche & la mille-feuille ſont nos plantes de prédilection. J'en prends une poignée de chaque; je jette le tout dans huit livres d'eau; je le laiſſe bouillir un demi-quart-d'heure, puis je paſſe la décoction au travers d'un linge.

Toutes les trois heures j'en fais avaler une chopine à l'animal. Le matin avant la premiere doſe, je donne le bol qui ſuit; il n'eſt nullement à dédaigner.

BOL ASTRINGENT.

Ayez une forte pincée de poils de lievre, de la mie de pain blanc & du beurre, autant qu'il en faut pour envelopper le tout, & le rendre en pâte molle.

Tous les ſoirs je délaye une once de diaſcordium dans une chopine de la tiſane dont j'ai parlé plus haut; cette potion releve les forces, elle eſt utile dans l'état d'épuiſement où les bêtes ſe trouvent.

Je tiens ferme ſur les mêmes procédés, juſqu'à ce que j'obtienne un mieux-être réel; après quoi je termine la cure par un purgatif. J'attends toujours à le propoſer que les bêtes ſoient convaleſcentes; le tamarin & la rhubarbe en ſont la baſe.

Au commencement de cette maladie où les animaux ont de la fievre, je me rejette pour leur ſubſiſtance, ſur le ſon mouillé ou ſur des ſoupes avec les raves & la courge, quand on en a. Enſuite la fievre une fois ralentie, l'on n'a plus beſoin d'être ſi ſévere; je ſouffre que l'on paſſe à d'autres alimens; l'orge & la paille de froment hachée, compoſent une excellente nourriture que l'on peut continuer juſqu'au parfait rétabliſſement des bêtes.

DU GONFLEMENT.

Symptomes.

L'on connoît tout de ſuite quand les animaux ſont ſaiſis du gonflement. 1°. Leur peau s'étend beaucoup, & fournit un ſon très-obſcur lorſqu'on la frappe. 2°. Ils ont aux flancs un creux qui ſe remplit & que l'on ne diſtingue plus. 3°. Ils ſe ſoutiennent ſur leurs jambes avec peine, & n'ont point

d'habileté à remuer leurs corps. 4°. Ils ont une toux ſeche, & la reſpiration gênée. 5°. Enfin ils ſont inquiet & ſe plaignent; cependant il eſt rare qu'on leur trouve de la fievre.

Ces accidens veulent être combattus avec célérité, pour que la terminaiſon ne ſoit pas funeſte aux bêtes. L'on eſt ſûr de les préſerver lorſque l'on apporte les remedes avant le moment de déſeſpoir.

Les vaches, les geniſſes, les bœufs & les taureaux gagnent ce mal avec la même facilité. Les veaux paroiſſent en être un peu plus exempts; c'eſt, ſi je ne me trompe, parce qu'on les concentre davantage dans l'écurie, & qu'on les envoie aux champs avec plus de réſerve; ils ne ſortent pas dans les tems de pluie ou de gelée, du moins dans notre diſtrict.

Cauſes.

Le gonflement n'arrive guere que par ces tems-là, ſans doute parce que les animaux ſe mouillent le corps, les pieds & les jambes; qu'ils mangent goulument de l'herbe trop humide ou trop graſſe, qu'elle abonde en trefle (1) couvert de roſée, & ſur lequel le ſoleil n'a pas encore dardé ſes rayons; la nourriture eſt alors fort crue & fort peſante; la digeſtion s'en élabore mal; de là naiſſent les flatuoſités & les vents qui ſont

(1) La feuille de navette à quelque petite doſe que les animaux la mangent, leur occaſione auſſi le gonflement.

encore des effets de cette cruelle maladie.

Traitement.

La ſaignée ne peut être ici que très-pernicieuſe. Elle occupe lorſqu'il eſt à propos d'employer vigoureuſement les moyens eſſentiels; qui pis eſt, elle conduit les bêtes dans un affaiſſement redoutable.

Mais ces conſidérations ne retiennent pas les étourdis, chez qui cette évacuation paſſe en habitude; il faut de toute néceſſité qu'ils tirent du ſang, & ſi les veines du col n'en rendent pas, ils multiplient leurs piquures & leurs inciſions par-tout; le ſang jaillit, & mes enthouſiaſtes s'applaudiſſent.

Il s'en trouve au reſte qui ne vacillent point dans leurs idées; ceux-là ſe reſſouviennent que telle préparation aura été merveilleuſe; ils y auront recours ſuivant l'exigence du cas; ils eſſuyeront bien moins de diſgraces.

Le plus expéditif c'eſt, ſans contredit, de ramener les animaux à l'étable, de les frictionner, de les couvrir & de les tenir chaudement juſqu'à ce qu'ils ſoient baignés de ſueurs; dans les mêmes entrefaites, on leur donne des diaphorétiques & des cordiaux: ces médicamens ſont à la portée de tout le monde.

Il eſt une boiſſon que l'on vante beaucoup dans cette maladie; je dirai comme on la compoſe; la recette n'en eſt pas com-

pliquée ; elle n'eſt pas non plus diſpendieuſe.

BOISSON DANS LE GONFLEMENT.

Prenez dix à douze gouſſes d'ail, épluchez-les & coupez-les par morceaux ; mettez-les dans une pinte d'eau-de-vie ; enflammez cette liqueur avec un morceau de papier allumé ; laiſſez le feu s'éteindre de lui-même, & lorſqu'il le ſera, vous jeterez dans l'eau-de-vie un verre d'huile d'olive.

L'on fait avaler tout ce mêlange, ſi l'on gouverne un bœuf ; l'on en retranche un quart, ſi l'on gouverne une vache. Cette liqueur ne tardera pas d'exciter la tranſpiration ; les animaux ne doivent manger que quelques heures après.

Pluſieurs ſe ſervent du bol dont voici la formule.

BOL DANS LE GONFLEMENT.

Peſez quatre onces de vieux oing, (1) pêtriſez-les dans de la mie de pain blanc en petit volume ; il en réſulte un gros bol que l'on diviſe en deux ou trois autres, afin que les bêtes le prennent plus aiſément.

Quelques-uns diſſolvent une poignée de ſel dans une écuellée d'eau ; ce breuvage qu'ils appellent la meure leur a proſpéré mainte & mainte fois.

---

(1) Au défaut de vieux oing, l'on ſe rejetteroit ſur le lard ; le plus rance ſeroit le meilleur.

D'autres renoncent à tout pour la poudre à canon. Ils en meſurent à peu près la charge d'un fuſil; ils l'écraſent avec un pilon de bois, & la lient dans du beurre: ſelon eux, cette drogue pouſſe par les voies urinaires & diſſipe beaucoup de vents; ils l'emploient de la même façon que le bol décrit dans la page précédente. Le gonflement pour l'ordinaire cede à ces divers ingrédiens. Lorſque les animaux en ſont délivrés, il eſt bon de leur offrir des alimens, & de leur donner à boire de l'eau blanchie avec une poignée de farine quelconque.

Mais un bœuf gonfle, quoique on ne l'envoie au pâturage que par un tems ſec, qu'il ne broute de l'herbe ni trop graſſe, ni trop humide, & même quoiqu'il reſte à l'écurie à ne manger que du foin. Pour lors, l'on a lieu de ſoupçonner que des inſectes vénimeux ſont la cauſe de ſa maladie; en deux mots, je raconterai comme l'on tâche de la combattre.

L'on délaye dans une chopine de vin, deux onces de thériaque ou d'orviétan; l'on confond dans ce breuvage un demi-verre de vinaigre ou de verjus; les effets ſalutaires de ce remede ſont bientôt annoncés par le dégonflement, la gaieté & l'appétit de l'animal.

DE LA LENTE.

Accidens.

Cette affection arrive aſſez rarement; mais lorſqu'elle

lorſqu'elle a lieu, elle ſe propage & fait quelquefois beaucoup de déſordre. Elle ſe déclare tout-à-coup par un flux de ſang plus ou moins abondant. Tantôt les bêtes ſe plaignent, tantôt elles n'annoncent point de douleurs; celles qui ſouffrent ont volontiers de la fievre.

Cauſes.

La tranſpiration qui s'arrête & ſe ſupprime, les humeurs qui ſe jettent ſur les inteſtins, c'eſt ce que nous regardons comme la cauſe de cette maladie; mais peut-être y en a-t-il d'autres que le peuple n'admet pas, comme le travail forcé, le genre de nourriture, les miaſmes répandus dans l'athmoſphere; car nous avons dit plus haut que la contagion ſe répandoit.

Il eſt donc prudent d'abord de ſéparer les animaux qui ſont frappés de cette maladie, & de veiller ſur ceux qui ſe portent bien. Ainſi l'on a deux traitemens à ſuivre; commençons par celui qui convient aux bêtes malades.

La méthode de nos laboureurs eſt défectueuſe, d'autant plus qu'ils n'ont en vue que d'aſtreindre & de reſſerrer ſans prendre d'autres précautions. Il réſulte auſſi qu'ils commettent des meurtres par leur faute; ils ne s'en répentent que quand le mal eſt irrémédiable. Les décoctions de verveine, de mille-feuille, de tormentille, de biſtorte, le ſang-dragon, le diaſcordium, la thériaque ſont donnés familiérement, & l'on s'en

promet beaucoup ; cependant l'on eſſuie des pertes, & à quoi faut-il les attribuer ? A l'ignorance, tout au moins à l'eſprit d'entêtement. Il a une force ſi puiſſante que les raiſons les plus péremptoires ne parviennent jamais à le combattre, je ne dis pas à le détruire.

Quelques ſuccès effacent des malheurs à l'infini ; l'on vante les uns, l'on s'oublie ſur les autres ; tels ſont les déſagrémens que l'on éprouve dans les campagnes ; non-ſeulement quant à la médecine des animaux brutes, mais quant à celle des animaux raiſonnables.

Méthode curative.

Quoi qu'il en ſoit, il importe de débuter par une ſaignée, ſur-tout ſi l'on s'apperçoit que les bêtes ont de la fievre. L'on adminiſtre enſuite quelques lavemens avec le ſon, les mauves ou la graine de lin. Les boiſſons également ſeront adouciſſantes ; l'on peut employer celles que j'ai preſcrites dans l'article du piſſement de ſang, page 41. L'eau-de-vie offre encore ſes avantages, de même que le décoctum album indiqué dans l'article du félin, page 18.

Lorſqu'on a inſiſté quelque tems ſur ces préparations, il eſt à propos de paſſer quelques purgatifs ; les meilleurs ſont le tamarin, la manne, & dans certaines circonſtances, la rhubarbe.

Que l'on en vienne après cela aux ſubſ-

tances toniques, antiſeptiques & aſtrictives, la néceſſité l'exige quand la curation eſt un peu avancée. C'eſt le cas alors de ſe ſervir de la thériaque, de l'extrait de genievre, de la confection d'hyacinthe. Chaque jour il ſuffira d'une once de quelqu'une de ces drogues indifféremment ; mais l'on aura ſoin de les délayer dans une décoction d'oſeille ou d'épine-vinette.

Le quinquina, auquel on aſſocie de la gomme adragante, mérite une diſtinction. Outre qu'il a la propriété de réſiſter à la pourriture, il releve le ton des fibres de l'eſtomac, des inteſtins, il les affermit. De ſon côté, la gomme adragante (1) fournit un doux mucilage qui a la vertu d'émouſſer l'action des ſels qui corrodent & déchirent.

Sur une once de quinquina l'on met trois ou quatre gros de gomme adragante, l'un & l'autre en poudre ; l'on broie bien le tout ; on le délaye dans ſuffiſante quantité d'eau de ris ; on le fait prendre ou le ſoir ou le matin.

Si à raiſon de la continuité du flux de ſang, de ſa ténacité, les matieres ſont glaireuſes, muqueuſes ou purulentes ; qu'elles préſentent des pellicules à demi-diſſoutes, des débris de la ſubſtance des inteſtins, il faut ſoupçonner des ulceres dans cette partie-là & en craindre les ſuites ; cet accident eſt fâcheux.

(1) Ou gomme arabique.

Mais l'on applique ſur les plaies à l'extérieur des digeſtifs avec la térébenthine & le jaune d'œuf; ils détergent & modifient; pourquoi ne produiroient-ils pas les mêmes effets au-dedans du corps? Dans cette perſuaſion je conſeille que l'on y recoure; l'on ſe contentera d'une once de térébenthine & d'un jaune d'œuf, délayés dans un peu d'eau de plantains. Ce remede ſera diſtribué chaque jour pendant quelque tems; voilà comme j'ai vu qu'on le faiſoit prendre; j'ai été témoin qu'il a réuſſi auſſi ſouvent qu'il a manqué.

Pour la nourriture des bêtes l'on fera cuire dans l'eau tantôt de l'orge, tantôt de l'avoine, du ſeigle, du ris; l'on en donnera la décoction à des heures réglées.

La boiſſon ordinaire ſera de l'eau blanche; on y éteindra un fer rouge, quand il ſera à propos de la rendre aſtringente.

Second traitement qui regarde les bêtes ſaines.

L'ordure & la fiente des animaux doivent être enlevées exactement, & miſes à une certaine diſtance des écuries; par ce moyen les bêtes ſaines peuvent être préſervées.

Le traitement envers elles conſiſtera à les moins fatiguer, à les nourrir plus délicatement, à les bouchonner & à les tenir plus propres. L'on brûlera dans leurs étables des parfums, des aromates. L'on ne ſouffrira pas qu'elles communiquent avec

les bêtes malades, ce qui eſt très-important.

DE LA RÉTENTION D'URINE.

Cette maladie n'eſt pas auſſi fréquente que celle dont nous venons de faire la deſcription. Cependant elle regne quelquefois; voici comme elle ſe déclare.

Symptomes.

Les animaux qui en ſont incommodés font continuellement des efforts pour rendre leurs urines & ne le peuvent pas.

Ils ſe plaignent & s'agitent beaucoup, ſe roulent même ſur leur litiere. Leur ventre ſe tend & s'éleve plus ou moins. A chaque inſtant ils auront des envies de lâcher leurs matieres fécales; l'anus eſt ſouvent pouſſé en-dehors; il eſt aiſé de voir que les bêtes ſont dans les douleurs du teneſme & des éprintes.

La fievre eſt bientôt continue, ſi la maladie ſubſiſte pendant quelques jours; dans ce cas, l'on doit tout appréhender.

Cauſes.

Ces accidens ſont le réſultat d'une grande inflammation, nous le concevons d'avance. La fatigue, l'excès du travail échauffent les animaux; il arrive encore, malgré les précautions qu'il faudroit prendre, qu'on les laiſſe dans un état d'inaction; je ſuppoſe alors qu'ils aient chaud, la tranſpiration ſe ſup-

primera; mais ſur-tout ſi dans cette diſpoſition ils boivent de l'eau fraîche & qu'ils endurent le froid.

Or l'humeur répercutée ſe jette volontiers ſur les reins & la veſſie; ce retour d'humeurs forme un obſtacle; les paſſages de l'urine ſe bouchent; c'eſt ainſi le plus communément que la rétention d'urine a lieu.

Méthode curative.

La ſaignée eſt la premiere choſe que l'on doit faire pour le traitement; il eſt clair qu'elle veut être répétée lorſque l'inflammation eſt violente.

Ceux qui emploient enſuite les apéritifs ſont d'autant mieux dans l'erreur, que ces remedes augmentent l'embarras. Il importe, au contraire, dans cette circonſtance de mettre en pratique tout ce qui peut relâcher, adoucir & corriger la grande chaleur.

Les lavemens tiennent le ſecond rang après la ſaignée; ils ſont indiſpenſables. Les mauves, le feneçon, le bon-henry, la graine de lin ſerviront à les compoſer. Ordinairement on ne les donne qu'à mi-ſeringue, mais on en donne plus ſouvent.

Les décoctions de ſon & d'orge, le petit-lait ſont des boiſſons que l'on ne craindra pas de prodiguer.

Pour la nourriture des bêtes, elle conſiſtera en feuilles de raves & de laitue, ſi la ſaiſon permet de s'en procurer.

D'autres choiſiſſent le ſon; ils l'arroſent

avec de l'eau, & ce ſeroit mieux de bien l'humecter.

Cependant malgré ces ſoins l'on ne parvient pas toujours à dégager la veſſie, & les urines ne reprennent pas toujours volontiers leur cours naturel; dans cette perplexité la ſonde n'offre point de reſſources; comment ſe retourne-t-on? Nos laboureurs avec un biſtouri ont eſſayé de faire une inciſion longitudinale au périnée; ils ont ouvert la veſſie, l'urine s'eſt miſe à couler; c'eſt de la ſorte qu'ils ont préſervé bien des animaux.

Ces plaies n'aſſujettiſſent qu'à un traitement fort ſimple; elles ſont cicatriſées en très-peu de tems.

La rétention d'urine eſt encore formée par des glaires; l'on s'en apperçoit en ce que l'urine lorſqu'elle s'échappe eſt fort épaiſſe, & que d'ailleurs les animaux ne font pas autant d'efforts pour la rendre.

Dans cette rétention la ſaignée n'eſt pas abſolument ſi néceſſaire que dans l'autre, quoique l'on peut la pratiquer. Par exemple, les apéritifs trouvent ici leur place; on les emploie même très-avantageuſement.

L'on propoſe la fiente de cheval, celle de pigeon, délayées dans le vin blanc; l'on recommande les gouſſes d'ail, & la colophone dans le même véhicule; je ne raiſonnerai pas ſur l'efficacité de ces remedes d'après ma propre expérience; j'indiquerai ſeulement les préparations dont les ſuccès

me ſont connus. Je commence par la décoction ſuivante.

APOZEMES DANS LA RÉTENTION D'URINE OCCASIONÉE PAR DES GLAIRES.

Prenez racines d'arrête-bœuf & de perſil, de chaque deux onces. Bayes d'alkekenges ; une poignée. Faites cuire dans trois pintes d'eau l'eſpace d'un quart-d'heure ; ajoutez enſuite cerfeuil, lierre terreſtre & capillaire, de chaque demi-poignée ; le tout infuſera demi-heure ; l'on paſſera la décoction au travers d'un linge. On la partagera en ſix doſes qui ſeront diſtribuées de trois en trois heures. Dans chaque doſe l'on jetera trois drachmes de ſel de Glaubert.

Pour le même mal l'on donne auſſi une once de crême de tartre réduite en poudre impalpable ; on la délaye dans une chopine de décoction d'orge que l'on édulcore avec le miel.

La nourriture ne différera point de celle que j'ai indiquée.

Enfin, nous avons dit que les animaux acquéroient des rétentions d'urine en s'échauffant, & en prenant froid lorſqu'ils ſont en ſueurs ; pour éviter cet inconvénient il faudroit après leur travail uſer de la précaution de les laiſſer repoſer, de les rafraîchir, & de ne jamais les conduire à l'abreuvoir avant de leur avoir donné du foin ou quelqu'autre ſubſtance.

DES ÉTRANGUILLONS.

Si l'on conſidere que cette maladie commence par un engorgement & une inflammation des glandes ſituées près du goſier des animaux, l'on n'héſitera pas de la caractériſer d'une eſpece d'eſquinancie. Les bœufs y ſont plus ſujets que les vaches, ſans doute à raiſon de ce qu'on les fait travailler & qu'on les échauffe; l'on n'ignore pas qu'à la montagne les vaches ne ſont employées à aucun exercice.

Le bœuf qui eſt attaqué ne reſpire qu'avec peine, & n'avale que difficilement. Il paroît inquiet, il baiſſe toujours la tête; il a les oreilles froides, & la bouche ſeche & brûlante. S'il ſe couche, un inſtant après il ſe leve; il ne garde pas long-tems la même poſition. Ses yeux ſont rouges; il a de la fievre, tantôt plus, tantôt moins, ſuivant le degré de phlogoſe & d'engorgement.

Cauſes.

Le chaud & le froid qui ſe ſuccedent rapidement ſont ſouvent la cauſe des étranguillons; ils peuvent provenir encore de la mauvaiſe qualité des alimens dont ſe nourriſſent les animaux.

Le traitement ne doit point être tardif, l'on mettroit les bêtes en danger; il faut l'entreprendre ſi-tôt que l'on s'apperçoit de la maladie.

Traitement.

La ſaignée eſt préférable à tout dans le principe; elle offre l'avantage de déſemplir les vaiſſeaux, & de dériver l'humeur morbifique, ſur-tout ſi on la pratique à la queue. On la réitere ſuivant le beſoin, & les forces de l'animal.

L'on ne perdra pas de vue les lavemens qui ſont propres à corriger la grande chaleur, & à dégager les boyaux des matieres qui pourroient devenir putreſcentes, ſi on les y laiſſoit croupir trop de tems. On les compoſera avec les mauves, la mercuriale, le miel & le nitre; on en donnera quelquefois deux dans un jour.

En boiſſon l'on fera prendre l'eau d'orge, l'eau de ſon avec le nitre; l'infuſion ſuivante eſt encore fort indiquée.

Prenez feuilles d'oſeilles, de laitue, de pourpier & d'endive, une poignée de chaque. Que le tout infuſe un quart-d'heure dans deux pintes d'eau bouillantes; l'on paſſera la décoction au travers d'un linge, & on la partagera en quatre doſes qui ſeront diſtribuées de trois en trois heures.

Pour nourriture l'on employera l'herbe verte au lieu de fourrage; mais ſi l'animal ne peut ni mâcher, ni avaler, on lui donnera le bouillon ſuivant; il eſt très-ſubſtantiel.

Faites cuire dans une ſuffiſante quantité

d'eau quelques morceaux de pain d'orge ; lorſqu'ils ſont écraſés, vous coulerez le bouillon, & exprimerez le pain, pour bien en tirer le ſuc.

Ne donnons pas dans l'erreur des métayers qui croient réſoudre les tumeurs, en broyant fortement les glandes avec les doigts, pour ne pas dire avec des tenailles, des pinces, &c. Il réſulte de cette opération que l'on irrite une partie enflammée, & que bien loin de faciliter la réſolution que l'on demande, on occaſione une ſuppuration qui n'auroit pas lieu ſans cela.

L'on doit commencer par envelopper les glandes tuméfiées avec de l'étoffe ou une peau de mouton ; ſauf enſuite ſi l'on voit que les glandes groſſiſſent & s'étendent davantage, à recourir aux cataplaſmes maturatifs tels que celui-ci.

Prenez des racines de mauves, de guimauve ou des oignons de lys, pillez-les & les faites cuire avec du vieux oing & de l'eau ; on les rechange toutes les quatre heures.

Lorſque la fluctuation annonce que le pus eſt formé, l'on pratique une grande ouverture ; l'on panſe matin & ſoir avec l'ongent baſilicum ; les plaies que l'on établit guériront d'autant plus vîte qu'elles ſeront panſées méthodiquement & avec propreté.

L'on ſe hâte de purger quand les tumeurs

ſe ſont terminées par réſolution. L'on purge également quoiqu'elles ont priſes la voie de la ſuppuration ; mais on attend que l'on ait amené les plaies à cicatrices.

Fin des maladies aiguës.

TABLEAU

DES

MALADIES CHRONIQUES.

SECONDE PARTIE.

DU MORFONDEMENT.

Accidens.

CETTE maladie eſt parfaitement annoncée par l'accablement général de tout le corps des animaux. L'on voit que leur marche eſt lente & embarraſſée; on les entend ſouvent ſe plaindre; mais ſur-tout s'il faut qu'ils marchent en deſcendant. Leurs pas ſont mal aſſurés; ils tomberont quelquefois pour ne pouvoir ſe relever ſans ſecours, du moins ſans beaucoup de peine.

Leur poil eſt hériſſé & terne. Il ſe détache ſeul, à plus forte raiſon, lorſqu'on bouchonne ou que l'on étrille.

La maigreur qu'ils éprouvent eſt difforme, & l'on peut bien dire d'eux qu'ils n'ont que la peau collée ſur les os. Leurs yeux ſont caves & enfoncés; leur bouche eſt ſeche, d'un pâle tirant ſur le jaune; leurs naſeaux fourniſſent une eſpece de morve claire, qui devient enſuite plus épaiſſe; l'engorgement des glandes, tant ſublinguales que maxillaires, eſt encore un accident qui ſe joint à tous les autres.

Enfin, les bêtes affectées ont toujours un air de triſteſſe & d'inquiétude. Elles perdent la rumination, l'appétit, &c.

Leurs urines ſont extrêmement claires. Pluſieurs ſont conſtipées, & rendent des matieres fort dures; d'autres auront le cours de ventre, & les déjections ſeront fétides.

La langue eſt blanche, & indique le mauvais état des premieres voies, quelle eſt l'abondance des matieres indigeſtes qui ſéjournent dans le feuillet.

Le lait ſe tarit dans les vaches.

Au commencement de cette maladie la fievre n'a pas encore lieu; mais elle tarde peu de venir. Elle prend enſuite volontiers le caractere de la fievre lente, d'où il arrive qu'elle conduit les animaux dans la conſomption, & qu'elle tue le plus grand nombre, malgré tous les ſecours qu'on leur donne.

C'eſt ici que le peuple raiſonne ſinguliérement ſur la cauſe de cette affection; il

s'en faut bien qu'il ſe rende juſtice. Il l'attribue d'ordinaire à des cauſes qui ne tombent pas ſous les ſens. (1) Je lui paſſe cette erreur; mais qu'il examine au moins ſi ſes mauvais traitemens, ſi ſon peu d'égards rélativement au travail des bêtes, n'en eſt pas une des plus eſſentielles, & pourtant il n'y prête nulle attention.

Il ſuffit de conſidérer que l'on tire partie d'un animal juſqu'à ce que la laſſitude arrive, qu'on le néglige enſuite, & qu'on ne le ſurveille point; cela ſuffit, dis-je, pour croire qu'on le diſpoſe à des dérangemens ſans nombre, & ſpécialement à la maladie que je décris. L'on auroit d'autant plus de tort de ſe refuſer à cette objection, qu'il paroît que les métayers qui ont ſoin & qui ménagent leur bétail, qui le nourriſſent & l'entretiennent ſuivant les circonſtances, ſont bien moins expoſés à l'inconvénient d'avoir des animaux frappés de la ſorte; l'exemple nous le prouve dans tous les lieux.

L'on n'eſt pas plus fondé à compter ſur les moyens que l'on emploie dans la cure de cette maladie: nous allons le voir. En effet, l'on ne s'attache qu'à fortifier avec des cordiaux, ſous prétexte d'obvier à l'épuiſſement des bêtes malades, & de rap-

(1) Comme à des inſectes que l'animal auroit avalés en mangeant. Comme à des plantes vénéneuſes, telles que la ciguë, l'aconit, &c. Quelques-uns parlent encore de ſortileges, de ſorts donnés; quoique le nombre en eſt petit, il s'en trouve néanmoins.

peller leurs forces qui s'éteignent : telle eſt la méthode la plus familiere & la plus accréditée dans nos campagnes. Si l'on vouloit ouvrir les yeux à la lumiere, je me perſuade que l'on ſe réformeroit ſur ces abus, & qu'on leur préféreroit un traitement qui ſeroit propre à corriger le vice du ſang & des humeurs à remédier à leur dépravation ; alors l'on iroit droit à la cauſe de cette maladie ; les accidens ci-deſſus énoncés ne permettent pas qu'on s'y méprenne ; d'ailleurs l'on préviendroit une fievre qui ſe tourne en fievre lente, comme je l'ai expliqué plus haut, au lieu qu'on la favoriſe & qu'on la hâte, par les ſubſtances incendiaires que l'on prodigue.

Méthode curative.

La ſaignée convient-elle dans le cas préſent ? Il pourroit bien n'y avoir que la force de l'habitude qui la rendroit recommandable ; au reſte, elle eſt moins importante que pernicieuſe, la ſaine raiſon le dicte, l'expérience le démontre.

L'on tirera plus de ſecours des lavemens, parce que l'on s'oppoſera au moins à la conſtipation qui a ſouvent lieu dans cette maladie, & dont l'opiniâtreté augmente le déſordre. Ils ſont aſſez inutils lorſque le ventre coule ; mais ſur-tout ſi la diarrhée ſe montre comme cela n'eſt pas rare. Au contraire, l'on doit la prévenir comme l'on doit empêcher

empêcher qu'elle ne dure trop; car pour l'ordinaire, elle fait périr l'animal.

Il faut néanmoins des précautions pour la combattre, & il ſeroit imprudent de l'entreprendre avec des aſtringens, ſans avoir obtenu quelques évacuations. L'on y parvient en donnant les premiers jours des décoctions de tamarin, (1) enſuite des infuſions de rhubarbe, (2) par après, l'ipecacuanha, moins comme une poudre qui doit purger ou exciter le vomiſſement que comme un diviſant, & une ſubſtance qui doit rétablir le ton que l'eſtomac auroit perdu.

C'eſt enſuite le cas, ſi la diarrhée eſt perſiſtante, de recourir à la voie des aſtringens, des fébrifuges; ils ſont la derniere reſſource. L'extrait de genievre, la thériaque, la confeſſion d'hyacinthe, le diaſcordium mêlés avec le quinquina, ou à ſon défaut la gentiane, ſeront mis en uſage comme étant à cette époque ce qui convient le mieux. (3).

(1) L'on fait bouillir une demi-livre ou une livre de tamarin dans une pinte d'eau pour une fois. Le lendemain on recommence ſi les forces de l'individu le permettent.

(2) L'on fait infuſer dans une pinte d'eau bouillante une ou deux onces de rhubarbe, coupée par tranches de la largeur & de l'épaiſſeur d'un liard. On coule & l'on exprime. L'on ſe gardera de laiſſer bouillir cette racine; elle ſeroit alors aſtringente & non purgative.

(3) L'extrait de genievre, la thériaque, la confection d'hyacinthe, le diaſcordium, de chaque ſéparément & indifféremment, à la doſe d'une once, aſſociés avec pareille doſe de quinquina ou de gentiane. On délaye dans une

En boiſſon l'on placera l'eau de ris, l'eau pannée, ou bien la décoction blanche faite avec la mie de pain, la gomme arabique & la raclure de corne de cerf. (1)

Pour toute nourriture, le bouillon fait avec la viande, ou l'eau blanchie avec la farine de feves. L'on s'en tiendra là juſqu'au terme fatal, ou l'heureuſe déciſion.

Mais je reviens à ce qui doit être mis en pratique pour combattre la fievre, & les accidens qui l'accompagnent. D'abord l'on ne préſentera que très-peu de nourriture à l'animal; il ſeroit même fort utile de ne lui donner que des décoctions blanches que l'on prépare avec la farine de ſeigle ou d'orge, les raves, les courges, la citrouille que l'on fait cuire à la fois dans ſuffiſante quantité d'eau, juſqu'à ce que la décoction imite une bouillie aſſez claire.

Il faudroit ſuppoſer qu'il n'y eût que peu ou point de fievre, pour que l'on pût ſe permettre des alimens; encore faudroit-il les choiſir dans la claſſe de ceux qui ſont faciles à mâcher & qui fourniſſent un ſuc doux, humectant & rafraîchiſſant, comme la laitue, le pourpier, l'endive, la courge, le concombre, le lactuca lépoſis, &c.

---

livre de décoction de plantain, de mille-feuille ou de camomille romaine, que l'on fait prendre le matin & que l'on peut répéter le ſoir.

(1) Mie de pain de froment, une livre. Gomme arabique, cinq onces. Raclure de corne de cerf, quatre onces. Faites cuire pendant demi-heure dans quatorze livres d'eau; paſſez au travers d'un linge.

L'eau d'orge, le petit-lait tiede, les tiſanes de nénuphar, de gramen, les infuſions de laitue, de chicorée, où l'on comprendra tantôt le nitre, le cryſtal minéral, & tantôt la crême de tartre, ſeront preſcrits en boiſſon que l'on variera ſuivant les circonſtances & ſuivant l'état de la maladie.

Par exemple, l'on ne ſauroit trop ſe ménager du côté des purgatifs. L'on me dira peut-être que la langue étant couverte, l'on doit admettre que l'eſtomac eſt farci d'humeurs, & que l'on n'en obtient jamais mieux l'élimination que par les remedes qui évacuent, à la bonne heure; mais ici la boule des vaiſſeaux, la tenſion des ſolides, leur érétiſme, la grande ſiccité, l'épuiſement d'une autre part ſont autant d'obſtacles à conſidérer; tant pis ſi l'on veut paſſer outre; le repentir eſt bientôt la récompenſe de l'homme qui n'a que ſa témérité en partage.

L'inſtant arrive néanmoins où l'on doit purger, mais cet inſtant eſt marqué par le relâchement que l'on deſire. Ainſi, lorſqu'on a été aſſez heureux pour amener cette période, l'on auroit tort de temporiſer; la délicateſſe feroit alors ſans excuſe; elle ne pourroit être frappée qu'au coin de l'ignorance.

Les plus doux purgatifs ont un avantage reconnu ſur les autres. Je conſeille donc de choiſir le ſéné, le ſel d'epſon ou de ſedlitz, la crême de tartre, le tamarin, la caſſe, le miel, la manne, & de les préférer au jalap,

l'aloës, &c. Ces derniers agiſſent d'une maniere trop tumultueuſe; ils ſont à rejeter de cette pratique.

Quelques doſes de quinquina combattent la fievre; il releve les forces, il reſtaure l'animal en fortifiant les organes de la digeſtion, par-là même il ſuſcite l'appétit; mais ce qu'il y a de mieux, c'eſt qu'il prévient la diſſolution du ſang; dans le cas préſent elle n'eſt pas peu à appréhender. La conſtipation eſt un obſtacle à l'admettre, ſi toutefois l'on juge qu'elle procede du défaut d'humidité des inteſtins d'une grande chaleur, &c.

Les cauteres, les ſetons ſont des égoûts artificiels qui tendent à ſoulager les viſceres à l'intérieur, & à les dégager de l'humeur morbifique qui les tient en échec. Je les approuve autant que l'on s'obſtine à n'en point vouloir. Lorſque l'on m'aura démontré qu'ils ſont nuiſibles, inefficaces, je ceſſerai alors d'en être partiſan. En attendant, je dis ce que j'ai vu, ce que j'ai éprouvé. Bien des perſonnes y ont eu recours; elles ont toujours fini par des félicitations; je ne ſuis pour rien dans leur enthouſiaſme, elles le doivent à la réuſſite.

Quelques frictions à propos, une bonne litiere, la propreté des étables, le ſoin de renouveller l'air croupiſſant, & ſur-tout un régime exact, ſont des moyens trop ſalutaires pour que je les oublie. Je deſirerois

qu'ils fuſſent moins ſimples; peut-être qu'on les apprécieroit davantage.

Je n'omettrai pas de recommander l'application des ſachets & des cataplaſmes émoliens (1) ſur les glandes qui s'engorgent. On doit leur faire ſuccéder les cataplaſmes maturatifs, (2) lorſqu'elles tendent à s'abſcéder; j'aime bien autant cette inclinaiſon que l'autre. Point de délai dans l'ouverture des dépôts; il y a des riſques à courir du côté des métaſtaſes. L'on entretiendra la ſuppuration autant de tems qu'on le pourra; ces foyers ſont trop ſecourables pour qu'on les ferme impunément.

DE LA TOUX.

La toux eſt une affection d'autant plus perfide, qu'elle n'eſt que peu de choſe dans l'origine, qu'elle fait beaucoup de progrès, & qu'à une certaine période, elle ôte tout eſpoir de guériſon, tandis que dans ſon commencement il eſt très-facile d'y apporter le remede néceſſaire.

Ordinairement elle eſt accompagnée de dégoût, d'inſomnie, d'oppreſſion & de fievre. Souvent ce dernier accident n'a lieu que par la négligence des laboureurs; en

(1) Préparés avec les feuilles de mauve, de bon-henry, la fleur de ſureau, &c.

(2) Voyez le cataplaſme indiqué pour les étranguillons, pag. 58 & 59, maladies aiguës des bœufs, &c. Ou bien le cataplaſme indiqué ci-deſſous pour la gouleme, mal. aiguës des brebis, page 16.

effet, ils l'éviteroient dans bien des cas, ſi dans le principe du mal ils vouloient ſoigner les bêtes qui ſont affectées, & appliquer ſans retard les moyens qui conviennent.

Quatre cauſes concourent à engendrer les rhumes.

Quatre cauſes concourent à engendrer la toux. 1°. Les alimens. 2°. La boiſſon. 3°. Les effets de l'air. 4°. La fatigue & la peine du travail.

1°. Les alimens d'une mauvaiſe qualité, comme ceux qui ont été noyés par la pluie, ceux qui ont été chargés de rouille, & ceux qui auroient été ſoumis à l'action des brouillards ou des roſées pernicieuſes, contiennent des ſucs diſpoſés à la pourriture, des parties acides, âcres & corroſives très-meurtrieres. Ainſi ces alimens fourniſſent un chyle gluant, viſqueux & tenace qui épaiſſit & condenſe les humeurs; de même par les pointes trop tranchantes de leurs corpuſcules, ils irritent, rongent & déchirent les ſolides; de là les exulcérations, les ſuppurations, les délabremens, &c.

2°. Les boiſſons nuiſent en ce que l'eau ſera trop fraîche ſuivant les circonſtances, comme lorſque l'on mene à l'abreuvoir des bêtes qui ſortiroient du travail, & qui ſeroient en ſueurs. Les ſueurs alors ſe répercutent, ſe jettent ſur le poumon, de là l'oppreſſion, la toux, &c. par des effets ſemblables à ceux que l'air froid occaſione.

3°. L'air froid & humide bouche les pores de la peau, gêne, dérange ou ſupprime la tranſpiration; en conſéquence les vaiſſeaux s'engorgent, les liqueurs y paſſent avec difficulté, elles acquierent alors trop de conſiſtance; de là la ſtaſe, les dépôts, &c. enſuite les ſecrétions languiſſent, les viſceres s'embarraſſent, s'obſtruent, les digeſtions ſe dépravent; qu'en réſulte-t-il? Un chyle mal conditionné. Que deviennent alors les liqueurs? Elles s'appauvriſſent inévitablement; de là des accidens ſans nombre, des maux de toute eſpece.

L'air chaud donne un mouvement rapide au ſang, le fouete avec impétuoſité, le raréfie, & par le degré de bouillonnement où il le porte, lui dérobe ſes parties les plus balſamiques, outre qu'il le prive de ſa ſéroſité. En faut-il davantage pour qu'il ſe deſſeche, qu'il s'arrête dans ſes couloirs? De là les engorgemens, &c.

4°. La fatigue & la peine du travail excitent vivement les ſueurs; de là le danger de la repercutation. Elles précipitent d'ailleurs la circulation du ſang; de là ſon exaltation, ſa phlogoſe, &c.

Après avoir traité des cauſes de cette maladie, nous parlerons des moyens qui ſont propres à la combattre & à prévenir ſes ſuites.

Méthode curative défectueuſe.

Ici, je laiſſe à nos villageois les muſca-

des, le gingembre, le safran, la cannelle, le vin, l'eau-de-vie, &c. Ces drogues me font peur; il m'a toujours paru que c'étoit une imprudence d'employer des brûlots où tout le désordre vient déjà de la trop grande chaleur; en répandant de cette maniere l'huile sur le feu, l'embrasement est bientôt général.

Méthode curative salutaire.

Je m'attache au contraire à tempérer, à rafraîchir, à délayer les fluides, à donner de la souplesse aux solides, à les relâcher; dans cette intention je m'aide des médicamens & du régime.

La tisane où l'on comprend le gramen, l'orge, les racines de mauve & de guimauve, leurs fleurs, celles de bouillon-blanc, de tussilage, la reglisse ou le miel suffit pour emporter une toux dans son principe; d'autant plus qu'on retranchera le foin à l'animal, qu'on lui donnera peu d'alimens au repas du soir, & qu'on le nourrira dans le cours de la journée avec du son, des soupes aux gruaux d'orge, aux navets, aux citrouilles, aux raves, aux choux, &c. On ne l'exposera point au grand froid, au givre, à la neige, à la pluie; on le laissera dans l'étable jusqu'à son rétablissement, sans le couvrir plus qu'à l'ordinaire; je suppose que la chaleur de l'étable est douce; si l'air y est trop croupissant, il seroit très-essentiel de le renouveller.

La toux opiniâtre, accompagnée de fievre, d'oppreſſion, d'inſomnie, &c. exige plus de précautions; un traitement plus compliqué.

1°. Il eſt indiſpenſable de tirer du ſang, & ſouvent à pluſieurs repriſes; la premiere ſaignée dirigera pour une ſeconde, ſi le ſang eſt coënneux & inflammatoire, ſi l'animal a été ſoulagé de la premiere évacuation.

2°. Les lavemens ſont très-avantageux. Ils ont la propriété d'entraîner les matieres durcies qui entretiennent la fievre, & celle d'humecter, de rafraîchir dans un tems où il y a beaucoup de ſéchereſſe & de chaleur. Les décoctions de ſon, de mauve & de caſſe, ne le cedent à aucun autre véhicule deſtiné pour cet uſage.

3°. L'on ſe rejetera ſur les boiſſons adouciſſantes. La tiſane décrite ci-deſſus ne ſera point épargnée. L'on pourroit y ajouter des racines & des fleurs de nénuphar, quelques feuilles de capillaire ou de ſcolopendre.

Le ſuc laiteux extrait des amendes douces, les diſſolutions légeres de gomme adragante ou de gomme arabique, (1) ſont à propoſer, l'un comme calmant & adouciſſant, l'autre comme un mucilagineux qui

(1) On laiſſe macérer dans l'eau tiede ſ. q. de gomme adragante ou de gomme arabique. On l'écraſe enſuite avec un pilon de bois. L'on verſe deſſus de tems en tems de l'eau chaude, afin de l'unir au mucilage & de bien le détremper. Si l'on veut que la diſſolution ſoit légere, il n'eſt queſtion que d'y ajouter un peu plus d'eau. L'on paſſe enſuite au travers d'un linge clair.

enveloppera les ſels âcres qui dominent dans le ſang, & en émouſſera l'action.

Ces ſecours appliqués à propos & continués pendant quelque tems, doivent effacer la fievre, & diſſiper les autres ſymptomes. L'on s'aſſure d'une meilleure ſituation, en ce que les bêtes touſſent moins, qu'elles reſpirent mieux à leur aiſe, qu'elles dorment & qu'elles éprouvent moins de dégoût. L'on peut alors ſe relâcher du côté de la nourriture, & permettre les alimens ſolides dont nous avons fait mention plus haut; mais pour cela il ne faut aucun doute ſur la diſparition de la fievre; autrement l'on ſe borneroit à ne placer que la décoction de ces différentes ſubſtances, des bouillons au pain d'orge, ou ſeulement de l'eau blanchie avec ſa farine.

Or, parvenu à cet état de mieux-être, l'on purge, mais avec des purgatifs très-doux; l'on y eſt doublement engagé, ſi l'appétit de l'animal eſt languiſſant, s'il eſt peu empreſſé de ſa nourriture. J'emploie de préférence demi-livre de manne, deux onces de ſel de Sedlitz que l'on fait fondre dans une décoction émolliente, à la doſe d'une demi-livre.

Il arrive néanmoins, malgré toutes ces ſages précautions, que la fievre continue, que les exacerbations augmentent, que la toux perſiſte, qu'elle devient plus fréquente, plus profonde, plus ſeche; voilà où l'on eſt fondé à croire que le poumon a ſouffert

d'une léſion quelconque, & il n'eſt pas facile d'obvier à ces ſortes d'offenſes.

Si l'on n'y réuſſit par les délayans, les adouciſſans, les béchiques, le cas en eſt preſque toujours un de déſeſpoir; tout ce qu'il y a, c'eſt qu'on doit inſiſter beaucoup ſur le même traitement & le même régime.

Le petit-lait que l'on édulcore avec le miel, le bouillon de grenouille où l'on met infuſer des feuilles de laitue, d'épinards, de chicorée ont bien leur avantage. L'apozeme ſuivant peut être auſſi employé avec ſuccès.

Prenez deux, trois, juſqu'à quatre onces d'orge mondé. Des feuilles de capillaire, de pulminaire, de chaque deux poignées. Faites bouillir dans cinq pintes d'eau commune que l'on réduit à quatre; ajoutez enſuite, racines de grande conſoude ou bien de guimauve, deux onces. Fleurs de nymphea, de bouillon-blanc, de mauve ou de guimauve, de chaque deux ou trois fortes pincées.

Le tout infuſera pendant un quart-d'heure; après quoi, l'on paſſera la liqueur ſans expreſſion. L'on édulcorera au beſoin avec le miel, à la doſe de deux cuillerées.

Toutes les deux heures l'on en fera prendre une chopine à la bête malade.

Un mélange de douze cuillerées de ſirop de guimauve, (1) d'autant de fraîche huile

(1) Ou ſirop de capillaires. Dans le fond douze cuillerées d'infuſion de l'un & de l'autre avec du miel auroient bien autant de vertus.

d'olive, & d'une once de blanc de baleine, diſſous dans l'huile d'olive, ſera partagé pour une potion que l'on répete deux fois par jour.

Le ventre ſera tenu libre par les lavemens. L'on ſoutiendra les forces avec des décoctions de ris, des décoctions aux gruaux d'orge que l'on pourra blanchir avec le lait.

Admettons à préſent un peu plus de relâche, un peu plus de calme; l'on aura recours à la diſſolution de manne dont j'ai parlé précédemment; cette médecine ne ſera point un obſtacle à la continuation des mêmes procédés; bien loin de là, j'eſtime qu'on doit en ſuivre l'uſage juſqu'à la mort de l'animal; & s'il s'agit de ſa guériſon, il faudroit long-tems pouvoir ignorer qu'il eſt rétabli, parce qu'alors on lui accorderoit des ſoins qui ne tendroient qu'à affermir ſa convaleſcence.

Du reſte, ſi l'on n'a retiré aucun bien de cette pratique, ſi la fievre a toujours la même intenſité, & ſi la toux eſt toujours auſſi rebelle, l'on doit eſſayer les balſamiques aſſociés avec les fébrifuges.

Je prend myrrhe choiſie, deux ſcrupules, quinquina demi-once, blanc de baleine deux ou trois gros, j'en forme un bol avec le miel, & je le fais avaler le matin pour le répéter le ſoir; pardeſſus je donne une infuſion de lierre terreſtre, & de bélis ou marguerite ſauvage.

Dans un cas où tout eſt marqué au coin

de l'inutilité, il n'eſt pas pardonnable de reſter dans l'expectative.

Enfin, il n'eſt plus d'autres reſſources ſi ces derniers moyens ne répondent pas mieux que les premiers aux vues de l'adminiſtrateur ; du moins je n'en connois aucune.

DU DÉGOUT.

Symptomes.

Le dégoût qu'éprouvent les animaux eſt preſque toujours accompagné de l'abſcence de la rumination, de la langueur & de la triſteſſe. Dans tout ce qu'ils font, ils n'annoncent que de l'inquiétude. Pour l'ordinaire ils ont la tête pendante & baiſſée ; s'ils la levent, qu'ils la tournent & qu'ils regardent de côté, c'eſt avec un œil morne, ou plutôt un air d'indifférence ; rien ne les réjouit, ne leur plaît & ne les flatte.

Cauſes. (1)

Pluſieurs cauſes peuvent occaſioner cette maladie. Je m'en tiendrai aux principales qui ſont : 1°. le relâchement des tuniques des différens eſtomacs ; 2°. leur tenſion, leur deſſéchement.

1°. Le relâchement des tuniques des différens eſtomacs, fait que les alimens ne ſe digerent pas ou qu'ils ſe digerent mal ; de

(1) Comme les cauſes éloignées, ſavoir : les alimens, la boiſſon, le froid, la chaleur, la grande fatigue, &c.

là naiſſent les crudités, les corruptions ſpontanées des alimens, les amas d'humeurs, & de ſucs dépravés qui donnent lieu au dégoût, &c.

2°. Leur tenſion, leur deſſéchement font que les tuniques ſe prêtent avec difficulté aux loix de la trituration; (1) alors les alimens qui ſont mal atténués, & qui d'une autre part ne ſont point aidés de la vertu ſavoneuſe de la bile & du ſuc pancréatique, fourniſſent un chyle mal élaboré qui eſt propre à s'accumuler dans les premieres voies, à y croupir; de là le défaut d'appétit, l'horreur des alimens, &c.

1°. Le relâchement des fibres de l'eſtomac chez les animaux, eſt indiqué par les fréquentes diarrhées ſous la forme des lienteries, l'empâtement & l'humidité de la bouche, l'écoulement des matieres glaireuſes par les naſeaux, peu d'empreſſement pour les boiſſons quelconques.

2°. La tenſion, le deſſéchement ſont marqués par la conſtipation, la dureté des matieres fécales, la ſéchereſſe de la bouche & de la langue, la ſoif, la ténuité des urines & leur rareté, peu ou point de rumination.

Comme l'on voit, la connoiſſance & la diſtinction de ces deux cauſes, ſont de la plus grande utilité. Sans elles, comment placer un traitement ſûr & méthodique? Procédons en premiere inſtance à celui qui

(1) Je ſuppoſe que la digeſtion ſe faſſe à ſon moyen; les ſentimens ſont partagés là-deſſus.

peut s'oppoſer au relâchement des fibres des différens eſtomacs.

Traitement.

L'on débutera d'abord par l'ipécacuana qui eſt le fondant des mucoſités, & l'un des meilleurs remedes pour rétablir le ton de l'eſtomac. L'on en fera prendre juſqu'à ſix gros, incorporé avec le miel, ou bien en décoction dans une ou deux livres d'eau commune.

L'on purgera enſuite avec une once de ſéné, deux onces de ſel d'epſom dans une livre d'eau. L'on jetera dans la colature demi-once de rhubarbe paſſée au tamis de ſoie.

De cette façon l'on entraînera les humeurs, craſſes & inſipides qui auroient été le produit des mauvaiſes digeſtions; après quoi, l'on s'attachera à fortifier; je propoſe les moyens ſuivans.

Soir & matin l'on donnera une chopine de décoction, préparée avec les feuilles de caſſis & de camomille romaine. Chaque fois l'on y délayera demi-once de quinquina, ou indifféremment pareille doſe d'écorſe de maronnier d'Inde, l'un & l'autre en poudre.

Dans certains cas il ſuffit de la thériaque ou de l'orviétan délayés dans le vin; une once ou une once & demie pour une chopine de cette liqueur.

Ces ſecours, joints à un bon régime,

ne peuvent que répondre à l'attente du médecin. Le régime le plus convenable ſe trouvera dans le foin bien choiſi; l'on en ſera économe, afin de ne pas fournir aux animaux l'occaſion de s'en bourrer. De tems à autre on leur préſentera quelques croûtes de pain de froment, ſaupoudrées de ſel, & pour les rechanger quelques poignées d'avoine. Dans toute ſaiſon on les laiſſera boire à froid. On leur procurera de l'exercice ſuivant leurs forces, & l'on aura ſoin de les frictionner & de les bouchonner, quand ils ſeront rentrés à l'écurie.

La méthode pour combattre la tenſion, le deſſéchement des fibres des différens eſtomacs eſt bien oppoſée à celle-ci.

1°. L'on ſera prodigue des boiſſons délayantes; on les compoſera avec l'orge, le gramen, la polypode, les feuilles de laitue, de pourpier que l'on ajoute ſur la fin des coctions.

L'on ſe confiera encore au petit-lait, s'il eſt poſſible d'en avoir; l'on y mêlangera du ſuc exprimé de quelques feuilles rafraîchiſſantes & adouciſſantes.

2°. L'on adminiſtrera des lavemens émolliens, ou ſimplement à l'eau tiede.

L'on inſiſtera là-deſſus, juſqu'à ce que l'appétit ſemble renaître. Alors, l'on pourra purger avec la manne & la caſſe, (1) dans le petit-lait ou le bouillon de veau.

(1) Demi-livre de chaque.

L'on

L'on continuera de la ſorte juſqu'au parfait rétabliſſement. La nourriture conſiſtera en herbe, verte & tendre, en ſon humecté, en compotes de courges, de melons, &c.

L'on attendra de donner du foin ſec, que le dégoût ſoit remplacé par l'appétit. L'on employera en boiſſon ordinaire, l'eau blanche de ſon, & de farine de ſeigle ou d'orge; l'on fera enſorte que toutes les boiſſons ſoient dégourdies. Les bêtes ſeront couchées ſur une bonne litiere. On les tiendra en repos juſqu'à ce que leur convaleſcence ſoit ſolide.

Sans doute, l'on preſſent la néceſſité de s'abſtenir des cordiaux, des aromates, des aſtringens, du vin & des liqueurs actives dans cette circonſtance; j'appuie ſur cet objet, parce que les villageois ont une routine aveugle qu'ils aiment ſuivre. Il eſt donc toujours très à propos de leur repréſenter; on parvient quelquefois à les ſortir de leur erreur.

DE L'INDIGESTION. (1)

Accidens.

L'indigeſtion s'annonce chez les bêtes par le mal-aiſe le plus ſenſible, le bâillement, les rots, les fréquentes nauſées; l'on entend, par intervalles, un bruiſſement dans leur ventre, & il arrive lorſqu'il eſt le plus

(1) Ne l'ayant pas rapportée aux maladies aiguës, c'eſt ici la place que je lui donne.

fort que les bêtes ſe couchent & ſe roulent ſur leur litiere ; ſans doute qu'elles éprouvent alors des douleurs de colique.

Elles éprouvent encore beaucoup de dégoût, & on ne voit point qu'elles ruminent. Elles ſe plaignent & frappent des pieds avec inquiétude ; elles ſont bien loin d'avoir du repos, de ſe livrer au ſommeil.

Communément elles ont le ventre reſſerré, ce qui augmente leurs ſouffrances ; auſſi la diarrhée les ſoulage, & ſi elle ſe montre de bonne heure, elle les exempte même de la fievre.

Cauſes.

Le foin rouillé, ou pourri, l'avoine, l'orge ou le bled nouveau, l'eau corrompue ſont regardés comme ce qui occaſione des indigeſtions aux animaux ; mais l'on a remarqué que parmi ceux qui n'avoient mangé que du foin & de la paille bien conditionnés, ſans que la ration fût plus forte qu'à l'ordinaire ; l'on a remarqué, dis-je, que quelques-uns avoient été expoſés pareillement à cette maladie : elle eſt donc ſenſée avoir d'autres cauſes. Examinons ſi elles ne ſeroient pas 1°. dans le vice des eſtomacs, 2°. dans l'intempérie froide & dans l'intempérie chaude, 3°. dans le vice des choſes externes.

1°. Le vice des eſtomacs, comme procédant du trop grand relâchement ou de la

trop grande tenſion de leurs fibres, peut s'oppoſer à ce que les alimens ſoient bien digérés. Voyez dans l'art. du dégoût, p. 77.

2°. L'intempérie froide cauſe une diminution de la chaleur, l'affoiblit, & en conſéquence nuit à la coction des alimens, les empêche de ſubir une louable préparation; de là la langueur des digeſtions, ſes troubles, &c.

L'intempérie chaude déprave la coction, l'altere, ſuſcite de l'acrimonie; de là les rapports, les nauſées, &c.

3°. La coction peut être viciée par les cauſes externes; ſavoir, par l'air froid ou l'humidité de tout le corps. (1)

Elle peut être renverſée par un exercice violent, principalement après le repas. (2)

De même elle peut l'être par la colere, (3) ainſi que par le tems ou l'ordre où l'on fait prendre de la nourriture, des alimens, des boiſſons.

Ces différentes cauſes à diſtinguer, à connoître, à établir ne ſont pas ce qu'il y a de plus aiſé, & cependant le traitement dépend de là; l'on ne doit donc rien omettre pour s'éclairer là-deſſus.

---

(1) Qui s'oppoſent à la chaleur naturelle, la dérangent, &c.

(2) Qui dérobe alors à l'eſtomac la chaleur naturelle, l'attire aux parties externes, la diſſipe outre meſure au préjudice des digeſtions.

(3) Qui bleſſe l'action des eſtomacs, occaſione un reſſerrement ſpaſmodique des nerfs, intercepte ou ralentit le cours des fluides, &c.

Traitement.

Lorſque l'indigeſtion procede des ſubſtances gâtées ou qui fermentent encore, le métayer qui en connoît la nature, doit les ſupprimer tout de ſuite. Il n'a qu'à les remplacer par des décoctions blanches, quelques lavemens, inſiſter ſur ce régime pendant un jour ou deux, les accidens diſparoîtront bientôt. On termine la cure par des purgatifs, & enſuite les cordiaux; mais on n'en a pas toujours beſoin.

Celle qui naît du vice des eſtomacs, comme du relâchement ou de la trop grande tenſion de leurs fibres, eſt beaucoup plus conſéquente, & elle demande des ſecours plus multipliés. On les trouvera au long dans l'art. Dégoût; voyez page 77, 78. Par exemple, l'on ne ſe preſſera pas de donner des alimens, & lorſqu'on en ſera à ce point, l'on ſera très-réſervé & très-circonſpect.

Celle par intempérie froide ſera combattue dans ſon principe par les infuſions théiformes d'anis, de coriandre, de camomille romaine, juſqu'à ce que le ventre s'ouvre, & que les douleurs s'appaiſent; après quoi, l'on purgera ſi l'on ſoupçonne un fond d'humeurs. Une once de ſéné, deux onces de ſel d'epſom, trois gros de jalap en poudre ſuffiſent d'autant plus qu'on répete ſuivant les indications. La boiſſon enſuite pour parer à la récidive, ſera du vin & de l'eau mêlangés, dans leſquels on

fera bouillir du ſerpolet, de la coriandre, des feuilles d'hyſſope, de romarin, de ſauge, de menthe, &c.

Une fois par jour, l'on donnera une chopine de vin pur à la muſcade & à la cannelle, ou avec de la thériaque, de l'orviétan.

Pour ſeule nourriture, du foin bien paſſé au ſoleil: l'on ſe ménagera ſur la quantité.

Celle par intempérie chaude, au contraire, ſera traitée par les lavemens, une ample boiſſon d'eau tiede légérement acidulée avec le vinaigre, les infuſions de feuilles de laitue, d'oſeille, juſqu'à ce que les accidens ſe ſoient affoiblis.

L'on paſſera enſuite des décoctions de tamarin, de crême de tartre & de manne, & l'on aura ſoin de les réitérer.

On fera ſuccéder des bouillons rafraîchiſſans avec les feuilles de chicorée, de laitue, de pourpier, d'épinards; l'on y exprimera de tems à autre le ſuc de verjus ou des pommes vertes, ſi la ſaiſon permet de s'en procurer; autrement l'on y jetera quelques cuillerées de vinaigre, ou bien l'on y répandra quelques gouttes d'eſprit-de-vitriol. Cette pratique ſera continuée plus ou moins de tems, ſuivant l'état des animaux qui ſont ſous notre direction.

Les décoctions de ſon, l'eau blanchie avec la farine de ſeigle, feront toute la nourriture que l'on donnera pendant que les accidens ſubſiſtent. Dans la convaleſcence, on ſe ſervira du ſon humecté, du foin mouil-

lé, d'herbes fraîches dans leſquelles on mêlera des feuilles de chicorée, de vigne, de laitue, &c.

A préſent il s'agira de précautions à prendre pour terminer les indigeſtions qui auroient été occaſionées par le froid.

Les infuſions de vulnéraires de Suiſſe, le thé de fleurs de ſureau, de tilleul, &c. ſont tous les remedes que je preſcrits. On couvrira bien le corps des bêtes, on les tiendra ſur une bonne litiere, on les frictionnera à pluſieurs repriſes. Enſuite pour éviter les récidives, c'eſt de ne pas les expoſer au froid, aux injures du tems, quand elles ſortent de prendre leurs repas.

L'on traitera les indigeſtions occaſionées par la colere, les exercices outrés, &c. de la même maniere que les indigeſtions qui procédent des ſubſtances gâtées, &c. Voyez plus haut, page 48; & pour ne point expoſer les animaux à des rechûtes, on ne les aſtreindra pas au travail au moment où ils ſont trop remplis; l'on mettra l'intervalle néceſſaire. L'on ne donnera pas non plus des alimens contre l'uſage, l'ordre, l'heure & le tems requis; il en ſera de même des boiſſons.

HYDROPISIE, VULGAIREMENT ENFLURE.

Symptomes.

La fievre eſt ordinairement le prélude de

cette maladie. Les animaux ſont altérés; ils éprouvent de l'agitation, leurs flancs battent; l'on ſe dépêche alors de les ſaigner; de là ils deviennent hydropiques, les uns un peu plutôt, les autres un peu plus tard.

Les jambes commencent d'abord par s'engorger, les cuiſſes participent enſuite de l'enflure; celle-ci augmente de jour à autre progreſſivement. Le ventre ſe tend beaucoup, il ne s'ouvre que pour donner lieu à la ſortie de matieres dures & recuites. Les urines coulent très-rarement, & en très-petit volume.

Le corps des animaux s'appeſantit, il eſt de plus en plus roide, il ſe refuſe preſque à tous les mouvemens. Leur poitrail eſt d'un froid qui étonne.

Ils ſe couchent avec plaiſir dans les commencemens avant que l'embarras ſoit conſidérable; mais ſur la fin ils ſe tiennent debout, ils ne peuvent ſe tenir appuyés ſur leurs flancs.

L'œdématie ſe fait de même bientôt appercevoir aux jambes & aux cuiſſes; quelquefois en ſerrant la main tous les doigts s'impriment.

L'appétit ſemble encore ſe ſoutenir; les bêtes mangent du moins en apparence, lorſqu'on ſecoue le fourrage devant elles. Par exemple, on ne les preſſe jamais pour boire, ou plutôt elles ne s'en laſſeroient point ſi l'on vouloit ſeconder leur altération.

La langue & le voile du palais ſont

gluans, pâteux, ſales, & enduits de beaucoup de craſſe.

Elles ſont plus ou moins oppreſſées, ſuivant qu'elles ont les eſtomacs plus ou moins libres; elles touſſent auſſi plus ou moins, mais toujours d'une toux fort ſeche.

Inſpection anatomique.

La plupart de celles que l'on a écorchées après leur mort avoient toute la capacité de l'abdomen remplie d'une eau de couleur d'urine; la veſſie pleine & tranſparente, ſes membranes au-dedans & au-dehors d'un très-grand pâle. On leur a trouvé encore comme de l'eau rouſſâtre, infiltrée dans le tiſſu cellulaire; les feuillets des eſtomacs étoient enduits d'humeurs ſemblables à celles qui garniſſoient la langue & le voile du palais; les inteſtins en étoient également tapiſſés.

On n'aſſigne point de cauſe à cette maladie ſur leſquelles on puiſſe ſtatuer. Je crois cependant qu'il en eſt de certaines; je nommerai les ſuivantes.

La dépravation des liquides doit être regardée comme la premiere, le relâchement des fibres comme la ſeconde. Les évacuations exceſſives, le travail forcé, les violens exercices, l'air humide des étables ſont bien propres à relâcher les fibres. Une nourriture crue, indigeſte, trop ou trop peu d'alimens, un air chaud & humide, ou froid

& humide, des boiſſons trop fraîches ſont bien propres à dépraver les liquides.

D'après ces connoiſſances, la fin que l'on doit ſe propoſer dans le traitement eſt, ſans contredit, de dépurer le ſang, de corriger ſes vices, d'en changer la mauvaiſe qualité; enſuite de rétablir, de fortifier les ſolides, de rappeller leur action, de leur donner plus de branle, plus de mouvement.

Traitement.

Pour cela faut-il commencer par la ſaignée? je ne ſuis pas de cet avis. Je lui preſcrirai plutôt les remedes qui ont la vertu d'enlever la ſaburre; en un mot, de délivrer des impuretés qui farciſſent les eſtomacs & les inteſtins; alors l'application des autres ingrédiens ſera plus profitable. La fievre & la grande altération dont elle eſt accompagnée ne doivent pas nous retenir; ſouvent un vomitif ou un purgatif les ont ſinguliérement diminués.

Ainſi je débute par quarante, juſqu'à cinquante grains de tartre ſtiblié, délayés dans près d'une pinte d'eau; cette doſe concerne les animaux domeſtiques d'une force médiocre; on peut l'augmenter ſi les animaux ſont plus forts & plus robuſtes.

Un ou deux jours après cet émétique, je purge avec une once de feuilles de ſéné, une once d'aloës ſuccotrin, & demi-once d'agaric, les deux en poudre. On laiſſe du

ſoir au matin infuſer le tout dans une livre d'eau bouillante; on paſſe l'infuſion, & on la fait prendre avant que les bêtes aient rien mangé.

Ces deux remedes ſeront aidés chaque fois d'un lavement avec l'eau & le nitre; j'uſe de cette précaution pour dégager les boyaux des groſſes matieres qui ſont toujours fort dures & fort brûlées; il n'y a point de mal qu'on en facilite l'expulſion, relativement aux contractions & aux vives ſecouſſes qu'occaſionent le tartre ſtibié & l'aloës.

Après avoir évacué de la ſorte, l'on donnera toutes les trois heures une chopine du breuvage ſuivant.

Prenez des racines de choux gras, de chicorée ſauvage, d'émula campana & de polipode de chêne, de chaque deux onces.

Faites-les bouillir pendant un quart-d'heure dans deux pintes d'eau; ajoutez ſur la fin de la décoction, feuilles d'aigremoine, de chicorée ſauvage, de cerfeuil, de capillaire, de ſcolopendre, de chaque une poignée.

Coulez le tout avec une légere expreſſion, & partagez en quatre doſes. L'on diſſoudra dans chacune trois gros de ſel de Glaubert.

Cette boiſſon ſera continuée trois ou quatre jours conſécutivement, & l'on repurgera avec le ſéné, l'aloës, &c.

Puis l'on en viendra aux apozemes pré-

parés avec les racines de choux gras, d'oſeille, de fraiſier, d'iris, ou flambe de jardin, de chaque deux onces.

Bayes de genievre concaſſées une poignée. Faites cuire dans quatre pintes & demie d'eau juſqu'à réduction de trois; faites infuſer enſuite feuilles d'aigremoine, de cerfeuil, de bécabunga, de creſſon, de chaque une poignée.

Coulez & jetez dans la colature, nitre ou cryſtal minéral une once.

Toutes les deux heures on en fera avaler une demi-chopine à l'animal.

Quelques-uns vantent beaucoup la tithimale, la lauréole, les œufs de fourmis, la poudre de crapaud, je ne ſais s'ils ont tort ou raiſon; je n'ai jamais fait eſſais de ces drogues, je ne puis ni les recommander ni les proſcrire.

L'ellébore noir offre plus de reſſources; mais il eſt un moyen de rendre cette plante plus efficace dans l'emploi que l'on s'en permet. Prenez ſix gros de poudre d'ellébore noir, huit gros de celle de dompte venin, deux gros de celle de cannelle, demi-once de celle de rhubarbe, autant de ſel de nitre; le tout marié enſemble, on le délayera en verſant deſſus, par inclination, une pinte de décoction de capillaire & de pimprenelle; la premiere chopine ſera donnée le matin, & l'autre ſur le ſoir.

Il eſt des villageois qui, après avoir épuiſé toute leur ſcience, ont tenté la ponc-

tion, elle ne leur a pas été ſecourable. Peut-être y avoient-ils mis de la mal-adreſſe, ou l'avoient-ils pratiquée contre tout eſpoir, finalement elle ne leur a pas réuſſi. Je me garderai néanmoins de défendre qu'on l'entreprenne; il eſt très-poſſible ſi l'on jugeoit bien du moment où l'on doit agir, & que l'on reconnût toujours l'endroit ou le maître de l'art doit porter ſes inſtrumens; il eſt très-poſſible, dis-je, que cette opération fût à l'avantage des bêtes: juſqu'à preſent, ſi je ne me trompe, elle n'a ſervi qu'à hâter leur mort.

Mais au reſte par quelle méthode que ce ſoit, ſi l'on eſt aſſez heureux pour vaincre les obſtacles, qu'on parvienne à diſſiper l'enflure, à effacer en tout ou en grande partie les accidens qui l'accompagnent, l'on s'attachera à en prévenir le retour, & il ne faut abſolument rien négliger pour arriver à ce but.

1°. L'on ſe tournera du côté des fortifians, ſans ceſſer de les rendre apéritifs. J'envoie à cette formule: prenez des racines d'enula campana, de gentiane, de chaque deux onces; d'iris trois onces; feuilles d'abſynthe demi-poignée; bayes de genievre concaſſées autant. Laiſſez infuſer une heure ou deux dans trois pintes de vin blanc que l'on tiendra ſur les cendres chaudes; coulez ſans expreſſion.

Quatre fois dans la journée l'on donnera

une demi-chopine de cette infuſion, à peu près comme de trois en trois heures.

2°. Le corps des animaux ſera bouchonné & étrillé en différens ſens, depuis le commencement de la maladie juſqu'à ſa déciſion.

3°. L'on entretiendra conſtamment une bonne litiere. On ne laiſſera jamais les bêtes couchées dans leurs ordures. Si elles étoient dans un endroit humide, on les placeroit dans le lieu le plus ſec de l'étable. On bouchera exactement les fenêtres par où paſſent des vents coulis; à ce moyen les bêtes ſeront préſervées du froid ou de l'humidité, & pour y mieux réuſſir on leur mettra une couverture de laine ſur le dos.

4°. On les nourrira dans le principe de leur maladie avec quelques poignées de bon foin; ce n'eſt pas alors qu'il eſt à craindre qu'elles en mangent trop. Lorſqu'elles ſont fort enflées, on a recours à quelques croûtes de pain de froment ſaupoudrées de ſel, d'anis, de fenouil; on leur fait uſer encore d'un mêlange de foin, de poliot de montagne, de ſerpolet écraſé & de feuilles ſeches de caſſis. L'on donne de tems à autre quelques poignées d'avoine avec les bayes de genievre.

Soins pour prévenir de nouveaux dangers.

5°. L'on doit avoir grande attention de les fruſtrer d'herbes vertes & fraîches, de tous les alimens qui contiendroient des ſucs trop

aqueux. Leurs boiſſons ci-deſſus preſcrites, variées ſuivant les circonſtances, doivent ſervir à étancher leur ſoif; il ſeroit imprudent de les conduire à l'abreuvoir ou de leur apporter de l'eau pure dans l'écurie; elle leur ſeroit contraire infailliblement. Ne perdons pas ici de vue ce que Celſe a bien voulu dire : ſavoir, qu'on ne peut guérir de cette maladie, qu'on n'endure la faim, la ſoif & pluſieurs autres néceſſités, &c. Celſe, liv. III, chap. XXI.

SCIATIQUE, APPELLÉE GOUTTE PAR LES LABOUREURS.

Je ne doute point que les animaux n'en éprouvent les douleurs comme nous par tout le corps; mais comment le deviner? ils ne nous le font pas toujours connoître. Nous nous aſſurons ſeulement de celui que l'on appelle goutte, & que je déſigne ſous le nom de ſciatique. La partie qu'elle occupe eſt tantôt les hanches, tantôt les cuiſſes & les jambes, tantôt auſſi les trois à la fois.

Accidens.

On peut dire qu'elle vient inſenſiblement; elle commence d'abord par un embarras, une roideur de la partie affligée, enſuite elle en gêne le mouvement au point que les bêtes en ſont quelquefois retenues ſur la litiere.

L'on obſerve alors qu'il y a de l'engor-

gement, de l'enflure, & ſouvent comme des boules, ſous la forme de tumeurs aux articulations ou à leur voiſinage; elles ſont plus ou moins groſſes ſuivant l'intenſité du mal.

Ces tumeurs, dans le premier tems de leur apparition, ſont ordinairement molles & ſans conſiſtance; elles fuient & ſe dérobent au tact; puis à meſure qu'elles s'accroiſſent elles ſe durciſſent, ou bien elles éclatent pour fournir une eau rouſſâtre, qui n'a preſque point d'analogie avec le pus.

L'on a remarqué que les bonnes vaches étoient plus ſujettes que les autres à cette affection. Quoi qu'il en ſoit, elle attaque les bœufs, les taureaux & les veaux; il eſt vrai que certains y ont plus de propenſion & en ſont plus maltraités.

Ces animaux lorſqu'ils en ſont atteints ſe reſſentent ſinguliérement des variations de l'athmoſphere. Ils auront plus de gaieté, marcheront mieux à leur aiſe, ſi la biſe ſouffle, ſi le tems eſt ſec; de même ils ſeront plus abattus, plus inquiets, ils marchent avec plus de peine, ſi le vent regne & que le tems ſoit humide; ces changemens influent ſur tous, du moins ſur le plus grand nombre.

D'ailleurs ils boivent & mangent comme de coutume, s'ils ne ſont pas vivement tourmentés; mais dans les grandes ſouffrances ils ſont indifférens ſur tout ce qui leur eſt offert.

Le peu de bien que l'on retire de ſa pra-

tique, lorſque les bêtes ont été négligées & que le mal eſt parvenu à ſa plus haute période, ne permet pas au laboureur de compter ſur les efforts de la nature ; il doit agir, ou bien les bêtes deviennent perclues, & elles finiſſent par la mort. Pour plus grande ſûreté l'on doit les ſecourir ſi-tôt que l'on s'apperçoit de leur dérangement, on ne ſauroit même s'y prendre trop de bonne heure ; car ſi une fois les membres malades ſe dénourriſſent & s'atrophient, ou s'il s'y forme des dépôts qui ſuppurent, il faut alors compliquer ſon traitement, & il n'eſt pas rare encore de voir qu'il eſt ſans réuſſite.

Fauſſe opinion des villageois, quant à la cauſe de cette maladie.

Cependant à ſe régler ſur l'opinion de nos villageois, la ſciatique, quant à ſa cauſe, ne peut être difficile à vaincre, à détruire. Ils ſe perſuadent qu'elle eſt accidentelle, & qu'elle dépend d'une mauvaiſe attitude priſe lorſque les bêtes ſont couchées, ou bien de quelques efforts, comme il en réſulte lorſqu'elles ſont attachées trop court à leur crêche; voilà ce ſur quoi ils inſiſtent, & ce ſur quoi ils ſe repoſent ; par malheur ils ne partent de ce principe que pour ſe confier aux topiques ſans régler de préparation ; l'on ſe retrace aſſez ce qu'il arrive d'une pareille méthode.

Je

Vraies cauſes.

Je conviens avec eux que les efforts peuvent être pour beaucoup dans la cauſe de cette affection; mais l'on eſt forcé d'en admettre une infinité d'autres, comme les alimens, les boiſſons, l'air froid & humide, les grandes chaleurs, les fatigues immodérées, les coups, les chûtes, la ſuppreſſion de quelques évacuations, comme la ſueur, la galle, &c.

Méthode curative.

Or, il me ſemble que pour procéder avec ordre à ſon traitement, il ne ſuffit pas de placer des fomentations, des onguens, ainſi qu'on eſt dans cet uſage. Attaquons-en toujours la cauſe avant de chercher à en combattre les effets, nous gagnerons plus, & nous expoſerons moins la vie des animaux.

D'abord ſa curation a beauconp de choſes communes avec la curation de toutes les maladies dont la cauſe eſt un ſang épais, viſqueux & inflammatoire, une lymphe acrimonieuſe, &c.

Les premieres indications à remplir ſont donc de délayer, d'adoucir, d'émouſſer l'action des ſels dominans, c'eſt auſſi ce que je me propoſe.

La ſaignée, dans les commencemens, ſur-tout s'il y a des ſignes d'inflammation, ne peut être que très-ſalutaire. Il vaut mieux qu'elle ſoit médiocre que d'être trop

copieuſe; j'en dis aſſez pour qu'on ne la répete pas, à moins d'avoir des raiſons relevantes.

L'on adminiſtrera enſuite quelques lavemens, afin de prévenir ou de remédier à la conſtipation; on les préparera avec les feuilles de mauve; il eſt inutile d'y rien ajouter.

En boiſſon ordinaire, l'on ſe ſervira du petit lait, des décoctions de ſon ou de la tiſane ſuivante : prenez gramen, une poignée; orge, une livre; racine de nymphea, ſix onces. Faites cuire dans ſept à huit pintes d'eau pendant demi-heure; après quoi vous laiſſerez infuſer autant de tems des feuilles de chicorée, de ſaiffrage, de chaque trois ou quatre poignées; coulez ſans expreſſion.

Ces moyens ayant été ſtrictement continués pendant dix ou douze jours, il eſt preſque indiſpenſable d'évacuer au moyen de quelques purgatifs; on les choiſira parmi ceux qui purgent, ſans exciter beaucoup de troubles. (1).

Quelque ſoit alors l'état des bêtes, il ne ſeroit pas prudent de s'en tenir à ces premiers ſecours; l'on doit au contraire leur en faire ſuccéder d'autres, & c'eſt à cette époque que l'on peut ſe confier aux atténuans, aux diviſans & aux fondans.

L'on joindra donc à la tiſane de ci-deſ-

(1) Le ſéné, le ſel d'epſom, le jalap ſont mis à juſte titre dans ce rang là.

ſus les racines de bardane, de ſcorſonere, (1) la bourrache, la bugloſſe.

Matin & ſoir en outre l'on fera avaler un bol de ſavon blanc & d'antimoine crud, liés avec le miel; le ſavon à la doſe d'une once, l'antimoine à celle d'un gros ou deux.

Maintenant l'on a plus de droit d'en venir à l'application des topiques; l'on y eſt même engagé, ſur-tout s'il y a de l'engorgement, de l'enflure, & que l'animal ſoit menacé d'un dépôt.

L'on ne ſauroit rien oppoſer à l'engorgement qui réponde mieux aux indications, que les cataplaſmes des feuilles hachées de pariétaire, de mauve & des fleurs d'yeble, de ſureau & de mélilot; l'on n'ignore pas qu'il eſt à propos de les renouveller. Quant aux dépôts qui s'annoncent, il ne faut rien employer qui les prémature; l'on attendra encore qu'ils percent d'eux-mêmes; l'on s'avanceroit peu de les ouvrir avec l'inſtrument.

Mes conſeils ne portent point ſur l'uſage que l'on pourroit faire des huiles de vers, de ſcorpion, de l'eſprit de térébenthine, des onguens d'althée, de populum, de lauſier, l'on n'eſt que trop dans l'habitude d'y recourir; le nombre de ceux qui ſe plaiſent à concentrer les humeurs, à renfermer ce qu'on appelle le loup dans la bergerie, eſt déjà

(1) Une ou deux onces de bardane & de ſcorſonere, comme une poignée ou deux de bourrache & de bugloſſe.

assez grand; mon intention n'est point de l'augmenter.

Je me vouerai plutôt au sentiment des auteurs (1) qui frappent avec autant de doctrine que d'expérience sur l'utilité des ventouses, des setons, des cauteres, des vésicatoires & autres remedes vésicans; avec l'appui des uns & des autres on extrait au moins une partie de cette humeur âcre & corrosive qui, pour peu qu'elle soit conservée, fait toujours beaucoup de ravage.

Les ventouses ont cet avantage qu'on les applique dans le principe du mal, lorsqu'il y a de l'inflammation, comme lorsqu'il n'y en a pas; au lieu qu'il faut être un peu plus réservé quant aux caustiques & aux vésicatoires. En revanche ceux-ci sont d'une efficacité plus reconnue lorsque la sciatique est invétérée, parce qu'alors l'on ne pratique pas seulement une issue aux humeurs, mais l'on excite encore des secousses qui servent aux vaisseaux affoiblis, aux muscles qui sont presque sans jeu, à raison de leur engourdissement.

Ainsi, quand on jugera nécessaire d'appliquer les ventouses, on le fera toujours à l'endroit où il paroîtra que la douleur est fixée, sans respecter les articulationrs; les scarifications seront lavées avec le sel & l'eau.

Les remedes vésicans, comme les feuilles

(1) Je citerai Paul, Aurélien, Zéchien, Oribase, Galien, Diemerbrock, Avicenne, Riviere, Bagliri, &c.

de renoncules des prés, (1) la racine d'ibéris, (2) autrement chaſſe-rage, ou à ſon défaut, le creſſon ſauvage, (3) ſeront également appliqués ſur les jointures, ou à la proximité du ſiege du mal; voici la maniere de s'en ſervir.

Les feuilles de renoncules des prés que l'on écraſe avant l'application doivent tenir ſur la partie, juſqu'à ce qu'elles aient formé des ampoules.

La racine d'ibéris ou chaſſe-rage que l'on écraſe, & qu'on lie avec la graiſſe de porc, doit reſter ſur la partie juſqu'à ce qu'elle aie formée des rougeurs & des veſſies.

Le creſſon ſauvage que l'on pile & que l'on mêle avec du ſel, doit reſter également ſur la partie juſqu'à ce qu'il paroiſſe des phlictenés.

Il découle de ces différens égouts une ſéroſité âcre qui ſoulage plus ou moins promptement; on n'eſt aſſujetti d'ailleurs à aucun panſement particulier.

Pour les mouches cantharides on les poſe toujours où il y a un peu plus de chair. On les pêtrit avec le levain, le vinaigre & l'euphorbe; on les laiſſe enſuite juſqu'à ce qu'elles ont érodé la peau; puis on panſe les plaies avec l'onguent baſilicum.

---

(1) Vantées par Ettumuler.

(2) Recommandée par Aëce & Démocrates.

(3) Le creſſon de jardin qu'on nomme alenois, a les mêmes propriétés. Caſtheuſer dit qu'on emploie ſes ſemences dans les ſinapiſmes, les rubéfiants, &c. mat. med. tome II, ſect. VII, pag. 42.

La nourriture, quelque durée qu'aie la ſciatique, conſiſtera en herbes fraîches, relâchantes & rafraîchiſſantes, en ſon & en foin humectés; l'eau blanchie avec la farine d'orge, de ſeigle, & quelquefois un peu de lait eſt très-recommandable.

TIGNE OU DARTRES.

Tel eſt le nom que l'on donne à la galle des animaux; ils y ſont tous ſujets ſans diſtinction d'âge ni de ſexe.

Indices.

D'abord elle s'annonce par une cruelle démangeaiſon qui les porte à ſe frotter contre leur crêche, les morceaux de bois qu'ils rencontrent, les murs, ou les uns contre les autres.

Il ſort enfin ſur l'habitude du corps, des boutons qui ſont plus ou moins gros, ſuivant les endroits où ils paroiſſent. Ceux qui occupent la tête, le col & le poitrail ſe montrent ordinairement par larges plaques; & ceux qui naiſſent à la queue, ſur le dos ſont beaucoup plus petits.

Cette galle eſt ſi contagieuſe que ſi l'on ne prend des précautions, toutes les bêtes d'une écurie peuvent la contracter; il ſuffit qu'elles touchent celles qui en ſont incommodées, qu'elles ſe couchent ſur la même litiere, elles en ſeront bientôt également atteintes.

Quelques-uns prétendent que cette maladie n'ôte aux animaux ni leur appétit, ni leur ſommeil, je ne ſaurois les en croire ; l'on s'apperçoit très-bien qu'au lieu de profiter ils dépériſſent, & qu'au lieu de conſerver leur même embompoint, ils maigriſſent à vue d'œil, je n'en veux pas plus pour démontrer que les fonctions de l'appétit & du ſommeil ſont perverties, ſoit pour peu, ſoit pour beaucoup.

Cauſes.

Les cauſes d'une pareille maladie ſont évidemment priſes, comme le dit Galien, (1) dans une atrabile ou pituite ſalée, craſſe & lente ; les alimens, l'air, les grandes fatigues, la mal-propreté contribuent auſſi à l'engendrer.

Je n'approuve nullement ceux qui aiment avancer en beſogne, & qui s'en tiennent à des onguens, ſans vouloir entendre qu'il eſt utile de corriger le vice des humeurs ; ils ne ſe repréſentent pas que la répercutation du virus pſoſique eſt mille fois plus à craindre que ces puſtules qui couvrent le corps des animaux, & cependant ils ne devroient en avoir aucun doute par les exemples qu'ils ont conſtamment devant leurs yeux.

Que la galle ſoit donc récente ou invétérée, j'admets qu'ils eſt toujours de la prudence d'en entreprendre la guériſon par

(1) Gal. liv. II, cap. X, des cauſes ſymptomatiques.

les remedes internes & externes ; je vais indiquer les premiers.

Curation.

L'on commencera par tirer du ſang, du moins à l'égard du plus grand nombre des bêtes ; je ne dis pas qu'il importe de répéter l'opération de la ſaignée ; je penſe que cela n'eſt pas néceſſaire.

L'on paſſera enſuite à l'uſage d'une boiſſon préparée de la ſorte.

Prenez des racines de choux gras, de chicorée, d'énula campana ; coupez par tranches de chaque quatre onces : gramen ou chient-dent une poignée. Faites bouillir le tout pendant un quart-d'heure dans ſix pintes d'eau commune ; coulez pour en placer une chopine à trois heures de diſtance.

Au ſecond jour de cette tiſane l'on purgera avec le ſuc d'ellébore, à la doſe d'un verre dans ſuffiſante quantité de lait, ou d'infuſion de guimauve, ou de graine de lin ; ou bien avec deux onces de crême de tartre, une once de jalap, demi-once de racine de brione, les trois en poudre fine que l'on délayera dans une chopine de décoction miellée de polypodre de chêne ; pendant que la médecine agit l'on donne du bouillon de veau ou ſimplement de l'eau tiede.

L'on continuera encore la tiſane pendant une quinzaine de jours, & tous les matins

l'on fera prendre une once de fleurs de ſoufre, demi-once de ſafran des métaux, en les mêlant avec du ſon ; après quoi il faudra encore repurger.

C'eſt alors que l'on peut en venir aux remedes externes ; voici ceux que nos métayers emploient avec grande confiance.

Lorſque la galle eſt épaiſſe & par larges plaques, ils mettent infuſer demi-once de vitriol de chypre dans une chopine d'eau, juſqu'à ce qu'elle ait emprunté une couleur bleuâtre ; enſuite ils lavent les boutons trois, quatre, cinq ou ſix fois ; la peau devient bientôt nette ; ils n'en demandent pas davantage.

Mais ſi les boutons ſont petits, ils s'en tiennent à la litharge d'or qu'ils débroyent avec de l'huile, ou bien ils ſe ſervent de l'eau de chaux premiere ; ces deux moyens répondent également à leur intention & à leur procédé.

Le régime ne doit pas être pour peu de choſe dans les ſoins que l'on donne aux animaux galleux ; les herbes vertes & fraîches, le foin, le ſon & l'orge mouillés ſeront la nourriture principale pendant, & quelque tems après le traitement.

Il importe beaucoup d'éloigner les bêtes ſaines de celles qui ſont affectées de ce mal ; de même après la guériſon de ces dernieres, l'on nettoyera & lavera tout ce qui auroit ſervi au frottement de leur corps, & ſi on leur avoit mis des couvertures qui euſſent

portées sur leurs boutons, il seroit très-prudent de les brûler, tout au moins on les passeroit par la plus forte lessive.

CHANCRES QUI SURVIENNENT AUX BŒUFS ET AUX TAUREAUX.

Accidens.

Premiérement cette maladie se déclare par une enflure qui n'est qu'apparente au fourreau des bêtes; de jour à autre l'enflure augmente, de même que la chaleur & la douleur; l'on juge des souffrances en ce que l'animal écarte les jambes de derriere, ne peut rester dans la même place & se plaint par intervalles.

Il survient ensuite un écoulement léger qui tient beaucoup de la purulence; l'humeur qui suinte est d'une fétidité qui annonce combien elle est ichoreuse; sa couleur est ou jaune ou verdâtre.

L'on distingue après, au bout du fourreau, des ulceres qui s'approfondissent & s'élargissent de plus en plus; à ce sujet le mal gagne le ventre & l'intéresse, de sorte que les animaux courent des risques si on ne les secoure pas aussi promptement qu'on le doit.

Le poil, à l'endroit affecté tombe ordinairement, sur-tout si on laisse faire des progrès au mal. La peau est alors à découvert & souvent elle montre des exco-

riations ; voilà ſans doute des accidens qui ſont bien communs aux hommes qui ont communiqués avec des femmes mal-ſaines.

Quoi qu'il en ſoit de ces effets qui reſſemblent ſi parfaitement à ceux auxquels donnent lieu par ſon commerce avec des perſonnes gâtées ; ici, l'on ne peut admettre pour cauſe que la mal-propteté des bêtes, & c'eſt le ſentiment de nos laboureurs. Comme eux, j'imagine que le vice eſt ſimplement local ; je dirai ce qui me porte à le croire.

D'abord l'on attaque ces chancres par des topiques, ſans autres préparations. Une fois la guériſon obtenue, (1) les animaux ſe portent à charme, ils n'éprouvent plus aucuns ſymptomes de cette maladie, à moins qu'ils ne s'en procurent par un nouveau contact ; il eſt donc clair que la maſſe du ſang n'eſt ni altérée, ni imprégnée d'aucun virus ; le penſeroit-on autrement ?

Du reſte, nos villageois pour combattre ces accidens, n'emploient que des moyens aiſés & peu diſpendieux ; ils réuſſiſſent toujours à merveille.

Moyens curatifs.

Cependant ils ne ſe ſervent que du vert de gris, ou du vitriol de chypre calciné ſur le feu, juſqu'à ce qu'il ſoit devenu blanc ; après

(1) Ce qui ſe fait en très-peu de tems & ſans prendre de grandes meſures.

avoir frotté de miel (1) la partie malade, ils y répandent un peu de ces poudres, ſeules ou mêlangées ; l'on voit bientôt que la ſuppuration ceſſe, & que les ulceres ſe deſſéchent & ſe conſolident.

Je n'objecterai rien à cette méthode, parce qu'elle eſt avantageuſe, & que l'expérience le prouve ; mais ſi dans certains cas, l'on commençoit par laver & déterger ces chancres avec de l'eau d'orge, de mauve, de guimauve, de bouillon blanc, ou de graine de lin, &c. peut-être n'en feroit-on que mieux ; l'on ſeroit ſûr, à tout le moins, de calmer les douleurs, & de remédier à l'inflammation ; je laiſſe à décider ſi je conſeille une choſe inutile.

En ſeroit-ce encore une de recommander qu'on éloigne les bêtes ſaines de celles qui ſont malades ? Je ne me le perſuade pas, d'autant plus que nos métayers ſont exacts à changer de litiere, à nettoyer les pierres, le plancher des étables, à les rechanger même ; je les ai interrogé là-deſſus, ils m'ont cité des gens qui, pour ne s'être pas conduits à leur exemple, avoient expoſés leurs animaux.

P. S. L'on ne s'attentione point aux vaches auprès de qui des bœufs ou des taureaux auroient gagné leur mal ; l'on n'en voit aucunes qui périclitent.

(1) Le miel n'a ici d'autre propriété que celle de retenir la poudre que l'on met en uſage.

Fin des maladies chroniques des bœufs, &c.

TABLEAU

DES

MALADIES AIGUËS

QUI AFFECTENT LES MOUTONS, LES BREBIS ET LES CHEVRES.

TROISIEME PARTIE.

DU GONFLEMENT.

IL n'eſt pas rare, ſi l'on a conduit les moutons dans un pâturage gras & humide, s'ils ont mangé de l'herbe mouillée, de voir qu'ils gonflent, & que leur ventre prend beaucoup de volume. Alors leur reſpiration n'eſt pas libre. Ils ont une toux ſeche ; ils reſtent appuyés ſur leurs jambes, la tête baſſe, par la difficulté de ſe coucher ; en un mot, ils éprouvent un mal-aiſe général.

Nos métayers n'emploient qu'un ſeul remede pour dompter cette maladie. Ils délayent tout de ſuite la groſſeur d'une feve de thériaque ou d'orviétan dans quatre à cinq cuillerées d'eau commune; ils font prendre cette doſe à l'animal; ordinairement ils le guériſſent; mais tout dépend de le ſecourir de bonne heure; car il en périt un grand nombre, parce que l'on a négligé, ou que l'on n'a pas pu uſer à tems des mêmes précautions.

L'on doit recommander aux bergers de ne pas faire paître leurs troupeaux dans des endroits marécageux. Les champs les plus arides où l'on trouve le thim & le ſerpolet, ſont réſervés de préférence à cette eſpece de bétail. Je parle pour les chevres comme pour les brebis, puiſqu'elles ſont également expoſées au gonflement, & qu'il reconnoît chez elles la même cauſe. D'ailleurs c'eſt le même traitement à ſuivre.

DE LA FIEVRE.

La fievre gagne quelquefois une bergerie; au reſte, elle ne ſe communique pas à toutes les bêtes, & ſouvent dans le cours d'un été ou d'un hiver, il n'y aura ſur le grand nombre qu'une brebis ou deux qui l'éprouveront.

Si elle ſurvient en hiver que les moutons ne ſortent pas de leur étable, on trouve l'animal couché ſur l'un de ſes flancs, ou

bien appuyé ſur ſes quatre jambes, la tête touchant preſque terre. Il a l'air triſte, abattu; il reſpire preſque toujours avec difficulté.

Lorſqu'elle ſurvient en été, l'on ne laiſſe pas pour cela de conduire les brebis aux champs; on voit alors celles qui ont la fievre ſe retirer à l'écart, ſe placer ſous des buiſſons, chercher l'ombrage & le frais; elles ne s'attachent qu'à la pointe de l'herbe; elles mangent nonchalemment; elles ſe ſoutiennent avec peine; elles demeurent toujours derriere les autres quand elle ſe retirent; elles tombent, & l'on eſt forcé quelquefois de les porter à l'écurie.

Nos villageois attribuent cette maladie à une cauſe inflammatoire, & je crois qu'ils ne ſe trompent pas. En effet, les brebis ſont expoſées pendant toute une journée aux ardeurs du ſoleil; la grande chaleur influe ſur elles, d'autant plus qu'on les dépouille de leur laine, & qu'on met leur peau à découvert; les mouches les inquietent, & les dévorent; l'agitation fait qu'elles ſont baignées de ſueurs; qu'il ſurvienne alors de la pluie, ou bien qu'un air froid les ſaiſiſſe, c'en eſt aſſez pour les conduire dans l'état de fievre en queſtion.

Le premier remede que les uns emploient, c'eſt la ſaignée; mais d'autres ne ſaignent pas. Ceux qui ſaignent réuſſiſſent, ceux qui ne ſaignent pas reuſſiſſent auſſi; il paroîtroit donc indifférent de ſuivre cette

pratique ou de s'y refuſer. Cependant je préſume que l'on a droit de le faire, au principe du mal, ſi les brebis ſont brûlantes, ſi leurs yeux ſont rouges & enflammés; enſuite il importe peu de les ſaigner entre les deux cornes du pied, à la tempe ou au col; de même l'on ne tirera qu'environ la moitié d'un demi-ſetier de ſang.

Pour unique boiſſon, on leur donne de l'eau dans laquelle on jete par chaque pinte, demi-once de ſalpêtre ou de ſel marin.

D'un autre côté, afin de corriger la grande chaleur, on place encore un bol de la groſſeur d'une noix, ſoit avec du ſalpêtre ou nitre incorporé avec du miel. L'on prend le tems que l'on veut; ce qui eſt également bon, le matin ou le ſoir.

Leur nourriture eſt du foin que l'on humecte dans le commencement. On ceſſe de le mouiller, lorſque les brebis ſe trouvent mieux. La preuve que l'on en a, c'eſt qu'elles mangent avec appétit, tandis qu'elles ne touchent point aux alimens, ſi la fievre continue.

On finit par faire prendre du ſoufre réduit en poudre ténue, à la doſe d'un quart d'once pour chaque animal, une ou deux fois par jour; on le mêlange avec de l'avoine.

DE L'AVORTIN.

Cette maladie dépend d'un état vertigineux. Auſſi les bêtes qui en ſont attaqués tournent

tournent ſans ceſſe, comme ſi elles étoient ivres, ſautent à chaque inſtant, s'élevent de deſſus terre avec effort, retombent ſur leurs quatre jambes, & quelquefois ſur leur côté. Elles ont alors beaucoup de peine de ſe remettre de bout; & lorſqu'elles y ſont parvenues, elles bronchent & chancellent; leur corps s'abandonne en tous ſens; tantôt il eſt déterminé en-avant, tantôt en-arriere; elles ne reſtent jamais dans la même poſition.

Tout ceci ſe paſſe dans le tems de l'accès qui dure plus ou moins. Quand il eſt fini, les brebis ſont fatiguées; elles ſe couchent pour ſe relever enſuite avec la même fureur, lorſque le paroxyſme recommence.

Il eſt inutile de leur préſenter des alimens dans le tems de l'action, comme dans celui de relâche, elles n'en veulent point. Elles perdent totalement l'appétit dans cette maladie fâcheuſe. Ce qui la rend telle, c'eſt la difficulté d'apporter des remedes aſſez prompts; en effet, les bêtes qui en ſont atteintes ſont ſouvent expoſées à l'inconvénient de ſuccomber dès les premiers accès. Il y en a qui réſiſtent davantage.

Nos laboureurs ſont dans la perſuaſion que l'avortin doit ſa cauſe à la commotion du cerveau, qui réſulte des coups que les brebis reçoivent à la tête en ſe battant entr'elles; mais des brebis que l'on avoit ſéparées, & qui en conſéquence ne s'étoient point battues, ont été frappées de cette ma-

ladie : l'on eſt donc forcé de reconnoître une autre cauſe que celle-là.

Il paroît plus naturel de l'attribuer à la raréfaction du ſang qui ſe porte trop abondamment au cerveau & qui l'engorge ; auſſi les bêtes éprouvent une chaleur exceſſive au front ; l'on s'en aſſure en portant la main deſſus ; l'on s'en apperçoit du premier abord.

Ce qui peut donner lieu à la raréfaction des liqueurs dans cette circonſtance, c'eſt probablement le genre de nourriture ; l'on ſait que les moutons ſe nourriſſent de plantes aromatiques, telles que le thim, le ſerpolet, &c. Le ſel qu'on leur auroit fait prendre immodérément, le grand exercice après un repos de quatre à cinq mois, les ardeurs du ſoleil, la diſette d'eau ſont bien propres à l'occaſioner.

Le remede que l'on met communément en pratique conſiſte à ouvrir la veine ; l'on s'en tient-là volontiers. Cependant je trouve qu'il eſt prudent de pouſſer plus loin ſes attentions, & d'employer d'autres ſecours. Il ne ſeroit pas indifférent, je penſe, de joindre à la ſaignée du pied, du talon, & même de la tempe, des ſuffumigations, des lavemens, & l'uſage de quelques boiſſons nitreuſes. Par exemple, il eſt indiſpenſable, dans le tems des accès, de faire reſpirer aux bêtes la vapeur de l'eau bouillante, du vinaigre, &c. On y auroit recours utilement dans le tems de l'intermiſſion, afin de prévenir d'autres paroxyſmes.

Quant aux lavemens, l'on choisira le tems de relâche pour les administrer. L'eau & le nitre suffisent. Au défaut de nitre, l'on se sert de sel marin.

En boisson l'on prescrira l'eau tiede, blanchie avec un peu de farine de froment. L'on y ajoutera du nitre ou du salpêtre à petite dose, pour rendre la boisson apéritive & rafraîchissante.

L'on ne doit pas s'empresser de donner des alimens. Il faut attendre que les bêtes les répugnent moins, & qu'elles en annoncent un certain desir. Ceux qui conviennent le mieux sont le pain d'avoine, l'orge, le son, le regain, &c.

DE LA PESTE. (1)

Les moutons, dans le principe de cette maladie sont tristes, mornes & paresseux. Ils sont dans un abattement & une foiblesse extrêmes. Ils se tiennent presque toujours couchés, & si on les force de se lever, l'on voit qu'ils chancellent sur leurs jambes; ils ne peuvent faire deux pas en-avant. Ils sont dégoûtés de tout, des alimens & des boiss-

(1) Cette maladie differe du claveau, qui est la vraie peste des brebis, en ce que le claveau est accompagné de beaucoup de pustules, de cloux, de charbons sur l'habitude du corps, & que, dans ce cas-ci, les animaux en sont exempts. D'ailleurs les autres symptomes sont exactement les mêmes; de sorte que l'on seroit tenté de croire que la peste dont je donne la description est le claveau dégénéré; dans le fond elle est aussi insidieuse.

ſons. Ils prennent mal par un tremblement & un friſſon, qui ſont bientôt ſuivis de fievre & de chaleur. Leurs yeux ſont ternes & obſcurs, leurs paupieres ſont couvertes de chaſſie. La langue eſt ſeche & aride; elle ſe noircit ſouvent. La mort n'eſt pas éloignée, & d'ordinaire elle eſt inévitable quand la poitrine s'embarraſſe, que la toux s'exerce avec fureur, que la reſpiration devient laborieuſe; alors ſurvient le ralle, & les animaux périſſent ſuffoqués.

Dans ces montagnes, l'on ne connoît cette maladie que ſous le nom de peſte. On la caractériſe ainſi, j'imagine, parce qu'elle ſe déclare rapidement, qu'elle tue précipitamment, & que l'on n'a pas encore trouvé un remede aſſez efficace pour préſerver les bêtes qui en ſont atteintes. Heureuſement elle n'eſt pas commune, & il s'écoule quelquefois des années entieres ſans qu'elle regne nulle part.

La ſaiſon où elle ſe manifeſte le plus, c'eſt en été & en hiver; ſans doute en été à raiſon des grandes chaleurs, & en hiver à raiſon du froid & de l'infection des étables. (1)

Ce que l'on propoſe pour traitement ne ſatisfait guere plus que ce que l'on a apporté en cauſe de cette cruelle affection. Juſqu'ici,

(1) L'on ne reconnoît de cauſes que ces trois-là; ſavoir, le froid, le chaud & l'infection des étables. Peut-être oublie-t-on les plus eſſentielles, le genre de nourriture, la ſituation du lieu, celle des étables, les miaſmes pernicieux répandus dans l'athmoſphere? &c.

l'on n'a employé que l'urine d'homme, l'orviétan, la thériaque, ou plutôt l'on s'eſt attaché à préſerver les bêtes ſaines, en les ſéparant au plus vîte des bêtes malades; tels ſont les détails dans leſquels on eſt entré.

C'eſt à merveille de s'occuper des animaux qui ſe portent bien, & de chercher à les garantir de la contagion; mais au moins il faudroit ne pas perdre de vue ceux qui ſont malades, & voilà pourtant ce qui arrive en bien des endroits. La perſuaſion où l'on eſt qu'ils doivent périr, fait qu'on les néglige, & qu'on leur refuſe des ſoins qui pourroient leur être avantageux. J'invite les gens de la campagne à revenir de leur préjugé. J'avoue que juſqu'à ce moment, ils n'ont pas trouvé des moyens bien efficaces; mais qui leur a dit qu'à la ſuite ils ne réuſſiront pas mieux? Ils ſont d'autant plus coupables de reſter dans la ſécurité, ou de ſuivre aveuglément leur premiere routine, que les bêtes ne ſuccombent pas moins, & qu'on les déroberoit peut-être à la mort, ſi l'on agiſſoit à propos, & conformément à l'idée que l'on ſe ſeroit formée de leur maladie.

Je tombe d'accord que la ſaignée ſeroit plus nuiſible que ſalutaire; en conſéquence je n'en parle pas. Il vaut bien mieux ne point perdre de tems & lui préférer les cauteres, les ſétons que l'on n'a pas encore oſé mettre en pratique.

Les indications qui ſe préſentent enſuite à remplir, ſont d'évacuer les animaux, &

de dégager leur eſtomac des ſucs corrompus qui le tapiſſent. A cette fin, l'on ne mettra point de retard, crainte d'être retenue par la chaleur qui pourroit augmenter, & l'on placera la poudre purgative ſuivante qu'il ſera néceſſaire de répéter tous les trois jours.

Prenez jalap, aloës-ſoccotrin en poudre, de chaque un gros. Fleurs de ſoufre, deux ſcrupules; mêlés dans ſuffiſante quantité de miel, & puis délayés dans deux taſſes de décoction de bardane ou de ſcorſonere, & faites avaler d'une ſeule fois.

Ou bien l'on ſe ſervira du foie d'antimoine, à la doſe d'une once. On le renferme dans un linge, & on le laiſſe tremper dans une pinte de biere preſque bouillante. L'on y ajoute également une once de ſéné. Lorſque le tout a infuſé pendant quelques heures, on le paſſe au travers d'un linge, & l'on donne un demi-ſetier de la colature à chaque brebis.

Le ſoir de ce purgatif, on prépare un bol avec un gros de gentiane en poudre, deux ſcrupules de nitre, & quinze ou vingt grains de camphre. On lie ces différens ingrédiens avec le miel; on fait prendre ce bol à l'animal, & pardeſſus une verrée d'infuſion de marrube & de camomille fétide. L'on continue de même les jours d'après.

Il eſt important de s'en tenir là & de perſévérer, ſoit que l'état des bêtes devienne plus flatteur, ſoit qu'il empire.

Après tout, ſi ce traitement eſt inefficace, l'on n'auroit pas plus gagné de recourir aux alexipharmaques & aux cordiaux, puiſque l'expérience démontre qu'ils ſont des agens inutils.

A la bonne-heure qu'on les appelle à ſon ſecours ſi les forces manquent & qu'il faille ranimer la machine qui s'éteint; ils ont la propriété de fortifier & de ſoutenir; mais l'on ne doit pas confondre & s'en rendre l'uſage familier, au commencement lorſqu'il y a trop d'irritation, comme à la fin ou la foibleſſe eſt grande, ou l'affaiſſement ôte tout eſpoir.

En boiſſon, je conſeillerai de l'eau pure altérée avec un peu de vin; c'eſt-à-dire, trois ou quatre cuillerées pour une chopine d'eau. Le vin, dans ce cas-ci, eſt un excellent antiſeptique; d'ailleurs répandu à doſe auſſi petite dans un véhicule auſſi large, il prête bien peu aux progrès de l'inflammation.

L'on ne ſe permettra pour toute nourriture que de l'eau tiede blanchie avec la farine de froment; encore ne faut-il pas ſolliciter les bêtes: elles mangeront aſſez lorſqu'elles ſeront moins opprimées par la maladie & que l'appétit ſe réveillera.

L'on purgera l'air de la contagion dès le premier jour, en portant un réchaud de braiſe dans les étables, & en répandant ſur les charbons allumés du tabac, du ſoufre, du genievre, de l'encens, des herbes odo-

riférantes. L'on uſera de la même précaution à l'égard des animaux ſains que l'on auroit ſéqueſtrés & mis à part; l'on n'ignore pas que la ſéparation a beſoin d'être prompte; autrement il ſeroit à craindre que le mal ſe communique à tout un troupeau. Cette recommandation ne regarde pas nos villageois qui n'ont que cette ſeule reſſource; je la fais pour ceux qui n'en ont pas encore reconnu l'utilité.

DE LA GOULEME.

Le terme de goulemé déſigne une tumeur plus ou moins conſidérable, qui ſurvient aſſez fréquemment aux moutons dans cette contrée. L'on voit qu'elle a lieu au printems & en automne, & très-rarement en été & en hiver.

Cette maladie s'annonce par une tumeur qui a d'abord très-peu de volume; mais qui groſſit de jour à autre, juſqu'à ce qu'elle ſoit parvenue à ſon point de maturité; car elle ſe termine preſque toujours par ſuppuration, & il faut craindre pour la vie des animaux, ſi elle prend la voie de réſolution. Ce mal eſt extérieur; il eſt aiſé de l'appercevoir. C'eſt ordinairement ſous le col, ou à côté de la mâchoire inférieure qu'il établit ſon ſiege. La tumeur que l'on diſtingue eſt chaude & brûlante. Elle eſt extrêmement dure dans le principe; en très-peu de tems elle s'amollit, ſi l'on emploie les remedes convenables.

L'animal qui en eſt attaqué paroît triſte & honteux. Il porte ſa tête en-avant, il panche le cou, il l'aura même quelquefois de côté, ſur-tout s'il y en a un de libre. Il éprouve beaucoup de langueur, il eſt dégoûté, il n'avale qu'avec peine; ſa reſpiration eſt difficile.

Cherchons la cauſe de cette maladie dans la délicateſſe du tempérament des brebis, dans les alternatives du froid & du chaud, dans le changement des ſaiſons. La fatigue, la grande chaleur, la pluie, l'humidité, les brouillards, le givre & la neige, tout concourt à les plonger dans cet état.

Pour les en retirer, l'on doit avoir en vue de préparer le dépôt, de l'amener à maturité, afin que l'on en puiſſe faire l'ouverture le plus promptement poſſible. L'on commencera donc par couper la laine & par mettre la tumeur à nu; on la frotte enſuite avec de l'onguent baſilicum ou du vieux oing. Immédiatement après la friction, l'on appliquera le cataplaſme ſuivant; on le rechangera deux ou trois fois dans un jour.

Prenez des racines de mauve & des oignons de lys, ſuffiſante quantité. Pilez-les dans un mortier quelconque avec des feuilles d'oſeille. Faites cuire le tout enſemble dans de l'eau où l'on ajoutera du ſain-doux. Le cataplaſme ſera étendu ſur un linge, lorſqu'il aura la conſiſtance requiſe.

Peu de jours après l'uſage de ce topique,

la tumeur perd de ſa réſiſtance & de ſa dureté ; elle s'éleve en pointe, & l'on ſent balotter quelque choſe, pour peu qu'on la preſſe avec les doigts. C'eſt le cas alors de ſe munir d'un raſoir ou d'un biſtouri, de fendre en long & d'ouvrir le dépôt, de donner iſſue au pus qui s'y ſeroit formé. L'on panſera matin & ſoir réguliérement, en introduiſant dans la plaie des tampons de charpie ou d'étoupe ; mais on les induira auparavant d'un digeſtif ſimple, comme la térébenthine & le jaune d'œuf ; à ſon défaut, l'on ſe ſerviroit d'onguent baſilicum. L'on recouvrira ces tampons des mêmes cataplaſmes que ci-deſſus, juſqu'à ce que la tumeur ſoit bien dégorgée ou plutôt juſqu'à fin de guériſon.

Les préparations internes ne doivent pas être négligées ; elles ſont fort eſſentielles. Par exemple, la thériaque joue ici un grand rôle : nos villageois y mettent toute leur confiance. Il eſt vrai qu'elle leur réuſſit aſſez bien, puiſqu'ils perdent peu d'animaux. L'on peut encore ſe ſervir du ſoufre, de l'aſſafétida, enſemble ou ſéparément ; mais je conſeillerois néanmoins de n'y avoir recours qu'après l'ouverture du dépôt, & de le donner mêlangé avec le ſon. Il ſuffit de deux ou trois drachmes de la poudre de l'un ou de l'autre.

La nourriture ſera la même que celle que j'ai indiquée dans l'article de la peſte quelques pages plus haut.

En parlant des maladies aiguës des brebis, j'ai en même tems parlé de celles des boucs & des chevres. Ces animaux ſont ſujets aux mêmes affections. Le traitement doit être commun ; ainſi l'on employera & l'on ſuivra la même pratique pour tous. S'il y a quelque changement à faire, il ſera déterminé par la perſonne qui donne ſes ſoins à la bête malade, d'autant plus que je n'ai rien dit au particulier, & que j'ai tout rapporté au général.

Fin des maladies aiguës.

TABLEAU

DES

MALADIES CHRONIQUES,

Qui affectent les moutons, les brebis et les chevres.

QUATRIEME PARTIE.

DE LA TOUX.

Je ne m'en réfere pas au ſentiment des auteurs qui ſoutiennent que cette maladie eſt incurable ; je dis au contraire que ſi l'on ſaigne promptement & avec exactitude les brebis qui en ſont affectées, l'on préſervera le plus grand nombre ; & cela dut-il ne pas être, l'on n'auroit aucune raiſon de ne point faire de tentatives, puiſqu'elles entraînent ordinairement peu de dépenſes.

Tomberai-je d'accord sur ce qu'ils observent que la toux se gagne & se communique ? Non, sans doute ; car combien voit-on de moutons qui toussent très-opiniâtrement, qui éprouvent du dégoût, qui sont inquiets, & qui sont confondus dans une même bergerie avec une infinité d'autres ! Ceux-ci continuent de se bien porter ; ils boivent & mangent, ils sont gais aux champs & à l'étable ; voilà donc qui prouve que l'on a prononcé à faux relativement à la contagion ; probablement l'on avoit mal examiné.

Quoi qu'il en soit, la toux chez ces animaux reconnoît presque les mêmes causes que celles dont nous avons parlé, à l'occasion de la toux des bœufs & des vaches, du moins quant aux alimens, à la boisson, aux effets de l'air ; lisez les pages 70 & 71. Il s'agit à présent d'établir une méthode curative.

Dans les commencemens une saignée pourroit être pratiquée à propos, sur-tout si l'haleine étoit courte & que la respiration fût à la gêne ; mais je craindrois qu'elle nuisit si la toux étoit invétérée.

Il faut tout de suite recourir à des boissons adouciſſantes. Par conséquent l'on donnera des décoctions de son miellées, des infusions tiedes avec les fleurs de pas-d'âne, de bouillon blanc, de mauve, de pavot rouge, &c. L'on se sert d'un cornet quand les animaux refusent de boire.

Une ou deux fois par jour, on leur fera

prendre en potion jusqu'à trois ou quatre cuillerées d'huile d'amandes douces ou d'olive qui ne soit pas rance.

Plusieurs fois dans la journée on exposera leurs naseaux à la vapeur de l'eau bouillante; on les y tiendra plus ou moins de tems.

On les nourrira avec du son humecté dans lequel on mêlangera des feuilles de pas-d'âne, de navets & de choux rouges, hâchés menus; on se modérera sur la quantité. Le soir il ne faut rien donner de solide; l'on se contentera de l'eau blanchie avec la farine de seigle, d'orge, &c. On la tiédira auparavant.

L'on rechangera souvent de litiere, afin que ces bêtes soient plus chaudement, plus proprement, & mieux à leur aise. On ne les produira point à l'air par des tems froids ou humides, ou plutôt on devroit les garder à l'étable, jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement guéries; elles en seroient bien mieux préservées des rechûtes.

Tout ceci s'exécutera dès le premier moment où la toux se manifeste. L'on insistera sur les mêmes procédés pendant quinze jours ou trois semaines plus ou moins; mais alors si les accidens subsistent, l'on retranchera la potion ci-dessus désignée, & on la remplacera par l'opiat suivant, dont la dose sera de la grosseur d'une noisette matin & soir; immédiatement après chaque dose, l'on fait avaler d'une infusion de

menthe & de piſſenlit, adoucie avec le miel de raiſins. (1)

OPIAT.

Prenez fleurs de ſoufre, ſix gros; blanc de baleine, deux gros; poudre d'iris de Florence, un gros. L'on incorpore le tout avec ſuffiſante quantité de miel. Cette formule eſt tirée du manuel des dames de charité, page 192.

L'on purge ſuivant les circonſtances quand la néceſſité l'ordonne. De cette maniere, l'on peut parvenir à ſauver la plupart des moutons attaqués de cette maladie. Au reſte, en ſe réglant ſur le prix des ſubſtances que j'indique, l'on n'eſt pas excuſable de confier l'animal aux efforts de la nature; dans ce cas-ci, elle a beſoin qu'on l'aide.

DES DOGES, MALADIE DU FOIE.

L'on doit juger que les moutons ont cette maladie, ſi à une toux ſourde & profonde qu'ils éprouvent, on les voit maigrir de jour à autre & ſe tenir ſur leurs jambes, par

(1) L'on monde deux livres de raiſins de leurs pepins; on les met infuſer chaudement pendant vingt-quatre heures dans ſix livres d'eau; puis l'on fait bouillir l'infuſion à diminution de la moitié; l'on coule après, & l'on exprime fortement; l'on y fait cuire enſuite deux livres de miel, en l'écumant juſqu'à conſiſtance de ſirop.

la

la peine & l'embarras de ſe coucher ſur les flancs droit ou gauche.

Le foie de ces animaux eſt alors la ſeule partie affectée. Par l'inſpection anatomique, l'on y a découvert une quantité ſurprenante de petites bêtes longues & plattes, d'une forme ſemblable à celle des cloportes, & dont la couleur eſt cendrée & grisâtre; le nombre en eſt quelquefois ſi prodigieux qu'il garnit toute la ſubſtance de ce viſcere à l'intérieur.

Quelques-uns diſent encore y avoir trouvé des graviers qui tiroient ſur le brun ou ſur le jaune; enfin le délabrement ſe fait de toute maniere, & il eſt ſi grand, lorſque cette maladie a été perdue de vue, que ſouvent il ne reſte de ſa maſſe qu'une enveloppe flétrie & deſſéchée.

La qualité pernicieuſe des plantes dont les brebis ſe nourriſſent, à raiſon de leur entrepoſition, eſt regardée généralement comme la cauſe des doges; ainſi l'on raconte que toutes celles qui paiſſent dans des endroits marécageux, tombent infailliblement dans cet état; l'on n'en a même aucun doute.

Ce qu'il y a de très-poſitif, c'eſt que les brebis qui habitent des lieux élevés, qui broutent des plantes aromatiques, & qui s'abreuvent d'une eau courante, n'ont point de dérangemens de cette eſpece; tandis que l'on ne peut en préſerver celles qui habitent un ſol humide, & qui paiſſent autour des

étangs & des ruiſſeaux où l'eau eſt en ſtaſe; nos métayers en ſont convaincus, au point qu'ils ne gardent jamais qu'une année les animaux qu'ils ont nourris dans de tels pâturages.

Heureuſement l'on eſt poſſeſſeur d'un remede ſur lequel on peut vraiment compter, quand on l'adminiſtre de bonne heure. Or, ſi-tôt que le mal ſe manifeſte, l'on doit agir, & ne rien remettre au lendemain; le délais de quelques jours peut faire naître des obſtacles que l'on ne ſurmonte pas toujours aiſément. Ce remede conſiſte dans l'emploi de la moutarde & de l'eau-de-vie. L'on prend de celle-ci la moitié d'un verre, & une ou deux cuillerées à café de l'autre; on mêlange bien le tout, & on le donne à l'animal d'une ſeule fois; il eſt bientôt hors de danger.

Nos villageois ſont ſi raſſurés ſur l'heureux réſultat de ce breuvage, qu'ils regardent comme très-inutile d'en répéter la doſe. Cependant je crois que quelques-unes, comme deux ou trois ſur ſemaine, ne ſeroient pas de trop; du moins elles ſerviroient de prophilactique contre une prochaine récidive.

Ceux qui ont le choix du parcours, & peuvent conduire leur troupeau dans des endroits ſecs & arides, doivent profiter de cet avantage; car la moindre omiſſion eſt une faute, lorſqu'il eſt queſtion de la ſanté

des bêtes, malgré la connoiſſance d'un remede qui guérit.

DE LA GALLE ET DE LA ROGNE.

Les brebis ſont dérangées du froid & du chaud ; elles ſont incommodées encore par la fatigue, & contrariées par la malpropreté, & l'air qu'elles reſpirent dans leurs étables ; ainſi tout, juſqu'à la délicateſſe de leur tempérament, les diſpoſe à cette maladie.

Je ne la décrirai pas, parce qu'elle eſt à la connoiſſance de tout le monde. Une démangeaiſon plus ou moins vive, des boutons ſur l'habitude du corps & ſpécialement au-deſſus & au-deſſous du muſeau, la caractériſent ; c'eſt ce que perſonne n'ignore.

Je dirai néanmoins que la longueur, l'abattement & le dégoût l'accompagnent quelquefois ; l'on peut croire alors qu'il y a plus d'altération dans les humeurs ; auſſi eſt-on engagé à plus de précautions lorſqu'il s'agit du traitement.

Peut-être la nourriture comme certaines plantes échauffantes, le ſel, l'avoine, &c. contribue-t-elle à acrimonier le ſang & la lymphe chez ces animaux ; quoi qu'il en ſoit, l'on a des remedes qui ſont propres à combattre cette affection ; l'on réuſſit preſque toujours.

L'on doit ſeulement diſtinguer celles qui gagnent le mal par contagion, & celles à qui il vient ſpontanément ; car à ces dernieres,

il faut un traitement méthodique, tandis que les premieres n'en ont pas beſoin.

Ce traitement méthodique conſiſte à changer la nature des alimens, & à donner pendant tout le tems de la cure, du ſon humecté, de la farine d'orge, des herbes vertes, & ſi la ſaiſon le permet des bourgeons & feuilles de peuplier, de celles de ſaule, &c.

En quinze jours l'on purgera deux fois, avec l'antimoine & le ſéné. Voyez dans l'article de la peſte, mal. aiguës.

Le lendemain du purgatif, l'on fera prendre matin & ſoir de la fleur de ſoufre, à la doſe de trois ou quatre drachmes, mêlée avec du ſon ou de la farine d'orge. Après une trentaine de priſes, l'on pourra ſe contenter aux topiques ſuivans.

Targus recommande l'eau que l'on trouve dans les creux des troncs du hêtre; on en lave le corps des brebis rogneuſes.

D'autres compoſent un onguent avec les racines de patience ſauvage cueillies fraîchement; ils en ôtent la corde du milieu, ils coupent le reſte des racines par petits morceaux, ils les écraſent dans un mortier, y jettent enſuite du beurre, & broyent le tout enſemble; puis ils frottent juſqu'à ce que l'enficcation des puſtules ſoit obtenue.

L'eau des feuilles & des rameaux de véronique, ramaſſée pendant qu'elle eſt dans toute ſa force, & diſtillée enſuite au bain marie, n'eſt pas moins efficace.

L'on vante encore beaucoup l'infusion d'aristoloche ronde, l'huile de myrrhe par défaillance, & le liniment de Saturne qu'on prépare, en confondant égales parties de la dissolution de chaux, de plomb & d'huile rosat, & en agitant bien le tout pour que le mêlange soit parfait.

Mais l'on emploie avec non moins de confiance le blanc rhasis & le nutritum, & ce qui est plus facile, le soufre, l'alun de glace & l'huile de chenevis; il suffit de frotter les boutons une ou deux fois, avec ce dernier ingrédient, ils s'effacent bientôt.

Il en est qui, par des vues de propreté, décrassent le corps des bêtes après leur guérison; (le meilleur véhicule pour cela est l'eau de lessive ou seulement l'eau tiede) je trouve cette derniere précaution on ne peut plus sage, parce qu'au moins les sueurs cessent d'être empêchées par les corps gras que l'on a répandus sur la peau, & d'ailleurs en enlevant ces corps gras, l'on est sûr que la laine profitera mieux, & qu'elle prendra un éclat plus naturel.

Quant aux bêtes qui, par contagion ont gagné le mal, il est assez inutile de les préparer par des boissons & des purgatifs, & même de changer leur régime; (je suppose qu'on aie à les traiter si-tôt qu'elles ont contracté la galle & que l'on s'en apperçoit; car si elles l'avoient porté quelque tems, il seroit indispensable de les gouverner, comme si le mal leur étoit venu du

vice des liqueurs ;) ainſi on les frottera avec les onguens que nous avons indiqués ; ils leur conviennent comme ils conviennent aux autres.

Qu'on aie ſoin de les préſerver toutes de l'humidité & du froid, ſoit en renouvellant ſouvent leur litiere, ſoit en leur mettant des couvertures qui les enveloppent bien. Je ne recommanderai pas de ſéparer les galleuſes de celles qui ſont ſaines ; chacun ſait aſſez que cela ſe doit, comment & par quelle raiſon.

OBSERVATIONS.

Enfin, l'on ne reconnoît aux moutons d'autres maladies chroniques que celles dont je me ſuis entretenu. Je dois dire à préſent qu'elles ſont communes aux boucs & aux chevres ; en effet, ces animaux participent des mêmes affections ; mais à leur égard, c'eſt le même traitement à ſuivre que pour les brebis ; tous les changemens à faire, naîtroient des circonſtances.

Fin des maladies chroniques, &c.

TABLE

DES MATIERES.

PREMIERE PARTIE.

AVANT-PROPOS. Page 3
De l'étrume. 5
Du charbouglion. 7
Du tachet. 10
De la boucle. 15
Du felin. 18
Du guignet. 22
De la miſſe. 24
Du louvet. 28
Des tranchées & coliques. 30
Tranchées occaſionées par la raréfaction. 34
Tranchées rouges. 35
Tranchées occaſionées par les vers. 37
Alimens pris en trop grande quantité. 38
De la conſtipation. 39
Du piſſement de ſang. 41
Du gonflement. 44
Boiſſon dans le gonflement. 47
Bol dans le gonflement. Ibid.
De la lente. 48
De la rétention d'urine. 53

Apozemes dans la rétention d'urine occoſionnées par des glaires. Page 56
Des étranguillons. 57

SECONDE PARTIE.

Du morfondement. 61
De la toux. 69
Du dégoût. 77
De l'indigeſtion. 81
Hydropiſie, vulgairement enflure. 86
Sciatique appellée goutte par les laboureurs. 94
Tignes ou dartres. 102
Chancres qui ſurviennent aux bœufs & aux taureaux. 106

TROISIEME PARTIE.

Du gonflement. 109
De la fievre. 110
De l'avortin. 112
De la peſte. 115
De la gouleme. 120

QUATRIEME PARTIE.

De la toux. 125
Des doges, maladies du foie. 128
De la galle & de la rogne. 131

Fin de la Table.

Table

Des matières contenues dans ce Recueil.

De la femme sous le point de vue hygiénique par m. Rodet, in 8° figure. 1841.

Conjectures sur l'origine du mot fourbure, par m. Huzard, 1817.

Mémoire sur la pousse des chevaux, par m. Demonsey, 1824.

Instructions sur les soins à donner aux chevaux. 1817.

Traité sur la manière des bestiaux à l'étable par Schiffeli, 1817.

Instruction sur la manière de gouverner les Vaches laitières par m.m. Chabert et Huzard.

Altération du lait de Vache par m.m. Chabert et Tessier. 1805.

Exposé sur la perfectibilité de la médecine Vétérinaire par Eggeling. an. IX.
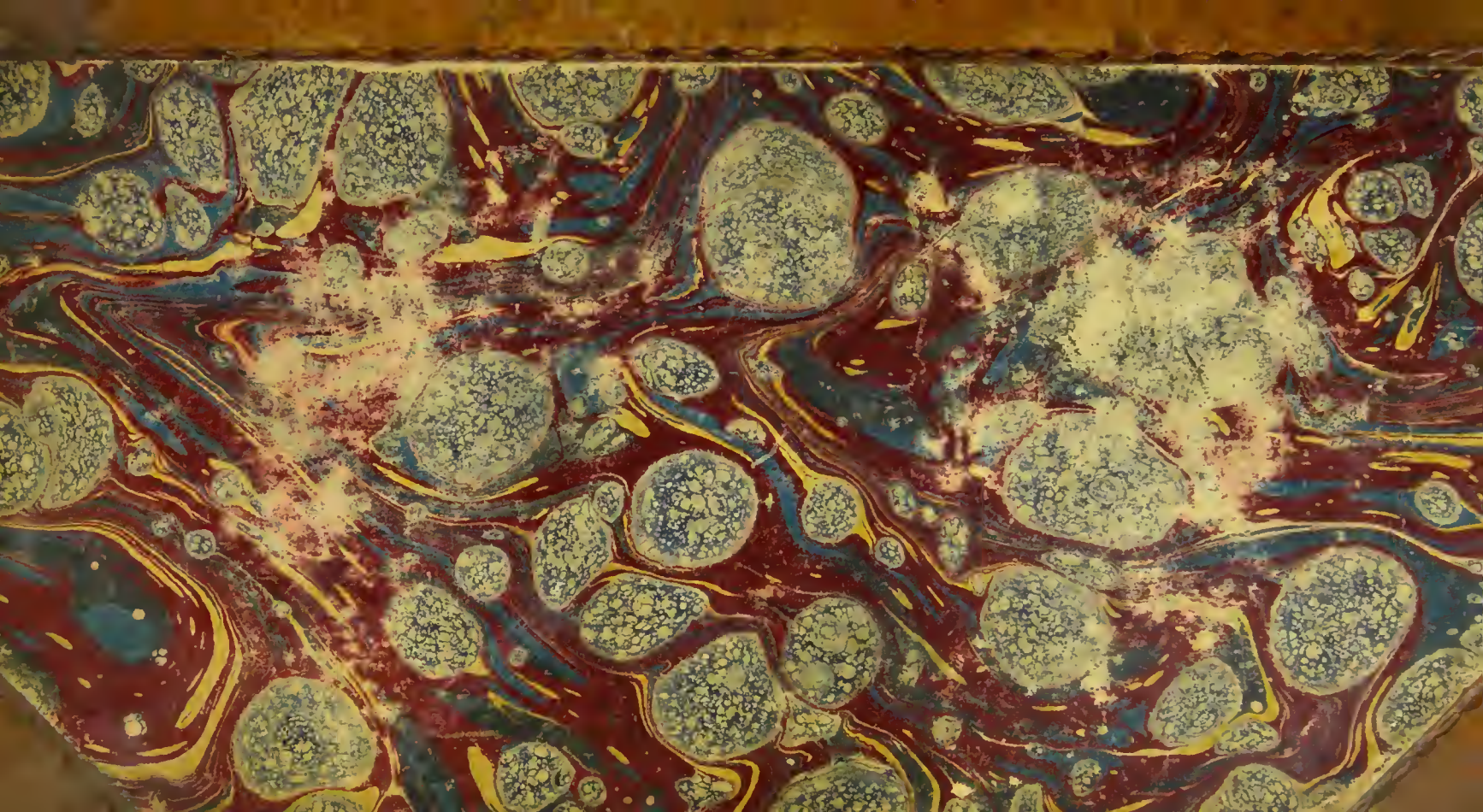
Emblème des maladies aiguës et chroniques, par Vouillaume.